U d'/ of Ott
[illegible]
[illegible]

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lafamillejucher00royp

Canadiana

PROPRIETE DES
PERES OBLATS
EGLISE ST. PIERRE
MONTREAL

LA FAMILLE JUCHEREAU DUCHESNAY

2351

LA

FAMILLE JUCHEREAU DUCHESNAY

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

PROPRIETE DES
PERES OBLATS
EGLISE ST. PIERRE
MONTREAL

Et tous ceux qui étaient là s'acquittèrent si loyalement de leur devoir que leurs héritiers en doivent encore être honorés.

FROISSART

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

LÉVIS

1903

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Université
CANADIANA
Ottaviensis
uOttawa
LIBRARY ANNEX

TIRE A 150 EXEMPLAIRES

No.....

CS
90
J9
1903
ex. 2

AU

Lieutenant-colonel Henri-Théodore Juchereau Duchesnay,

Ancien aide-adjudant-général du 7ème district militaire.

Chef de la famille Juchereau Duchesnay au Canada.

CE LIVRE EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

PAR

L'AUTEUR

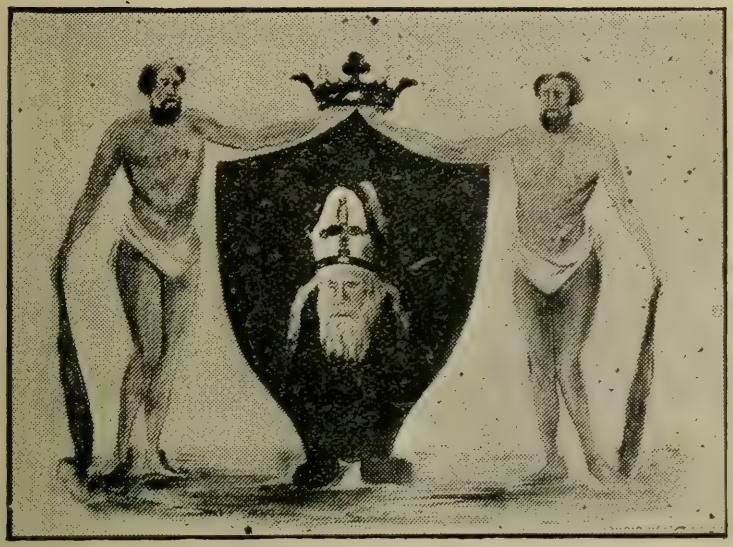

ARMES DE LA FAMILLE JUCHEREAU DUCHESNAY

PREFACE

Voici un livre qui a tout l'attrait d'un roman : et, pourtant, il n'y a pas une seule de ses pages qui ne soit de la pure et véridique histoire, appuyée d'abord sur ces irréfutables documents qui s'appellent les actes de l'état civil, et les états de service, et ensuite sur les notices biographiques qui ont paru être les plus autorisées. Ce sont les annales documentaires d'une grande famille canadienne, contemporaine de Champlain, et qui, depuis près de trois siècles, n'a cessé d'être mêlée aux plus grands événements de notre vie nationale.

C'est l'histoire de la famille Juchereau Duchesnay reconstituée par le modeste et érudit antiquaire qui nous a donné *La famille Taschereau* : M. Pierre-Georges Roy.

Ce travail est considérable et fait honneur à la persévérance de son auteur. Ce qu'il a fallu de patience, de recherches, de correspondances, pour reconstituer, dans son entier, cet arbre généalogique immense, chargé de tant de rameaux, ceux-là seuls peuvent

s'en faire une idée, qui ont vu à l'œuvre le courageux écrivain.

Mais, il peut se flatter d'avoir ajouté un document précieux à nos bibliothèques nationales, dans cette étude consciencieuse, qui démontre la vigueur et la fécondité de notre race, véritable monument élevé à la gloire d'une famille canadienne, émule de tant d'autres qui, comme elle, ont brillé par l'éclat des services rendus, par leur dévouement désintéressé à la chose publique, par leurs nombreuses et brillantes alliances matrimoniales, par leurs qualités sociales et le noble emploi de leur vie.[67]

L'ancêtre de la famille Juchereau Duchesnay fut Jean Juchereau de Maur, venu à Québec en 1634, avec sa femme et ses quatre enfants. Il était le frère de Noël Juchereau, sieur des Châtelets, licencié en loi, membre du Conseil, commis-général de la Compagnie des Habitants (démembrement de la célèbre Compagnie des Cent Associés), venu à Québec en 1632, année mémorable dont notre historien Laverdière a écrit : " L'on peut dire qu'en cette année-là, la Nouvelle-France, si cruellement éprouvée, prit comme une nouvelle naissance et se trouva bientôt assez forte pour vivre de sa propre vie au milieu de ces grandes forêts du Nouveau-Monde. "

Les deux Juchereau devinrent les amis et les collaborateurs de l'illustre fondateur de Québec, dans la réorganisation de cette grande œuvre, dont l'existence

avait été mise en péril par l'occupation des Kertk. Ils se lièrent aussi d'amitié avec Robert Giffard, médecin du roi, qui les avait précédés dans le pays, et de cette rencontre de cœurs si bien faits pour se comprendre, date cette alliance des deux noms : Giffard et Juchereau Duchesnay, désormais inséparables et intimement liés, non seulement aux annales de la paroisse de Beauport, mais à toute l'histoire du Canada et des établissements français dans le Nouveau-Monde. Car la glorieuse lignée des seigneurs Giffard et Juchereau Duchesnay n'a pas seulement produit des défricheurs et des pionniers de notre agriculture. A chaque génération, elle a fourni successivement à la marine française, aux armées de France et d'Angleterre et à nos milices canadiennes, des soldats intrépides qui se sont distingués sur les champs de bataille de l'ancien comme du Nouveau-Monde ; à l'administration et au gouvernement du pays, sous les deux régimes par lesquels nous avons passé, des hommes publics intègres et désintéressés ; à la vie civile et sociale, des citoyens influents et respectés ; aux foyers de nos plus importantes familles, par de superbes alliances, des épouses et des mères qui ont été l'ornement de leur sexe. A l'Eglise, elle a donné, sinon le nombre, assurément, la qualité, dans ce religieux modèle, le frère Juchereau, premier Jésuite canadien, mort avec la réputation d'un saint ; dans cet autre saint, l'abbé de Rigauville, dont la mémoire est encore en vénération dans notre illustre

monastère de l'Hôpital-Général de Québec. Et, comme couronnement de son œuvre, elle offre à notre admiration, tout un essaim de vierges (plus de vingt) consacrées au Seigneur, dont plusieurs ont été des femmes vraiment extraordinaires, : fleurs de grâce, de beauté, d'innocence, que le monde disputait à Dieu, mais, qui, dès leur première jeunesse, se sont volontairement ensevelies dans le sacrifice et l'immolation du cloître, à l'Hôtel-Dieu, aux Ursulines, à l'Hôpital-Général de Québec, pour travailler, elles aussi, au développement de la patrie canadienne, par l'éducation des enfants, par le soin des malades, des pauvres, des infirmes, des abandonnés, et plus encore par cette puissance suppliante de la prière, qui soutenait le courage et éclairait les efforts de leurs pères, de leurs frères, de leurs amis, restés dans le monde, et voués à la défense de notre sol ou au soin de nos intérêts les plus chers.

***

Par un beau jour d'été, j'ai voulu revoir l'endroit même où s'élevait la maison ancestrale des Giffard et des Juchereau Duchesnay.

Qui ne connaît chez nous le chemin de Beauport, se déroulant au milieu de cette riche campagne, de ces champs fertiles, de ces arbres magnifiques qui offrent à l'œil un paysage enchanteur ? Nous traversons d'abord la rivière des Taupières, qui coule à travers les terrains de l'asile, puis la rivière de Beauport, longtemps connue sous le nom de rivière de l'Ours en souvenir d'une aventure de chasse du premier seigneur

Giffard. Dans le lointain nous appercevons "le champ des Dion" ; c'est le célèbre fief de Jean Guyon du Buisson, dont l'entêtement proverbial aurait pu en remontrer aux *Plaideurs* de Racine. Plus près de nous, s'ouvre le chemin de l'Enceinte qui longe la palissade élevée pour défendre le bourg du Fargy. En face, se dresse l'église aux allures de cathédrale. La voilà cette colonie percheronne, si célèbre dans notre histoire, qui a fait de Beauport le berceau de la colonisation et de l'agriculture en Canada, *le nid d'éclosion des cultivateurs, la terre promise des habitants.* (1)

Arrêtons-nous un peu en deça de l'église, sur cette éminence, en face du superbe panorama qui offre à nos regards le fier rocher de Québec, la pointe Lévis, la silhouette de l'Ile d'Orléans.

Reportons notre esprit aux hommes et aux choses de 1634. Involontairement, les stances mélodieuses du chantre immortel d'Evangéline nous reviennent en mémoire :

"This is the forest primeaval"..... .

C'est bien ici, en effet, que se dressait la forêt primitive, entamée par la hache redoutable des colons venus de France, des cantons du Perche et de la Beauce. Voyez-vous dans la clairière des abattis, au milieu des épis jaunissants de la première moisson, ondulant au-dessus des troncs noircis, géants vaincus et domptés par le fer et par le feu, s'élever la maison de chasse de Robert Giffard, dont le souvenir est resté

(1) Benjamin Sulte, *Beauport et Québec*, *L'Evénement*, Québec, 21 septembre 1898.

dans les traditions de sa descendance ? Attendez un peu et vous allez la voir faire place au vaste et solide manoir (1) qui, pendant deux siècles, abritera une race hospitalière, vaillante, populaire et respectée. Ne vous semble-t-il pas revoir les brillants équipages qui, aux jours des grandes réceptions, des divertissements de la société la plus raffinée, y amènent de hauts personnages, des femmes élégantes, tout ce que le Canada renferme d'illustrations, tout ce que Québec compte de gens de bonne compagnie ? Mais en tout temps, le mendiant, le voyageur même s'il est inconnu, et le censitaire fidèle et dévoué y reçoivent un accueil tout aussi cordial et bienveillant. Car, nulle part ailleurs, la tenure féodale n'a laissé moins de traces d'amertume et de ferments de révolte contre la puissance et la richesse du seigneur. Et de lui comme de la châtelaine d'antan, il ne reste qu'un agréable souvenir.

Autour du manoir surgissent les maisons rustiques plus tard blanches et coquettes, des colons, hommes de fer, durs au labeur, agriculteurs habiles qui, d'année en année, allongeant leurs sillons, font reculer la forêt sauvage ; à l'appel de leur seigneur, vaillants soldats toujours prêts, qui prodiguent leur sang sur

(1) " A l'ouest de l'église, sur le penchant d'une colline, est une maison seigneuriale, bâtiment de pierre ancien et irrégulier, destiné originairement à servir de forteresse aussi bien que de résidence. L'épaisseur et la solidité des murailles, si on pouvait les apercevoir de l'intérieur, attireraient l'attention. " Bouchette, *Topographie du Canada*, édition de Londres, 1815, page 437. Ce manoir était bâti sur le terrain, où se trouve la carrière dont on extrait la célèbre pierre de Beauport.

tous les points menacés de la patrie, puis reviennent à leurs champs cultivés et entretenus, pendant leur absence, par les vieillards, les femmes et les enfants laissés à la garde du foyer.

C'est ici, que de 1634 à 1668, Giffard, médecin du roi, exerça sa profession, en même temps qu'il dirigeait son exploitation agricole ; ici, qu'il éleva sa famille, un fils, Joseph, sieur de Fargy, mort sans postérité, une fille qui devint la première religieuse canadienne de l'Hôtel-Dieu de Québec, et deux autres mariées à deux fils de Jean Juchereau de Maur et qui sont devenues les mères de la nombreuse descendance des Juchereau Duchesnay. A partir de 1698, les Giffard ont été remplacés par les Juchereau Duchesnay, jusqu'au jour où des revers de fortune firent passer en d'autres mains le manoir et la seigneurie.

En 1660, le 16 janvier, par un froid sibérien, un hôte illustre vient s'asseoir à la table hospitalière de Giffard : c'est monseigneur de Laval, accompagné de M. de Bernières, et faisant sa tournée pastorale sur la côte de Beaupré. La maison se transforme en temple pour la célébration des saints mystères, car il n'y a pas encore d'église pour les 29 ménages et les 185 âmes de la paroisse naissante.

Comme pendant à ce précieux et intéressant souvenir, il convient de rappeler ici que, cent trente deux ans plus tard, le manoir de Beauport et la maison ancestrale des Salaberry et du héros de Châteauguay se partageront le privilège de donner des parties de plaisir à

un fils de Roi, joyeux comme un écolier en vacances : le duc de Kent, père et aïeul de deux souverains d'Angleterre.

Que de fois ces mêmes portes se sont ouvertes pour laisser passer le cortège en liesse qui s'en allait porter au baptême les rejetons de cette race féconde à l'égal de celle des patriarches, ou qui suivait une fiancée radieuse enlevée au foyer paternel par une de ces alliances dont l'éclat venait ajouter un nouveau lustre au blason, et porter dans un autre foyer le renom d'élégance, de beauté, de savoir et de vertus domestiques de mesdemoiselles de Beauport.

D'autres fois c'était pour des scènes touchantes d'adieux : des jeunes filles partant pour le cloître, avec autant de joie que leurs sœurs s'en étaient allées recevoir au pied de l'autel les serments de l'époux de leur choix. Et parmi elles, il y avait des femmes de talents remarquables et de caractère, qui furent les âmes dirigeantes de leurs communautés et y ont laissé une empreinte que l'on reconnait encore aujourd'hui :—comme la mère Juchereau de Saint-Ignace(Hôtel-Dieu), émule et rivale en sainteté et en génie,de l'incomparable mère de l'Incarnation ;—comme ces deux illustres sœurs, les mères Saint-Augustin et de l'Enfant-Jésus (Hôpital-Général de Québec)—comme enfin cette autre mère Saint-Ignace, de l'Hôpital-Général. l'annaliste du Siège de Québec (1760), dont les récits émouvants et dignes de la plume d'un soldat, sont tout imprégnés de vaillance et d'amour de son pays, et

montrent bien que le courage guerrier était une plante cultivée par les femmes autant que par les hommes à l'ombre du toit des Giffard et des Juchereau Duchesnay.

Mais, faut-il s'en étonner, quand on songe que la mère Juchereau de Saint-Ignace, par exe nple, avait été formée par un directeur de la trempe du père de Brébeuf, ce héros de l'apostolat, ce géant du martyre ?

A côté de ces astres brillants apparaissent leurs nièces et leurs cousines : Charlotte Juchereau de la Ferté, Marie de Lauzon-Charny, Marie-Josephte Viennay-Pachot, Louise-Françoise des Bergères de Rigauville, mesdemoiselles Aubert de la Chesnaye, Le Gardeur de Tilly, Berthier de Villemur, Daneau de Muy, de Léry, Le Gardeur de Beauvais, Damours de Louvières, de Gaspé, de Salaberry, Damours de Clignancour, et plusieurs autres, douces et rayonnantes étoiles qui passent dans leurs couvents, y laissant le souvenir de leurs qualités aimables et le parfum de leurs vertus.

Ces lignes ont été écrites au sortir d'une touchante cérémonie au monastère des Ursulines de Québec, dans leur église magnifiquement restaurée et qui est comme un riche écrin enchâssant de patriotiques et précieux souvenirs. Le 29 août 1903, il y avait prise de voile. Les deux jeunes aspirantes étaient héritières, l'une du nom illustre de Taschereau, l'autre des noms de

Juchereau Duchesnay et de Salaberry, unies ensemble dans une même immolation courageuse, comme leurs ancêtres l'avaient été, dans plus d'une page glorieuse de notre histoire. Pourquoi ne pas voir dans ce vivant et perpétuel holocauste qui fait descendre d'en haut la protection céleste sur les hommes de leur famille que le devoir appelle sur les champs de bataille ou retient dans les combats non moins périlleux de la vie, le secret de cette foi profonde à laquelle tous ont été fidèles. Sans doute comme tous les humains, ils ont payé tribut à la faiblesse de la nature, mais de tous, on peut dire que, des nombreuses victoires qu'ils ont remportées, la plus précieuse, à leurs yeux, c'est le triomphe de leur foi. En effet, tous ont été croyants, et leur vie se commence et se termine à l'église, entre le jour de leur baptême et celui des funèbres et dernières prières.

***

En regard de ces gracieuses figures de femmes, ornées de tous les attraits, de toutes les vertus de leur sexe, voyez donc le cortège imposant des hommes sortis, eux aussi, du manoir de Beauport.

Nous avons déjà fait connaissance avec Noël Juchereau des Châtelets, Jean Juchereau de Maur et Robert Giffard, les pionniers de cette race distinguée dans la Nouvelle-France. Ajoutons ici que tout l'honneur de la *naissance nouvelle* de la colonie de Québec en 1632, dont parle M. Laverdière, revient à la Compagnie des

Cent Associés, fondée par Richelieu qui s'en constitue le protecteur et le chef. C'est elle qui se charge de la partie matérielle de l'entreprise et fait choix de Champlain comme gouverneur, personnifiant l'autorité royale, tandis que Noël Juchereau des Châtelets représente la Cie des Habitants, c'est-à-dire, le groupe mercantile de la Compagnie des Cent Associés, qui paie les appointements de Champlain, lui procure les vivres, entretient les garnisons et fournit toutes les munitions de guerre ; le surplus de recettes, ces dépenses payées, allant à la Compagnie des Cent Associés de France. On conçoit l'importance de la position de Noël Juchereau vis-à-vis de Champlain, et l'on s'explique le rang élevé qu'il occupe dans la colonie, toutes les fois que son nom revient dans nos annales. Il partage avec Robert Giffard l'honneur d'être marguillier dans la première organisation de fabrique dont il soit fait mention à Québec. Giffard s'unit à Jean Juchereau de Maur pour attirer l'émigration à Beauport. Et c'est ainsi que ces trois noms sont inscrits au tableau d'honneur des pionniers de notre pays, avec Hébert et Couillard, avec Champlain leur chef universellement reconnu comme le fondateur et le père de la Nouvelle-France.

Robert Giffard et Jean Juchereau s'établissent solidement à Beauport et resserrent leur alliance par le mariage de deux filles de Giffard avec deux fils de Jean Juchereau de Maur. Chose singulière, l'aîné des fils de Jean Juchereau de Maur, père lui-même de

quatre enfants, n'est pas le continuateur de la lignée. Cet honneur échoit au cadet Nicolas Juchereau de Saint-Denys qui va se faire un nom illustre dans l'histoire. Il débute par le recrutement de la première compagnie de milice canadienne, parmi les colons de Beauport. Il fait avec elle la campagne de 1665-1666 contre les Iroquois, avec MM. de Tracy et de Courcelles. En 1690, étant âgé de plus de soixante et dix ans,à la tête de ses braves et secondé par les élèves du séminaire de Québec, il accomplit le glorieux fait d'armes de Beauport. Après trois jours de combat, il rentre au foyer avec un bras cassé, six canons pris à l'ennemi, et après avoir vaillamment gagné la permanence de sa Compagnie et surtout ses lettres d'anoblissement fameuses dans notre histoire par les éloges magnifiques que Louis le Grand y décerne à nos vaillants miliciens et à leur héroïque commandant. Huit mois après, il descendait dans la tombe. Comme il dut tressaillir,le vieux guerrier,lorsqu'un an plus tard,après qu'on eut chanté pour lui le service de l'an et jour, sa famille se trouva réunie pour célébrer le mariage de sa petite fille Marie-Thérèse Pollet de la Combe Pocatière avec Pierre LeMoyne d'Iberville, le héros futur de tant de légendaires exploits !

En 1684, Ignace, fils de Nicolas, fait, sous Denonville, la campagne contre les Iroquois, toujours avec les miliciens de Beauport. Avec eux encore, en 1687,il prend part à l'expédition de M. de Troyes, à la Baie

d'Hudson, en compagnie des célèbres frères d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt. Puis, il revient aux champs paternels, devient seigneur en titre de Beauport en 1696, ajoute à son nom de Juchereau celui de Duchesnay et consacre sa vie à l'agriculture et à sa famille vraiment patriarcale de dix-sept enfants

Joseph, héritier du nom, meurt jeune et célibataire, mais non sans avoir ajouté à l'éclat du nom en inaugurant à Québec la construction des vaisseaux sur une grande échelle, et en prenant part à la défense de Port Royal, d'où il rapporte une glorieuse blessure, et des velléités d'entreprises commerciales, auxquelles il ne donne pas suite.

Puis, viennent les trois Antoine, père, fils et petit-fils, dont deux sont encore soldats. On les retrouve sur les champs de bataille : à Carillon, où l'un d'eux se bat comme un héros et sur les Plaines d'Abraham, tandis que le troisième, Antoine-Louis, se distingue à ce point tournant de notre histoire, où nos pères commencent à jouir des franchises de la constitution britannique. Après avoir vaillamment soutenu l'honneur du drapeau de la France, dans l'agonie des derniers combats, toujours fidèles à la terre canadienne, qui est vraiment devenue pour eux la patrie, les Juchereau Duchesnay refusent de la quitter, comme tant d'autres, et s'associent courageusement aux destinées que leur impose la force des événements. Loyaux à

l'allégeance nouvelle comme ils l'avaient été à l'ancienne, ils continuent de donner à la patrie l'appui de leurs bras vaillants, d'abord, pour soumettre, en 1764, les Sauvages, et, en 1775, pour repousser l'invasion américaine. Il n'est pas jusqu'aux châtelaines de Beauport qui ne ressentent les coups de ces temps tourmentés. En 1759, l'une d'elles est faite prisonnière par Wolfe qui admire sa fierté et son courage autant que son élégance et ses belles manières. Fait prisonnier au fort Saint-Jean, Antoine, fils, passe dix-huit mois en captivité, pendant lesquels l'armée américaine assiégeant Québec, dévaste la seigneurie et le manoir de Beauport. (1) Rentré dans ses foyers, il se prend de compassion pour du Calvet, luttant contre la tyrannie du pouvoir, et sa bourse est largement ouverte au proscrit qui combat pour sa liberté et pour celle de ses concitoyens. En 1812, à Châteauguay,

(1) C'est alors qu'il écrivit à l'honorable Frs Baby ces lettres pleines de patriotisme dont voici quelques extraits : " Notre résistance nous a fait obtenir les honneurs de la guerre et la douce satisfaction d'être trainés à Connecticut : un coup de fusil au travers du corps à Montréal me ferait beaucoup moins de peine et de tort. Tu sais combien ma présence serait nécessaire à Québec, puisque tous mes biens sont à l'abandon, ainsi que mes enfants. Je suis encore à être instruit de leur sort et du vôtre. Il est désagréable pour moi d'être le seul homme qui ait fait la sottise de se laisser prendre à St-Jean pendant que j'avais l'occasion de défendre ma capitale et de me couvrir de gloire. Je regrette de ne l'avoir pas laissé (St-Jean) quand j'ai vu que l'on ne parlait que de se rendre. On m'a dit qu'une partie de l'armée avait été campée à Beauport. Je suppose que j'aurai été pillé. J'en fais le sacrifice si Québec se sauve comme nous l'espérons tous. " L'abbé Verreau, *Invasion américaine*, pages 320, 324, 325.

trois Juchereau figurent avec honneur aux côtés de leur parent, de Salaberry.

Mais, voici que la carrière politique attire et entraîne les seigneurs de Beauport. Ils y feront grande figure, respectés par le pouvoir qui les craint, adorés par leurs constituants, qui les regardent, à bon droit, comme d'intrépides défenseurs. Ils sont de cœur avec les Blanchet et les Taschereau, leurs alliés par mariage, avec les Bédard, les Bourdages et Papineau l'ancien, avec tous ceux qui soutiennent le *Canadien* et ses intrépides rédacteurs qu'attend la prison, pendant toute cette longue lutte couronnée par la victoire et par l'établissement du gouvernement responsable. Des revers de fortune ont fait changer de mains la seigneurie de Beauport. Mais le souvenir des maîtres bienveillants, des femmes distinguées, charitables, qui ont habité le vieux manoir, est resté bien vivant. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les anciens. D'ailleurs, si le malheur des temps et l'abolition de la tenure seigneuriale ont eu une fatale influence sur le patrimoine des Giffard et des Juchereau Duchesnay, leur lignée est restée debout, et les rejetons transplantés n'ont pas cessé de faire honneur au vieux tronc frappé par la tempête. Ils restent fidèles au sang, et à part quelques exceptions, ils sont presque tous agriculteurs ou soldats. Comme au manoir de Beauport, dans ceux de la Beauce, de Fossembault et de la région de Montréal, la terre est toujours " la grande amie ". On y retrouve le dévouement à la chose pu-

blique, la bienveillance et la générosité qui gagnent les cœurs.

Aussi, tandis qu'un Juchereau Duchesnay, investi pendant vingt-cinq ans de la confiance de ses censitaires, inscrit dans son testament une remise considérable, en leur faveur, des rentes et redevances qu'ils lui doivent, un autre, également populaire, recueille parmi les siens, au jour de ses funérailles, le témoignage de la reconnaissance publique, alors que ses concitoyens se disputent le privilège de porter de leurs robustes mains sa dépouille mortelle, sur une longue distance, jusqu'à l'église. Un autre, enfin, ne voyant plus dans le service militaire, ouverture à son dévouement pour son pays, et se souvenant du rôle utile et brillant joué par ses aïeux sur tant d'autres plages lointaines, cherche et trouve dans les carrières nouvelles un élément à son activité, et inscrit son nom, respecté de ses chefs autant que de ses subordonnés, au cahier d'honneur d'une des colossales entreprises de la patrie canadienne. On se souviendra longtemps, dans les conseils du Pacifique Canadien, du jeune et intrépide ingénieur qui fut placé à la tête des sections les plus périlleuses de la construction et du développement de notre grande route nationale. Les travaux gigantesques qu'il dirigea au nord du Lac Supérieur et dans les Montagnes Rocheuses ; ses explorations hardies dans les chaînes de montagnes réputées inaccessibles de la Colombie Anglaise, la course sans précédent qu'il fit vers le Yukon pour démontrer la possibilité

d'un voyage plus rapide et de la construction d'un chemin de fer, sont restés légendaires dans les annales de la Compagnie du Pacifique, et sa fin tragique et prématurée, en ajoutant son nom à la longue liste des victimes du devoir, au moment même où il semblait arrivé à la fortune et au repos, a rendu son souvenir plus touchant et plus durable. Arrivé au terme de son ambition, il s'en allait rejoindre dans la tombe ses deux frères aînés enlevés, eux aussi, par de ces coups foudroyants de la mort dont la Providence se réserve le secret, comme pour nous faire mieux sentir, dans les larmes des veuves et des orphelins, le néant des choses de la vie, et pour élever davantage nos cœurs et nos esprits vers les consolantes perspectives de l'immortalité.

Telle est, esquissée à grands traits, la carrière glorieuse et bien remplie des seigneurs de Beauport et de leur nombreuse lignée.

***

Après avoir raconté ce qu'ont fait les aînés, continuateurs de la race, voyons maintenant la brillante odyssée des cadets, des neveux et des alliés de la famille Juchereau Duchesnay.

Nombreux comme ils étaient, il n'est pas étonnant qu'ils se soient répandus dans les charges publiques, dans toutes les carrières, mais surtout comme officiers des troupes de la marine ou de l'armée de terre, ou dans nos milices canadiennes.

Dans le Nouveau Monde, ils sont dans les expédi-

tions contre les Sauvages ou contre la Nouvelle-Angleterre : à la Baie d'Hudson, au Labrador et à l'île d'Anticosti; à la Louisiane, au Mexique, à Saint-Domingue et aux autres îles des Antilles.

Dans l'ancien monde, il y en a sur toutes les mers ; à Pondichéry, au Sénégal, au Gabon et au Tonkin. On en retrouve dans la guerre de Sept Ans, dans les armées et la marine de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI ; au service de la Turquie et de l'Espagne ; parmi les défenseurs de la vieille monarchie; parmi les illustres et les vaillants de l'immortelle légende napoléonienne ; sous la Restauration, sous le second Empire et la troisième République, servant partout la France aimée, toujours soldats et toujours fidèles à l'ombre et sous les plis même de son glorieux drapeau.

Denis-Joseph Juchereau de la Ferté (1661-1709) est l'enfant terrible de la famille. A vingt-trois ans, il suit Greysolon Duluth au Sault Ste-Marie. A peine de retour, il repart à la tête de la compagnie de milice du Cap-Rouge pour l'expédition du gouverneur de la Barre contre les Iroquois. En 1689, il se distingue aux côtés de d'Iberville, dans sa célèbre campagne de la Baie d'Hudson. En 1694, il est avec Joiliet, explorant le Labrador, les îles de Mingan, le détroit de Belle-Isle. En 1697, c'est lui qui apporte de France les dépêches royales, annonçant à Frontenac l'attaque projetée des Anglais contre Québec. En 1704, on retrouve l'officier de l'armée de terre portant l'épau-

lette de lieutenant de la marine, à bord du *Joybert*, armé en course contre l'Anglais. Ses exploits audacieux et son mépris du danger lui font pardonner les folles et joyeuses équipées de sa jeunesse, quand, en 1709, il revient mourir à Québec, n'ayant pas trouvé le temps de se marier, ni de se fixer nulle part. Son frère Paul-Augustin fournit une carrière moins tourmentée ; mais il avait aussi l'humeur joyeuse si l'on en juge par les couplets satiriques dont la mère Juchereau de Saint-Ignace lui attribue la paternité, et dans lesquels il raille à la manière de Scarron, le désastre de la flotte de l'amiral Walker et de ses lieutenants Vetch et Nicholson (prononcez : *Ouacre*, *Vèche et Nèglisson*) qui déridaient l'austère et grave hospitalière, au milieu des prières ferventes qu'elle adressait sans cesse au ciel pour ses pétulants et incorrigibles frères.

Charles Juchereau de Saint-Denys, lieutenant-général du roi à Montréal, épouse mademoiselle Migeon de Bransac, acquiert une grande fortune et commence dès 1696 et 1701 des établissements importants à Michillimakinac, à Wabash et à l'embouchure du Mississipi.

Joseph-Charles Juchereau de Saint-Denys s'en va s'établir à Saint-Domingue, où l'infatigable M. Roy a retracé sa descendance jusqu'à nos jours.

Louis Juchereau de Saint-Denys suit d'Iberville et ses frères dans la Louisiane et concourt à la fondation de la Nouvelle-Orléans ; puis il s'y établit définitive-

ment et y fait une carrière de quarante-cinq ans, brillante, mouvementée, pleine d'aventures dignes de tenter la plume d'un Gustave Aimard et d'un Fenimore Cooper. Son nom revit dans plusieurs des familles les plus distinguées de la Louisiane, et de la Nouvelle-Orléans.

***

En France même, le nom de Juchereau va resplendir du plus bel éclat.

Trois rameaux différents détachés du tronc de Beauport vont, de nouveau, prendre racine et faire souche dans l'ancienne mère-patrie, où l'on retrouve, de nos jours, leurs représentants.

1. La branche de Louis-Barbe Juchereau de Saint-Denys, fils de Joseph-Charles Juchereau (de Saint-Domingue), petit-fils de Charles Juchereau (de Montréal) et arrière petit-fils de Nicolas Juchereau de Saint-Denys, (le héros du siège de Québec, anobli par Louis XIV.)

Louis-Barbe Juchereau de Saint-Denys entre dans l'armée française, se distingue dans la guerre de Sept Ans et fait un brillant mariage avec la fille du marquis de Barbançois-Villegongis. Louis XV et la famille royale assistent et signent au contrat, et le roi met dans la corbeille de la fiancée un parchemin qui confère à l'épouseur le rang et le titre de marquis de Saint-Denys. Sept enfants naquirent de ce mariage, dont quatre ont fait souche.

Amédée-Louis-Vincent, l'aîné, prit du service en 1800 et fit les campagnes de Dalmatie, d'Illyrie, et du

Portugal. Il mourut en 1858, n'ayant pas d'enfant. Il avait institué pour son héritier son neveu Marie-Jean-Léon Lecoq, baron d'Hervey, fils de sa sœur Mélanie, madame Trousset, devenue par un second mariage, baronne d'Hervey. Ce neveu est mort à son tour en 1892, sans enfant. Le titre de marquis de Saint-Denys, éteint dans cette branche, est passé à son neveu, petit-fils du frère du général baron Juchereau.

Le troisième fils de Louis-Barbe Juchereau, Charles Juchereau, comte de Saint-Denys, servit la France dans l'armée de la Restauration et brisa son épée lors de la Révolution de 1830. Il n'a pas laissé d'héritier du nom. De ses deux filles, l'une est morte sans postérité, l'autre, madame de la Barre, a trois enfants.

Mariée en premières noces à M. Trousset, Mélanie Juchereau a laissé de son premier mariage deux filles et de son second mariage avec Alexandre Lecoq, baron d'Hervey, un fils. La première de ses filles est devenue la marquise de Noé et a laissé quatre fils dont deux sont encore vivants. La seconde est devenue la comtesse de Luppé. Elle a eu trois fils, dont un seul survit ; mais n'a pas d'enfant.

Constance-Hélène-Louise, autre fille de Louis-Barbe Juchereau, mariée à M. Lemaire de Marne, n'a laissé qu'une fille mariée à M. de Sazilly, représenté aujourd'hui par une fille unique, madame Techtermann, et deux fils dont un survit, M. Réné Torterüe de Sazilly.

2. La branche de Marie-Eustache, fils d'Antoine, seigneur de Beauport (de 1[illegible]0 à 1772).

Entré dans l'armée française, il périt à la tête de son régiment, à Charleville, en 1792, dans une de ces sanglantes émeutes populaires qui préludèrent à la grande Révolution.

Son fils, le célèbre général baron Juchereau entre dans le corps du génie ; avec l'agrément de Napoléon 1er, il se met au service de l'empire ottoman comme instructeur en chef du génie militaire et des fortifications, hauts emplois dans lesquels il ne cesse de sauvegarder et défendre les intérêts de la France. Plus tard, en Espagne, il dirige les opérations du siège de Cadix et prépare la victoire de Bornos. Il prête ensuite son concours aux héros de l'émancipation de la Grèce où il reste attaché comme ministre résident de France. Enfin, il est appelé en consultation pour préparer la conquête de l'Algérie et meurt en 1850, avec une réputation littéraire qui le place au premier rang parmi les écrivains militaires de son temps. Il avait épousé une Levantine et ne laissa qu'une fille mariée à M. de l'Espinasse.

Par une de ces étranges coïncidences que présente parfois l'histoire, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, on trouve deux Canadiens-français, deux cousins : le baron Juchereau de Saint-Denys et le vicomte de Lery comme généraux en chef du génie, dans les brillantes opérations militaires de cette époque si féconde en événements guerriers.

Louis Juchereau de Saint-Denys, frère du général baron

Juchereau, entre dans la magistrature et fait sa carrière en Corse. Il avait eu plusieurs enfants, dont un seul a fait souche : Eustache Juchereau de Saint-Denys qui s'est illustré comme consul de France en Orient, puis à Saint-Domingue.

Eustache Juchereau a laissé trois fils : l'aîné est à Bastia et porte le titre de marquis de Saint-Denys. Le second porte le titre de comte de Saint-Denys et appartient à l'armée française, dans laquelle il s'est distingué au Tonkin. Il n'a qu'une fille. Le troisième fils, après avoir été avocat consultant à Paris, est devenu juge de paix en Algérie, près d'Oran. Il est célibataire.

3. Enfin, la troisième branche des Juchereau de France est celle des de Monceaux, issue de Marie-Madeleine Juchereau Duchesnay, fille d'Ignace, mariée à Jean Christophe de Monceaux, qui devinrent la souche des familles Sarrazin, de l'Etang, d'Avrainville, Thirion, Martin, Soulignac, de Soyer, Ruellan.

***

Je termine ici cette vue d'ensemble, ce résumé succinct du livre de M. Roy. En le parcourant, je n'ai pu m'empêcher de penser que ces pages, arides en apparence, comme le champ de la mort couvert d'ossements blanchis, entrevu dans la vision du prophète, n'attendent que le souffle vivifiant du poète, du romancier, ou de l'historien, pour faire revivre en chair et en os leurs héros et leurs héroïnes choisis parmi les dix-neuf cents descendants des Juchereau de Maur, de la Ferté et de Saint-Denys.

C'est plus que de la légende : c'est de l'histoire vécue,comme l'on dit de nos jours ; car, pour chacun de ces morts, nous tenons, pour ainsi dire,en nos mains la trame de leur carrière. Leur existence s'est déroulée dans les combats, dans la calme atmosphère de la vie des champs,dans les hautes sphères ouvertes à l'activité humaine. Partout et toujours, ils ont été bons fils, bons pères, bons citoyens et bons chrétiens. Voilà toute leur vie.

De ces pages si remplies de noms célèbres, d'actions d'éclat, mêlées à des événements domestiques simples, au récit d'actes modestes et obscurs, jaillit une leçon de devoir et de dévouement désintéressé à la chose publique, un enseignement de patriotisme qui console des spectacles d'égoisme et d'affaiblissement des caractères dont nous sommes trop souvent les témoins. Mais aussi quelle responsabilité pèse sur les épaules de ceux qui sont appelés à recueillir un pareil héritage.

C'est bien à eux que s'adresse l'épigraphe que M. Roy a empruntée à Froissart : " Tous ceux qui étaient là s'acquittèrent si loyalement de leur devoir, que leurs héritiers en doivent encore être honorés," qui se lit si bien en regard de cette belle pensée de Tacite par laquelle je finis en la traduisant ainsi :

" En entrant dans la carrière, souvenez-vous de ce que furent vos ancêtres, et songez au jugement que prononcera un jour sur vous le grand tribunal de la postérité. " (1)

H.-J-J. B. Chouinard

(1) *Ituri in aciem, et majores et posteros cogitate.*

NOEL JUCHEREAU, SIEUR DES CHATELETS

La commune de la Ferté-Vidame, en France, fait partie du département d'Eure-et-Loir.

La Ferté-Vidame appartenait autrefois à la partie de l'ancienne province du Perche nommée le Thimerais.

Cette commune s'appela d'abord la Ferté-Ernaud, mais on lui substitua le nom de la Ferté-Vidame, parce qu'elle eut longtemps les vidames de Chartres pour seigneurs.

Le Thimerais, ainsi nommé du lieu de Thimer, ruiné dans le onzième siècle, renfermait, outre la Ferté-Vidame, Châteauneuf-en-Thimerais, Senonches, Brezolles, l'abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, la collégiale de Maillebois et sept prieurés, les châtellenies de Champrond, Longny et la Loupe, etc., etc.

On donnait aussi au Thimerais le nom de Terres démembrées, parce que ces terres furent distraites, à l'origine, du Grand Perche.

C'est à la Ferté-Vidame, vers la fin du seizième

siècle, que naquit Noël Juchereau, sieur des Châtelets.(1)

La famille Juchereau était fort bien posée dans le Perche. Elle avait de nombreux représentants dans la ville de Mortagne où plusieurs Juchereau occupaient dans la magistrature des charges importantes.

Noël Juchereau, sieur des Châtelets, étudia la loi et obtint le degré de licencié en droit.

En 1632, il vint au Canada, dans les intérêts de la Compagnie des Cent-Associés.

Mais les Cent-Associés étaient alors bien près de la banqueroute et ils cédèrent bientôt le droit du commerce de la colonie à un syndicat qui devait virtuellement les remplacer. Le directeur de cette association particulière était Jean Rozée, marchand de Rouen. Antoine Cheffault de la Regnardière, avocat, de Paris, en était le secrétaire. Les six autres membres se nommaient Jacques Castillon, bourgeois de Paris, Jacques Berruyer ou Beruhier, seigneur de Manselmont, Jacque Duhamel, marchand de Rouen, le conseiller Fouquet, Jean de Lauzon (qui devint gouverneur en 1651). et Noël Juchereau, sieur des Châtelets. Ce dernier était le seul qui résidât dans la colonie. (2)

M. Aubert de la Chesnaye écrivait en 1676, rappelant ce qui s'était passé de 1632 à 1645 : "Ceux de la compagnie des Cent, qui étaient des personnes de dignité et de considération, résidant à Paris, jugèrent à propos de laisser le soin et les avantages du commerce pour le Canada aux marchands de Rouen et de Dieppe auxquels quelques-uns de ceux de Paris se joignirent. Ils furent chargés de payer les appointements du gou-

(1) Les Châtelets, commune d'Eure-et-Loir, à 44 kilomètres de Chartres.

(2) L'abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, volume 1er, pages 222, 284, 298.

verneur, de lui fournir sa nourriture, d'entretenir les garnisons de Québec et de Trois-Rivières, fournir les choses nécessaires pour la guerre, de se payer sur les produits et de rendre compte du surplus au corps de la compagnie (les Cent) en son bureau à Paris. (1)

En 1645, les Cent-Associés abandonnèrent une partie de leur commerce entre les mains d'une compagnie dite des Habitants. Par l'entente conclue le 6 mars de cette année, la Compagnie des Habitants obtenait la liberté du commerce pour son compte, sans remplacer toutefois l'ancienne organisation des Cent-Associés ; mais en retour du privilège qui leur était octroyé, les Habitants devaient entretenir le gouverneur-général, ses officiers, les soldats des forts et habitations, les nourrir, payer leurs appointements, réparer les forts, et tenir au moins cent hommes dans les garnisons. (2) M. Juchereau, sieur des Châtelets, fut nommé commis-général de la Compagnie des Habitants.

A l'automne de l'année suivante, il recevait sa nomination de commis-général sur les vaisseaux pour tous les achats. (3)

M. Juchereau, sieur des Châtelets, a joué dans la colonie de la Nouvelle-France, un rôle considérable, de 1632 à 1648.

Agent ou commis-général de la Compagnie des Marchands, M. Juchereau, sieur des Châtelets, était un des premiers personnages de la colonie naissante. On le voit figurer dans toutes les occasions solennelles.

---

(1) *Collection de manuscrits*, volume I, page 248.

(2) Benjamin Sulte, *L'organisation militaire du Canada. Mémoires de la Société Royale du Canada*, deuxième série, volume II, page 15.

(3) *Journal des Jésuites. The Jesuit Relations and allied documents*, volume XXVIII, page 234.

En 1639, lorsque les religieuses Ursulines arrivent au Canada, c'est lui qui loge la Mère de l'Incarnation et ses vaillantes compagnes. On lit dans l'acte de réception du 28 septembre 1639 : "Les prières finies, nous menâmes les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et la Dame de la Feltrie en un corps de logis appartenant à Noël Juchereau, sieur des Châtelets, et ses associés, scis sur le bord de la rivière Saint-Laurent au-dessous du magasin de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France." (1) "Cette maison consiste, écrivait la sœur Cécile de Sainte-Croix, en deux chambres assez grandes, une cave et un grenier. On nous a fait une clôture de pieux de la hauteur d'une petite muraille, mais qui ne sont pas si bien joints qu'on ne puisse voir au travers. Pourtant, cela nous sépare toujours des séculiers. Nous avons la plus belle vue du monde, sans sortir de notre chambre. Nous voyons arriver les navires, qui demeurent toujours devant notre maison tout le temps qu'ils sont ici." (2)

Au jour de l'an 1646, le Père Lalemant, supérieur des Jésuites, mentionne, entr'autres étrennes qu'il envoya à divers personnages, celles qu'il fit à M. Noël Juchereau, sieur des Châtelets : "Je leur (aux Ursulines) envoyai deux images de saint Ignace et de saint François-Xavier en émail : on donna à Monsr. Giffar un livre du P. Bonnet *De la vie de Notre Seigneur*, à Monsr. des Châtelets un des petits tomes de Drexellius *De Aeternitate ;* à Monsr. Bourdon une lunette de

(1) *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome premier, page 22.

(2) Cette maison de M. Juchereau, sieur des Châtelets, ce petit *logis sur le quai*, dont parle souvent la Mère de l'Incarnation dans ses lettres, occupait l'emplacement de l'hôtel Blanchard ou Cloutier, à la basse-ville.

Galilée où il y avait une boussole, et à d'autres des reliquaires, chapelets, images, etc." (1)

Le dimanche après les Rois de cette même année 1646, M. Juchereau, sieur des Châtelets, qui était marguillier de Québec, avec M. Robert Giffard, le premier seigneur de Beauport, donnait le pain bénit, en société avec son collègue: "Le 6, jour des Rois, il n'y eut point de pain bénit, mais seulement le dimanche d'après; tous les deux marguilliers le firent ensemble, savoir M. des Châtelets et M. Giffar." (2)

"Le Jeudi-Saint, même année, M. Juchereau, sieur des Châtelets, figure dans la cérémonie du lavement des pieds: "Il y eut lavement des pieds à l'hôpital où assista le Père Vimont; M. des Châtelets et autres y lavèrent les pieds à 18 sauvages, qui furent ensuite régalés." (3)

Un peu plus tard, il s'agit de la procession du Saint-Sacrement, et M. Noël Juchereau, sieur des Châtelets, est encore dans les honneurs: "Pour la procession, il fut arrêté que M. le gouverneur nommerait qui il lui plairait pour porter le dais de sa part, que les deux marguilliers le porteraient aussi et un sauvage: que les années d'après les marguilliers avec le curé aviseraient à qui il le faudrait offrir de le porter, la disposition de trois bâtons leur étant laissée libre et la disposition du 1er à M. le gouverneur. Ceux qui le portèrent cette année furent M. Tronquet de la part de M. le gouverneur, Monsr des Châtelets et M. Giffar, marguilliers, et Noël Negabamat." (4)

---

(1) *Journal des Jésuites. – The Jesuit Relations and allied documents*, volume XXVII, page 142.
(2) Idem, page 144.
(3) Ibidem, volume XXVIII, page 176.
(4) Ibidem, page 192.

Le 27 mars 1647, le roi de France signait un " règlement pour établir un bon ordre et police en Canada." Ce règlement, dit M. l'abbé Ferland, était une espèce de charte constitutionnelle, octroyant quelques libertés aux habitants du Canada. Il ne fut pas du goût de tout le monde puisque M. d'Ailleboust, alors gouverneur de Trois-Rivières, passa en France pour faire des représentations.

" Il prit la mer le 21 octobre 1647, lisons-nous dans l'*Histoire des Canadiens-Français*, en compagnie de M. Noël Juchereau des Châtelets, tous deux délégués par les habitants pour obtenir la réduction du traitement du gouverneur-général de vingt-cinq mille à dix mille francs, et autres changements qui furent approuvés par un arrêt du 5 mars 1648." (1)

M. Juchereau, sieur des Châtelets, mourut en France, au cours de ce voyage, laissant bien des regrets dans la colonie.

La nouvelle de sa mort parvint d'une manière bien singulière à Québec. Au mois de juillet 1649, arrivèrent en cette ville une trentaine d'Abénaquis, qui apportaient des lettres venues par voie de la Nouvelle-Angleterre. Parmi ces lettres, il s'en trouvait une de madame de Repentigny, à son mari, datée du 31 juillet 1648,—un an auparavant,—dans laquelle elle annonçait le décès de M. Juchereau, sieur des Châtelets.

M. Juchereau, sieur des Châtelets, ne s'était pas marié. (2)

---

(1) Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, tome III, page 14.

(2) Ignotus, *La Presse*, 24 décembre 1898.

JEAN JUCHEREAU, SIEUR DE MAUR (1)

Jean Juchereau, sieur de Maur, était le frère de Noël Juchereau, sieur des Châtelets.

Comme lui il était né à la Ferté-Vidame, au diocèse de Chartres.

C'est en 1634, qu'il vint rejoindre son frère dans la Nouvelle-France avec sa femme, Marie Langlois, (2) et ses quatre enfants.

Le 15 janvier 1635, Jean Juchereau, sieur de Maur, et Noël Juchereau, sieur des Châtelets, se faisaient concéder un espace de terre compris entre le Cap-aux-Diamants et le vallon du Cap-Rouge. Le gouverneur de Montmagny trouva bientôt que cette concession touchait de trop près à la ville, et qu'il était mieux de laisser une banlieue, où aucun fief ne serait concédé et où toutes les terres seraient tenues en la censive de la

(1) Maur, Maure, Maures ou More. Maur est la véritable orthographe. Saint-Maur est un lieu de pèlerinage célèbre situé à quelques kilomètres de la Ferté-Vidame.

(2) Elle était fille de.....Langlois, écuyer, seigneur de la Potherie et de Saint-Roch.

Compagnie de la Nouvelle-France. Pour cette raison, il déplaça la concession du sieur de Maur et de son frère, feu M. des Châtelets, dont il était l'héritier, et il lui donna en retour, de l'autre côté de la rivière du Cap-Rouge, une étendue de terre égale. (1)

Le 18 septembre 1647, le gouverneur de Montmagny concédait à Jean Juchereau, sieur de Maur, "cinquante arpents de terres situées le long du fleuve Saint-Laurent, proche Québec." C'est la seigneurie de Maur ou de Saint-Augustin. La Compagnie de la Nouvelle-France ratifia cette concession le 29 mars 1649. Juchereau de Maur fut mis en possession de sa seigneurie par le gouverneur d'Ailleboust, le 9 avril 1650. (2)

M. Juchereau, sieur de Maur, contribua beaucoup à créer le courant migratoire qui s'établit vers cette époque entre le Perche et la Nouvelle-France. M. Rameau lui en a rendu un témoignage non équivoque : "Ce fut, dit-il, sous la double influence de M. Giffard et de M. Juchereau que s'accomplit l'immigration percheronne."(3)

M. Sulte a été encore plus explicite. "Tournons, dit-il, nos yeux sur Beauport et la côte de Beaupré. C'est là que fut le berceau du Canada, le nid d'éclosion des cultivateurs, la terre promise des "habitants." Celui qui joua dans cette occasion le rôle de Moïse et qui eut le bonheur de vivre de longues années avec le peuple qu'il avait tiré de la France, se nommait Robert Giffard. Il était du Perche et amena des familles choisies pour la tâche qu'il leur réservait. Son Josué

---

(1) Douglas Brymner, *Rapport sur les archives du Canada pour* 1885, page 31.

(2) Philéas Gagnon, *Bulletin des Recherches Historiques*, volume VII, page 52.

(3) *La France aux colonies*, page 308.

se nommait Jean Juchereau,de la Beauce,(1) pays limitrophe du Perche ; il recruta dans la Beauce des gens pareils à ceux de Giffard. Quoiqu'en petit nombre, ces familles se mirent résolument à défricher et à labourer, deux opérations qui leur convenaient en tous points, à cause de leurs antécédents. Les colons de ces deux seigneurs étaient d'une trempe exceptionnelle et calculaient sur leurs propres ressources pour se tirer d'affaires. Ces hommes du Perche, de la Beauce et de la Normandie étaient débrouillards, exerçant tous des métiers, bons cultivateurs, entendant la manière de se gouverner et ne demandant de secours qu'à leur travail. Giffard et Juchereau ne pouvaient faire un meilleur choix." (2)

Lorsque M. de Tracy, lieutenant-général de l'Amérique Méridionale et Septentrionale, repassa en France en 1667, il ne cessa pas de s'occuper des intérêts de la Nouvelle-France. Dans une lettre qu'il écrivait au ministre quelque temps après son arrivée à Paris, à la suite de quelques suggestions importantes, il demandait qu'on accordât des lettres de noblesse aux sieurs Jean Bourdon, Pierre Boucher, Denis-Joseph Ruette d'Auteuil et Jean Juchereau, sieur de Maur. (3) Le roi ne donna pas suite à la recommandation de son fidèle serviteur.

Marie Langlois, épouse de Jean Juchereau, décéda à Québec, le 14 janvier 1661, et fut inhumée dans l'église paroissiale, sous son banc.

Jean Juchereau, sieur de Maur, mourut à Beauport,

(1) Nous avons vu plus haut que Jean Juchereau, sieur de Maur, était de la Ferté-Vidame.

(2) *Beauport vs Québec.* L'*Evénement*,21 septembre 1898.

(3) L'abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, tome II, page 60.

" en l'habitation de M de Saint-Denys, son fils," le 7 février 1672, à l'âge de 88 ans, et fut inhumé le surlendemain dans le cimetière de Beauport. (1)

Enfants : I Jean , II Nicolas ; III Noël ; IV Geneviève.

I

JEAN JUCHEREAU, SIEUR DE LA FERTÉ

Jean Juchereau, sieur de la Ferté, fils aîné de Jean Juchereau, sieur de Maur, prit ce nom de la Ferté en souvenir du lieu de sa naissance, la Ferté-Vidame.

Le 7 septembre 1661, M. Charles de Lauzon-Charny, qui tint quelque temps les rênes du gouvernement après son père, lui fit, ainsi qu'à son frère, Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denys, une concession de terre de seize arpents dans sa seigneurie de Charny, île d'Orléans.

M. de Lauzon décrit ainsi la concession qu'il accordait aux deux frères : " Huit arpents de terre de front sur le fleuve de Saint-Laurent, du côté du nord, pour le sieur Jean Juchereau et autres huit arpents pour le dit sieur Nicolas Juchereau, faisant le tout la quantité de seize arpents de terre de haut sur le dit fleuve Saint-Laurent, etc., etc."

Le Conseil Souverain de la Nouvelle-France fut établi au mois d'avril 1663. M. de la Ferté fut un des premiers appelés à exercer la charge de conseiller au

(1) Jean Juchereau de Maur avait une sœur, Françoise, qui ne vint pas dans la Nouvelle-France. Elle se maria, le 18 octobre 1627, à Louis Bermen, écuyer, sieur de la Martinière, et fut la mère de Claude de Bermen, sieur de la Martinière, qui, à la sollicitation de son cousin, Nicolas Juchereau de Saint-Denys, passa dans la Nouvelle-France et y joua un rôle important. Voyez *Claude de Bermen, sieur de la Martinière*, par J.-Edmond Roy.

nouveau Conseil. Mais il fut bientôt démis par le gouverneur de Mésy.

MM. de la Ferté et d'Auteuil, de concert avec le procureur général Bourdon et M. de Charny, qui représentait l'évêque au Conseil, s'étaient opposés à la nomination de M. Lemire comme syndic des habitants. Une première élection de syndics avait été faite en assemblée publique convoquée légalement par le Conseil, et M. Charron avait été nommé. Mais celui-ci résigna presque aussitôt. Une assemblée convoquée pour une nouvelle élection fut sans résultat. Enfin, une troisième assemblée, convoquée par le gouverneur seul, ce qui était illégal, nomma M. Lemire.

C'est contre cette nomination, qu'ils regardaient comme tout à fait illégale, que protestèrent les conseillers. Le gouverneur de Mésy, qui était d'un caractère extrêmement violent, ne put se contenir et, le 19 septembre 1664, il prononçait la destitution de MM. de la Ferté, d'Auteuil, de Villeray et Bourdon.

A la séance suivante, le 24 septembre 1664, il nomma, de son propre chef, un procureur général et de nouveaux conseillers, pour remplacer ceux qu'il venait de destituer.

M. de Tracy, arrivé à Québec le 30 juin 1665, ne prit pas de temps à se rendre compte de la conduite illégale et extraordinaire de M. de Mésy, qui était décédé dans l'intervalle, et le 23 septembre 1665, il installait solennellement tous les anciens conseillers, MM. de la Ferté, d'Auteuil, de Villeray, de Tilly, Damours et le procureur général Bourdon. (1)

---

(1) Sur les difficultés de M. de Mésy avec le Conseil Souverain, on peut consulter Garneau, *Histoire du Canada*, volume premier, pages 200 et seq, l'abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, volume second, pages 21 et seq, et l'abbé Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, tome premier, pages 445 et seq.

Mgr de Laval avait ordonné que le tiers du revenu de l'Hôtel-Dieu de Québec serait employé pour les pauvres. Comme cela obligeait les religieuses de l'Hôtel-Dieu à un compte fort exact, et que ces dames avaient peur de manquer à la moindre chose, elles demandèrent le partage de tous leurs biens, de manière que chacun eut le soin de retirer ses rentes. L'évêque de Québec trouva cette demande raisonnable, et convint qu'il fallait faire estimer les biens de l'Hôtel-Dieu par des arbitres, afin d'en faire une juste séparation. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu choisirent comme arbitres MM. Gauthier de Comporté et Jean Juchereau, sieur de la Ferté. On nomma pour les pauvres MM. Hazeur et Pinguet. Tous quatre s'acquittèrent parfaitement de leur tâche, et, en 1664, les partages furent faits suivant leur estimation. (1)

En 1663, le gouverneur d'Avaugour avait affermé le poste de traite de Tadoussac pour deux années consécutives à dix-sept particuliers : MM. Juchereau de la Ferté, de la Tesserie, des Cartes, LeGardeur, Gourdeau, LeGardeur de Tilly, Desprez, Bissot, Damours, Charron, Madry, Marsollet, LeGardeur de Villiers, Chartier, P. Denis, Bourdon et Juchereau de Saint-Denys. M. d'Avaugour n'avait pas suivi la pratique du pays qui était de vendre le privilège de la traite de Tadoussac aux enchères publiques. Aussi les habitants ne tardèrent pas à se plaindre au Conseil Souverain, qui, le 4 octobre 1666, mettait à néant le bail consenti par M. d'Avaugour. Ils ne furent pas plus avancés car au mois d'avril précédent le roi avait disposé de la traite de Tadoussac en faveur de la Compagnie des

(1) Mère Juchereau de Saint-Ignace, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, page 231.

Indes Occidentales qui s'était formée deux années auparavant.

A la mort de son père, en 1672, M. Juchereau, sieur de la Ferté, hérita de la seigneurie de Maur ou de Saint-Augustin.

Le sieur de la Ferté mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 16 novembre 1685, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Il était âgé de 60 ans.

Il avait épousé, à Québec, le 21 novembre 1645, Marie, fille de Robert Giffard, seigneur de Beauport, et de Marie Renouard. (1) Elle mourut à Québec le 11 août 1665, et fut inhumée le lendemain dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

De leur mariage naquirent: I Noël; II Jeanne-Françoise; III Marie-Louise; IV Charlotte; V Paul-Augustin; VI Marie; VII Denis-Joseph.

I. Noel Juchereau de la Ferté

Né à Québec le 3 juillet 1647.

Son père l'envoya recevoir son instruction en France.

Il se livra ensuite pendant deux années à l'étude de la médecine et de la pharmacie.

---

(1) "Le 4 (novembre 1645), nous fusmes invités le Père Vimon et moi d'assister au contrat de mariage de la fille de Mons. Giffar ; nous y assistâmes mais nous n'y signâmes point. M. le gouverneur et plusieurs autres signèrent"..... "Le 21 (novembre 1645) se fit le mariage et les noces de Marie Giffar et du fils de Mons. de Maure, où le P. Vimon assista."—*Journal des Jésuites. The Jesuit Relations and allied documents*, volume XXVII, pages 96 et 98. Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 1er, page 266) fait naître madame de la Ferté à Québec le 12 juin 1634 et lui donne le prénom de Françoise. Il l'a confondu avec sa sœur Marie-Françoise qui fut religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec. Madame de la Ferté était née en France, probablement à Mortagne, vers 1628, puisque son contrat de mariage la dit âgée de 17 ans environ."

C'est en 1665 qu'il résolut de se consacrer au salut des âmes dans la Compagnie de Jésus.

Le frère Juchereau était infirmier de la résidence de Québec lorsqu'il se noya dans le Saint-Laurent le 3 novembre 1672.

"Son rare talent, joint aux éminentes vertus de sa vocation, lui avait acquis, dans un haut degré, la vénération non moins que l'amour des Français de la colonie et des sauvages. Homme de prière et de travail, il donnait, chaque nuit, deux heures au saint exercice de l'oraison, avant le réveil de ses frères ; et bien qu'il fût accablé tout le jour par les malades qui recouraient à sa charité, la présence de Dieu lui était si familière et si vive que, dès qu'il se trouvait seul un moment, il se prosternait pour offrir à Notre-Seigneur quelque acte fervent d'amour et d'adoration. A l'arrivée et après l'examen de chacun de ses visiteurs, il lui remettait quelque livre de dévotion pour occuper son esprit des choses de Dieu, pendant que lui-même préparait les médicaments nécessaires; et cette pieuse industrie servit à la sanctification d'un grand nombre d'âmes.

" Ce bon frère avait le plus tendre amour pour la Reine des anges. Tous les samedis, il allait en son honneur, à jeun et tête nue, même en hiver, quelque fût la rigueur du froid, visiter et soigner les pauvres sauvages de Notre-Dame de Foye, à quatre milles de Québec. Souvent il lui recommandait humblement ses malades ; et cette Mère de bonté, qui le favorisa plus d'une fois de sa présence, exauçait si visiblement ses désirs, qu'il finit par lui demander des guérisons un peu moins promptes, dans la crainte de se voir attribuer à lui-même le don des miracles. Peu de jours avant le naufrage où il périt une lumière intérieure fit

comprendre au frère Juchereau qu'un danger prochain le menaçait ; et il s'y prépara par un redoublement de ferveur, de pénitence et de charité. La veille même de sa mort, comme il s'accusait aux pieds de son confesseur de quelques légères imperfections, il reçut une grâce de larmes et de contrition si extraordinaire, que les sanglots lui coupèrent la voix. Le lendemain, s'étant embarqué sur un frêle canot d'écorce, pour aller visiter ses chers malades, il fut victime au milieu du fleuve d'un accident imprévu, et il périt dans les flots, au moment où il récitait avec ses compagnons les litanies de la Sainte Vierge, c'est-à-dire dans l'acte même de la prière, du zèle et de la charité." (1)

Une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec a dressé une liste des " Serviteurs et servantes de Dieu qu'elle croyait être dans le ciel et qui ont été zélés pour le bien de cette église de Canada et desquels Dieu s'est servi pour l'établir." Elle place au premier rang le frère Noël Juchereau de la Ferté. (2)

II. Jeanne-Francoise Juchereau de la Ferté

Née à Québec le 1er mai 1650. (3)

" Peu de temps avant la mort de la mère Marie-Françoise Giffard de Saint-Ignace, madame Juchereau de la Ferté, sa sœur, lui ayant amené sa fille Jeanne-Françoise, qui n'était encore âgée que de six ans et demi, la mère de Saint-Ignace la fit approcher de son lit, et l'ayant bénie avec une vive expression de tendresse,

---

(1) *Ménologe de la Compagnie de Jésus. Assistance de France.* 3 novembre 1672.

(2) *Bulletin des Recherches Historique*, volume IX, page 81. On a publié dernièrement un portrait du frère Juchereau. Nous sommes en mesure de prouver qu'il n'est pas authentique.

(3) Baptisée le 7 juillet 1650.

JEANNE-FRANÇOISE JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE

elle lui dit d'un ton inspiré: " Ma chère petite fille, sois toujours bien bonne et bien pieuse ; car Dieu te destine à devenir une sainte hospitalière. Je te lègue mon nom de religion que tu porteras un jour dans cette communauté."

" Cette scène avait fait dans sa mémoire une impression qui ne s'effaça plus. En s'éloignant du lit de la sainte mourante, elle repassa dans son esprit l'exhortation qu'elle venait d'entendre, et, à l'exemple de la sainte Vierge, dont sa figure candide et son innocence rappelaient la douce image, elle conserva toutes ses paroles dans son cœur. Elle en fit le sujet de ses petites méditations, et elle ne cessa de demander à Dieu de se rendre digne de cette belle vocation. Sa mère, de son côté, qui était le modèle d'une femme chrétienne dans le monde comme sa sœur avait été le modèle d'une religieuse dans le cloître, cultivait attentivement les précieux germes qu'elle voyait poindre dans l'âme de sa fille et suivait avec complaisance les progrès de la grâce en elle, bénissant Dieu de voir que cet avancement dépassait même ses espérances. Jeanne-Françoise était, en effet, une de ces enfants exceptionnelles qui naissent avec tous les avantages du corps, de l'esprit et de l'âme, et dont l'influence se fait toujours fortement sentir dans le milieu où elles vivent, féconde ou désastreuse, selon la direction qu'elles impriment à leur vie. Avec ses grâces corporelles et son intelligence précoce, lorsque Jeanne-Françoise apparaissait au milieu des autres enfants, on disait qu'elle ressemblait à un de ces astres du firmament qui font pâlir, dès qu'ils s'élèvent à l'horizon, l'éclat de toutes les étoiles.

" Il était évident pour tous ceux qui connaissaient cette enfant que Dieu l'avait marquée du doigt, dès sa

naissance, et qu'il la destinait à devenir un vase d'élection qu'il voulait faire servir à l'ornement de ses tabernacles. L'Epoux céleste des âmes lui fit entendre sa voix avec tant de charme et d'empire, que,dès l'âge de douze ans, elle sentit un attrait irrésistible pour la vie religieuse, et qu'elle pria sa mère de lui permettre d'entrer au noviciat de l'Hôtel-Dieu. Madame de la Ferté essaya d'abord de modérer cette ardeur qu'elle croyait prématurée, mais la jeune fille supplia sa mère avec tant d'instances, de prières et de larmes qu'elle finit par obtenir son consentement.

" Quelques jours après, madame de la Ferté la conduisait aux pieds de Mgr de Laval, afin de lui demander sa bénédiction avant de la présenter à la porte du cloître. L'évêque de Québec fut charmé d'apprendre que Dieu choisissait de si belles prémices parmi son troupeau, et il bénit en souriant l'aimable et généreuse enfant.

" Les Hospitalières ne consentirent cependant à la recevoir qu'à titre de pensionnaire à cause de son excessive jeunesse (22 avril 1662). Ce ne fut qu'après deux années d'épreuves qu'elles lui permirent de quitter les habits du siècle pour revêtir le voile blanc des novices. Elle prit en religion le nom de sœur de Saint-Ignace, ce nom de bon augure et déjà si vénéré dans la communauté, parce qu'il avait été porté par la première supérieure, et après elle par la tante de notre petite novice. Celle-ci était destinée à le rendre plus cher et plus vénérable que jamais par l'éclat de ses vertus et de sa supériorité. Ce nom n'a jamais cessé d'être porté depuis par quelques-unes des religieuses : il a été transmis de génération en génération comme un gage de l'esprit primitif.

" La divine Providence, qui avait ménagé à l'Hôtel-

Dieu un de ses plus rares sujets dans la personne de la sœur Juchereau de Saint-Ignace, y tenait en réserve une maîtresse des novices qui était capable de la comprendre et de la former parfaitement aux vertus monastiques. Cette maîtresse des novices n'était autre que la mère de Saint-Augustin. Du premier coup d'oeil son regard inspiré avait plongé au fond de cette conscience d'enfant, limpide comme une eau vive ; elle en avait connu la beauté et l'avait aimée comme savent aimer les saints.

" Durant une de ses fréquentes extases, elle vit la sainte Vierge qui lui montra la jeune aspirante pendant qu'elle était encore revêtue des livrées du monde, lui révéla plusieurs choses sur son avenir, et la confia à sa sollicitude. Cette protection arrivait au moment propice ; car l'esprit de ténèbres faisait des efforts inouïs pour décourager cette enfant et lui faire perdre sa vocation. Autant le joug du Seigneur lui avait d'abord paru suave et léger, autant il lui parut ensuite lourd et difficile à porter. Au plus fort de ses tentations, la petite soeur allait trouver la mère de Saint-Augustin dans sa cellule, se jetait dans ses bras et lui confiait, en pleurant, ses peines intérieures. La mère de Saint-Augustin relevait son courage, l'éclairait de sa figure sereine et de ses conseils et la renvoyait toute consolée jusqu'à une nouvelle tempête. Dans l'intervalle, la mère de Saint-Augustin redoublait ses prières et ses pénitences en faveur de sa jeune protégée.

" Un soir, après matines, dit-elle, je me sentis inspirée par le père de Brébeuf de faire une neuvaine pour notre petite soeur. Ce bon père me fit entendre qu'elle avait besoin d'être secourue. J'allai la voir ce même jour, et lui parlai assez longtemps. Elle avait le coeur accablé de tristesse et ne savait presque à

quoi se résoudre. Je lui conseillai de s'adresser au père de Brébeuf et lui proposai, sans lui rien découvrir de ce qui m'était arrivé, de faire une neuvaine à laquelle je me joindrais. Elle en fut bien aise, et durant le temps de la neuvaine elle se trouva beaucoup plus en paix, et conçut une forte espérance que la sainte Vierge la protégerait. Le second jour de la neuvaine, comme elle venait de se coucher, elle entendit quelqu'un entrer dans sa chambre. Elle crut d'abord que c'était moi. On s'assit sur son lit, et on lui demanda : Eh ! bien, êtes-vous encore tentée ? Cette question l'étonna. Néanmoins, pensant que c'était moi, elle répondit qu'il était vrai qu'elle l'était encore. Alors la voix ajouta seulement : Quoi donc, vous êtes encore tentée ! Puis cette ombre s'étant tenue sur son lit encore quelque temps, disparut, et laissa la jeune fille dans une grande frayeur, faisant réflexion que ce n'était ni ma voix, ni la façon dont je lui parlais d'ordinaire. Elle sentit son esprit fort troublé, et le lendemain elle me demanda si j'avais été la voir le soir précédent ; mais comme je me doutais bien de ce que c'était, je lui laissai croire qu'elle avait rêvé afin de lui ôter la peur.

" A la fin de la neuvaine le père de Brébeuf m'assura qu'elle persévèrerait dans le bien et dans la vie religieuse, et que les fondements sur lesquels cette fille bâtissait l'édifice de sa perfection étaient très solides."

" La soeur de Saint-Ignace eut à combattre, avant la fin de son noviciat, un autre ennemi non moins dangereux : le monde, avec ses séductions et ses promesses, qui chercha à l'atteindre jusqu'au fond de sa cellule, et voulut la tenter même à travers les grilles. La position que sa famille occupait dans la société et la réputation d'esprit et de beauté que son passage y avait laissée

lui attirèrent les attentions de différentes personnes qui lui proposèrent des établissements avantageux ; mais la vertueuse novice triompha de ces tentations et brisa l'une après l'autre les attaches qui la retenaient encore au siècle, avec une générosité dont la mère de Saint-Augustin elle-même était ravie.

" Le jour de sa profession, raconte cette sainte, je vis pendant la cérémonie le père de Brébeuf auprès d'elle avec notre très-chère sœur défunte Françoise de Saint-Ignace, sa tante, et sa mère décédée depuis un an, qui étaient venues du ciel pour y assister. Ils paraissaient se réjouir d'avoir fait cette conquête pour Notre-Seigneur. La mère rendait de très humbles remerciements au père de Brébeuf des assistances qu'il avait données à sa fille, au bonheur de laquelle elle prenait une grande part. Toutefois la joie de la mère ne me semblait pas à comparer à celle que sa tante en témoignait. Elle paraissait toute transportée d'allégresse. S'adressant au père de Brébeuf, elle lui disait : Enfin, mon père, voilà donc que nous avons gagné cette âme. Puis, s'approchant de moi, elle me redisait souvent : Elle est maintenant à nous ; c'en est fait, nous la possédons. Et elle triomphait comme si elle eût remporté une grande victoire. Le père de Brébeuf et elle se témoignaient une mutuelle joie, et je prenais beaucoup de part à leur réjouissance."

" La mère Juchereau de Saint-Ignace était à peine âgée de trente ans lorsqu'elle fut nommée maîtresse des novices. Elue supérieure à trente-trois ans, elle sut également se faire obéir et respecter par les anciennes et par les jeunes religieuses.

"Celles-là même qui étaient venues ici les premières et qui l'avaient tenue enfant sur leurs genoux, se soumirent à son joug avec une docilité qui fait l'éloge de

ces vénérables mères autant que celui de leur jeune supérieure.

"A partir de cette époque, pendant l'espace de trente-neuf ans, elle ne cessa plus d'occuper l'une des trois premières charges de la communauté, tour-à-tour maîtresse des novices, supérieure ou assistante, selon que le permettaient les constitutions.

"Dans l'exercice de ces diverses fonctions, disent les annales, elle savait se faire obéir et se faire craindre, mais par-dessus tout se faire aimer : et l'empire qu'elle avait sur les cœurs la rendait si absolue que l'on n'examinait jamais ses commandements, et qu'on les suivait toujours avec promptitude et avec joie. Depuis la trentième année de son âge nous ne l'avons vue que dans les trois premières charges de notre communauté où elle a été trois ans maîtresse des novices, vingt-quatre ans supérieure, douze ans assistante. C'est dans ces deux derniers emplois qu'elle a passé la moitié de sa vie, n'ayant jamais pris d'autres repos que les travaux mêmes où elle s'est employée pour la gloire de Dieu, pour l'avantage du prochain ou pour le bien de notre communauté. La misère des temps et les circonstances fâcheuses qui se sont rencontrées pendant ses supériorités lui ont fourni bien des occasions d'épurer ses vertus et de les affermir dans son âme ; mais quelque épineuses que fussent les affaires qu'elle traitait, elle conservait une égalité d'esprit admirable. Ainsi, en tout temps, quand la moindre de nos soeurs, lui demandait la plus petite permission, elle lui répondait avec la même douceur et la même tranquillité que si elle n'eût pas été occupée. Personne ne souffrait de ses embarras ; elle en supportait seule toute la peine et avait encore le secret de calmer les inquiétudes et d'aplanir les difficultés. On trouvait jusque dans ses

réprimandes de quoi redoubler l'attachement et l'estime que l'on avait pour elle parce qu'elle les faisait si à propos, et qu'on y remarquait tant de raison et de grâce, qu'il était impossible de ne pas se rendre à ce qu'elle voulait. Aussi savait-elle après ces réprimandes consoler et réjouir par des paroles tendres et aimables celles qu'elle avait le plus mortifiées et qui la croyaient encore fort irritée. Elle oubliait aisément leurs fautes dès qu'elle les voyait résolues de s'en corriger et elle n'en témoignait jamais aucun ressentiment. La mère de Saint-Ignace avait le coeur généreux et libéral, des manières nobles et honnêtes, naturelles et aisées, rien d'affecté dans toute sa personne, une conversation charmante qui se faisait tellement goûter qu'on ne pouvait la laisser seule, et qu'elle ne jouissait guère des douceurs de la solitude que quand elle se cachait dans quelque coin écarté de la maison où on ne la laissait pas longtemps sans la chercher. Elle se mettait si bien à la portée de toutes les personnes qui lui parlaient que, de quelque rang, de quelque profession et de quelque âge qu'elles fussent, elle les contentait parfaitement. L'étendue de son esprit lui faisait pénétrer tout ce qu'on lui proposait, et elle répondait à tout avec une netteté qui faisait croire qu'elle n'ignorait rien, étant éloquente sur toute sorte de sujets, ce qui lui gagnait les coeurs et lui attirait le respect de ceux mêmes qui ne faisaient qu'entrevoir ses aimables qualités.

" C'est à sa prudence et à ses soins que nous sommes redevables du nouveau corps de logis ajouté à notre monastère et de la métairie de l'Ile-aux-Oies d'où nous tirons en partie ce qui nous fait vivre, puisque malgré notre peu de revenus elle a trouvé les moyens de nous faire bâtir et d'acheter une terre qui nous fournit bien des choses dont on ne peut se passer.

Elle n'a pu faire l'un et l'autre sans se fonder beaucoup sur la divine providence, et sans faire éclater la confiance qu'elle avait en Dieu. Elle en a souvent reçu de grands secours, et sa piété lui fournissait toujours quelque nouveau motif pour lui en marquer sa reconnaissance, ainsi qu'aux saints du paradis à qui elle s'était adressée pour obtenir les grâces dont elle avait besoin, car elle avait cette louable coutume de prier longtemps pour tout ce qu'elle entreprenait, afin que Dieu le fît réussir selon sa sainte volonté et pour sa gloire. Cette chère mère avait une grande dévotion au très-saint Sacrement de l'autel et aux sacrés coeurs de Jésus et de Marie. C'est grâce à son zèle que nous avons obtenu le privilège de célébrer chez nous chaque année le troisième de juillet la fête du très saint Coeur de Marie. Elle avait en cette divine Vierge une confiance sans bornes, l'ayant toujours aimée comme sa mère et servie avec tant de fidélité, que depuis l'âge de sept ans elle n'a pas manqué un jour de réciter le rosaire en son honneur et de méditer ses mystères. Son affection pour saint Joseph ne pouvait être plus tendre. Elle s'était mise sous sa protection ainsi que toute notre communauté d'une manière singulière, et elle s'adressait à lui pour tous nos besoins spirituels et temporels. Aussi en recevait-elle des secours sensibles qui redoublaient le zèle qu'elle avait de le faire honorer. Elle regardait comme un de ses grands patrons le bon larron,et lui faisait tous les jours quelques prières.

" C'était pour elle une véritable joie que de contribuer à l'ornement des autels, et l'amour qu'elle avait pour la beauté de la maison de Dieu l'avait rendue savante et adroite en fait de fleurs artificielles. On

peut dire qu'elle a surpassé toutes celles qui lui ont enseigné cet art.

" Sa charité envers les pauvres ne se bornait pas seulement à servir les malades dans nos salles, quoiqu'elle s'y portât malgré sa faible santé avec une ferveur et une assiduité qui entraînaient par son exemple toutes les religieuses à s'employer sans s'épargner à ces saintes fonctions. Elle avait un art infini pour consoler les malades, les instruire et leur fournir de quoi soulager leur misère quand ils étaient guéris.

" Toutes les personnes affligées avaient recours à elle et ce n'était pas sans raison puisqu'elle adoucissait toujours leur peine, soit par ses sages conseils, soit par ses aumônes, ou par la protection qu'elle leur procurait. On ne saurait croire combien de pauvres familles elle a aidées, combien d'orphelines elle a fait élever, combien de jeunes enfants de condition elle a tirés de la dernière misère. Elle a même arraché du supplice plusieurs criminels qu'elle a engagés à vivre ensuite chrétiennement.

" Elue supérieure, pour la huitième fois, en 1713, ce fut durant ce dernier triennat que la mère Juchereau de Saint-Ignace ressentit les atteintes de la maladie qui devait la conduire au tombeau, après huit ans et demi de souffrances qui ne lui laissèrent plus de trève. La patience héroïque et l'inaltérable soumission à la volonté de Dieu qu'elle fit éclater durant cette cruelle maladie, mit le comble à ses mérites et à la vénération que l'on avait pour elle. La Providence avait ses desseins en condamnant cette vaillante hospitalière à ces longues années d'inaction. Née avec un caractère essentiellement agissant, ayant toujours vécu dans le travail, elle était incapable de rester oisive, même

lorsque le dépérissement de ses forces la confinait à l'infirmerie sur un lit de douleurs. Elle profita des loisirs forcés que lui faisaient ses infirmités pour compiler les annales de l'Hôtel-Dieu depuis sa fondation et pour les faire rédiger sous ses yeux par une de ses compagnes, la mère Duplessis de Sainte-Hélène, qu'elle avait formée à ce genre de travail.

" La maladie de la mère de Saint-Ignace, ajoutent les annales, avait d'abord commencé par un accès de fièvre qui la laissa dans un état de langueur dont elle ne revint plus. Le mal se compliqua dans la suite d'une paralysie très douloureuse, accompagnée d'un tremblement dans les membres qui lui donnait quelquefois de violentes convulsions. Elle ne pouvait se remuer en aucune manière sans le secours de quelqu'un, et nous l'avons vue pendant tout ce nombre d'années sur un lit, dans une même posture, et sur un même côté, parce que ses maux empêchaient qu'on ne put la changer de place.

Un catarrhe dont elle avait été incommodée toute sa vie avait beaucoup augmenté depuis qu'elle n'agissait plus ; il la réduisait souvent à l'extrémité et ce n'était qu'à force de remèdes qu'on parvenait à le calmer. Ces humeurs lui causaient de fâcheux dégoûts qui épuisaient ce qui lui restait de force, mais elle souffrait toutes ces douleurs sans jamais donner le moindre signe d'impatience ou d'ennui, et Dieu prenait sans doute tant de complaisance à voir son admirable résignation, que toutes les prières que l'on faisait pour obtenir sa guérison n'avaient d'autre effet que de lui attirer un surcroît de mal. Il n'y a presque aucun saint du paradis à qui nous n'ayons eu recours, pour le rétablissement de sa santé ; mais tous l'ont traitée de la même sorte, ce qu'elle regardait comme une

marque de leur protection, et une preuve que Dieu la voulait dans cet état de souffrance. Aussi quand elle voyait qu'on se disposait à faire pour elle quelque neuvaine, elle se préparait à souffrir, et infailliblement il lui arrivait de nouveaux accidents.

" La dernière dévotion que nous avions entreprise pour elle, était une neuvaine au Sacré-Cœur de Jésus, qu'elle ne nous a pas donné le temps d'achever. Ses maux s'augmentèrent de telle sorte, la veille de sa mort, qu'elle vit bien que sa fin était proche. Elle avait, depuis longtemps, le bonheur de communier à minuit, toutes les fois qu'elle le pouvait. Un prêtre couchait exprès dans un appartement de l'hôpital ; mais alors elle demanda le sacrement de l'Extrême-Onction, qu'elle reçut avec de grands sentiments de contrition. Elle disait souvent à Dieu, avec beaucoup de componction, le verset du psaume où le Prophète prie le Seigneur d'oublier les péchés et les ignorances de sa jeunesse, quoique la sienne se fût passée dans une grande innocence. Elle priait aussi Notre-Seigneur de lui appliquer les mérites de sa passion, et elle se servait de ces paroles de la prose des morts : *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ*, et du verset suivant qu'elle prononçait avec une confiance qui faisait voir qu'elle fondait toute son espérance sur les satisfactions de Jésus-Christ et sur ses infinies miséricordes. C'est tout ce qu'elle pouvait dire, car la difficulté qu'elle avait de parler nous a fait perdre ce qu'elle aurait souhaité pouvoir nous exprimer dans ces derniers moments où elle conservait toute la vigueur de son esprit. Elle tomba dans une agonie qui fut longue mais paisible, pendant laquelle M. notre Supérieur qui l'assistait, et toute notre communauté qui était présente, récitèrent un grand nombre de prières. Comme Monsei-

gneur l'évêque (1) lui avait accordé le privilège de faire dire la messe dans son infirmerie et que depuis plusieurs années elle avait tous les jours la consolation de l'entendre, M. notre Supérieur se disposa à offrir le Saint-Sacrifice et elle expira doucement après le *memento* des vivants, ce que nous avons regardé comme une grâce que Dieu lui avait faite, parce qu'elle eut tout le mérite de la messe, ayant eu part aussi au *memento* des morts.

" Ce fut le quatorzième jour de janvier de l'année 1723. Elle était âgée de soixante-treize ans moins quelques mois. Dès qu'elle fut exposée dans notre chœur, on vit bien quelle grande idée les personnes du monde avaient de sa sainteté par l'empressement qu'elles eurent de lui faire toucher leurs livres, leurs chapelets, et à demander quelque chose qui eût été à son usage. " (2)

" La mère Juchereau a laissé après elle une réputation que le temps n'a pas affaiblie. Cette grande figure domine toutes celles, qui, avant et après elle, ont gouverné le monastère. Aucune des supérieures de cette maison, en effet, ne l'a égalée en capacité intellectuelle et en considération : on connait ses vertus monastiques. " (3)

---

(1) Mgr de Saint Vallier.

(2) Deux portraits de la Mère de Saint-Ignace que sa famille fit peindre de son vivant sont conservés précieusement à l'Hôtel-Dieu de Québec : le plus ancien, qui se voit dans la salle de communauté, fut pris dans ses premières années de religion ; l'autre, qui est au dépôt, représente cette chère mère dans les dernières années de sa vie. C'est le premier de ces deux portraits que nous reproduisons ici.

(3) L'abbé H.-R. Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, pages 312, 370 et seq.

III. Marie-Louise Juchereau de la Ferté

Née à Québec le 9 septembre 1652.

Mariée, dans la chapelle de Beauport, le 10 janvier 1668, à Charles Aubert de la Chesnaye, veuf de Catherine-Gertrude Couillard.

Elle mourut à LaRochelle le 7 mars 1679.

M. Aubert de la Chesnaye se remaria, à Québec, le 11 août 1680, à Marie-Angélique, fille de Pierre Denys, sieur de la Ronde, et de Catherine LeNeuf, et il en eut une nombreuse famille.

Il mourut à Québec le 20 septembre 1702, et fut inhumé au cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

" Quand on étudie, dit Ignotus, l'histoire de la Nouvelle-France, durant la dernière moitié du dix-septième siècle, l'un des noms que l'on trouve le plus souvent mentionnés est celui de M. Aubert de la Chesnaye. Il a joué dans les affaires de la colonie française un rôle actif et important ; il donna l'impulsion à bien des entreprises ; il rendit au pays de nombreux services ; il fut le fondateur d'une de nos plus remarquables familles canadiennes, la famille de Gaspé, dont la gloire littéraire a, de nos jours, rajeuni le lustre acquis autrefois par les entreprises commerciales et les exploits guerriers. " (1)

Du mariage de Charles Aubert de la Chesnaye et de Marie-Louise Juchereau de la Ferté étaient nés :

1. François Aubert de la Chesnaye, sieur de Maur et de Mille-Vaches, né à Québec le 8 janvier 1669. Il

---

(1) Sur le sieur Aubert de la Chesnaye on peut consulter une étude de Ignotus dans la *Presse* des 14, 21, 28 octobre 1899, et 4, 11 et 18 novembre 1899. Nous devons aux directeurs du collège de Lévis le portrait que nous donnons ici de Charles Aubert de la Chesnaye. Ces messieurs en avaient hérité de M. l'abbé Aubert de Gaspé.

CHARLES AUBERT DE LA CHESNAYE

fut conseiller au Conseil Souverain et directeur-général de la colonie de l'île Saint-Jean. Il périt dans le naufrage du *Chameau*, sur l'île Royale (Cap Breton), dans la nuit du 27 au 28 août 1725. Il s'était marié deux fois. En premières noces, il avait épousé, à Québec, le 12 avril 1695, Anne-Ursule, fille de Pierre Denys, sieur de la Ronde, et de Catherine LeNeuf (1) Elle mourut à Québec le 30 janvier 1709, et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu. Elle lui avait donné six enfants :

A Charlotte-Catherine Aubert de la Chesnaye née à Québec le 10 janvier 1696. Décédée au même endroit le 11 juin 1707, elle fut inhumée au cimetière de l'Hôtel-Dieu.

B. François Aubert de la Chesnaye né à Québec le 30 mars 1698. Il mourut avant 1728.

C. Ignace-François-Gabriel Aubert de la Chesnaye né à Québec le 15 juillet 1699. Il mourut subitement à Québec le 29 octobre 1766 et fut inhumé dans l'église paroissiale. Il avait épousé, à Québec, le 27 novembre 1730, Marie-Anne-Josette, fille de Joseph-Alexandre de l'Estringant de Saint-Martin et de Madeleine-Louise Juchereau de Saint-Denys, et veuve de Louis de Montéléon Elle mourut à Québec le 2 septembre 1771, à l'âge de 75 ans, 1 mois et 19 jours. Elle avait eu trois enfants : *A.* Charlotte-Marie-Anne-Joseph Aubert de la Chesnaye née à Québec le 20 janvier 1737 ; mariée, à Québec, le 18 janvier 1757, au marquis François-Luc d'Albergatti-Vezza, chevalier de Saint-Louis, celui-là même qui défendit si vaillamment le fort Jacques-Cartier contre le colonel Fraser en septembre 1760. *B.* Gilles-Ignace-Joseph Aubert de la Chesnaye né à

(1) Elle était la sœur de la troisième femme de son père.

ARMES DE LA FAMILLE AUBERT DE LA CHESNAYE

Québec le 16 janvier 1738. Il se maria à Suzanne Maldaque, de Saint-Eutrope de Palisieux, diocèse de Liège. Il alla mourir à Pondichéry, dans les Indes, le 25 juin 1791. Il était à sa mort chevalier de Saint-Louis et capitaine des grenadiers au régiment de Pondichéry. *C.* Ursule-Madeleine-Joseph Aubert de la Chesnaye née à Québec le 4 mai 1741, et décédée au même endroit le 12 du même mois. Elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

D. Marie-Ursule Aubert de la Chesnaye née à Québec le 1er septembre 1700. Elle se maria, à Trois-Rivières, le 18 mai 1732, à Charles Marchand de Lignery, écuyer, officier dans les troupes du détachement de la marine, fils de feu Constant Marchand de Lignery, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et major de Trois-Rivières, et de Anne Robutel. Il mourut bientôt et elle se remaria, à Québec, le 4 novembre 1741, à Charles-Clémy-Joseph-Alexandre-Ferdinand de Feltz, natif de Rotolatte en Autriche, fils du sieur Clemy-Victor de Feltz, docteur en médecine, et de Marie-Ursule Mouthe. (1) C'est le docteur de Feltz, chirurgien dans l'armée, dont il est souvent question dans les dernières années de la domination française au Canada. Madame de Feltz mourut à Montréal le 3 octobre 1756.

E. Pierre Aubert de la Chesnaye né à Québec le 20 septembre 1704. Il mourut célibataire au fort Saint-Pierre, île de la Martinique, le 13 avril 1738. Il était lors de son décès capitaine en second sur un bâtiment monté en senau commandé par le sieur Laurent Normandin.

(1) Ses lettres de naturalité sont enregistrées au volume X des *Insinuations du Conseil Souverain.*

F. Louise-Barbe Aubert de la Chesnaye née à Québec le 19 septembre 1708. Décédée au même endroit le 13 octobre 1708, elle fut inhumée au cimetière de la paroisse.

En secondes noces, à Beauport, le 12 octobre 1711, François Aubert de la Chesnaye, sieur de Maur et de Mille-Vaches, épousa Marie-Thérèse, fille de Pierre de LaLande-Gayon, marchand, et de Marie-Thérèse Juchereau de Saint-Denys. Elle mourut à Québec le 1er mai 1738, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

De cette seconde union naquirent :

G. Ignace-Ange Aubert de la Chesnaye né à Québec le 4 janvier 1713. Décédé à Québec le 14 septembre 1714, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

H. Marie-Louise Aubert de la Chesnaye née à Québec le 8 février 1714. Décédée à Beauport le 15 avril 1714, elle fut inhumée dans l'église de cette paroisse.

I. Pierre-François Aubert de la Chesnaye né à Québec le 9 juillet 1715. (1) Il était encore dans la Nouvelle-France en 1734.

J. Marie-Thérèse Aubert de la Chesnaye née à Québec le 1er septembre 1716. Décédée au même endroit le 16 novembre 1716, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

K. Joseph Aubert de la Chesnaye né à Québec le 8 novembre 1717. Décédé à Beauport le 13 décembre 1717, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

L. Marie-Thérèse-Barbe Aubert de la Chesnaye née à Québec le 5 avril 1720. Elle fit profession religieuse

(1) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 1er page 14) dit qu'il fut inhumé à Québec le 19 mars 1749, mais il fait erreur. C'est sa sœur, madame de Saint-Aigne, qui, à cette date, est inhumée à Québec.

à l'Hôpital Général de Québec le 9 juin 1738, sous le nom de sœur Thérèse de Saint-André. Elle mourut le 13 juillet 1744.

M. Madeleine-Louise Aubert de la Chesnaye née à Québec le 10 novembre 1721. Elle se maria, à Québec, le 13 janvier 1749, à Amable-Jean-Joseph Came de Saint-Aigne, officier du bataillon de l'île Royale, natif de la ville de la Bastide d'Armagnac, paroisse Notre-Dame, évêché Daire, fils de feu messire François Came, écuyer,sieur de Saint-Aigne, et de dame Marie-Anne Grenier de Caumale. Elle décéda à Québec, deux mois après son mariage, le 19 mars 1749, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

N. Claire-Agathe Aubert de la Chesnaye née le 29 juillet 1723, dans le trajet de l'île Saint-Jean à Québec. (1) Elle fit profession religieuse à l'Hôpital-Général de Québec le 28 novembre 1740,sous le nom de sœur Claire-Agathe de Saint-Michel. Elle décéda le 1[illegible] juillet 1745.

2. Jacques Aubert de la Chesnaye né à Québec le 26 août 1670. Décédé au même endroit le 24 décembre 1670, il fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne de l'église paroissiale.

3. Pierre Aubert de Gaspé né en 1675. Il se maria, à Québec, le 19 décembre 1699, à Jacqueline-Catherine, fille de Nicolas Juchereau de Saint-Denys et de Marie-Thérèse Giffard. Elle mourut sans enfants à Québec le 3 juin 1703, et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

En secondes noces, à Beauport, le 12 octobre 1711, Pierre Aubert de Gaspé épousa Madeleine-Angélique, fille de Pierre-Noël LeGardeur de Tilly et de Marie-Madeleine Boucher.

---

(1) Baptisée à Québec le 15 juillet 1724.

Il mourut à Saint-Antoine de Tilly le 20 mars 1731, et fut inhumé, sous son banc, dans l'église de cette paroisse.

Madame Aubert de Gaspé décéda à Québec le 17 juin 1753, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

Elle avait eu huit enfants :

A. Marie-Anne-Angélique Aubert de Gaspé née à Saint-Antoine de Tilly le 10 février 1713. Elle fit profession religieuse à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, sous le nom de sœur Saint-Ignace, le 17 avril 1726. Elle mourut le 22 novembre 1793.

B. Ignace-Philippe Aubert de Gaspé né à Saint-Antoine de Tilly le 4 avril 1714. Il fut un des plus brillants officiers de son temps. Il mourut à Saint-Jean Port-Joli le 26 janvier 1787, et fut inhumé dans l'église paroissiale. Il avait épousé, à Québec, le 30 juin 1745, Marie-Anne, fille de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et de Angélique Jarret de Verchères. Elle décéda à Saint-Jean Port-Joli le 17 mars 1789, et fut inhumée dans l'église paroissiale le surlendemain. De leur mariage étaient nés : *A.* Marie-Anne-Angélique Aubert de Gaspé née à Québec le 15 avril 1746 et décédée à Québec le 28 novembre de la même année. *B.* Pierre-Ignace Aubert de Gaspé né à Québec le 26 mars 1748. *C.* Geneviève Aubert de Gaspé née à Québec le 22 mai 1749 ; mariée, à Saint-Jean Port-Joli, le 28 janvier 1772, à Michel Bailly de Messein, frère de l'évêque de Capse. Elle mourut à Saint-Thomas de Montmagny le 27 décembre 1834, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse. *D.* Ignace Aubert de Gaspé né à Québec le 9 janvier 1752. Décédé à Québec le 5 avril 1752, il fut inhumé dans le cimetière paroissial. *E.* Marie-Anne-Joseph Aubert de Gaspé née à Québec le 4 septembre 1754 ; elle prit

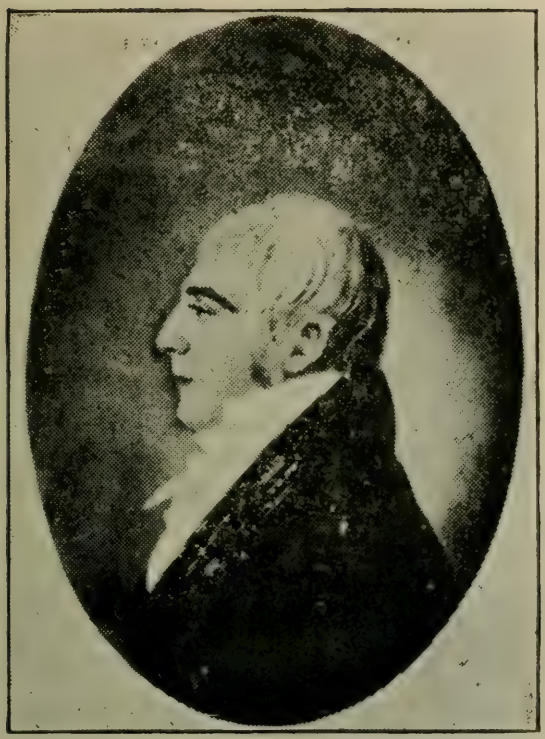

L'HONORABLE PIERRE-IGNACE AUBERT DE GASPÉ

l'habit religieux à l'Hôtel-Dieu de Québec le 17 août 1771 et mourut quelques semaines plus tard, le 27 septembre 1771. *F.* Pierre-Ignace Aubert de Gaspé né à Québec le 14 avril 1758 ; marié, à Québec, le 28 juillet 1786, à Catherine, fille de l'honorable Charles Tarieu de Lanaudière et de Catherine LeMoyne de Longueuil. Il décéda à Saint-Jean Port-Joli le 13 février 1823, et fut inhumé dans l'église, sous le banc seigneurial. (1) *G.* Anonyme né et décédé à Verchères le 8 novembre 1759. *H.* Louis-Ignace Aubert de Gaspé né à Saint-Jean Port-Joli le 29 août 1762 (2) ; décédé le 23 avril 1763, il fut inhumé à l'Islet. (3) *I.* Marie-Catherine Aubert de Gaspé née à Saint-Jean Port-Joli, le 26 décembre 1763 (4) ; mariée, à Saint-Jean Port-Joli, le 11 janvier 1790, à Nicolas-Gaspard Boisseau, notaire. *J.* Angélique Aubert de Gaspé mariée à Québec, le 4 juin 1778, à Pierre-Michel Fortier, négociant.

C. Marie-Françoise-Charlotte Aubert de Gaspé née à Saint-Antoine de Tilly le 6 juillet 1715. Décédée à Saint-Antoine de Tilly le 9 juin 1716, elle fut inhumée dans l'église de cette paroisse.

D. Pierre-Joseph Aubert de Gaspé né à Saint-Antoine de Tilly le 5 février 1717. Décédé à Saint-Antoine de Tilly le 16 novembre 1717, il fut inhumé dans l'église de cette paroisse.

---

(1) Père de Philippe Aubert de Gaspé l'auteur des *Anciens Canadiens.*

(2) Baptisé à l'Islet le lendemain.

(3) C'est Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 2, page 63) qui le fait mourir le 23 avril 1763 et le fait inhumer à l'Islet. Nous avons fait un relevé attentif des registres de l'Islet et nous n'avons pas trouvé son acte de sépulture.

(4) Baptisée à l'Islet le 29 janvier 1764.

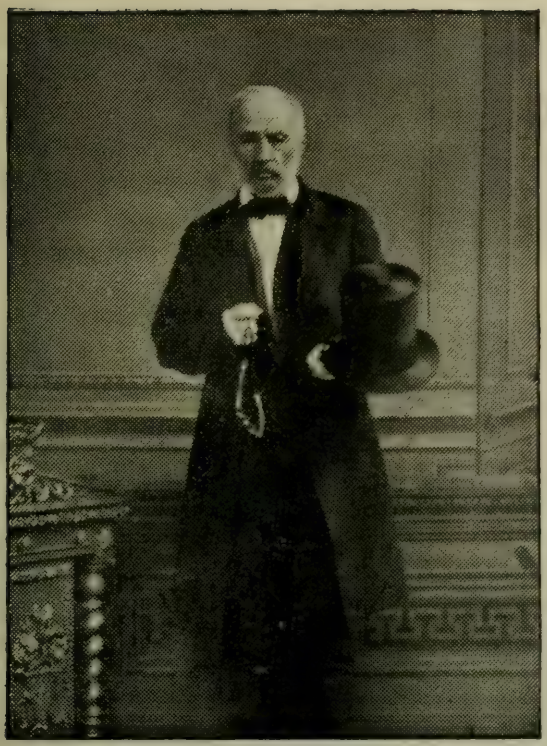

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

E. Madeleine-Barbe Aubert de Gaspé née à Saint-Antoine de Tilly le 31 mai 1720. Décédée à Québec le dernier jour de septembre 1736, elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

F. Charlotte-Josephte Aubert de Gaspé née à Saint-Antoine de Tilly le 31 juillet 1721. Elle fit profession religieuse à l'Hôpital-Général de Québec le 19 février 1746, sous le nom de sœur Sainte-Claire. C'est dans l'emploi de maîtresse des novices qu'elle termina, à l'âge de 43 ans, le 18 février 1764, sa pieuse et édifiante vie.

G. Anonyme né et décédé à Saint-Antoine de Tilly le 10 mai 1723. Inhumé dans l'église, à l'entrée, proche du bénitier.

H. Jean-Baptiste Aubert de Gaspé né à Saint-Antoine de Tilly le 7 mai 1726. Décédé à Saint-Antoine de Tilly le 29 juin suivant, il fut inhumé dans l'église. (1)

4. Ignace Aubert de la Chesnaye né à LaRochelle le 15 février 1676. Décédé à Québec le 8 novembre 1687, il fut inhumé dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

5. Marie-Charlotte Aubert de la Chesnaye née à LaRochelle, paroisse Saint-Barthélemy, le 16 juin 1677. (2) Elle fit profession religieuse à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, le 10 mai 1696, sous le nom de sœur Saint-Michel. Elle mourut le 18 décembre 1721, après avoir été supérieure de cette communauté de 1717 à 1720.

---

(1) Dans la nouvelle église.

(2) Renseignement fourni par la mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec.

6. Louis Aubert du Forillon (1) né à LaRochelle en 1678. Il mourut à Paris en avril 1720. (2) Il avait épousé, à Québec, le 8 novembre 1702, Barbe, fille de Michel LeNeuf, écuyer, sieur de LaVallière et de Beaubassin, major pour le roi de la ville de Montréal, et de Françoise Denis. Elle mourut à Montréal le 14 février 1733.

IV. Charlotte Juchereau de la Ferté

Née à Québec le 22 août 1655.

M. de Lauzon-Charny, fils de l'ancien gouverneur du Canada, qui, après la mort de sa femme Louise Giffard, s'était fait recevoir prêtre, avait une fille unique, Marie. Elevée à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis l'âge de six ans, elle voulut se faire religieuse dans cette communauté. " Son père approuva tout-à-fait ses vues ; mais comme elle était d'une complexion délicate, il voulut que la communauté s'engageât à lui donner aux repas, outre le menu ordinaire, " une entrée de table. " Le chapître des hospitalières, après avoir pris l'avis de Mgr de Laval, crut devoir refuser cette faveur, qui aurait pu préjudicier gravement au bon ordre de la maison, et renonça par là-même, avec un désintéressement admirable, à la dot de douze mille livres que M. de Lauzon-Charny faisait à sa fille, ainsi

(1) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 1er, page 14) a confondu Louis Aubert du Forillon avec son frère du troisième lit Louis Aubert de la Chesnaye, capitaine des gardes de M. le général.

(2) Le 21 août 1720, Barbe LeNeuf, veuve de Louis Aubert, sieur du Forillon, comparait devant Louet, notaire à Québec, et déclare qu'elle a appris la mort de feu M. du Forillon par une lettre écrite par M. d'Auteuil, son cousin, datée de Paris le 4 mai 1720, et elle ajoute qu'elle renonce à la communauté de biens qui a existée entre eux.

qu'à la promesse qu'il lui assurait d'une large part de sa succession." (1)

Malgré cet insuccès, la jeune fille ne renonça pas à la vie religieuse. Sa cousine germaine, Charlotte Juchereau de la Ferté, avait les mêmes aspirations. Elles formèrent le projet de se faire religieuses hospitalières au couvent de LaRochelle. En 1671, M. de Lauzon-Charny les conduisit lui-même en France. Il faut croire que là-bas on était plus large sur le chapitre des exceptions car elles obtinrent tout de suite leur admission.

Toutes deux firent d'excellentes hospitalières. Charlotte Juchereau de la Ferté fut même supérieure de sa communauté pendant plusieurs années.

V. Paul-Augustin Juchereau de Maur

Né à Québec le 13 juin 1658.

Le 13 juillet 1701, la direction de la Compagnie de la colonie de la Nouvelle-France lui remettait une commission de "receveur préposé à la recepte des castors et dixiesme des orignaux." Il occupait encore cette charge en 1714. (2)

On sait qu'en 1711 une flotte anglaise, sous le commandement de sir Hovenden Walker, remonta le Saint-Laurent, portant un bataillon de soldats de marine et sept régiments de vétérans de Malborough, destinés à envahir le Canada. Huit des transports de Walker se brisèrent sur l'île aux Oeufs, et plus de 900 hommes périrent. L'amiral anglais, découragé, rebroussa chemin.

"Les poètes, raconte la mère de Saint-Ignace, épui-

(1) L'abbé Auguste Gosselin, *Henri de Bernières, premier curé de Québec*, page 75.

(2) Note de M. Philéas Gagnon.

sèrent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage. Les uns étaient historiques et faisaient agréablement le détail de la campagne des Anglais ; les autres satiriques et raillaient sur la manière dont ils s'étaient perdus. "

M. Paul-Augustin de Maur succomba à l'engouement général et composa la chanson suivante :

Sur l'air : *Ah ! que de besogne à leur fusée !*
Elle est mêlée, etc.

Ouacre, Vêche et Neglesson (1)
Par une matinée,
Prirent résolution
De lever deux armées.

Oh ! que de besogne, etc.

Prirent résolution
De lever deux armées ;
L'une, partie de Boston,
Sur cent vaisseaux portée.

Oh ! que de besogne, etc.

L'une, partie de Boston,
Sur cent vaisseaux portée ;
Les plus beaux ont fait le plongeon
Dedans la mer salée !

Oh ! que de besogne, etc.

Les plus beaux ont fait le plongeon
Dedans la mer salée.
La plus belle, Neglesson
Ne l'a pas amenée.

Oh ! que de besogne, etc.

La plus belle, Neglesson
Ne l'a pas amenée ;
Elle avait mal aux yeux, dit-on,
Craignait trop la fumée !

Oh ! que de besogne, etc.

(1) Walker, Vetch et Nicholson.

Elle avait mal aux yeux, dit-on,
Craignait trop la fumée,
Des mousquets et du canon,
De la mèche allumée !

Oh ! que de besogne, etc

Des mousquets et du canon,
De la mèche allumée !
—" Ils reviendront, dit Pigeon,
Dès la prochaine année ! "

Oh ! que de besogne, etc. (1)

Dans l'automne de 1714, M. de Maur s'embarquait pour la France sur le *Saint-Jérôme*, navire de 30 canons. Une tempête se déclara dans le Saint-Laurent et ce navire qui portait une riche cargaison de pelleterie alla se briser sur l'île de Sable. Au nombre des personnes qui périrent furent MM. Paul-Augustin Juchereau de Maur, Lechtier de Chalus, le marquis d'Alogny, commandant des troupes, le sieur Dumontier, secrétaire du marquis de Vaudreuil, etc, etc. (2)

M. Juchereau de Maur légua sa seigneurie de Maur ou de Saint-Augustin, dont il avait hérité de son père en 1685, à son neveu François Aubert, sieur de Mille-Vaches, conseiller au Conseil Souverain.

VI. Marie Juchereau de la Ferté

Née à Québec le 27 avril 1660.

Elle suivit l'exemple de sa sœur Jeanne-Françoise et entra à l'Hôtel Dieu de Québec, où elle fit profession le 25 janvier 1676.

---

(1) Ernest Myrand, *M. de la Colombière, orateur*, page 261.

(2) Lettre de MM. de Ramezay et Bégon au ministre, 13 septembre 1715. Correspondance générale, volume 35.c 11. Voir aussi *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, volume VI, page 1013.

" La mère Marie Juchereau de Sainte-Thérèse avait fort peu de santé ; sa ferveur lui inspirait un courage qui lui faisait cacher de très grands maux ; ils devinrent enfin si violents, qu'elle fut obligée de céder à un crachement de sang, à un grand mal de poitrine, et à des douleurs excessives. Elle ne pouvait à l'extrémité prendre aucune nourriture. Elle vomissait beaucoup avec des efforts terribles. Elle mourut le 25 de mars 1697, âgée de 37 ans. Elle était d'un naturel vif, tendre et affectueux, attentive à ses devoirs sans se mêler des obligations des autres, indifférente pour tout ce qui ne la regardait point, fort zélée pour la régularité, appliquée à l'oraison, pénitente et mortifiée plus que sa complexion ne semblait le permettre. Elle avait surmonté de grandes difficultés dans sa vocation avec beaucoup de générosité. Dieu lui avait donné une très belle voix qu'elle employait à chanter ses louanges avec dévotion. Elle était toute dévouée au Verbe incarné, et à la très Sainte Vierge, à qui elle avait demandé la grâce de mourir une de ses fêtes, ce qui lui fut accordé. Le jour de l'Annonciation, consacré à l'honneur du fils et de la mère, il y eut une circonstance remarquable dans son heureux trépas. Elle fut assistée par M. de la Colombière en qui elle avait une parfaite confiance ; il lui aidait à faire des actes qu'il n'était pas nécessaire de lui suggérer, car elle en produisait de toutes les vertus, et surtout d'amour. Quand elle fut réduite à une telle faiblesse, qu'elle ne pouvait plus parler, elle demanda par signe du papier et de l'encre, et elle écrivit d'une main tremblante, qu'elle priait que l'on fut attentif à l'observer, parce qu'elle joindrait les mains quand il serait temps de lui donner la dernière absolution : en effet quelques moments après, elle fit un petit effort, joignit les mains

en inclinant la tête, et fermant les yeux ; M. de la Colombière lui donna l'absolution, et elle expira aussitôt fort doucement dans cette posture. " (1)

VII. Denis-Joseph Juchereau de la Ferté

Né à Québec le 20 juin 1661.

Il mena une vie pas mal aventureuse.

En 1684, il suivit Greyselon Duluth au Sault Sainte-Marie. (2)

La même année, il commandait la compagnie de milice du Cap-Rouge dans l'expédition du gouverneur de la Barre contre les cantons Iroquois. (3)

Le 9 juin 1689, M. de Denonville donnait commission à l'illustre d'Iberville pour commander dans toute la baie d'Hudson. M. Juchereau de la Ferté l'accompagna dans cette expédition. Tous deux soutinrent l'honneur du drapeau français. Marchant sur les traces de son chef, M. Juchereau de la Ferté se distingua par plusieurs actions d'éclat. A la tête d'un parti de Canadiens, il enleva, près du fort Nelson, le gouverneur de New-Severn. On trouva sur lui des lettres dans lesquelles les directeurs de la Compagnie anglaise de Londres lui ordonnaient de faire reconnaître le prince et la princesse d'Orange comme les souverains du royaume d'Angleterre. (4)

Denis-Joseph Juchereau de la Ferté avait l'humeur

---

(1) Mère Juchereau de Saint-Ignace, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, page 368.

(2) Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale*, volume VI, page 44.

(3) E. B. O'Callaghan, *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, volume IX, page 235.

(4) L'abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, volume deuxième, page 190.

passablement belliqueuse. Au commencement de 1694, on lui reprocha, entre autres escapades, d'avoir, en compagnie de LeMoyne de Martigny, des deux DeNiort de LaNoraye et de Joseph Guyon du Buisson, fait tapage nocturne dans les rues de la basse-ville de Québec, cassé les vitres et enfoncé les portes qui n'étaient pas protégées par les volets et les armatures de fer, nécessaires à cette époque. (1)

Cette même année 1694, Louis Jolliet entreprenait, pour la seconde fois, l'exploration du Labrador. " Un Père franciscain récollet, trois cadets et quatorze hommes d'équipage s'embarquèrent avec Jolliet sur le navire *Sain'-François*, qui partit de Québec le 28 avril 1694, en destination des îles de Mingan, du détroit de Belle-Ile et du Labrador océanique. Jolliet amenait avec lui sa femme, son fils aîné, Louis, âgé de dix-huit ans,—qui, le mois précédent, avait quitté l'habit ecclésiastique, après avoir passé un an au grand séminaire de Québec,—et les autres membres de sa famille. Il les laissa aux îles de Mingan, où madame de LaLande avait passé l'hiver précédent. Deux de ses fils cependant—probablement Louis et Charles—l'accompagnèrent au Labrador, ainsi que M. Juchereau de la Ferté. " (2)

Dans l'hiver de 1697 on apprit en France qu'une expédition se préparait dans la Nouvelle-Angleterre pour venir attaquer Québec aux premiers jours de l'été. Il s'agissait de faire avertir M. de Frontenac d'être sur ses gardes. M. Juchereau de la Ferté était alors en France. C'est lui que le ministre trouva le plus apte à aller porter les ordres du roi au gouverneur de la

(1) L'abbé H. A. Verreau, *Quelques notes sur Antoine de Lamothe de Cadillac*, page 4.

(2) Ernest Gagnon, *Louis Jolliet*, page 178.

Nouvelle-France. Le jeune Canadien ne démentit pas la confiance qu'on avait mise en lui et il s'acquitta de sa tâche à la satisfaction de tous. (1)

En 1702, M. Juchereau de la Ferté eut un sérieux différend avec un nommé Chartrain. Cette affaire fut l'occasion d'une correspondance assez longue entre M. de Vaudreuil et M. de Ramezay. (2)

En 1704, M. Juchereau de la Ferté était lieutenant sur le brigantin *Le Joybert* armé contre les ennemis de l'Etat. " (3)

Il décéda à Québec le 9 août 1709, et fut inhumé dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

Il ne s'était pas marié.

II

NICOLAS JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Le continuateur de la lignée.

III

NOEL JUCHEREAU DE MAUR

Né en France.

Il passa dans la Nouvelle-France en même temps que son père en 1634.

Noël Juchereau de Maur se noya au cours d'un voyage en France en 1649. (4)

---

(1) *Collection de manuscrits*, volume II, page 274. Voir aussi *supplément du rapport du Dr Brymner sur les archives canadiennes*, par Edouard Richard, page 310.

(2) Douglas Brymner, *Rapport sur les archives canadiennes pour* 1883, page 153.

(3) Note de M. Philéas Gagnon.

(4) Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, volume 1er page 328.

IV

GENEVIEVE JUCHEREAU DE MAUR

Née en France en 1633.

Mariée, à Québec, le 1er octobre 1648, à Charles LeGardeur de Tilly.

M. de Tilly fut appelé à faire partie du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. Il en était même un des membres les plus importants lorsque ce corps public eut des démêlés avec le gouverneur de Mésy. Il échappa cependant à la disgrâce de MM. Bourdon et de Villeray, et fut compris dans son testament pour un legs de cinq cents livres.

Madame de Tilly mourut à Québec le 5 novembre 1687, et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

M. de Tilly mourut au même endroit le 10 novembre 1695, et fut inhumé, lui aussi, dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu. Il était âgé de 84 ans.

Ils avaient eu quinze enfants : I Catherine ; II Marie ; III Pierre-Noël ; IV Jean-Baptiste ; V Marguerite ; VI Charles ; VII René ; VIII Marie-Madeleine ; IX Augustin ; X Geneviève-Gertrude ; XI Marie-Louise ; XII Jean-Baptiste ; XIII Charlotte-Françoise ; XIV Daniel ; XV Louise.

I. Catherine LeGardeur de Tilly

Née à Sillery le 9 août 1649.

Mariée, à Québec, le 10 octobre 1668, à Pierre de Saurel, écuyer, capitaine au régiment de Carignan, fils de Mathieu de Saurel et de Jeanne de Giraud, de la paroisse Notre-Dame, ville et évêché de Grenoble.

M. de Saurel construisit le fort de Saurel sur les

ruines duquel s'élève aujourd'hui la ville de Saurel. (1) Il en fut le premier commandant.

Dans l'expédition de M. de Tracy contre les Onneyouths et les Agniers, M. de Saurel commandait l'avant-garde.

C'est lui qui arracha des mains des Algonquins le Bâtard Flamand, envoyé en ambassade par les Agniers. Il le conduisit sain et sauf à Québec, et de là au fort de Saurel, où il le retint jusqu'à la conclusion de la paix.

M. de Saurel mourut à Montréal le 26 novembre 1682, et fut inhumé dans l'église paroissiale le surlendemain.

M. de Saurel fut incontestablement l'un des plus entreprenants de tous les gentilshommes qui vinrent de France à cette époque se tailler un domaine dans les forêts vierges du Canada. Le titre de fondateur de Sorel revient de plein droit à son premier seigneur et non aux réfugiés loyalistes anglais, ainsi que le prétend le voyageur Weld.

Madame de Saurel mourut à Saurel, le 23 juin 1732, à l'âge de 82 ans, 10 mois et demi. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

De leur mariage était né un fils :

.....de Saurel. En novembre 1683, M. de Frontenac envoyait ses dépêches en France par ce jeune homme et priait le ministre de le nommer enseigne de la marine. Il ne revint pas dans la Nouvelle-France. (2)

(1) On écrit maintenant Sorel.

(2) Douglas Brymner, *Rapport sur les archives canadiennes pour* 1885, page X L II. En 1873, M. l'abbé Verreau, le regretté principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier à Montréal, de passage à Grenoble, eut l'honneur d'être présenté à un M. de Saurel qui se prétendait descendant ou du moins allié très rapproché du fondateur de Saurel.

II. Marie LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 10 février 1651.

Mariée, à Québec, le 11 octobre 1672, à Alexandre Berthier, capitaine au régiment de Carignan. (1)

" Dix-huit jours après son mariage, le 29 octobre 1672, l'intendant Talon lui fit un présent de noces au nom du roi en lui concédant la seigneurie de Bellechasse (aujourd'hui Berthier-en-bas), de deux lieues de front sur deux de profondeur.

" Le 3 novembre de l'année suivante, Berthier acheta la seigneurie du sieur de Randin, et le 27 août 1674, il obtint de Frontenac un immense " agrandissement " de cette seigneurie qui prit alors son nom (Berthier-en-haut).

" Tout en s'occupant de coloniser ses domaines, le sieur Berthier portait encore les armes pour la défense de son pays. L'année même de son mariage, il suivit Frontenac dans son expédition militaire vers les grands lacs. " (2)

Dans l'expédition de 1687, les quatre commandants des troupes régulières étaient MM. d'Orvilliers, Saint-Cirq, de Troyes et Vallerennes, anciens capitaines d'infanterie et bons officiers ; et les quatre capitaines des milices étaient les sieurs Berthier,

---

(1) Son frère Isaac Berthier, était aussi capitaine au régiment de Carignan. Il était huguenot, mais il fit abjuration d'hérésie, dans l'église paroissiale de Québec, le 8 octobre 1665, entre les mains de Mgr de Laval, et en présence de MM. de Tracy, Courcelle et Talon. Isaac Berthier ne resta pas longtemps dans la Nouvelle-France. Nos historiens ont confondu les deux frères. Voyez le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume IX, page 56.

(2) *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, volume IX, page 113.

LaValtrie, Grandville et LeMoyne de Longueuil, tous quatre très compétents pour cet office. (1)

M. Berthier mourut en 1709. (2)

Du mariage de M. Berthier et de Marie LeGardeur de Tilly étaient nés :

1. Marie-Geneviève Berthier née à Québec le 30 septembre 1673. Décédée au même endroit le 4 octobre 1673, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

2. Charlotte-Catherine Berthier née à Saurel le 20 septembre 1674. Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec et y fit profession le 18 juin 1691, sous le nom de Mère Sainte-Geneviève. Elle mourut le 21 octobre 1698.

3. Alexandre Berthier, sieur de Villemur, né à Saurel le 24 avril 1676 .(3) Enseigne dans les troupes de la marine. Il épousa, à Québec, le 4 octobre 1702, Marie-Françoise, fille de François Viennay-Pachot, marchand, et de Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denys. Il mourut, à Québec, le 11 janvier 1703, trois mois à peine après son mariage,et fut inhumé dans l'église paroissiale. Sa veuve se remaria à Québec, le 4 avril 1712, à Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine. (4)

III. Pierre-Noel LeGardeur de Tilly

Né à Sillery le 24 décembre 1652.

Comme son père il fut membre du Conseil Souverain.

---

(1) L'abbé S. A. Moreau, *Précis de l'histoire de la seigneurie, de la paroisse et du comté de Berthier*, page 17.

(2) Nous croyons qu'il retourna mourir en France car l'on ne retrouve nulle part ici l'acte de sa sépulture.

(3) Baptisé le 3 juillet.

(4) Voir plus loin.

Il mourut à Saint-Antoine de Tilly le 13 août 1720, et fut inhumé dans l'église paroissiale. (1)

Il avait épousé en premières noces, en 1675, Marguerite Volant, et, en secondes noces, à Boucherville, le 24 novembre 1680, Marie-Madeleine, fille de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, et de Jeanne Crevier. C'est à elle que s'adresse le vénérable fondateur de Boucherville lorsqu'il écrit dans ses *Dernières volontés* : " Je dis adieu à ma fille LeGardeur, à son mari et à tous ses enfants auxquels je donne ma bénédiction Vous ne devez pas douter, ma chère fille, que je n'aie bien de l'amitié pour vous. En reconnaissance, priez Dieu pour ma pauvre âme et engagez M. LeGardeur de ma part à conserver la paix et l'union dans la famille. Qu'il se souvienne que bienheureux sont les pacifiques. La vie est courte, l'éternité bien longue puisqu'elle n'a pas de fin. " (2)

De son premier mariage, M. LeGardeur de Tilly eut une fille :

1. Geneviève-Françoise LeGardeur de Tilly née à Trois-Rivières le 12 septembre 1677, et décédée à Boucherville le 25 juillet 1690.

De son second mariage naquirent :

2. Pierre LeGardeur de Tilly né à Boucherville le 20 août 1681. Il mourut probablement en France. En 1723, son fils unique âgé de quatorze à quinze ans résidait à Paris.

---

(1) Le 15 novembre 1730, on transporte dans la nouvelle église de Saint-Antoine de Tilly, sous le banc seigneurial, le corps de feu messire Pierre Noël LeGardeur, seigneur de Tilly, capitaine d'une compagnie franche de la marine.

(2) *Mes dernières volontés*, manuscrit de Pierre Boucher, ancien gouverneur de Trois-Rivières – *Soirées canadiennes*, 1865, page 317.

3. Jeanne LeGardeur de Tilly née à Repentigny le 16 avril 1683, et décédée à Québec le 19 mars 1691

4. Madeleine-Angélique LeGardeur de Tilly née à Boucherville le 29 juin 1684 ; mariée, à Beauport, le 12 octobre 1711, à Pierre Aubert de Gaspé, veuf de Jacqueline-Catherine Juchereau de Saint-Denys. Elle mourut à Québec le 17 juin 1753. Elle avait eu une nombreuse famille. (1).

5. Marie-Charlotte LeGardeur de Tilly née à Boucherville le 25 août 1686. Elle vivait encore en 1748.

6. Nicolas LeGardeur de Tilly né à Boucherville le 4 décembre 1688. Il entra dans l'armée. En 1748, il était commandant de la garnison et dépendances de Nippes, à Saint-Domingue. Il s'était marié, en 1730, à Suzanne d'Allemant. Ils eurent un fils :

Etienne-Simon LeGardeur de Tilly marié, en 1766, à Rose-Agnès Lominé Marmé. Enfants : *A.* . . . . LeGardeur de Tilly, mariée à M. Ridouet, comte de Sancé. *B.* Joseph-Louis-Simon LeGardeur de Tilly né à Jérémie, île de Saint-Domingue, qui épousa, à Saint-Domingue, le 19 brumaire, an VII, Jeanne-Catherine-Eugénie Péneau, veuve Carlier, fille de Jean Péneau et de Jeanne-Catherine Monnier. (2) *C.* Jean-Baptiste-Olive LeGardeur de Tilly né à Saint-Domingue le 25 juillet 1775. Il entra dans la marine en 1788, fit plusieurs brillantes campagnes sur la *Pomone* et l'*Achille* de 1791 à 1795 aux Etats-Unis, à Terre-Neuve et à Saint-Domingue. Il passa dans le corps

(1) Voir page 44.

(2) De ce mariage naquit Antoine-Gustave LeGardeur de Tilly qui épousa, en 1828, Solidelle de Neurisse. Le fils de ce dernier, Michel-Gustave LeGardeur de Tilly, né à la Nouvelle-Orléans le 1er août 1831, avocat et notaire, est un des citoyens les plus distingués de la métropole de l'état de la Louisiane.

du génie en 1799 et devint aide de camp du général de Lery. Il fit partie de l'armée d'observation du Danube et du Rhin, se trouva au blocus et au bombardement de Philippsbourg, servit en Hollande, en Italie et en Espagne et se retira du service en 1810. Le roi Louis XVIII lui accorda en 1814 le brevet de capitaine de frégate et le nomma secrétaire général de l'état-major de la garde nationale de Paris. Le comte de Tilly devint adjudant du château du Louvre en 1815, chef de la 3e division de la maison du roi en 1824, directeur par intérim du département des beaux-arts en 1826, et enfin gentilhomme honoraire de la chambre du roi en février 1830. Il était chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur depuis 1816. Le titre de comte de Tilly lui est donné dans tous ses brevets. Il décéda à Saumur le 27 octobre 1861. De son mariage avec Mlle de Waters il avait eu une fille qui mourut jeune.

7. Claude LeGardeur de Tilly né à Boucherville le 19 avril 1691.

8. Charles-Augustin LeGardeur de Moncarville né à Québec le 16 mai 1692. Enseigne en pied dans une compagnie du détachement de la marine. Il mourut à Saint-Antoine de Tilly le 27 mars 1731, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

9. Marie-Charlotte LeGardeur de Tilly née à Québec le 9 juillet 1695. Mariée, à Saint-Antoine de Tilly, le 23 octobre 1730, à Jean-Baptiste Fafard dit LaFramboise, marchand, de Trois-Rivières. En 1748, M. Fafard dit LaFramboise était substitut du procureur-général à Trois-Rivières.

10. Louis-Marie LeGardeur de Tilly né en 1696. En 1748, il était capitaine de cavalerie à Nippes, Saint-Domingue.

11. Catherine-Delphine LeGardeur de Tilly née à Québec le 12 mars 1697. Mariée, à Québec, le 29 octobre 1736, à Antoine Salvaille, écuyer, sieur de Frémont, seigneur des îles Saint-Pierre, veuf de Marguerite Hertel, fils de feu Pierre Salvaille, écuyer, et de Catherine LeRoy. En 1745, M. Salvaille de Frémont était capitaine des portes de la ville de Montréal.

12. Marie-Charlotte LeGardeur de Tilly née à Québec le 3 mai 1698. Décédée non mariée, à Montréal, le 5 août 1776, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

13. Marie-Anne LeGardeur de Tilly née à Québec le 17 septembre 1699, et décédée à la Pointe aux-Trembles de Montréal le 28 octobre de la même année.

14. Geneviève LeGardeur de Tilly née en 1701. Elle vivait encore en 1723.

IV. Jean-Baptiste LeGardeur de Saint-Michel

Né à Québec le 13 juin 1655.

Il entra dans la marine, et mourut capitaine de vaisseau en 1705. Il ne laissa pas de postérité.

V. Marguerite LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 29 juillet 1657.

Mariée, à Québec, le 29 janvier 1694, à Louis-Joseph LeGoues de Grais, capitaine d'un détachement des troupes de la marine.

Deux années après son mariage, le chevalier de Grais prit part à la célèbre expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois. Il commandait un bataillon de troupes de 200 hommes.

M. de Grais mourut à Batiscan le 9 décembre 1700, laissant trois enfants :

1. Catherine-Charlotte LeGoues de Grais née à

Champlain le 14 novembre 1697 ; mariée, à Saint-Ours, le 29 avril 1720, à Charles LeMoyne, deuxième baron de Longueuil. Elle mourut à Montréal le 12 septembre 1745. Le baron de Longueuil décéda à son tour à Montréal le 17 janvier 1755. On sait qu'il joua un grand rôle dans la colonie. Il fut même sur le point d'être nommé gouverneur de la Nouvelle-France.

2. Hector-Charles-Marie LeGoues de Grais né à Montréal le 25 mars 1696.

3. Claude-François-Joseph LeGoues de Grais né à Montréal le 25 mars 1696.

En secondes noces, à Batiscan, le 29 juillet 1708, Marguerite LeGardeur de Tilly devint la femme de Pierre de Saint-Ours, seigneur de Saint-Ours, veuf de Marie Mulois.

M. de Saint-Ours mourut, ne laissant aucun enfant de son mariage avec Marguerite LeGardeur de Tilly.

Celle-ci convola en troisièmes noces, à Longueuil, le 17 septembre 1727, avec Charles LeMoyne, premier baron de Longueuil, veuf de Claude-Elisabeth Souart d'Adancourt, père de celui qui avait épousé sa fille en 1720. Il mourut à Montréal le 7 juin 1729. La baronne de Longueuil lui survécut 13 ans, étant morte à Montréal le 25 février 1742, à l'âge avancé de 85 ans.

VI. Charles LeGardeur de Tilly

Né à Québec le 24 août 1659.

Marié, à Montréal, le 3 janvier 1696, à Geneviève, fille de Séraphin Margane, sieur de la Valtrie, lieutenant d'une compagnie du régiment de Lignières, et de Louise Bissot.

Elle mourut à Montréal le 30 novembre 1702.

VII. René LeGardeur de Beauvais

Né à Québec le 3 octobre 1660.

Il fut employé par MM. de LaSalle et de la Forest dans leurs hardies entreprises. (1)

En 1690, avec M. de la Brosse, lieutenant réformé, il organisa un parti d'Iroquois chrétiens, à la tête desquels se mit le Grand Agnier. Ce parti rendit d'abord des services, mais, le 4 juin, pendant la nuit, les Iroquois chrétiens furent attaqués par les Algonquins et les Abénaquis, leurs alliés, qui ne les reconnurent pas. Le Grand Agnier tomba un des premiers. On peut juger de la consternation de tous lorsqu'on se reconnut.

Dans l'expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois en 1696, René LeGardeur de Beauvais commandait un corps de Sauvages.

Il épousa, à Montréal, le 19 septembre 1694, Marie-Barbe, fille de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mulois.

Marie-Barbe de Saint-Ours mourut à Montréal le 10 août 1705. Elle avait eu :

1. Louise-Charlotte LeGardeur de Beauvais née à Montréal le 15 août 1695 et décédée à Boucherville le 16 octobre de la même année.

2. Louis-Hector LeGardeur de Beauvais né à Montréal le 15 septembre 1696 et décédé à Montréal le 27 septembre de la même année.

3. Marie-Renée LeGardeur de Beauvais née à Montréal le 5 octobre 1697 ; mariée, à Québec, le 13 octobre 1717, à Joseph-Gaspard Chaussegros de Lery,

---

(1) Pierre Margry, *Relations et mémoires inédits*, page 25.

ingénieur de la marine. M. de Lery était arrivé dans la Nouvelle-France l'année précédente. Il avait été choisi par le Conseil de marine pour fortifier le Canada. Il parcourut ici une belle carrière et devint ingénieur en chef de la Nouvelle-France et chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Québec le 23 mars 1756, à l'âge de 74 ans, et fut inhumé dans l'église paroissiale. Madame de Lery était morte treize ans auparavant, à Québec, le 4 décembre 1743,et avait été inhumée dans l'église paroissiale. Elle avait eu onze enfants :

A. Marie-Gertrude Chaussegros de Lery née à Québec le 5 août 1720 ; décédée à Sainte-Foye le 20 mars 1721, elle fut inhumée dans la nouvelle église de cette paroisse.

B. Gaspard-Joseph Chaussegros de Lery né à Québec le 21 juillet 1721. Entré de bonne heure dans le génie, il égala, si même il ne surpassa son père. Homme de science et homme de main, dit M. Bibaud, il fut à la fois ingénieur savant et intrépide guerrier. Sous le régime anglais, il fut membre du Conseil Législatif. L'honorable M. de Lery mourut à Québec le 11 décembre 1797, et fut inhumé dans l'église paroissiale. Il avait épousé à Québec, le 24 septembre 1753, Louise, fille de François Martel de Brouague, commandant pour le Roi dans toute la côte du Labrador, et de Louise Mariaucheau d'Esglis. Présentée à Georges III peu de temps après la conquête, sa beauté lui attira le compliment suivant du roi d'Angleterre : " Madame, si toutes les dames canadiennes vous ressemblent, j'ai vraiment fait une belle conquête. " Madame de Lery mourut à Québec le 27 décembre 1793, et fut inhumée le surlendemain dans l'église paroissiale. Elle avait eu dix-huit enfants. Le plus marquant fut le

VICOMTE FRANÇOIS-JOSEPH CHAUSSEGROS DE LERY

célèbre vicomte de Lery, lieutenant-général de l'empire français et ingénieur en chef de la grande armée.

C. René-Antoine Chaussegros de Lery né à Québec le 15 octobre 1722 ; décédé au même endroit le lendemain, il fut inhumé à Beauport.

D. Marie-Madeleine-Régis Chaussegros de Lery née à Québec le 23 septembre 1723 ; mariée à Québec, le 20 avril 1750, à Louis LeGardeur de Repentigny, elle mourut à la Guadeloupe le 15 juillet 1784. (1)

E Marie-Jeanne Chaussegros de Lery née à Québec le 29 janvier 1725 ; décédée au même endroit le 20 mai 1730, elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

F. Louise-Madeleine Chaussegros de Lery née à Québec le 7 juin 1726 ; mariée à Québec, le 20 novembre 1747, à Michel Chartier, marquis de Lotbinière. Elle mourut à Vaudreuil le 1er avril 1807, et fut inhumée, quatre jours plus tard, dans l'église de Vaudreuil, au caveau de la chapelle Saint-Louis, lieu ordinaire de la sépulture des seigneurs de Vaudreuil. C'est la mère de l'honorable Michel-Gaspard-Eustache-Alain Chartier de Lotbinière, qui fut orateur de la Chambre d'Assemblée de 1794 à 1796.

G. Charles Chaussegros de Lery né à Québec le 1er janvier 1728. Il fut un vaillant guerrier. Il mourut à Kouroux, Nouvelle-Cayenne, en 1767.

H. Josephte-Antoinette Chaussegros de Lery née à Québec le 4 juillet 1729. Ne se sentant aucun goût pour le monde, elle entra à l'Hôpital-Général de Québec, où elle fit profession religieuse le 13 mars 1748. Après une vie passée dans la pratique des plus touchantes vertus, la mère Sainte-Marie s'éteignit douce-

(1) Voir plus loin.

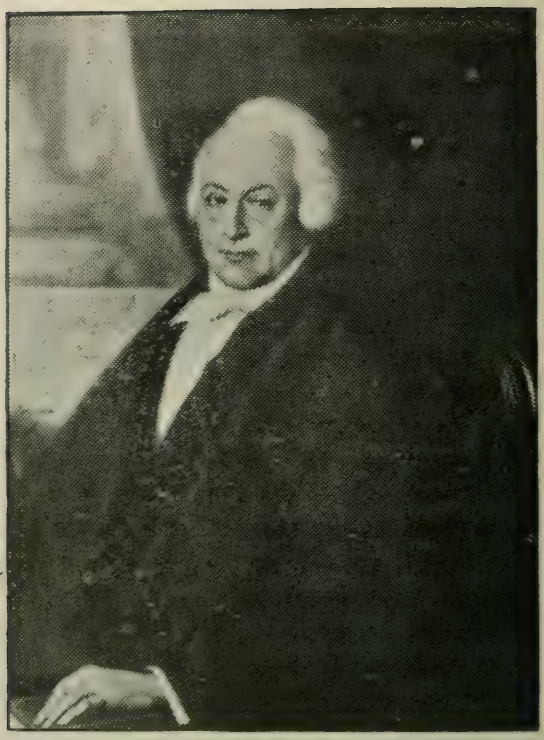

HON. MICHEL-EUSTACHE-GASPARD-ALAIN CHARTIER DE LOTBINIÈRE

ment dans le Seigneur, le 22 septembre 1825, à l'âge béni de 96 ans.

I. Anonyme né et décédé à Charlesbourg le 23 juin 1731. Inhumé dans cette paroisse.

J. Marie-Gilles Chaussegros de Lery née à Québec le 23 juillet 1732 ; mariée, à Montréal, le 25 juin 1761, à Jean-Marie Landrième des Bordes, commissaire pour Sa Majesté très Chrétienne en Canada. Elle suivit son mari en France après la cession du pays à l'Angleterre. M. Landrième des Bordes mourut à sa campagne, près de Tours, en mai 1778. (1)

Les enfants laissés par M. Landrième des Bordes étaient : *A.* Pierre-Paul Landrième des Bordes marié à Mlle Molet. *B.* Antoine-Gilles Landrième des Bordes marié à Tours, le 15 avril 1792, à Marie-Claire LeGardeur de Repentigny. *C.* Martin-Paul Landrième des Bordes né à Tours, paroisse Saint-Vincent, le 25 avril 1774.

K. Joseph-Etienne Chaussegros de Lery né à Québec le 13 août 1734 ; décédé à Lévis le 13 octobre de la même année, il fut inhumé dans cette paroisse. (2)

4. Anonyme né et décédé à Montréal le 18 août 1698.

5. Anonyme né et décédé à Montréal le 18 août 1698.

6. Pierre-René LeGardeur de Beauvais né à Montréal le 22 octobre 1699.

7. René LeGardeur de Beauvais né à Montréal le 31 décembre 1700. Il devint capitaine de frégate et

---

(1) Sur M. Landrieff ou Landrième, voyez le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume II, pages 15, 45, 50, 89.

(2) Pour plus amples détails sur la famille de Lery, on peut consulter l'ouvrage de M. l'abbé Daniel, *Le vicomte C. de Lery et sa famille.*

de port à Québec, et mourut à Saint-Domingue après avoir été décoré de la croix de Saint-Louis.

8. Marie-Elisabeth LeGardeur de Beauvais née à Montréal le 29 janvier 1702 et décédée à Varennes le 22 juin 1702.

9. Barbe-Thérèse LeGardeur de Beauvais née à Montréal le 2 février 1703 et décédée à Montréal le 5 février de la même année.

10. Marie-Louise LeGardeur de Beauvais née à Montréal le 15 avril 1704. Religieuse à l'Hôpital-Général de Québec sous le nom de Mère Marie-Louise de Saint-Vallier. Elle mourut le 22 décembre 1750.

11. Claude-Laurent LeGardeur de Beauvais né à Montréal le 10 août 1705 et décédé au même endroit le 23 août 1705.

René LeGardeur de Beauvais se remaria à Montréal le 6 octobre 1715, à Madeleine Marchand, veuve de Jean Mailhot. Elle mourut à Montréal le 15 décembre 1722.

Il épousa alors en troisièmes noces, à Montréal, le 23 décembre 1725, Marie-Louise Lamy, veuve de Charles-César Marin de la Margue, sieur de la Massière.

M. LeGardeur de Beauvais mourut à Montréal le 26 décembre 1742.

Sa troisième femme lui survécut 22 ans. Elle décéda à Montréal le 27 octobre 1764.

VIII. Marie-Madeleine LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 20 juillet 1662.

Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec où elle fit profession le 27 mai 1687, sous le nom de Sainte-Catherine.

Elle mourut le 6 mai 1734.

IX. Augustin LeGardeur de Tilly (1)

Né à Québec le 15 octobre 1663.

X. Genevieve-Gertrude LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 19 avril 1666.

Mariée, à Montréal, le 25 septembre 1704, à Jean-Baptiste Céloron, sieur de Blainville, lieutenant d'un détachement des troupes de la marine, veuf de Geneviève Damours.

Elle décéda à Montréal le 3 septembre 1750.

XI. Marie-Louise LeGardeur de Tilly (2)

Née à Québec le 28 octobre 1667.

Mariée, à Québec, le 1er septembre 1689, à Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière, fils de Louis Rouer de Villeray, premier conseiller au Conseil Souverain, et de Catherine Sevestre.

M. de la Cardonnière fut, lui aussi, conseiller au Conseil Souverain. Il fut nommé le 16 juin 1703 et installé le 29 octobre de la même année.

Il mourut en 1711 ou 1712, puisque le 18 juin 1712, Jean-François Hazeur le remplace au Conseil Souverain. (3)

---

(1) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 1er, page 369) le confond avec Antoine Courtemanche, fils d'Antoine Courtemanche et de Elizabeth Haguin. Plus loin (volume 5, page 292) il le confond avec Augustin LeGardeur de Courtemanche, fils de Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny et de Marguerite Nicolet, qui fut commandant pour le roi à la côte du Labrador.

(2) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 1er, page 528) la fait mourir à Québec le 11 janvier 1698. Il se trompe. C'est sa sœur, madame de Gannes de Falaise, qui meurt à cette date.

(3) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 7, page 44) fait remarier M. de la Cardonnière, en 1706, avec

Enfants :

1. Louis Rouer de Villeray né à Québec le 3 août 1690. Le 10 février 1693, son parrain le gouverneur de Frontenac, lui faisait un joli cadeau en lui concédant le lac Métis " avec une lieue de terre de profondeur tout autour. " (1) Il se perdit en 1712 " sur la prise faite par M. Dumont du vaisseau *La Brise* avec lequel il était armé en course. "

2. Angélique-Hyacinthe Rouer de Villeray de la Cardonnière née à Québec le 14 juillet 1692 ; mariée à Sainte-Foye, le 20 mai 1717, à Charles-Nicolas-Joseph Damours de Louvières, enseigne réformé. Celui-ci mourut à Sainte-Foye le 19 avril 1728. Ils avaient eu sept enfants :

A. Hyacinthe Damours de Louvières né à Québec le 15 février 1718.

B. Françoise-Charlotte Damours de Louvières née à Sainte-Foye le 8 avril 1719. Elle fit profession religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec sous le nom de mère Saint-Stanislas. " Le 5 septembre 1737, madame Damours de Louvières donnait à l'Hôtel-Dieu, pour une partie de la dot de sa fille, une terre qu'elle possédait à Sainte-Foye. Cette terre, d'après le rapport des experts, avait " trois arpents de front sur environ trente de profondeur ", dont environ soixante arpents en superficie de défrichés et le reste en bois debout. Elle était estimée quatorze cents livres. Louis Rouer, sieur d'Artigny, grand-oncle de la novice, s'engageait à

Marie-Louise Pollet. Erreur. Marie-Louise LeGardeur de Tilly survécut plusieurs années à son mari. En 1722, nous la voyons donner son consentement au mariage de son fils avec Madeleine Foulon dit Dumont.

(1) Madame Rouer de la Cardonnière ou de Villeray, héritière de son fils, vendit la seigneurie du lac Métis, le 18 mai 1725, à Nicolas Lanouiller.

compléter les trois mille livres requises. " (1) La mère Saint-Stanislas mourut en 1744.

C. Hyacinthe Damours de Louvières né à Sainte-Foye le 15 décembre 1720.

D. Marie-Joseph Damours de Louvières née à Sainte-Foye le 26 novembre 1723. Entrée en religion à l'Hôtel-Dieu de Québec sous le nom de Sœur Saint-Jean-Baptiste, elle y mourut le 20 septembre 1751.

E. Gaspard-Joseph Damours de Louvières né à Québec le 28 janvier 1725 ; décédé au même endroit le 6 août 1725.

F. Louis Damours de Louvières né à Sainte-Foye le 26 septembre 1726 ; il se noya le 15 juillet 1743.

G. Joseph Damours de Louvières né en 1728 ; marié, à Montréal, le 24 janvier 1758, à Catherine Blondeau, fille de Joseph-Maurice Blondeau et de Catherine Janneau.

En secondes noces, à Saint-Nicolas, le 7 juin 1736, Angélique-Hyacinthe Rouer de Villeray de la Cardonnière se maria à Denis Rousseau, marchand. Elle mourut à Saint-Nicolas le 25 novembre 1749, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

3. Jacques-Augustin Rouer de Villeray né en 1694. (2) Il mourut à Québec le 21 décembre 1762. Il avait épousé, à Québec, le 14 juillet 1722, Marie-Madeleine, fille de Nicolas Foulon dit Dumont et de Barbe de Boyère. Elle décéda à Québec le 26 décembre 1767. Enfants :

A. Marie-Madeleine Rouer de Villeray née à Qué-

(1) L'abbé H. A. Scott, *Notre-Dame de Sainte-Foy*, tome I, page 324.

(2) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 7, page 44) le fait naître en 1698. Son acte de mariage le dit " majeur de 28 ans. "

bec le 1er mai 1723 ; mariée, à Saint-Nicolas, le 7 août 1752, à Michel Fréchette, puis, en second mariage, à Alexandre Couture. Elle mourut à Saint-Nicolas le 26 décembre 1787.

B. Augustin Rouer de Villeray né à Québec le 1. janvier 1725 ; marié en 1755 à Marie-Anne LeBorgne-Belisle. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 17 juillet 1787. Il avait eu : *A.* Marie-Joseph Rouer de Villeray né en 1756 et décédé à Québec le 26 août 1757. *B.* Alexandre Rouer de Villeray né en 1757 et décédé à Saint-Nicolas le 19 mars 1784. *C.* Marie-Joseph Rouer de Villeray né à l'Islet le 3 septembre 1760. *D.* Joseph Rouer de Villeray né en 1761 et décédé à Kamouraska le 15 mars 1774. *E.* Anastasie Rouer de Villeray née au Cap Saint-Ignace le 31 mars 1762 ; mariée, à Saint-Nicolas, le 21 juillet 1788, à Jean-Baptiste Vermette. *F.* Hypolite Rouer de Villeray né à Kamouraska le 22 octobre 1763. *G.* Madeleine Rouer de Villeray mariée, à Saint-Nicolas, le 26 août 1788, à Louis-Jérémie Douville. *H.* Marie-Anne Rouer de Villeray mariée à Saint-Nicolas, le 23 août 1784, à Ignace Hallé, veuf de . . . . . .Couture.

C. Louis-Charles Rouer de Villeray né à Québec le 18 septembre 1726. Il décéda à l'Hôpital-Général de Québec le 17 septembre 1797. Il avait épousé, à Québec, le 11 février 1749, Thérèse Laguerre de Morville, fille de Claude-Dorothé Laguerre de Morville, vivant lieutenant dans les troupes de Sa Majesté et sous-ingénieur en ce pays, et de Marie-Thérèse de La-Joue. En secondes noces, il se maria à Marie-Thérèse Lenoir. De son premier mariage naquirent : *A.* Marie-Louise Rouer de Villeray née à Québec le 22 novembre 1749 et décédée au même endroit le 2 janvier 1750. *B.* Louis-René Rouer de Villeray né à Québec

le 9 janvier 1751 et décédé à Varennes le 2 décembre 1833. Il avait épousé Marguerite Gatien. Elle décéda à Varennes le 15 août 1847, à l'âge de 80 ans et 5 mois. *C.* Anonyme né et décédé à Québec le 26 décembre 1751. *D.* Madeleine-Augustin Rouer de Villeray né à Québec le 28 novembre 1753 et décédé à Lévis le 17 juillet 17 4.

D. Anne-Catherine-Joseph Rouer de Villeray née à Québec le 26 octobre 1727.

E. Angélique-Michelle Rouer de Villeray née à Québec le 17 mars 1729 et décédée au même endroit le 14 septembre 1729.

F. Augustin-Michel Rouer de Villeray né à Québec le 13 mai 1730 et décédé au même endroit le 3 juin suivant.

G. Jeanne-Angélique Rouer de Villeray née à Québec le 30 décembre 1731.

H. Alexis Rouer de Villeray né à Québec le 18 janvier 1734. Cadet dans les troupes. Il se noya accidentellement à Québec le 8 juillet 1761.

I. Geneviève Rouer de Villeray née à Québec le 22 juin 1735.

J. Joseph Rouer de Villeray né à Québec le 11 novembre 1736.

K. Marie-Denise Rouer de Villeray née à Québec le 8 mars 1740.

4. Geneviève Rouer de Villeray née en 1700 ; mariée, à Québec, le 16 novembre 1722, à Louis-Joseph Lambert, fils de feu Gabriel Lambert et de Marie-René Roussel, de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy. M. Lambert fut commandant de la milice sur la rive sud lors de l'invasion anglaise. (1) Il mourut à Lévis le 21

(1) J. Edmond Roy, *Histoire du notariat au Canada*, volume premier, page 47.

janvier 1760. Madame Lambert décéda à Saint-Nicolas le 16 avril 1760.

5. Benjamin Rouer de Villeray né en 1701. Officier dans les troupes de la marine. C'est lui qui, en 1755, rendit le fort Gaspareau à Monckton. Il mourut à Rochefort au commencement de 1762. Il avait épousé, à Montréal, le 16 août 1735, Marie Joseph, fille de Pierre Pepin dit Laforce, garde-magasin du roi, et de Michelle LeBert. De ce mariage naquirent :

A. Hector-Hyacinthe Rouer de Villeray né à Montréal le 3 octobre 1738. Décédé au même endroit le 31 janvier 1739.

B. René-Benjamin Rouer de Villeray né à Montréal le 4 mai 1740. Il parvint au grade de colonel de cavalerie en France. Il mourut le 12 février 1816. M. de Villeray avait épousé Marie-Joseph d'Agobert. Enfants : *A.* Marie-Jacqueline-Joséphine-Rouer de Villeray. Elle fut chanoinesse honoraire du chapitre royal de Sainte-Anne. *B.* René-Jacques-Louis Marie Rouer de Villeray né à Paris le 5 octobre 1782. Aspirant de marine, l'an VIII, il fut parmi les héros qui, sous le capitaine de corvette Edmond Richer, prirent à l'abordage une frégate anglaise. Le Directoire décerna des honneurs nationaux à ces braves. Il mourut des fièvres au Sénégal en 1817. (1)

C. Marie-Joseph-Amable Rouer de Villeray né à Montréal le 26 octobre 1744. Il passa en France à la conquête. En 1790, sa santé détruite l'obligeait à

(1) M. Bibaud (*Dictionnaire historique des hommes du Canada et de l'Amerique*, page 331) a raconté son héroique existence. M. Pierre Margry (*Les Rouer de Villeray*) fait erreur quand il rattache à la famille Rouer de Villeray le patriote louisianais Joseph Roy de Villeré, tué par les Espagnols en 1768.

demander sa retraite de l'armée après trente-huit ans de bons et loyaux services.

D. Marguerite Rouer de Villeray née à Montréal le 23 décembre 1745 ; décédée au même endroit le 5 avril 1748.

E. Antoine Rouer de Villeray né à Montréal le 7 décembre 1749 ; décédé au même endroit le 9 janvier 1750.

6. Hector Rouer de Villeray né à Saint-Laurent, île d'Orléans, le 25 décembre 1702. En 1748, il était enseigne en pied dans les troupes de la marine. Il épousa, à Montréal, le 13 août 1731, Marie Neveu, fille de Jean-Baptiste Neveu, marchand et bourgeois, et de Françoise-Elizabeth Legros. Enfants :

A. Mathieu-Hector Rouer de Villeray d'Artigny né à Montréal le 23 mars 1734 ; décédé à la Longue-Pointe le 22 septembre 1734.

B. Jean-Maurice Rouer de Villeray d'Artigny né à Montréal le 9 août 1735 ; décédé à Montréal le 8 mars 1736.

C. Marie-Gertrude Rouer de Villeray d'Artigny née à Montréal le 27 avril 1737 ; décédée à Montréal le 7 juillet 1738.

D. Marie-Hypolyte Rouer de Villeray d'Artigny née à Montréal le 28 juin 1741 ; mariée, à Montréal le 1er mars 1756, à Charles de Marillac, chevalier.

E. Marie-Elizabeth Rouer de Villeray d'Artigny née à Montréal le 15 novembre 1742 ; décédée à Montréal le 17 novembre 1742.

F. Louis-Hector Rouer de Villeray d'Artigny né à Montréal le 28 janvier 1745.

7. Louis Rouer de Villeray né à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 1er juin 1705. Décédé au même endroit le 9 décembre 1705.

8. Marie-Catherine Rouer de Villeray née à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 1er juin 1705.

9. Marie-Catherine Rouer de Villeray née à Sainte-Foye le 22 août 1709. Mariée, à Québec, le 10 novembre 1726, à Michel Drouard. Celui-ci mourut à Québec le 11 mars 1733, et Marie Catherine Rouer de Villeray se remaria, à Québec, le 14 mai 1735, à Michel d'Irumberry de Salaberry. Elle mourut à Québec le 26 août 1740. Elle avait eu de son premier mariage :

A. Michel-Jean-Baptiste Drouard né à Québec le 22 septembre 1727.

B. Louise-Catherine Drouard née à Québec le 10 février 1729.

C. Marie-Anne Drouard née à Québec le 13 avril 1730 ; décédée à Lévis le 28 avril de la même année.

D. Louis-Marie Drouard né à Québec le 28 septembre 1731 ; décédé à Lorette le 4 janvier 1732.

E. Joseph Drouard né à Québec le 7 avril 1733.

De son second mariage naquirent :

F. Marie-Angélique d'Irumberry de Salaberry née à Québec le 22 novembre 1735. Elle fut religieuse à l'Hôpital-Général de Québec sous le nom de mère Saint-Michel. Elle décéda le 26 août 1794.

G. Michel d'Irumberry de Salaberry né à Québec le 7 septembre 1736 ; décédé au même endroit le 13 novembre 1736.

H. Angélique d'Irumberry de Salaberry née à Québec le 5 mai 1737 ; décédée au même endroit le lendemain.

I. Denise d'Irumberry de Salaberry née à Québec le 5 mai 1737 ; décédée au même endroit le lendemain.

J. Louise-Geneviève d'Irumberry de Salaberry née à Québec le 2 juin 1739. Elle fit profession à l'Hôpi-

tal-Général de Québec le 3 juin 1755. La mère Sainte-Catherine mourut le 2 décembre 1823.

XII. Jean-Baptiste LeGardeur de Tilly

Né à Québec le 24 juin 1669.

Il embrassa la carrière de la marine. Il mourut lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis.

Il épousa Elizabeth Girard et en eut deux enfants :

1. Anne-Marguerite LeGardeur de Tilly mariée à Charles de Malvault, enseigne de vaisseau et chevalier de Saint-Louis.

2. Jean-Baptiste LeGardeur de Tilly né le 30 octobre 1698. Capitaine de vaisseau. Il mourut à bord de l'*Inflexible* le 3 mars 1757. Il avait épousé Geneviève de Rocbert dont il eut :

A. Armand LeGardeur de Tilly né à Rochefort le 14 janvier 1733. Il fut contre-amiral, chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Cincinnatus. Il commandait la frégate *La Concorde* en 1778 quand il soutint une lutte glorieuse contre la frégate anglaise *La Minerve* qu'il força d'amener son pavillon. Ce fait d'armes lui valut le grade de capitaine de vaisseau. Sa rencontre avec la frégate anglaise *Le Congrès*, l'année suivante, ne fut pas moins brillante. Après trois heures d'un feu très vif, le bâtiment ennemi percé à sa flottaison, se vit contraint de fuir et le capitaine de Tilly fut blessé d'un coup de mousquet. Appelé au commandement de l'*Eveillé*, de 64 canons, il se distingua par plusieurs actions d'éclat. Le 9 février 1779, M. LeGardeur de Tilly, commandant l'*Eveillé*, et ayant à ses ordres la *Gentille*, la *Surveillante*, capitaines de Villeneuve, Cillard et de la Villebrune, ainsi que le cutter la *Guêpe*, appareillait de Newport pour la baie de Chesapeake. Il y arrivait le 18, et le même jour

repoussait la flotte d'Arnold dans la rivière Elizabeth, prenait un sloop chargé de farine, s'emparait du corsaire le *Earl Cornwallis*, de 16 canons et de 50 hommes, du corsaire la *Revange*, de 12 canons et de 20 hommes, de trois pièces, et d'un autre corsaire de 8 canons et de 25 hommes. Le lendemain, 19, il donnait la chasse au *Romulus*, de 44 canons et de 260 hommes, ainsi qu'à un gros brick qui avait à son bord 59 réfugiés de la Virginie. Il s'empara de ces deux navires. Le *Romulus* avait à son bord 100,000 louis sterlings destinés à la solde des troupes d'Arnold. Le 3 mars, M. de Tilly rentrait à Newport avec toutes ses prises et son butin aux acclamations de la foule qui le reçut comme un héros. (1) Il se retira du service avec le grade de contre-amiral en 1792. Jeté dans les cachots de la Terreur, il recouvra sa liberté après le 9 thermidor et se retira dans sa terre de la Salle, près Rochefort, où il mourut en 1812. Il avait épousé Jeanne-Rosalie Magnan de Montaigu dont il eut : *A.* Etienne-Marie LeGardeur de Tilly, capitaine de vaisseau, décédé en 1830. *B.* Jean-Pierre LeGardeur de Tilly, officier de marine et chevalier de Saint-Louis, qui épousa, en 1802, Estelle Aymer de la Chevallerie, et mourut en 1850 laissant deux enfants : Armand et Charles-Mélanie né en 1809. *C.* Alexandre LeGardeur de Tilly, capitaine de frégate et chevalier de Saint-Louis, qui veuf d'Hélène de Tourpin se remaria à Séraphine de Beaumont dont il eut quatre enfants.

B. Le chevalier.....LeGardeur de Tilly qui servait comme second à bord de la frégate *La Concorde* commandée par son frère, et qui périt dans le

(1) Faucher de Saint-Maurice, *Notes pour servir à l'histoire des officiers de la marine et de l'armée française qui ont fait la guerre de l'indépendance américaine*, page 238.

combat contre la frégate anglaise *La Minerve* à Saint-Domingue le 22 août 1778.

XIII. Charlotte-Francoise LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 8 octobre 1670.

Mariée, à Québec, le 13 octobre 1689, à René Damours, sieur de Clignancour, fils de Mathieu Damours, seigneur des Chaufours, et de Marie Marsolet.

M. Damours de Clignancour servit surtout en Acadie. Il fut d'un grand secours au chevalier de Villebon lorsque les Anglais vinrent attaquer le fort de Naxoat en 1696. Il se mit à la tête des Sauvages et disputa le terrain aux Anglais avec beaucoup de vigueur.

Après la prise de Port-Royal, en 1710, les Acadiens députèrent M. Damours de Clignancour auprès de M. de Vaudreuil pour se plaindre de la manière dont les traitait le sieur Vetch, commandant de Port-Royal.

Madame Damours de Clignancour mourut à Saint-François, île Jésus, le 7 avril 1706, laissant :

1. René Damours de Clignancour né en 1691.

2. Joseph Damours de Clignancour né en 1693.

3. Marie-Judith Damours de Clignancour née en Acadie en 1696. Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec et fut connue sous le nom de sœur Sainte-Thècle. Elle mourut le 27 décembre 1722.

4. Marie-Angélique Damours de Clignancour née en 1697. Elle fut religieuse dans la Congrégation Notre-Dame sous le nom de sœur Sainte-Ursule et mourut à la maison de Montréal le 25 décembre 1749.

5. Louis-Mathieu Damours de Clignancour né en 1699. Il mourut à Montréal le 26 décembre 1753. Il avait épousé à Montréal, le 20 mars 1730, Madeleine Guyon dit Desprès, et en eut :

A. Jean-Mathieu Damours de Clignancour né à Montréal, le 6 octobre 1730 ; décédé à Montréal le 12 février 1733.

B. Marie-Madeleine Damours de Clignancour née à Montréal le 15 août 1736 et décédée au même endroit deux jours plus tard.

C. Marie-Madeleine Damours de Clignancour née à Montréal le 29 avril 1738.

D. Mathieu-Benjamin Damours de Clignancour né à Montréal le 27 mai 1740 ; marié, à Lachine, le 12 mars 1765, à Marie de Lorimier.

E. Madeleine-Joseph Damours de Clignancour née à Montréal le 21 août 1741 ; mariée, à Montréal, le 14 janvier 1760, à Joseph-Antoine-Guillaume de Lorimier, officier d'infanterie, et, en secondes noces, à Montréal, le 29 novembre 1773, à Jean-Baptiste-Pierre Testard de Montigny, ancien officier au régiment de Metz, veuf de Charlotte Trottier des Rivières.

6. Geneviève Damours de Clignancour née à Saint-Antoine de Tilly le 25 octobre 1704 ; décédée à Montréal le 14 avril 1730.

7. Marie-Renée Damours de Clignancour née à Saint-François, île Jésus, le 25 avril 1705.

XIV. Daniel LeGardeur de Tilly

Né à Québec le 27 mars 1672.

Il périt dans un combat contre les Sauvages.

XV. Louise LeGardeur de Tilly

Née à Québec le 24 mars 1674.

Mariée, à Montréal, le 12 juillet 1695, à Louis de Gannes, sieur de Falaise, veuf de Barbe Denis.

Elle décéda à Québec le 11 janvier 1698, et fut inhumée au cimetière de l'Hôtel-Dieu.

NICOLAS JUCHEREAU, SIEUR DE SAINT-DENYS

" Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denys, était le deuxième fils de Jean Juchereau, sieur de Maur.

" Comme son père, il fut pendant quelque temps, membre du Conseil de la colonie.

" Il tourna ses soins du côté de la culture des terres ; mais plus d'une fois, dans l'intérêt du bien public, il fut obligé de suspendre ses travaux. Homme de grandes ressources, de talents incontestables, mais surtout d'un dévouement sans bornes, M. de Saint-Denys fut pour le pays, à cette époque de lutte, un trésor précieux.

" Dans le but de protéger les colons contre l'insolence des Iroquois, il avait formé une compagnie de milice. C'est à la tête de cette compagnie qu'il suivit M. de Courcelles dans son expédition contre les Agniers. La conduite qu'il tint en cette circonstance fut si honorable, que le commandement lui en fut donné à perpétuité.

" Cinq ans après, en 1670, le père Albanel ayant projeté une mission parmi les Sauvages, M. de Saint-

Denys ne fit pas difficulté de lui prêter main forte, quelque danger que présentât l'entreprise. Parlant de cette noble conduite, le pieux missionnaire s'exprime en ces termes : "Il y avait déjà cinq ans que nos pères missionnaires étant occupés ailleurs, n'avaient pu visiter la nation des Oumamiois, qui sont audessous des Papinachois, le long de notre fleuve de Saint-Laurent. Cela me fit prendre le dessein de demander deux Français pour m'accompagner à monsieur de Saint-Denys, fort zélé pour la gloire de Dieu, et autant affectionné pour le bien spirituel des Sauvages, qu'il l'est pour les intérêts de messieurs de la Compagnie, au nom desquels il est envoyé en ce pays-là. Il m'accorda volontiers tout ce que je désirais. " (1)

" En 1672 ce fut le même empressement : " Le 29 (juillet), écrit le père Dablon, nous partîmes du lac (Saint-Jean) pour aller à Chicoutimi, où M. de Saint-Denys, capitaine de Tadoussac, nous attendait pour nous embarquer dans son vaisseau. " (2) On voit par ces paroles du pieux Jésuite que M. de Saint-Denys ne semblait avoir de fortune que pour en faire profiter les autres, particulièrement les Sauvages.

" Mais ce fut surtout en 1690 que M. de Saint-Denys montra de quel secours il était pour la colonie. Québec était menacé du plus grand danger : Phipps, à la tête de sa flotte, était venu pour s'en emparer. Trois jours durant, le 18, le 20 et le 21 octobre, des combats furent livrés à Beauport. Au premier, bien que ne dépassant pas trois cents hommes, les milices ne cédèrent pas un

---

(1) *The Jesuit Relations and allied Documents*, volume L III, page 86.

(2) Idem, volume L VI, page 210.

pouce de terrain ; au second, au moment où les Anglais côtoyaient la rivière Saint-Charles, se précipitant sur eux avec une merveilleuse adresse, elles les obligèrent à se replier et à se réfugier dans les bois ; enfin, au troisième, dans un retour agressif de l'ennemi, du côté de la Canardière, elles en firent un horrible carnage et ne lui laissèrent de salut que dans la fuite. Rappelant ces trois mémorables journées, le père de Charlevoix se résume ainsi : " Nous eûmes aussi dix ou douze blessés, dont le plus considérable fut le sieur Juchereau de Saint-Denys, seigneur de Beauport, qui commandait ses habitants : il avait plus de soixante ans, et combattit avec beaucoup de valeur, jusqu'à ce qu'il eut un bras cassé d'un coup de feu. " (1) Les élèves que le séminaire de Québec avait au Cap Tourmente eurent une grande part à cette victoire, en déployant une valeur qu'on ne devait attendre que de vieilles troupes. S'étant emparés de six canons, ils en emportèrent deux à Saint-Joachim, en laissèrent trois à Québec, et offrirent le sixième à leur vaillant capitaine, comme le trophée le plus digne d'honorer son mâle courage.

" C'est à la suite de cette glorieuse défense, que, voulant distinguer celui qui s'était distingué entre tous, Louis XIV accorda des lettres de noblesse à M. de Saint-Denys. Ces lettres font trop d'honneur au pays et à sa famille, pour que nous ne les reproduisions pas ici :

" Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous presens et à venir salut.

" Entre les services qui méritent récompense il n'y en a point que nous mettions en plus haute considéra-

(1) *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, tome second, page 83.

tion que ceux des personnes de cœur qui n'ont épargné leurs biens ny leur vie pour la conservation de notre Estat et le bien de la chose publique. C'est pourquoy dans le partage que nous faisons de nos grâces Nous avons estimé que pour user de quelque égalité à leurs mérites il estait juste de leur départir celles qui peuvent satisfaire leur louable ambition ainsy que fait le titre de Noblesse qui les eleve autant audessus du commun quelle les rend recommandables près de nous principallement lorsqu'elle tire son principe d'une véritable vertu et générosité. Et bien Informé que ces belles qualitez se rencontrent en la personne de nostre cher et bien aimé Nicolas Juchereau de Saint-Denys Lequel animé par le sang d'une honneste naissance et éducation a dès ses plus tendres années fait connaistre un cœur plein d'ardeur et de générosité. Et qu'il n'avait rien de plus recommandable que l'honneur de nous servir et sa patrie dont il a donné des preuves en même temps que ses forces ont pu seconder son courage que sa première demarche fut dès l'année 16 quarante qu'il passa de France en Canada avec son père qui emporta avec luy un assez gros bien qu'il employa dans cette nouvelle colonie où au lieu de faire commerce comme beaucoup d'autres personnes il fut des premiers qui s'attachèrent uniquement suivant nos intentions à faire des establissements assez considérables Et à faire travailler au deffrichement et à la culture des terres ; que lorsque les sieurs de Tracy et de Courcelle passèrent en ce pays en l'année 1661, en voulant entreprendre la guerre contre les Iroquois ils choisirent des personnes capables de commander la milice et en donnèrent une compagnie au dit Juchereau de St Denys qui fit dès la mesme année la campagne d'Agniez avec le sieur de Courcelle et celle de

l'automne en 1662 avec le sieur de Tracy Lesquels ayant esté constans de sa conduitte le chargèrent du soin de cette compagnie de milice qu'il a toujours commandée dans toutes les expéditions et dans toutes les campagnes qui se sont faittes depuis ce temps-là, Et enfin en l'année 1690 estant agé de soixante dix ans les anglais estant venus assieger Québec on luy donna un detachement de quatre vingt habitants à commander. Il fut posté directement dans l'endroit où les Anglais firent leur dessente à laquelle il s'opposa avec tant de force qu'il en tua plusieurs et leur résista jusqu'à ce qu'estant blessé et ayant eu un bras cassé il fut obligé de se retirer et de ceder au grand nombre des dits Anglais qui estaient au moins douze cens, Que depuis que nous avons envoyé des troupes en Canada ses enfants ont continüellement servy tant en qualité de cadets que d'officiers et voulant user envers le d. Juchereau des mêmes gratitudes et honneurs que nous accordons à ceux de son mérite et le décorer d'une marque si avantageuse et honorable quelle puisse publier non seulement ses vertus, mais encore donner de l'émulation à sa postérité de l'imitter, de nostre certaine science, grâce spéciale pleine puissance et authorité Royalle Nous avons par ces présentes signées de nostre main le d. sieur Juchereau de Saint-Denys ses enfans et postérité nais et à naistre en loyal mariage annobly et annoblissons et du titre de gentilhomme décoré et decorrons, voulons et nous plaist qu'en tous lieux et endroits tant en jugement que de choze hoirs ils soient tenus et reputez nobles et gentilshommes et comme tel prendre la qualité d'Escuyer et puissent parvenir à tout degrez de chevallerie et autres dignitez, titres et qualités reservez à la noblesse,

jouïr et user de tous les privileges, honneurs, prééminence, franchises, et exemptions dont jouissent les anciens nobles de nostre Royaume tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte derrogeant, tenir et posseder tous fiefs, terres et seigneuries qu'il a et pourra acquérir cy après de quelque titre, nom, qualité et nature qu'ils soient, de porter armes timbrées telles qu'elles sont cy empreintes, sceller, faire graver, peindre et insculter en ses maisons, terres, livrées et seigneuries qu'il verra bon estre. Le tout ainsy que sy le dit Juchereau de Saint-Denys et ses enfants estaient issus de noble et ancienne race, sans que pour ce ils soient tenus de nous payer et à nos successeurs Rois aucune finance et indemnité de laquelle et à quelque somme quelle puisse monter Nous luy avons fait et faisons don par ces d. presentes. Si donnons en mandement à nos amez et feaux Consr les d. gens tenant nos cours de Parlement, Chambre des Comptes et Cours des aydes à Paris et autres cours que ces présentes lettres d'anoblissement ils fassent registrer et du contenu d'ycelles jouïr et user les d. Juchereau de Saint-Denys et ses enfans nais et à naistre en loyal mariage pleinement et paisiblement et perpétuellement cessant et faisant cesser tous troubles et empeschements nonobstant toutes ordonnances et revocations tant anciennes que modernes, reglements et arrets à ce contraire auxquelles nous avons pour ce regard seulement derrogé et derrogeons par ces d. présentes. Car tel est nostre plaisir et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours nous avons fait mettre notre scel à ces d. presentes.

" Donné à Versailles au mois de febrier l'an de grâce

mil six cens quatre vingt douze et de notre regne le quarante neufviesme.

(Signé) Louis

(Par le Roy) Phelipeaux (1) "

" M. de Saint-Denys ne devait pas jouir longtemps de cet insigne honneur. Il mourut à Québec le 4 octobre 1692, après avoir reçu tous les sacrements de l'église, et, conformément à ses intentions, fut inhumé, le lendemain, dans le cimetière de Beauport. (2)

M. de Saint-Denys avait épousé, à Québec, le 22 septembre 1649, Marie-Thérèse, fille de Robert Giffard et de Marie Renouard. Son épouse lui survécut 22 années, n'étant morte que le 22 juin 1714, à Québec. Elle fut inhumée à côté de son mari, dans le cimetière de Beauport, le lendemain.

Ils eurent douze enfants : I Marie-Anne ; II Charles ; III Ignace ; IV Charlotte-Françoise ; V Madeleine-Louise ; VI Thérèse ; VII Nicolas ; VIII Catherine ; IX François ; X Joseph ; XI Louis ; XII Jacqueline-Catherine.

I

MARIE-ANNE JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Née à Québec le 14 août 1653.

Mariée, à Québec, le 29 novembre 1669, à François Pollet de la Combe Pocatière, capitaine au régiment de Carignan, fils de François Follet de la Combe, sieur

---

(1) Les lettres de noblesse de Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denys, furent enregistrées au registre des *Insinuations du Conseil Souverain de Québec*, le 5 avril 1700.

(2) " Dans l'église de Beauport ", dit l'acte de sépulture au registre de Notre-Dame de Québec. C'est une erreur. L'acte de sépulture enregistrée à Beauport même dit " dans le cimetière. "

de la Pocatière, et de Catherine de Rossin, de Chelieu, évêché de Grenoble.

Le capitaine de la Combe Pocatière mourut le 20 mars 1672. (1)

Sept mois après la mort de son mari, le 29 octobre 1672, madame de la Combe Pocatière se faisait concéde par l'intendant Talon le fief de la Pocatière. Le titre de concession comportait que Marie-Anne Juchereau tiendrait feu et lieu sur ses terres, et que, dans tout contrat avec ses tenanciers, ceux-ci s'obligeraient à résider dans l'année sur leurs propriétés de fraîche acquisition. Marie-Anne Juchereau ajouta son nom de baptême au fief de la Pocatière, en supprimant le nom de famille de son défunt mari. C'est ainsi que fut formé le titre du fief de Sainte-Anne de la Pocatière. (2)

Marie-Anne Juchereau se remaria, à Québec, le 23 février 1683, avec François-Madeleine-Fortuné Ruette d'Auteuil, seigneur de Monceaux, conseiller au Conseil Souverain et procureur-général.

Elle mourut en France où son mari demeura de 1706 à 1718.

M. d'Auteuil décéda à Québec, à l'âge de 80 ans, le 10 juillet 1737, et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Famille de l'église paroissiale. (3)

Du premier mariage de Marie-Anne Juchereau de

---

(1) *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, volume I, page 776.

(2) N. E. Dionne, *Sainte-Anne de la Pocatière*, page 8.

(3) Sur le procureur général d'Auteuil on peut consulter une étude de Ignotus dans la *Presse* des 8 et 22 novembre 1902. M. l'abbé Scott, dans son précieux ouvrage *Notre-Dame de Sainte-Foy*, pages 264 et seq., nous donne aussi une foule de renseignements inédits sur la famille d'Auteuil.

Saint-Denys naquit une enfant posthume : I Marie-Thérèse ; de son second mariage elle eut onze enfants : II Antoine-François ; III Claire-Marie ; IV Philippe-Marie ; V Louis-Augustin ; VI Ignace-Alexandre ; VII Madeleine-Catherine ; VIII Charles-François-Marie ; IX Louis-Joseph ; X Pierre ; XI Charlotte-Jeanne ; XII Louise-Geneviève.

I. Marie-Thérèse Pollet de la Combe Pocatière

Née à Beauport le 24 mars 1672.

Mariée, à Québec, le 8 octobre 1693, à Pierre Le-Moyne d'Iberville.

On connait la carrière du célèbre marin et guerrier canadien-français. " D'Iberville, dit M. Léon Guérin, fut l'un des plus grands marins à la fois et l'un des plus habiles navigateurs que la France ait jamais eus. C'était un héros dans toute l'étendue de l'expression. Si ses campagnes prodigieuses, par leurs résultats obtenus avec les plus faibles moyens matériels avaient eu l'Europe pour témoin et non les mers sans retentissement des voisinages du pôle, il eût eu, de son vivant et après sa mort, un nom aussi célèbre que ceux des ean Bart, des Duguay-Trouin et des Tourville, et fût sans aucun doute parvenu aux plus hauts grades et aux plus grands commandements dans la marine. " (1)

En 1706, après son glorieux exploit de l'île de Nièvres où il prit trente navires et fit prisonnier le gouverneur et tous les habitants, il mit à la voile pour aller attaquer les flottes marchandes de la Virginie et de Terre-Neuve, et les côtes des colonies anglaises, depuis la Caroline jusqu'au Massachusetts. Il cingla

(1) *Histoire maritime de France*, tome troisième, page 426, et tome quatrième, page 162.

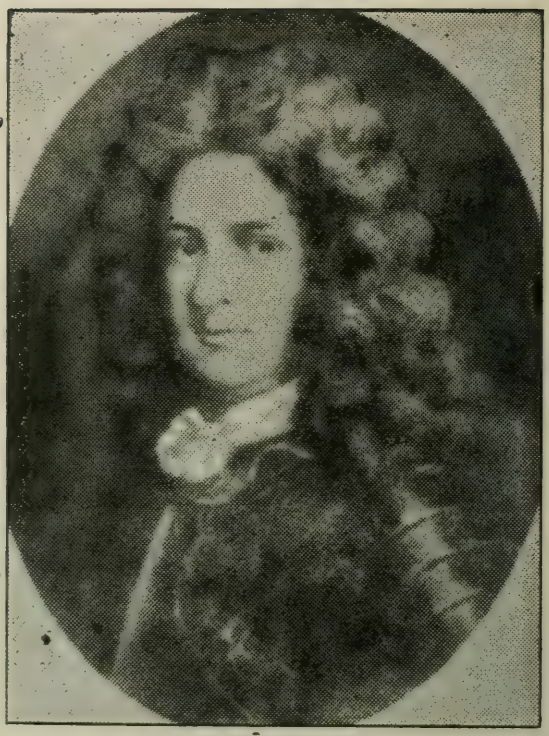

PIERRE LeMOYNE D'IBERVILLE

vers la Havane pour tomber sur la flotte de la Virginie pendant qu'elle s'assemblait pour retourner en Europe. Mais, dit M. Guérin, cette entreprise importante devait être interrompue par la fin prématurée de son chef. D'Iberville, dont la carrière avait été signalée par vingt ans de combats, de découvertes et d'utiles fondations, fut victime d'une seconde attaque d'épidémie. Il expira à la Havane le 9 juillet 1706. Il fut inhumé le même jour dans la cathédrale de la Havane, dédiée à la Très Pure Conception. (1)

Du mariage de LeMoyne d'Iberville et de Marie-Thérèse Pollet de la Combe Pocatière naquirent : (2)

1. Pierre-Louis-Joseph LeMoyne d'Iberville né sur les bancs de Terre-Neuve le 22 juin 1694. (3)

2. Marie-Thérèse LeMoyne d'Iberville mariée à Jean Gaudion de la Vannerie, seigneur Dartilliers.

Après la mort de LeMoyne d'Iberville sa veuve passa en France. Elle se maria, quelques années plus tard, avec le comte Louis de Bethune, lieutenant-général des armées du Roi. Elle entrait ainsi dans une des plus illustres familles de la vieille France. La comtesse de Bethune mourut à Paris en 1740, laissant deux enfants de son second mariage :

3. Armand, marquis de Bethune.

4. Marie de Bethune.

II. Antoine-Francois Ruette d'Auteuil

Né à Québec le 3 décembre 1683.

Décédé en bas âge.

---

(1) Le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume VIII, page 198, a publié l'acte de sépulture de Pierre LeMoyne d'Iberville.

(2) Un document trouvé dans les papiers du baron Grant de Longueuil dit qu'il eurent quatre enfants.

(3) Baptisté à Québec le 7 août suivant.

III. Claire-Marie Ruette d'Auteuil

Née à Québec le 17 mars 1685.

Mariée, à Québec, le 17 février 1700, au marquis Antoine de Crisasy, chevalier de Saint-Louis.

Elle décéda à Québec le 9 octobre 1705, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

M. de Crisasy mourut à Trois-Rivières le 6 mai 1709. Il fut inhumé dans l'église paroissiale.

Originaire de Messine, en Sicile, M. de Crisasy était cousin germain du prince de Monaco et appartenait à une des plus illustres et des plus puissantes familles d'Italie. Il s'était révolté contre son prince légitime dans le soulèvement de la Sicile, qui menaça d'enlever ce royaume au roi d'Espagne. Il avait été un des premiers à se déclarer pour le roi de France. Lorsque les troubles eurent été pacifiés, il ne put obtenir ou n'osa demander sa grâce à Sa Majesté Catholique et il se vit dépouiller de tous ses biens qui étaient considérables. Le marquis de Crisasy crut pendant quelque temps que le roi de France s'intéresserait à lui faire rendre sa fortune ou l'emploierait d'une manière convenable à sa naissance et à ses services. Mais il fut forcé d'accepter le commandement d'une compagnie d'un détachement de la marine qui partait pour la Nouvelle-France.

Il se rendit très utile en 1692, en déjouant les complots de 800 Iroquois qui avaient formé le projet de se jeter sur la colonie. En 1696, dans l'expédition de Frontenac contre les Iroquois, il eut la garde, au lac Onondaga, du fort où étaient renfermées les provisions de l'armée. On lui confia ensuite la lieutenance du roi pour la ville et gouvernement de Québec. En 1702, il succéda à François Prévost en qualité de gouverneur

de Trois-Rivières. Il garda ce poste jusqu'à sa mort (1)

IV. Philippe-Marie Ruette d'Auteuil

Né à Québec le 6 mai 1686.
Décédé en bas âge.

V. Louis-Augustin Ruette d'Auteuil

Né à Québec le 15 avril 1687.
Décédé en bas âge.

VI. Ignace-Alexandre Ruette d'Auteuil

Né à Québec le 9 juin 1688.
Il fut chevalier de Saint-Louis et capitaine de vaisseau au service du roi d'Espagne.

VII. Madeleine-Catherine Ruette d'Auteuil

Née à Québec le 23 juin 1689.
Mariée, à Québec, le 12 décembre 1713, à François DeSelles, écuyer, sieur de Marbrelle, lieutenant dans les troupes du détachement de la marine, fils de feu Charles DeSelles, écuyer, sieur de Marbrelle, conseiller du roi, lieutenant-général des amirautés de France et Guienne au siège général de la table de marbre du palais à Paris, et de dame Madeleine Lefebvre.

M. DeSelles mourut accidentellement à Québec le 13 juillet 1714, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Sa veuve se remaria, en 1717, à Charles Potier, chevalier de Courcy, enseigne des vaisseaux du Roi.

---

(1) Sur le marquis de Crisasy on peut consulter une étude de M. Benjamin Sulte dans le *Monde Illustré* du 17 décembre 1887. Il ne faut pas confondre le marquis Antoine de Crisasy avec son frère le chevalier Thomas de Crisasy qui l'accompagna dans la Nouvelle-France et mourut à Montréal le 1er mars 1696.

De son premier mariage elle eut un fils :

Jean-François-Marie DeSelles né à Québec le 5 octobre 1714. (1)

Elle eut aussi des enfants de son second mariage puisqu'elle fut la bisaïeule de trois écrivains distingués, MM. Pol de Courcy, Alfred de Courcy et Henry de Courcy. Sous le pseudonyme C. de LaRoche-Héron, celui-ci a publié un intéressant ouvrage *Les servantes de Dieu en Canada.* M. de Courcy décéda en 1861.

VIII. Charles-Francois-Marie Ruette d'Auteuil

Né à Québec le 7 septembre 1690.

Il épousa, à Montréal, le 27 septembre 1734, Thérèse Catin, veuve de Simon Réaume, marchand.

M. d'Auteuil mourut à Saint-Antoine de Verchères le 16 janvier 1755.

IX. Louis-Joseph Ruette d'Auteuil

Né à Québec le 18 mars 1692.

Décédé à Québec le 14 avril 1692, et inhumé dans l'église paroissiale.

X. Pierre Ruette d'Auteuil de la Malotiere

Né à Québec le 5 novembre 1693.

Il épousa Marie-Charlotte, fille de Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Carignan.

Il décéda à Québec le 28 mars 1735, et fut inhumé dans le cimetière de l'Hôpital-Général.

Il laissait un fils :

Charles-Ruette d'Auteuil marié, à Sainte-Foye, le

(1) Posthume.

17 novembre 1750, à Angélique Moreau, fille de feu Michel Moreau et de Angélique Hamel.

Enfants nés de ce mariage :

A. Marguerite-Angélique Ruette d'Auteuil née à Sainte-Foye le 8 novembre 1751.

B. Marie-Françoise Ruette d'Auteuil née à Sainte-Foye le 10 avril 1753.

C. Louise-Elizabeth Ruette d'Auteuil née à Sainte-Foye le 24 avril 1755 et décédée au même endroit le 8 octobre 1755.

D. Marie-Elizabeth Ruette d'Auteuil née à Sainte-Foye le 4 octobre 1756 ; mariée, à la Rivière-Ouelle, le 24 janvier 1785, à Anselme Levêque.

E. Marie Ruette d'Auteuil mariée à la Rivière-Ouelle, le 17 janvier 1780, à Jean Clermont.

F. Marie-Joseph Ruette d'Auteuil née à Sainte-Foye le 26 janvier 1759.

G. Charles Ruette d'Auteuil né à Sainte-Foye le 30 septembre 1760.

H. François Ruette d'Auteuil né à Sainte-Foye le 17 septembre 1762.

I. Marie-Anne Ruette d'Auteuil née à Sainte-Foye le 16 juillet 1764 ; décédée au même endroit le 26 avril 1765. Inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

J. Louis Ruette d'Auteuil né à Sainte-Foye le 11 avril 1766. Il alla s'établir à la Rivière-Ouelle où il s'occupa de la culture de la terre. Il mourut dans cette paroisse le 28 juin 1855. Il avait épousé, à la Rivière-Ouelle, le 8 août 1803, Marie-Josephte Hudon, fille de Louis Hudon et de Marie-Anne LeBel. Elle mourut à la Rivière-Ouelle le 24 janvier 1826, laissant entr'autres enfants : Louis Ruette d'Auteuil né à la

Rivière-Ouelle le 14 décembre 1805, et décédé dans la même paroisse le 30 mars 1879. (1)

XI. Charlotte-Jeanne Ruette d'Auteuil

Née à Québec le 23 octobre 1694.

Décédée à Québec le 17 février 1695, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

XII. Louise-Genevieve Ruette d'Auteuil

Née à Québec le 4 août 1696.

Mariée, à Montréal, le 30 janvier 1725, à Jacques-Pierre Daneau de Muy, chevalier, commandant pour le roi au Détroit.

M. de Muy mourut au Détroit le 20 mai 1758, " après avoir reçu les sacrements avec toute la piété que nous pouvions désirer à la fin d'une vie qui avait toujours été des plus édifiantes, " nous apprend son acte de sépulture.

Enfants :

1. Jacques-François Daneau de Muy né à Montréal le 26 janvier 1726 ; décédé au même endroit le surlendemain.

2. Jacques-Denis Daneau de Muy né à Montréal le 3 juin 1727 ; décédé à Longueuil le 13 août 1727.

3. Jacques-Daniel Daneau de Muy né à Montréal le 7 août 1728 ; décédé au même endroit le 9 février 1730.

4. Madeleine Daneau de Muy née à Montréal le 10 juillet 1729 ; mariée, à Montréal, le 7 janvier 1760, à Jacques-Philippe Delisle.

---

(1) C'est du mariage de ce dernier avec Marie Justine Garon qu'est né, à la Rivière-Ouelle, le 2 février 1857, M. Pierre d'Auteuil, avocat, député de Charlevoix à l'Assemblée législative de Québec de 1897 à 1900.

M. PIERRE D'AUTEUIL

5. Marie-Louise Daneau de Muy née à Montréal le 22 août 1730. Elle entra en religion à l'Hôpital-Général de Québec, sous le nom de mère Marie-Louise de Saint-Pierre, le 3 novembre 1746. Elle fit sa profession solennelle le 22 mai 1748, et mourut le 28 décembre 1750.

6. Pierre-Charles Daneau de Muy né à Montréal le 23 septembre 1736 ; marié, au Détroit, le 4 novembre 1760, à Charlotte Réaume, fille de Pierre Réaume, négociant.

II

CHARLES JUCHEREAU DE SAINT-DENYS (1)

Né à Québec le 6 décembre 1655.

Le 13 juillet 1689, son oncle messire de Lauzon-Charny (2), prêtre, demeurant à La Rochelle, chez les Révérends Pères Jésuites, par acte passé devant Robusson, notaire, lui donne la terre de Beaumarchais, située dans la seigneurie de Beauport. Cette terre était dévolue à M. de Lauzon-Charny par substitution à cause du décès de son neveu, Charles de Lauzon, fils de son frère, le grand sénéchal. (3)

Deux années plus tard, le gouverneur de Frontenac lui accordait une commission de lieutenant réformé.

En 1693, Louis XIV jugea à propos d'établir une justice royale à Montréal, au lieu de la justice seigneu-

---

(1) On lui donne quelquefois le nom de Juchereau de Beaumarchais.

(2) Avant de se faire recevoir prêtre, il avait été marié à Louise Giffard, sœur de Marie-Thérèse Giffard, mère de Charles Juchereau de Saint-Denys.

(3) Registre de la prévôté de Québec, 11 novembre 1689.

riale des Sulpiciens qui existait auparavant. Le premier juge qui reçut une commission royale fut M. Juchereau de Saint-Denys. Sa commission signée à Versailles le 15 avril 1694, fut enregistrée au Conseil Souverain le 18 octobre 1694.

M. Juchereau de Saint-Denys, qui était riche, faisait un excellent usage de sa fortune. Au mois de février 1695, un incendie réduisit en cendres l'Hôtel-Dieu de Montréal. " M. Juchereau, lieutenant-général de la juridiction de Montréal, rapporte M. l'abbé Faillon, et M. la Touche, commissaire des troupes du Roi, se rendirent dès le matin, le même jour, chez M. de Callière, et ils furent tous d'avis de faire sans délai un appel à la charité publique, pendant que les cœurs étaient ouverts à la compassion. Et comme on célébrait ce jour-là la fête de saint Mathias, qui, étant alors de précepte, attirait à la ville tous les habitants des côtes, on résolut de convoquer aussitôt même une assemblée générale de tous les citoyens dans la maison du gouverneur. A l'heure indiquée, tous les officiers du Roi et les autres personnes de marque, les bourgeois, les marchands de la ville et les habitants des côtes, se trouvant donc réunis, M. de Callière prit la parole, et fit un tableau touchant de la catastrophe qui venait d'arriver. Après avoir rappelé les circonstances de ce furieux incendie,qui avait fait de tous les bâtiments de l'Hôtel-Dieu un monceau de charbons ardents et de ruines fumantes, dont on avait encore le triste spectacle sous les yeux, et qui laissait les religieuses, aussi bien que les pauvres, sans asile, sans meubles, sans ressource, il fit remarquer que la ville ne pouvait absolument se passer d'un Hôtel-Dieu, ni de personnes vouées à le desservir. Il ajouta que, si les citoyens avaient quelque zèle pour le rétablissement

d'une maison si nécessaire au pays, s'ils étaient disposés à faire quelques légers sacrifices, ils pouvaient la remettre en état de recevoir les malades avant l'hiver suivant. Pour profiter de leurs dispositions si favorables, M. Juchereau prit à son tour la parole, et demanda que chacun dit tout haut ce qu'il voulait donner, afin qu'on pût régler la dépense sur les offrandes qui seraient faites. Sur-le-champ M. Dollier de Casson offrit 500 livres au nom du séminaire ; M. de Belmont, en son particulier, en promit 200 ; M. de Maricourt et M Pascaud s'engagèrent chacun pour 150 livres ; M. de Callière, M. de LaTouche, M. Saint-Germain, pour 100 livres chacun ; M. Dufresne pour 80 ; M. Juchereau, M. Pottier, M. de Morville, M. Petit, chacun pour 50 ; enfin, quelques autres pour de moindres sommes. " (1)

Le 15 octobre 1696, M. Juchereau de Saint-Denys obtenait du Conseil Souverain la permission de passer en France pour " vaquer à ses affaires. " Il avait conçu le projet d'établir des tanneries au Mississipi et c'est pour rendre le ministre Pontchartrain favorable à ses désirs qu'il se rendait en France. Le gouverneur et l'intendant de la Nouvelle-France étant opposés à son projet, le ministre lui répondit par un refus.

Cet échec ne le découragea pas. Trois ans plus tard, à l'automne de 1699, il se rendit de nouveau en France. Une grande dame, la comtesse de Saint-Pierre, amie de sa famille, lui offrit sa haute influence et, cette fois, le ministre lui accorda ce qu'il demandait.

Le 4 juin 1701, Louis XIV signait la concession suivante à Marly :

" Sa Majesté ayant agréé la proposition faite par le sieur Juchereau, lieutenant général de la juridiction de

(1) *Vie de Mlle Mance*, tome II, pages 110 et seq.

Montréal, d'establir des tanneries dans les terres occupées par les Français, au bas du fleuve du Mississipi, elle luy a accordé les conditions suivantes : 1. Sa Majesté lui a permis de passer du Canada au Mississipi, avec 24 hommes, par lesquels il pourra faire conduire huits canots, et de choisir en cette colonie deux personnes de confiance, pour l'ayder au succez de son entreprise, voulant qu'il soit commis, pendant le temps de trois années, un sujet propre pour rendre la justice à sa place, à condition qu'il sera agréé et approuvé par le sieur de Champigny, intendant de justice, police et finances en la Nouvelle-France. (1) 2. En cas qu'il ne juge pas à propos d'aller luy-même au Mississipi, Sa Majesté luy permet d'y envoyer de mesme ces 24 hommes et deux personnes de confiance. 3. Il pourra embarquer sur ces 8 canots tous les outils et ustensiles nécessaires aux ouvriers qu'il envoyera, et toutes les marchandises dont il aura besoin, à la réserve d'eau-de vie, dont il ne pourra porter que pour l'usage des Français qu'il employera, Sa Majesté luy faisant défense d'en vendre aux Sauvages 4. Sa Majesté luy permet d'establir des tanneries dans les l eux où il jugera à propos, et de faire pour cet effet tous les magasins et autres bastiments dont il aura besoin. 5. D'envoyer, pendant les trois premières années de son establissement, trois canots chacune des trois années, à Montréal, pour y aller chercher les choses qui lui seront nécessaires. 6. Et de traiter et négocier toutes sortes de peaux propres à tanner ou à passer en blanc, à la réserve du castor, dont Sa Majesté ne veut pas souffrir qu'il soit fait commerce directement ny indirectement,

(1) Il fut remplacé pendant son absence par M. Deschambault, procureur du roi de la même juridiction.

sous aucun prétexte, sur le Mississipi, le déclarant décheu de toutes les grâces et conditions cy-dessus appliquées, s'il contrevient à ce qui est en cela de ses intentions. 7. Sa Majesté luy permet aussy de faire travailler aux mines de plomb et de cuivre qu'il trouvera. 8. Il sera obligé d'avoir un aumosnier pour dire la messe et administrer les sacrements à ses ouvriers. Sa Majesté trouve bon qu'il le choisisse, mais il ne pourra l'envoyer, qu'il n'ayt auparavant esté agrée par le sieur evesque de Québec ou son grand vicaire, en son absence. "

Satisfait de ce qu'il avait obtenu M. Juchereau de Saint-Denys s'en revint à Montréal et commença immédiatement ses préparatifs de départ pour le Mississipi.

Les directeurs de la Compagnie du Canada, MM. Chartier de Lotbinière, François Hazeur, Gobin, Macart et Péré, qui sentaient que les privilèges que M. Juchereau de Saint-Denys venait d'obtenir leur porteraient un préjudice considérable, présentèrent une longue requête au gouverneur-général et à l'intendant de la Nouvelle-France, les suppliant de surseoir le départ de M. Juchereau de Saint-Denys et de ses 24 hommes jusqu'à ce que la Cour eut envoyé de nouveaux ordres.

Quoi qu'opposés à l'entreprise de M. Juchereau le gouverneur et l'intendant n'osèrent lui mettre d'entraves sachant que le ministre Pontchartrain s'intéressait beaucoup à lui.

Il eut donc toute liberté d'organiser son expédition. Il fit des établissements à Michillimakinac et à l'entrée de la rivière Ouabache.

Cette rivière Ouabache était la communication la plus courte et la plus commode entre la Nouvelle-France et la Louisiane. Plusieurs Sauvages s'étaient

établis en cet endroit. Pour les y retenir, M. Juchereau avait engagé le père Mermet, un des missionnaires des Illinois, à essayer de les gagner à Jésus-Christ. Ce religieux trouva ce peuple indocile, superstitieux et livré au pouvoir despotique des jongleurs.

M. Juchereau de Saint-Denys en butte à des difficultés de toutes sortes, manquant d'hommes pour exercer son industrie, se découragea. Il tomba malade et mourut à Ouabache, dans l'automne de 1703, probablement des suites des fatigues qu'il s'était données. (1)

M. Juchereau de Saint-Denys avait épousé, à Montréal, le 21 avril 1692, Denise-Thérèse, fille de Jean-Baptiste Migeon de Bransac, lieutenant-général de l'île de Montréal, et de Catherine Gauchet de Belleville.

Cinq enfants naquirent de cette union : I Marie-Catherine ; II Daniel ; III Joseph-Charles ; IV Louise-Anne-Thérèse ; V Philippe.

La veuve de Charles Juchereau de Saint-Denys se remaria à Montréal, le 6 septembre 1706, à Louis Liénard de Beaujeu, lieutenant dans les troupes du détachement de la marine. (2)

I. Marie-Catherine Juchereau de Saint-Denys

Née à Montréal le 23 septembre 1693.

Mariée, à Montréal, le 24 juillet 1718, à Jean-Baptiste-René LeGardeur de Repentigny.

---

(1) Sur cet établissement de M. Juchereau de Saint-Denys dans la vallée du Mississipi, on peut consulter Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale*, volume V, pages 349, 350, 351, 352, 363, 366, 368, et Joseph Wallace, *The History of Louisiana and Illinois under the French rule*, pages 299, 3 0.

(2) C'est de ce mariage que naquirent l'abbé Louis de Beaujeu, confesseur de Louis XVI, et Daniel-Hyacinth-Marie de Beaujeu, le héros de la Monongahéla.

Elle mourut à Montréal le 12 août 1727.

En 1733, M. de Repentigny était commandant à Michillimakinac. Le 16 septembre de cette année, il alla avec M. Coulon de Villiers et quelques Français au fort des Sakis, au fond de la baie des Puants, pour sommer les sauvages Renards de se rendre à Montréal. Cette démarche était plus brave que prudente. Un coup de fusil, tiré par un Saki, ayant renversé le fils de M. Coulon de Villiers à ses côtés, celui-ci déchargea son fusil sur le premier qui se présenta. Les Sauvages ripostèrent par une décharge générale et MM. de Villiers, Repentigny, DuPlessis et six autres Français tombèrent frappés à mort (1)

Du mariage de Jean-Baptiste-René LeGardeur de Repentigny et de Marie-Catherine Juchereau de Saint-Denys naquirent :

1. Pierre-Jean-Baptiste-François-Xavier LeGardeur de Repentigny né à Montréal le 20 mai 1719. Il entra dans l'armée. C'est lui qui, en janvier 1748, tua d'un coup d'épée Nicolas-Jacquin Philibert, négociant de Québec. Le romanesque, la poésie, se sont emparés de l'épisode du *Chien d'or*, et nous l'ont transmis altéré, varié et changé, selon la fantaisie de l'écrivain. (2) M. de Repentigny passa aux Indes Françaises où il se distingua considérablement. Devenu brigadier-général des armées du Roi, il fut appelé à la haute charge

(1) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume V, page 293) a confondu Jean-Baptiste-René LeGardeur de Repentigny avec son cousin Jacques LeGardeur de Saint-Pierre, qui fut chargé de continuer les explorations de La-Vérendrye.

(2) Dans le *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal* de juillet 1898 (troisième série, volume I, page 120), l'honorable juge Baby a remis sous son véritable jour cet épisode presque perdu dans les nuages de la légende.

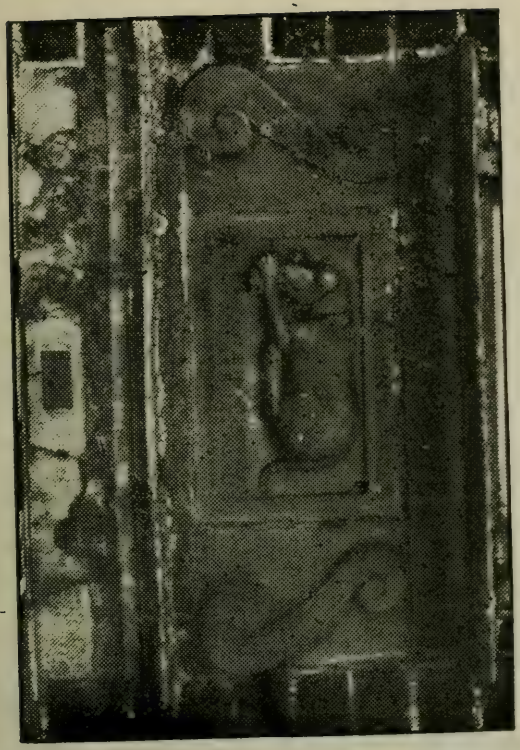

INSCRIPTION DU " CHIEN D'OR "

de gouverneur de Mahé, dans laquelle il mourut en 1776. Il avait épousé, à Montréal, le 30 janvier 1753, Catherine-Angélique, fille de Pierre-Jacques Payan de Noyan et de Louise-Catherine d'Ailleboust de Manthet. Elle mourut à Lachenaie le 19 décembre 1757 Elle avait eu deux enfants :

A. Anonyme né et décédé à Saint-Henri de Mascouche le 28 décembre 1755.

B. Anonyme né et décédé à Saint-Henri de Mascouche le 9 novembre 1757.

2. Daniel-Marguerite-François LeGardeur de Repentigny né à Montréal le 7 juin 1720. Il entra dans la marine et était à la veille d'être fait officier-général lorsque la mort vint mettre fin à ses succès. Il mourut à Rochefort le 16 janvier 1769. Il avait épousé, à Tours, le 25 juin 1766, Marguerite-Jeanne, fille de messire Philippe-Jean-Baptiste Mignon et de Marguerite-Jeanne Precelle d'Herneuse. Il en eut un fils et une fille :

A. Pierre-François-Xavier LeGardeur de Repentigny né à Tours le 19 novembre 1767. Il embrassa la carrière de marin comme son père. Il mourut à Tours le 4 décembre 1820. Il avait épousé Marie-Jacques-Delphine, fille de M. Gaigneron Jollimon des Mornais et de Anne-Marie-Rose-Camille Platellet de la Grange de la Tuillerie. Il laissa une fille : Xavérine LeGardeur de Repentigny née à Tours le 28 vendémiaire, an XIII (20 octobre 1804) ; mariée, à Genillé (Indre-et-Loire), le 10 juillet 1826, à Charles-Urbain-Helyon, comte de Barbançois, second fils de Charles-Helyon de Barbançois, marquis de Barbançois-Villegongis, et de Sophie-Guillemine de Coutard. M. de Barbançois appartenait à une famille très ancienne qui avait joui, dès le quatorzième siècle, des honneurs de

la cour et s'était distinguée par ses services militaires. Il fut député et sénateur. Il était chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur. M. de Barbançois qui par la mort de son frère aîné avait hérité du titre de marquis décéda au château de Villegongis en novembre 1863. La marquise de Barbançoie mourut à Tours le 17 janvier 1878.

B. Marguerite-Madeleine LeGardeur de Repentigny née à Tours, le 27 mars 1769 (1) ; mariée, en février 1789, à Louis-Augustin de Villeneuve du Cazeau, comte de la Poisatière. Enfant : Adolphe de Villeneuve du Cazeau né en 1790 et mort en 1793.

3. Louis LeGardeur de Repentigny né à Montréal le 5 août 1721. C'est le chevalier de Repentigny dont les faits d'armes sont bien connus. Après la chute de Québec, il passa en France et il continua à servir son roi avec dévouement et valeur. En mai 1783, il acceptait le poste de gouverneur et de commandant en chef du Sénégal, de Gorée, Rivière de Gambie, Côte d'Afrique, etc. M. de Repentigny mourut à Paris le 11 octobre 1786, honoré et hautement respecté de tous. Il avait épousé, à Québec, le 20 avril 1750, Marie-Madeleine-Régis, fille de Joseph-Gaspard Chaussegros de Lery et de Marie-Renée LeGardeur de Beauvais. Elle mourut à la Guadeloupe le 15 juillet 1784, lui laissant deux enfants :

A. Louis-Gaspard LeGardeur de Repentigny né à Québec le 10 juillet 1753. Il fut marin et fit la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis. Il s'était marié, à la Basse-Terre, Martinique, en 1780, à Madeleine-Pauline-Marguerite le Prevost Duquesnel, fille d'Antoine-Jean-Baptiste le Prevost Duquesnel, chevalier de

(1) Posthume.

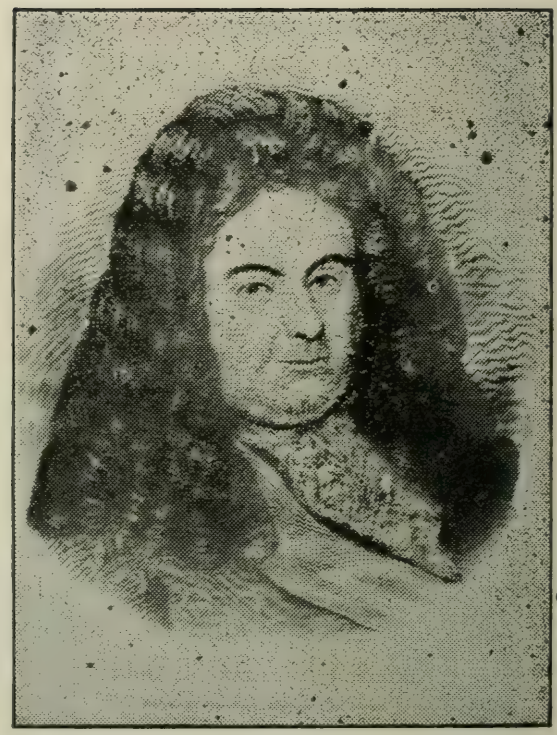

LOUIS LeGARDEUR DE REPENTIGNY

Saint-Louis, officier des vaisseaux du Roi, et de Marie-Madeleine-Gabrielle-Rose Giraud du Poyet. Elle lui apporta de douze à quatorze cent mille livres. De leur union naquirent trois fils : *A.* Louis LeGardeur de Repentigny, mort sans postérité. *B.* Théodore LeGardeur de Repentigny né à la Guadeloupe en 1786, mort sans postérité. *C.* Antoine-Camille LeGardeur de Repentigny né à Tours le 15 juillet 1789. Il épousa Aimée de Gantheaume, laquelle devenue veuve épousa en deuxièmes noces M. Mignard, officier de santé près la Pointe-à-Pitre, puis, en troisièmes noces, M. Monpéza. De son premier mariage elle avait eu deux enfants : Lisette-Antoinette LeGardeur de Repentigny qui fut mariée à M. Bonfils, et Joséphine-Lucrèce LeGardeur de Repentigny qui fut mariée à M. Clavier.

B. Madeleine-Elizabeth LeGardeur de Repentigny née à Québec le 18 janvier 1758.

4. Jacques-Philippe LeGardeur de Repentigny né à Montréal le 1er mai 1727. Décédé au même endroit le 8 septembre 1728.

II. Daniel Juchereau de Saint-Denys

Né à Montréal le 24 octobre 1694.

Décédé à Montréal le 9 décembre 1694.

III. Joseph-Charles Juchereau de Saint-Denys

Né à Montréal le 9 août 1696.

Il alla s'établir à Saint-Domingue au commencement de 1725.

Par provisions du 23 septembre 1727, il fut pourvu de la charge de conseiller du roi et de conseiller au Conseil Supérieur du Cap-Français, puis de celle de procureur-général et de doyen du Conseil Supérieur (provisions des 29 mars et 6 juin 1740).

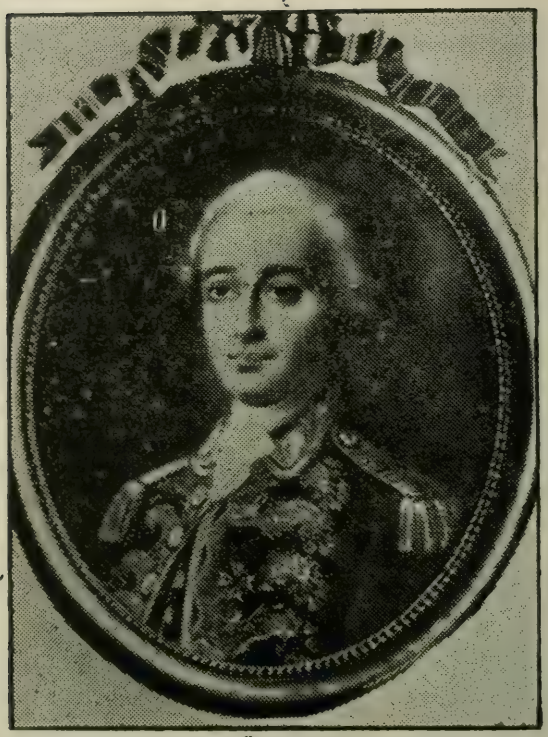

LOUIS-BARBE JUCHEREAU, MARQUIS DE SAINT-DENYS

Il avait acquis une des plus belles et des plus riches habitations dans la fertile plaine du Cap-Français.

M. Juchereau de Saint-Denys mourut au Cap-Français le 18 mai 1765, et fut inhumé dans l'église de Saint-Jean-Baptiste du Trou.

Il avait épousé, au Cap-Français, le 1er octobre 1725, Marie-Thérèse, fille de Joseph Bacon de Cazelle, écuyer, major des milices, et de Marie de Poyet d'Orsson.

Il eut quatre enfants de son mariage :

1. .....Juchereau de Saint-Denys. Il entra dans la marine et mourut des fièvres jaunes à Saint-Domingue en 1741.

2. .....Juchereau de Saint-Denys. Il embrassa la même carrière que son frère. Il fut emporté, lui aussi, par les fièvres jaunes.

3. .....Juchereau de Saint-Denys. Elle se maria, au Cap-Français, à M. de Lantillac, comte de Sedière, et mourut à Tours en 1768. Elle n'eut qu'une fille qui fut madame de Vergennes, morte sans postérité.

4. Louis-Barbe Juchereau de Saint-Denys né à Saint-Jean-Baptiste du Trou (île de Saint-Domingue) le 23 mars 1741. Il fut envoyé par son père en France après la mort de ses frères pour y faire son éducation. Celle-ci terminée, il entra dans l'armée. Lieutenant-colonel du régiment des Gardes Françaises, il servit avec la plus grande distinction pendant la guerre de sept ans, et fit des prodiges de valeur aux batailles de Hastenbeck et de Minden. C'est en récompense de ces beaux faits d'armes qu'il fut décoré de la croix de Saint-Louis. Il mourut à Tours le 28 juillet 1833. Il était à sa mort seigneur haut-justicier de Lengny (Azac-sur-Cher), seigneur de Thuillay et de la Roche

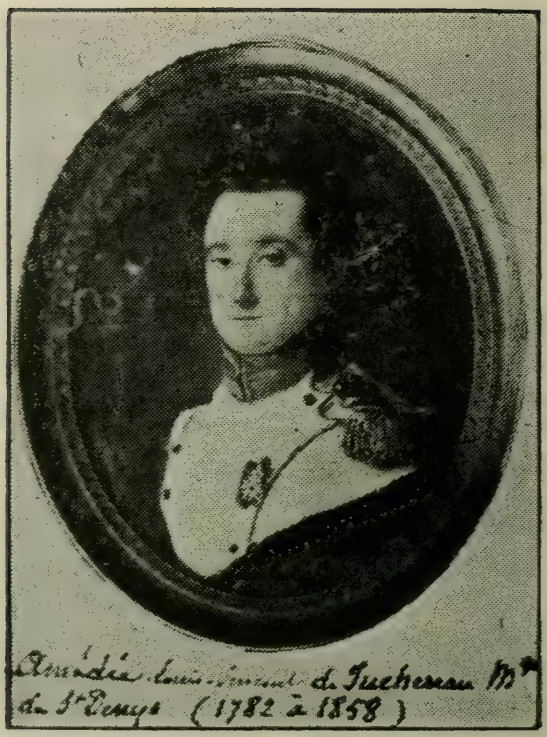

AMÉDÉE-LOUIS-VINCENT, MARQUIS DE SAINT-DENYS

Bezard (Vendée). (1) Louis-Barbe Juchereau de Saint-Denys avait épousé à Paris le 12 février 1774, Hélène-Mélanie, fille de haut et puissant seigneur Léon, marquis de Barbançois-Villegongis, capitaine aux Gardes Françaises, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, et de Hélène-Louise LeFéron. Le roi et toute la famille royale firent le très grand honneur aux futurs époux de signer à leur contrat de mariage, et, comme cadeau de noces, Sa Majesté octroya à Louis-Barbe Juchereau de Saint-Denys, le titre de marquis. Elle lui donna sept enfants :

A. Agathe Juchereau de Saint-Denys née au château de Lengny le 30 janvier 1777 ; décédée à Tours le 23 mai 1840, sans avoir été mariée.

B. Adèle Juchereau de Saint-Denys née au château de Lengny le 13 mai 1781. Mariée en 1812 à Léon Dupuy (de Cognac); elle mourut sans postérité en avril 1827.

C. Amédée-Louis-Vincent Juchereau, marquis de Saint-Denys, né au château de Lengny le 30 décembre 1782. Il prit du service comme engagé volontaire en 1800. Il fit campagne en Dalmatie et en Illyrie, puis en Portugal, dans l'armée de Junot, et assista à la sanglante bataille de Vineiro livrée non pour vaincre mais pour combattre, parce qu'il était impossible de faire plus, selon l'expression du général en chef. Cette armée ramenée en France sur des vaisseaux anglais à la suite d'une capitulation, trouva à son débarquement dans les ports de LaRochelle et d'Auray, l'ordre de

(1) Madame Viger-Lebrun qui fit son portrait disait quelle n'avait jamais reproduit les traits d'un aussi bel homme.

retourner immédiatement prendre possession du pays qu'elle venait d'être obligée de quitter. Par suite de cette décision, le jeune Juchereau de Saint-Denys vit le reste de sa carrière militaire s'écouler au milieu de ces innombrables et héroïques mais infructueux combats par lesquels l'armée française, répandue sur toute la surface de la péninsule hispanique, dut défendre en détail sa vie contre le pays qu'elle avait ordre de conquérir. Amédée Juchereau de Saint-Denys avait le grade de chef de bataillon lorsque dans les péripéties de cette lutte, il assista aux suprêmes et mémorables batailles d'Orthez et de Toulouse ; il eut le bras cassé en cette dernière. Il mourut le 16 novembre 1858 en son château de la Guignardière (Vendée). Il avait épousé Clémentine, fille de Victor-Parfait-Luce de Trémont, receveur-général des finances, et de Catherine Cuisnier. Elle le précéda de six années dans la tombe. Il n'avait pas eu d'enfant, aussi un mois à peine avant sa mort, plein de regret de n'avoir pas d'héritier direct à qui il put transmettre le soin de porter plus haut encore le nom de ses pères, avait-il adopté, par arrêt de la cour de Poitiers, pour l'héritier de son nom et de son titre, Marie-Jean-Léon LeCoq, baron d'Hervey, fils de sa sœur Mélanie.

D. Constance-Hélène-Louise Juchereau de Saint-Denys née au château de Lengny le 25 octobre 1786 ; mariée à Tours le 20 avril 1818, à François-Auguste LeMaire de Marne, brigadier aux gardes du corps de Louis XVIII, chef d'escadron d'état major, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, veuf de Marie Waral, et décédée à Tours le 6 avril 1861. Elle ne laissa qu'une fille : Marie-Antoinette-Vincentine LeMaire de Marne née à Tours le 7 février 1825. Elle

se maria à Tours, le 23 octobre 1848, à Jules Torterüe de Sazilly. (1)

E. Mélanie Juchereau de Saint-Denys née au château de Lenguy le 28 janvier 1789 et décédée le 18 décembre 1844. Elle s'était mariée en premières noces, en août 1807, à Laurent Trousset, commissaire ordonnateur en chef des guerres, chevalier de la Légion d'Honneur, mort à l'ennemi à Marienpol près Vilna, pendant la retraite de l'armée de Russie, en décembre 1812. De ce mariage elle eut deux filles et un fils, savoir : *A*. Laurette Trousset née en Portugal le 27 juin 1808, mariée au marquis Frank de Noé, pair de France, chevalier de la Légion d'Honneur, frère aîné du comte Amédée de Noé (Cham), le célèbre caricaturiste. Le marquis de Noé mourut au château de Revenac (Lot et Garonne) le 24 mars 1887, et Laurette Trousset, son épouse, décéda au château de l'Isle de Noé (Gers) onze ans plus tard, le 17 janvier 1898.(2)

(1) Ils ont eu trois enfants : 1. Clémentine Torterüe de Sazilly née le 17 octobre 1849, mariée le 10 novembre 1880, à Maximilien de Techtermann, originaire de Fribourg. 2. Joseph-Marie-Gustave-Edwin Torterüe de Sazilly né à Tours le 17 février 1852, officier d'infanterie, décédé à Cannes le 10 avril 1883, d'une maladie de poitrine contractée en sauvant d'une mort certaine l'un de ses semblables. 3. René Torterüe de Sazilly né le 11 mars 1854, ancien officier d'infanterie. Il a épousé, le 22 juillet 1885, Jeanne Martin de la Bastide. Il nous sera bien permis de témoigner ici toute notre reconnaissance à M. René Torterüe de Sazilly pour les nombreux et utiles renseignements qu'il nous a fournis. Sa bienveillance à notre égard ne s'est pas démentie un seul instant.

(2) De leur mariage naquirent quatre enfants : 1. Roger, comte de Noé, secrétaire d'ambassade, chevalier de la Légion d'Honneur, marié à Nancy en 1861 à Jenny Gannier et decédé à Cauterets le 23 juillet 1877. 2. Samuel, comte de Noé, né au château de Bréan en 1837, lieutenant de vaisseau. Il mourut au Gabon (Côtes occidentales d'Afrique)

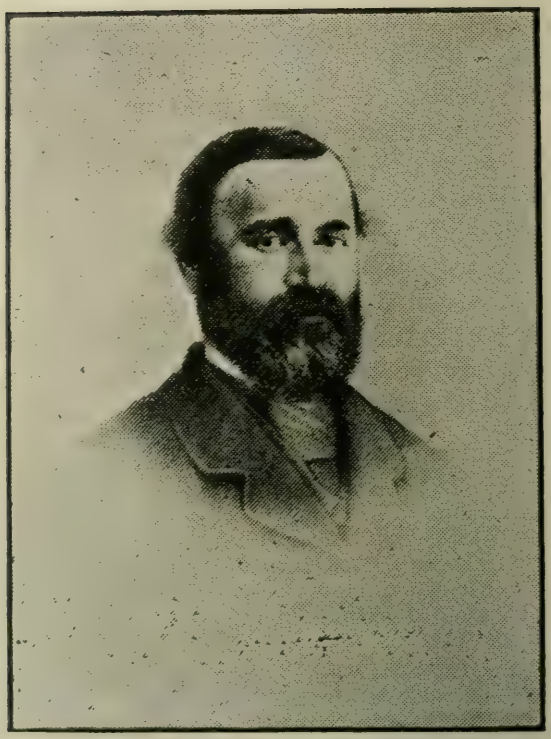

JULES TORTERUE DE SAZILLY

RENÉ TORTERUE DE SAZILLY

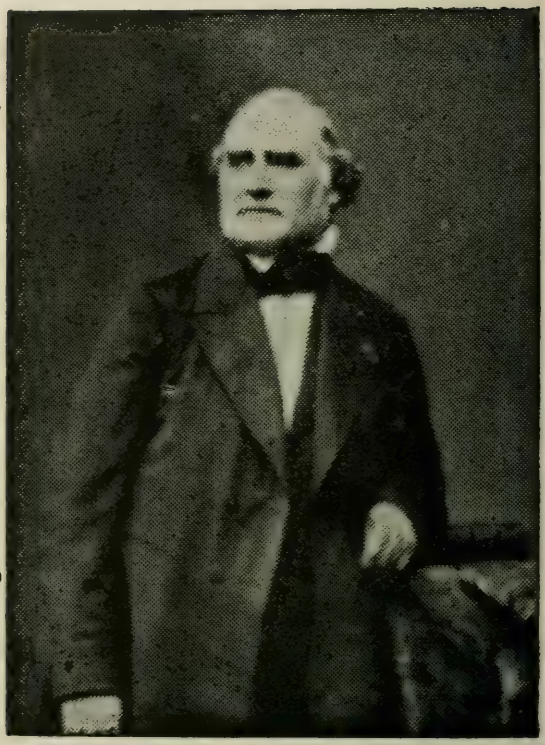

MARQUIS FRANK DE NOÉ

B. Sophie Trousset née le 11 mars 1811; mariée en juin 1836, au comte Irène de Luppé, qui fut député à l'Assemblée nationale en 1848 et à l'Assemblée Législative en 1849 et en 1851. Le comte de Luppé décéda en 1854. La comtesse de Luppé est morte au château de l'Isle de Noé (Gers) le 8 juin 1889. (1) *C.* Edouard Trousset décédé en bas âge. En secondes noces, en 1819, Mélanie Juchereau de Saint-Denys, veuve de Laurent Trousset, épousa Alexandre LeCoq, baron d'Hervey, intendant militaire à Rouen puis administrateur des chemins de fer de l'Est, commandeur de la Légion d'Honneur, décédé au château de Bréan le 18 décembre 1844. Elle n'eut qu'un fils de ce second mariage : *D.* Marie-Jean-Léon LeCoq, baron d'Hervey, né à Paris en mai 1823. Il prit plus tard le nom de marquis de Saint-Denys, par adoption de son oncle Amédée-Louis-Vincent Juchereau, marquis de Saint-Denys,

---

le 12 septembre 1866. 3. Francis, comte de Noé, né à Paris en avril 1839, ancien officier d'infanterie. Il a pris part aux campagnes d'Italie et de France en 1870. Il a épousé, le 22 octobre 1884, Marguerite Juliard. 4. Marc, vicomte de Noé, né au château de Bréan en décembre 1842. Il a été lieutenant dans les Hussards. Il a épousé à Paris, en 1879, Antoinette Gaubin.

(1) De leur mariage naquirent trois enfants : 1. Henri de Luppé né à Paris le 3 avril 1837. Lieutenant d'état major. Il décéda à Paris le 21 janvier 1868. 2. Le comte Maurice de Luppé né au château de Bréan en juin 1839. Il fut tué à Nimes, le 3 juin 1893, par suite du déculassement d'un canon, au moment où il allait être promu lieutenant-colonel. 3. Le vicomte Olivier de Luppé né au château de Bréan le 21 mars 1843. Il a été conseiller général de Lot-et-Garonne. Il a épousé, le 9 juillet 1869, Gabrielle-Jeanne, fille de Nicolas-Eugène Calon et de Gabrielle Hussenet de Senonges. Ils n'ont pas eu d'enfants. M. le vicomte de Luppé a été pour nous d'une grande obligeance. Il a mis à notre disposition sa riche collection de papiers de famille.

COMTE IRÈNÉ DE LUPPÉ

COMTE MAURICE DE LUPPÉ

VICOMTE OLIVIER DE LUPPÉ

ALEXANDRE LeCOQ, BARON D'HERVEY

mort sans postérité. Après avoir suivi pendant plusieurs années les cours de l'école des langues orientales vivantes et du collège de France, il s'attacha particulièrement à l'étude du chinois et devint président de la société d'ethnographie. Il fut commissaire général pour l'empire chinois à l'Exposition universelle de Paris en 1867. Sept ans plus tard, en 1874, il était nommé professeur de chinois au collège de France en remplacement de Stanislas Julien. Enfin, à la mort de M. Boutaric, en 1878, il lui succédait à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Le marquis d'Hervey Saint-Denys mourut à Paris le 2 novembre 1892. Il avait épousé, à Paris, le 11 juin 1868, Louise-Marguerite-Elizabeth de Ward, fille d'un ancien ministre du duc de Parme. Il n'eut pas d'enfants. (1) Les ouvrages littéraires du marquis d'Hervey Saint-Denys sont : *Le Poil de la Prairie*, traduit de l'espagnol de Breton de Los Herreros (1847) ; *Insurrection de Naples en* 1647, *dite de Masaniello*, traduit de l'espagnol du duc de Rivas (1849) ; *Histoire du théâtre en Espagne* (1850) ; *Un Roi* (1851) ; *Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles depuis* 1793 (1856); *Les Rêves et les moyens de les diriger* (1869). (2) Ses travaux sinologiques sont : *Recherches sur l'agriculture des Chinois* (1851) ; *Poésies de l'époque des T'ang*, traduites du chinois (1862) ; *Recueil de textes faciles et gradués en chinois moderne* (1869) ; *le Li-Saou*, poème du troisième siècle avant notre ère, traduit du chinois (1870) ; *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, traduit de Ma Touanlin (1876-1883) ; *Trois Nouvelles chinoises* (1885) ; *Mémoire sur les doctrines religieuses de Confucius et de l'école*

(1) Sa veuve s'est remariée, à Paris, en 1896, à Jacques de Waru.

(2) Anonyme.

MARIE-JEAN LÉON LeCOQ, BARON D'HERVEY, MARQUIS DE SAINT-DENYS

des lettrés (1886) ; *Discours sur le chemin de fer transcaspien* (1888) ; *Six Nouvelles nouvelles* (1892). Sans avoir la valeur éminente d'un Stanislas Julien ou d'un Rémusat, fait remarquer M. Chavannes, le marquis d'Hervey Saint-Denys a fait une œuvre très utile en orientalisme. Le *Li-Saou* et les *Poésies de l'époque des T'ang* sont au nombre des plus remarquables monuments de la littérature chinoise, et les élégantes traductions qu'il nous en a données sont bien propres à nous en faire apprécier les beautés. Les *Trois Nouvelles* et les *Six Nouvelles nouvelles* sont des collections de petits romans, qui, quoique considérés en Chine comme des productions d'un genre secondaire, ont un grand intérêt pour les Européens, à qui elles révèlent une foule de détails curieux sur la vie privée en Extrême-Orient. (1)

F. Siméon Juchereau de Saint-Denys né en 1791 ; décédé en 1804.

G. Charles Juchereau, comte de Saint-Denys, né à Tours le 26 janvier 1796. Admis en 1813 comme volontaire dans les Gardes d'Honneur, il passa dans les Mousquetaires de la garde de Louis XVIII qu'il accompagna en 1815 aux frontières du royaume. Devenu capitaine dans un régiment de Lanciers il fut décoré de la croix de la Légion d'Honneur au retour de la campagne d'Espagne en 1823. Lorsqu'éclata la Révolution de 1830 ses sentiments d'honneur et de fidélité ne lui permettant pas de servir le gouvernement qui en fut la suite, il offrit sa démission, et ce ne fut pas sans regret et sans douleur qu'il quitta cette noble profession des armes dont l'amour était héréditaire dans sa famille. Il mourut à Loches en février

(1) *Grande Encyclopédie*, volume 20, page 25.

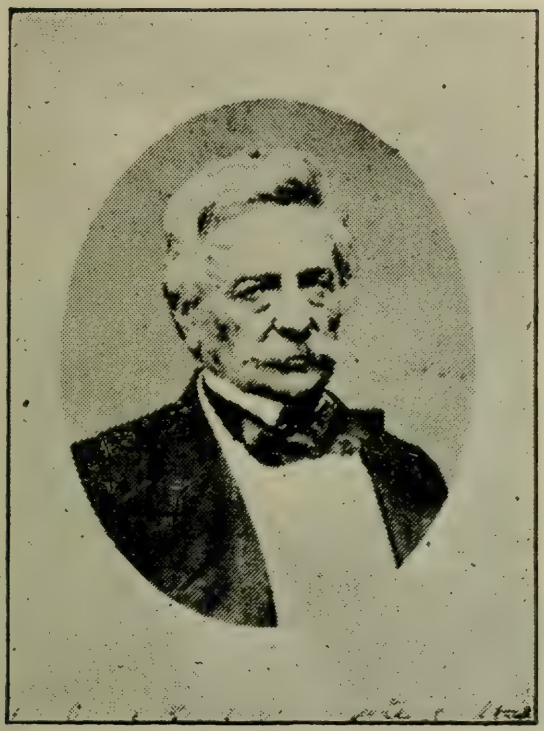

COMTE CHARLES JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

1872. Il avait épousé, à Loches, en avril 1826, Joséphine de Ponard dont il eut deux filles : *A*. Noëmi Juchereau de Saint-Denys née en janvier 1827, mariée à Mari Cornier, receveur particulier des finances. Elle mourut sans hoir. *B* Xaverine Juchereau de Saint-Denys née en mai 1830, mariée, en septembre 1851, à Gustave de la Barre, de Nantes. Elle eut trois enfants : Marguerite, Noémi et Amédée.

IV. Louise-Anne-Thérèse Juchereau de Saint-Denys

Née à Montréal le 21 octobre 1699.

"C'était en 1717 ; l'élite de la société de Montréal confondue avec le bon peuple se pressait dans l'église principale, où un prédicateur en chaire faisait retentir ces divines et profondes paroles : " Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? " Cette sentence qui convertit autrefois saint François-Xavier, impressionnait diversement cette réunion de fidèles. Pour quelques uns, c'était comme un trait de lumière qui traverse l'esprit sans y laisser de trace ; pour d'autres, c'était un coup de foudre, dont le terrible effort brise et renverse tous les obstacles, et de pauvres pécheurs, heureusement réveillés de leur léthargie mortelle, sortaient du lieu saint en se frappant la poitrine : pour d'autres encore, la lumineuse sentence était une manifestation sensible de la volonté de Dieu, qui les appelait à une vie plus parfaite par un dégagement complet du monde et de ses vanités. Du nombre de ces derniers fut Louise-Anne-Thérèse Juchereau de Saint-Denys. Fidèle à la grâce, elle demanda l'entrée du noviciat des Ursulines, et reçut l'habit de l'ordre au mois d'octobre de la même année, 1717.

"La vocation de Louise-Anne-Thérèse Juchereau de Saint-Denys fut évidemment l'ouvrage de Dieu, qui

donne à qui il lui plaît, ces inspirations fortes et entraînantes qui attachent inviolablement à la pratique des conseils évangéliques. Placée par sa naissance au milieu d'une aristocratie qui s'entourait de gloire par ses faits d'armes, et qui jouissait du présent sans trop se préoccuper de l'avenir, mademoiselle Juchereau de Saint-Denys partagea cette insouciance, et dès ses jeunes années elle aima beaucoup le monde. Durant son séjour au pensionnat, elle avait montré de la piété ; son cœur naturellement bon et sensible, se laissait impressionner des profondes vérités de notre sainte Religion. Mais à peine son éducation fut-elle terminée, qu'on lui fit franchir le pas glissant qui sépare la jeune élève de ces réunions du soir, à la fois si attrayantes aux jeunes imaginations et si dangereuses à leur cœur.

"Madame veuve Charles Juchereau de Saint-Denys, mère de la jeune Louise-Anne-Thérèse, avait épousé en secondes noces M. Louis-Liénard de Beaujeu, et comme les beaux-pères affectueux sont moins rares en ce monde que les *tendres* belles-mères, ce gentilhomme fut pour les enfants de sa femme un véritable second père, et il ne contribua pas peu à faire aimer sa maison au cercle brillant qui la fréquentait. La jeune Louise-Anne-Thérèse ne fut que trop sensible aux hommages qu'elle reçut alors. Tout en elle semblait être fait pour plaire : une figure intéressante et douce, des grâces naïves et fraîches, un cœur généreux et expansif, un esprit vif et enjoué. " Ce fut, dit notre Récit, une conquête de la grâce, et elle ne se fit religieuse que pour assurer son salut. "

"Vers la fin du noviciat de la sœur Saint-Antoine, madame de Beaujeu vint elle-même terminer les arrangements avec la Communauté, avant de "livrer à Dieu sa fille chérie. " Cette femme vraiment chrétienne ne

se consolait de cet immense sacrifice, que dans la pensée du bonheur qu'allait goûter sa chère Louise-Anne-Thérèse au service du meilleur des maîtres.

"Après sa profession, sœur Louise-Anne-Thérèse de Saint-Antoine avança d'un pas rapide dans la voie de la perfection religieuse, et elle trouvait dans son exactitude même à toutes les observances communes la première récompense de sa ferveur, par les célestes consolations dont Dieu inondait son âme. Dévouée autant par goût que par devoir à l'instruction de la jeunesse, elle y fit preuve d'une capacité remarquable et se montra en tout une véritable et parfaite religieuse.

"Il semblait qu'une voix secrète l'eut avertie que sa vie au monastère s'écoulerait trop vite au gré de ses sœurs, car elle était avare de ses moindres moments, et telle fut son application aux saints exercices de la prière et du recueillement, qu'en peu d'années elle amassa des trésors immenses pour l'éternité. En contemplant cette vie exemplaire de la vertueuse fille de sa sœur Thérèse, quel bonheur ne devait pas éprouver la mère Migeon de la Nativité ! Selon l'ordre de la nature, la nièce chérie devait survivre à sa bonne tante " mais Dieu, dit le Récit, avait d'autres vues sur cette âme privilégiée ; il voulut abréger son exil sur la terre et hâter le moment de la récompense. " Sœur Saint-Antoine fut emportée en quelques jours d'une fluxion de poitrine, dont elle fut atteinte dans sa trente-troisième année. Elle mourut le 7 octobre 1732, dans la quinzième année de sa vie religieuse. " (1)

---

(1) *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome second, pages 230 et seq.

V. Philippe Juchereau de Saint-Denys

Né à Montréal le 11 août 1702.

Décédé à Varennes le 19 mai 1703, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

III

IGNACE JUCHEREAU DUCHESNAY

Le continuateur de la lignée.

IV

CHARLOTTE-FRANÇOISE JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Née à Québec le 1er février 1660.

Mariée, à Beauport, le 17 décembre 1680, à François Viennay-Pachot, marchand, natif du bourg d'Oysan, paroisse Saint-Laurent du Lac, évêché de Grenoble, veuf de Jeanne Avamy.

M. Viennay-Pachot mourut à Québec le 2 septembre 1698, et fut inhumé dans l'église paroissiale. (1)

Le 25 février 1702, madame veuve Viennay Pachot achetait de François Berthelot, écuyer, conseiller et secrétaire du Roi, l'île et comté de Saint-Laurent (île d'Orléans). Le prix d'achat était de 41,333 livres, monnaie de France, équivalant à 31,000 livres, monnaie canadienne. 4,000 livres furent payées comptant. Les 27,000 livres restant devaient être payées comme suit : 6,000 livres sitôt le retour, en France, des vaisseaux du Canada, en 1702, et les autres 21,000 livres

(1) M. Viennay-Pachot était marchand forain. Le 24 avril 1681, le Conseil Supérieur de Québec lui accordait les privilèges dont jouissaient les autres habitants du pays.

en sept versements égaux de 3,000 livres par année, à compter du 1er janvier 1703. En même temps, M. Berthelot transportait à Charlotte-Françoise Juchereau, veuve Viennay-Pachot, toutes les sommes à lui dues sur l'île, pour la considération de 4,800 livres qu'elle s'obligeait de payer au cours de l'année 1702. Le fief de l'île d'Orléans passa donc à madame Viennay-Pachot qui commença à prendre le titre de comtesse de Saint-Laurent. De nombreux différents survinrent entre celle-ci et l'ancien propriétaire de l'île d'Orléans. Le Conseil Supérieur et le Conseil d'Etat eurent, à plusieurs reprises, à s'occuper de leurs difficultés. (1)

L'année même de cette importante acquisition, à Québec, le 11 novembre 1702, après quatre années de veuvage, Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denys devint la femme de François de la Forest, capitaine d'un détachement des troupes de la marine.

M. de la Forest était arrivé dans la Nouvelle-France en 1684. Il fut un des principaux lieutenants de la Salle dans les pays d'en haut. C'est lui qui construisit le fort Saint-Louis dans le pays des Illinois. Il en fut le premier commandant. Il fut ensuite gouverneur du fort de Cataracoui, puis, en septembre 1710, commandant de Détroit. Le Père de Charlevoix dit qu'il était fort honnête homme, bon officier, et qu'il servit très bien le roi en Amérique. (2)

---

(1) Sur ces procès célèbres on peut consulter une étude de Ignotus dans la *Presse* des 5 et 19 avril 1902.

(2) *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, tome premier, page 465. M. Benjamin Sulte qui a patiemment amassé une foule de notes sur M. de la Forest dit que ce n'est pas lui qui accompagna d'Iberville à la baie d'Hudson en 1695.

M. de la Forest mourut à Québec le 15 octobre 1714, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Madame de la Forest, qui avait continué à se faire appeler comtesse de Saint-Laurent, décéda à Québec le 28 décembre 1732, et fut inhumée dans l'église paroissiale le surlendemain.

De son premier mariage étaient nés seize enfants : I. Jacques François ; II Nicolas ; III Joachim ; IV Suzanne-Jeanne ; V Marie-Charlotte ; VI Marie-Françoise ; VII Jacques-François ; VIII Ignace-Jean ; IX François-Charles ; X Louis-Madeleine ; XI Michelle-Gabrielle ; XII Marie-Charlotte ; XIII Madeleine ; XIV Jean-Daniel-Marie ; XV Marie-Josette ; XVI Marie-Anne.

I. Jacques-François Viennay-Pachot

Né à Québec le 9 décembre 1681.

Décédé au même endroit le 25 octobre 1687. Inhumé au cimetière paroissial.

II. Nicolas Viennay-Pachot

Né à Québec le 22 décembre 1682.

III. Joachim Viennay-Pachot

Né à Québec le 28 avril 1684.

Décédé à Québec le 11 octobre 1685. Inhumé au cimetière paroissial.

IV. Suzanne-Jeanne Viennay-Pachot

Née à Québec le 25 mai 1685.

Décédée au même endroit le 12 juin 1685. Inhumée au cimetière paroissial.

V. Marie-Charlotte Viennay-Pachot

Née à Québec le 25 mai 1685.

Décédée au même endroit le lendemain. Inhumée au cimetière paroissial.

VI. Marie-Francoise Viennay-Pachot

Née à Québec le 10 juillet 1686.

Mariée, à Québec, le 4 octobre 1702, à Alexandre Berthier, sieur de Villemur, enseigne dans les troupes de la marine.

Bien éphémère fut cette union. Le 11 janvier 1703, trois mois à peine après son mariage, Alexandre Berthier mourait à Québec et était inhumé dans l'église paroissiale.

La veuve Berthier n'avait que dix-sept ans. Son beau-père lui fit cadeau des seigneuries de Berthier-en-haut et de Berthier-en-bas, " pour lui donner le moyen de vivre plus honorablement et plus commodément dans l'état de vie qu'il lui plairait de choisir. "

Elle resta veuve neuf ans. Le 4 avril 1712, elle se remariait, à Québec, à Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville, officier dans les troupes de la marine, fils de feu Raymond-Blaise des Bergères de Rigauville, major pour le roi de la ville de Trois-Rivières, et de feue dame Anne Richard.

Le 18 mars 1721, madame de la Forest se plaignait au roi que le sieur de Rigauville, son gendre, enseigne depuis vingt-cinq ans dans les troupes de la marine, avait été oublié dans la dernière promotion, et qu'à son préjudice beaucoup de ses cadets avaient été avancés. Elle s'en prenait au malheur qu'elle avait eu de déplaire à MM. de Vaudreuil et Raudot, et surtout à M. de Vaudreuil " qui voulait du mal à toute sa famille. " (1)

(1) *Nouvelle-France. Documents historiques. Correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants*, volume 1er, page 166.

M. des Bergères de Rigauville fut promu capitaine peu après.

Il mourut à Berthier-en bas le 10 juillet 1739, et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale. (1)

Le 20 octobre 1743, l'évêque de Québec demandait une pension au ministre pour sa veuve. (2)

Madame des Bergères de Rigauville mourut à Québec le 8 décembre 1749, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Elle avait eu :

1. Françoise-Marie-Madeleine des Bergères de Rigauville née à Québec le 29 avril 1713. Décédée à Berthier-en-bas le 11 janvier 1717, elle fut inhumée dans l'église de cette paroisse. (3)

2. Nicolas-Joseph-Alexandre des Bergères de Rigauville né à Québec le 3 août 1715. Décédé à Lorette le 7 du même mois, il fut inhumé dans cette paroisse.

3. Nicolas-Augustin-Ange des Bergères de Rigauville né à Québec le 22 août 1716. Il était infirme, et fut en pension pendant plusieurs années à l'Hopital-Général de Québec.

4. Marie-Joseph des Bergères de Rigauville née à Saint-Vallier de Bellechasse le 31 août 1717. Décédée à Québec le 5 juillet 1747. Inhumée dans le cimetière de la paroisse.

5. Thérèse-Françoise des Bergères de Rigauville

---

(1) M. de Beauharnois au ministre, 21 octobre 1739. Douglas Brymner, *Rapport sur les archives du Canada pour* 1886, page C XXXIX. Mgr Tanguay ne donne pas la date de sa mort.

(2) Douglas Brymner, *Rapport sur les archives du Canada pour* 1887, page C XVII.

(3) Son acte de sépulture est dans les registres de la paroisse Saint-Vallier.

née à Québec le 24 octobre 1719. Décédée au même endroit le 22 août 1725, elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

6. Jean-Baptiste-Marie des Bergères de Rigauville né à Berthier-en-bas le 28 octobre 1720. Il devint officier dans les troupes de la marine entretenues en Canada. Il assista à la bataille de Sainte-Foye. Murray l'envoya dans l'Ouest avec le grade de major, à la tête des milices canadiennes, lorsque les Sauvages se soulevèrent, sous l'inspiration de Pontiac, aussitôt après la cession de la Nouvelle-France. En 1775, M. des Bergères de Rigauville fut appelé à faire partie du Conseil législatif formé par Carleton. La même année, on le trouve au nombre des défenseurs du fort Saint-Jean. Fait prisonnier, il fut amené en captivité aux Etats-Unis. Il mourut à Bristol, Pennsylvanie, le 30 octobre 1776, et fut inhumé à Philadelphie. Il avait épousé, au Lac des Deux-Montagnes, le 9 novembre 1751, Louise-Suzanne, fille de Jean-Baptiste Céloron de Blainville et de Suzanne Piot de Langloiserie. Ils n'eurent qu'un enfant :

Charles-Marie des Bergères de Rigauville né à Québec le 16 mai 1764. Décédé au même endroit le 4 juin 1764.

7. Louise-Françoise des Bergères de Rigauville née à Berthier-en-bas le 28 octobre 1721. (1) Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec, et fit profession le 4 septembre 1742 sous le nom de sœur Saint-Joseph. Elle mourut le 9 mai 1777. "Elle était fille d'esprit et instruite, fervente et très mortifiée, partageant avec ses sœurs ce que sa famille, qui était à l'aise, lui donnait,

(1) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 3, page 363) fait erreur à son sujet. Il la fait mourir le 6 juillet 1747.

dont elle ne gardait que la moindre partie ; elle était pieuse, bonne, gaie, assidue aux observances. " (1)

8. Jean-Augustin-Hector des Bergères de Rigauville né à Berthier-en-bas le 8 janvier 1723. Décédé à Beauport le 11 janvier de la même année, il fut inhumé dans cette paroisse.

9. Charles-Régis des Bergères de Rigauville né à Québec le 23 septembre 1724. Ordonné prêtre à Québec le 20 septembre 1749, il fut successivement curé de Saint François de la Rivière-du-Sud, chanoine du chapitre de Québec et supérieur du monastère de l'Hôpital-Général de Québec, où il mourut le 24 décembre 1780. Il fut inhumé dans l'église de l'Hôpital-Général. (2)

VII. Jacques-Francois Viennay-Pachot

Né à Québec le 9 novembre 1687.

Décédé au même endroit le 21 décembre 1702. Inhumé dans l'église paroissiale. (3)

VIII. Ignace-Jean Viennay-Pachot

Né à Québec le 18 janvier 1689.

Décédé au même endroit le 5 février 1689. Inhumé au cimetière de la paroisse.

IX. Francois-Charles Viennay-Pachot

Né à Québec le 15 septembre 1690.

Décédé à Beauport le 7 mai 1692, il fut inhumé dans cette paroisse.

---

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu.

(2) Voyez sur ce saint prêtre *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, pages 433 et seq.

(3) L'acte de sépulture lui donne le titre de comte de Saint-Laurent.

X. Louis-Madeleine Viennay-Pachot

Né à Québec le 15 septembre 1690.

Décédé à Québec le 18 décembre 1690. Inhumé au cimetière de la paroisse.

XI. Michelle-Gabrielle Viennay-Pachot

Née à Québec le 23 novembre 1691.

Décédée à Québec le 29 septembre 1694. Inhumée dans l'église de la basse-ville.

XII. Marie-Charlotte Viennay-Pachot

Née à Québec le 6 mai 1693.

Décédée à Québec le 2 juin 1711, elle fut inhumée au cimetière de la paroisse.

XIII. Madeleine Viennay-Pachot

Née à Québec le 6 mai 1693.

Décédée à Québec le 16 septembre 1714. Inhumée au cimetière de l'Hôtel-Dieu.

XIV. Jean-Daniel-Marie Viennay-Pachot

Né à Québec le 30 juillet 1694.

On signale sa présence au Détroit en 1707. Il fut bientôt employé en cet endroit en qualité d'interprète en langue huronne.

Il entra ensuite comme cadet dans les troupes du détachement de la marine.

En 1715, un détachement des Sauvages du Sault-Saint-Louis se joignit à un parti d'Illinois pour aller attaquer 70 cabanes de Maskoutins et de Quikapous alliés des Renards. Ils réussirent parfaitement et, tuèrent plus de 100 ennemis et firent 47 prisonniers sans compter les femmes et les enfants.

400 Renards qui n'étaient pas très éloignés rejoignirent bientôt les vainqueurs. Ceux-ci n'étaient pas plus de 80 mais ils se défendirent avec tant de vigueur depuis la pointe du jour jusqu'à trois heures de l'après-midi, qu'ils forcèrent les Renards à se retirer, après une perte très considérable. Cette action eut un excellent effet dans l'esprit des Sauvages.

"Le sieur Pachot, lisons-nous dans un document officiel, et le nommé Bizaillon, sont les deux seuls Français qui se sont trouvés dans ces actions ; ils y ont parfaitement bien fait leur devoir et principalement le sieur Pachot qui s'est fort distingué. " (1)

La Cour récompensa le jeune Viennay-Pachot en lui accordant une enseigne dans les troupes de la marine.

Il était lieutenant d'une compagnie du détachement de la marine à l'île Royale en 1723.

L'année suivante, il s'embarquait pour la France pour aller vaquer aux affaires de sa mère. Ce voyage devait lui être fatal. Il prit passage sur le *Chameau* pour revenir au pays. Ce vaisseau périt sur l'île Royale dans la nuit du 27 au 28 août 1725. Le corps du lieutenant Vienney-Pachot fut retrouvé et inhumé au Petit Lorembec.

XV. Marie-Josette Viennay-Pachot

Née à Québec le 25 décembre 1695.

Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec le 15 septembre 1713.

La sœur Marie-Josette des Séraphins prononça ses derniers vœux sur son lit de mort.

---

(1) *Nouvelle-France. Documents historiques. Correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants*, volume 1er, page 119.

"Une autre novice, nommée Marie-Josette Viennay-Pachot des Séraphins, nous apprend la mère Juchereau, était malade de plus en plus, depuis la rougeole qu'elle avait eu. Elle tomba dans un état qui l'assurait d'une mort prochaine, qu'elle voyait venir avec tranquillité. Tout ce qu'elle craignait, c'est qu'on ne lui permit pas de faire ses vœux : mais la Communauté ayant égard au grand désir qu'elle avait de se consacrer à Dieu, la reçut quoique malade jugeant bien que ce ne pouvait être pour longtemps. En effet, son mal augmenta si fort, que l'on crut ne pouvoir pas attendre le terme de sa profession qui arrivait le 5 d'avril. Elle alla cependant plus loin ; ce jour là, sa compagne avec qui elle avait pris l'habit, fit sa profession seule avec les cérémonies ordinaires. Les prêtres officiants entrèrent ensuite pour recevoir en forme les vœux de la mourante. Ses parents s'y trouvèrent selon la permission de M. l'évêque, ils furent témoins de ses souffrances et de son courage. Dieu lui donna de nouvelles forces pour faire cette sainte action ; et n'ayant plus rien à souhaiter en ce monde, elle ne pensa plus qu'à se disposer à mourir. Elle souffrit beaucoup jusqu'au 1er de mai 1715, qu'elle décéda âgée de 20 ans. Elle était naturellement gaie, sincère et reconnaissante des avis qu'on lui donnait. Elle s'était toujours distinguée par sa modestie dans sa famille qui était un peu mondaine. Dieu l'ayant purifiée par de cuisantes douleurs qui accompagnèrent sa maladie et qui ne l'empêchèrent pas de se procurer avec une singulière présence d'esprit tout ce qui pouvait servir à former des actes de toutes les vertus. " (1)

---

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, page 543.

XVI. Marie-Anne Viennay-Pachot

Née à Québec le 27 juillet 1698.

Elle entra en religion à l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 novembre 1738 sous le nom de sœur Sainte Nathalie.

Elle mourut le 24 juin 1730.

Du mariage de Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denys avec M. de la Forest naquit un enfant :

XVII. Anonyme

Née et décédée à Québec le 24 juillet 1704. Inhumée au cimetière de la paroisse.

V

MADELEINE-LOUISE JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Née à Québec le 11 juillet 1662.

Se croyant appelée à la vie religieuse elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 mars 1678. Elle en sortit le 29 mai de la même année.

Mariée, à Montréal, le 1er septembre 1694, à Joseph-Alexandre de l'Estringant, sieur de Saint-Martin, capitaine d'un détachement des troupes de la marine.

Elle mourut à Québec le 30 mai 1721 et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Enfants : I Marie-Anne-Josette ; II Madeleine-Thérèse ; III Joseph-François-Marie ; IV Anonyme.

I. Marie-Anne-Josette de l'Estringant de Saint-Martin

Née à Québec le 15 juillet 1696.

Mariée, à Beauport, le 16 février 1711, à Louis de

Montéléon, officier, fils de défunt Paul de Montéléon, écuier, conseiller du Roi de la ville de Paris (1)

Il mourut bientôt.

De leur mariage était née une fille :

Marie-Louise de Montéléon née à Beauport le 26 décembre 1711,et décédée au même endroit le 5 février 1712.

Madame de Montéléon se remaria, à Québec, le 27 novembre 1730, à Ignace-François-Gabriel Aubert de la Chesnaye.

M. de la Chesnaye mourut subitement à Québec le 29 octobre 1766 et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Madame de la Chesnaye lui survécut jusqu'au 2 septembre 1771. Elle fut inhumée à Québec.

De leur mariage étaient nés trois enfants. (2)

II. Madeleine-Thérèse de l'Estringant de Saint-Martin

Née à Québec le 26 septembre 1697.

Décédée au même endroit le 2 mai 1781, elle fut inhumée dans la cathédrale.

III. Joseph-Francois-Marie de l'Estringant de Saint-Martin

Née à Québec le 27 novembre 1698.

Décédée à Québec le 16 février 1699, elle fut inhumée à Beauport.

---

(1) Ils s'étaient mariés *à la gaumine* dans l'église de Beauport le 7 janvier précédent. Ce mariage occasionna une longue enquête dont le dossier très volumineux est conservé aux archives du Secrétariat provincial, à Québec. Sur les mariages à la gaumine, consultez le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume III, pages 30 et 46.

(2) Pour les enfants de Ignace-François-Gabriel Aubert de la Chesnaye et de Marie-Anne-Josette de l'Estringant de Saint-Martin, voyez page 39.

IV. Anonyme

Né et décédé à Québec le 23 octobre 1699. Inhumé à Beauport.

VI

MARIE-THÉRÈSE JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Née à Beauport le 8 novembre 1664.

Mariée, à Beauport, le 16 août 1684, à Pierre de LaLande-Gayon, marchand, de Québec, fils de Pierre de LaLande-Gayon, et de Marie Daressan, de la paroisse de Notre-Dame, ville et évêché de Bayonne.

Enfants : I Pierre ; II Jacques-Joseph ; III Pierre-François ; IV François-Marie ; V Marie-Thérèse.

I. Pierre de LaLande-Gayon

Né à Beauport le 10 juillet 1685.

En 1717, il était établi au Cap-Français, île Saint-Domingue.

II. Jacques-Joseph de LaLande-Gayon

Né à Québec le 23 juillet 1687. Décédé à Beauport le 24 mars 1699.

III. Pierre-Francois de LaLande-Gayon

Né à Québec le 6 mai 1689.

IV. Francois-Marie de LaLande-Gayon

Né à Québec le 10 septembre 1690.

Décédé à Québec le 8 janvier 1703. Inhumé dans l'église paroissiale.

V. Marie-Thérèse de LaLande-Gayon

Née à Québec le 31 août 1691.

Mariée, à Beauport, le 12 octobre 1711, à François Aubert de la Chesnaye, sieur de Maur et de Mille-Vaches, veuf de Anne-Ursule Denis.

Elle mourut à Québec le 1er mai 1738, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

De leur mariage étaient nés huit enfants. (1)

VII

NICOLAS JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Né à Québec le 31 août 1666.

Décédé en bas âge. (2)

VIII

CATHERINE (3) JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Née à Québec le 18 octobre 1668. (4)

Mariée, à Québec, le 19 décembre 1699, à Pierre Aubert, écuyer, sieur de Gaspé.

Elle mourut à Québec le 3 juin 1703 et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

Aucun enfant n'était né de ce mariage.

M. de Gaspé se remaria, à Beauport, le 12 octobre 1711, à Madeleine-Angélique, fille de Pierre-Noël

---

(1) Pour les enfants de François Aubert de la Chesnaye, sieur de Maur et de Mille-Vaches, et de Marie Thérèse de La Lande-Gayon, voyez page 42.

(2) Il y a lacune dans les registres de Beauport du 15 octobre 1674 au 10 avril 1678 ; puis du 29 juillet 1678 au 28 juillet 1679. Nicolas Juchereau de Saint-Denys a pu mourir dans un de ces deux intervalles.

(3) L'acte de mariage lui donne les prénoms de Jacqueline-Catherine.

(4) Baptisée le 21 dans la chapelle de Beauport.

LeGardeur de Tilly et de Marie-Madeleine Boucher de Boucherville, et en eut une nombreuse famille. (1)

IX

FRANCOIS JUCHEREAU DE VOLEZAR

Né à Beauport le 16 septembre 1670.

Garde-marine en 1693.

Le 14 janvier 1697, il recevait ordre de servir sur l'*Atalante* ou le *Wesp*, avec MM. de Chastrier et de Marillac.

En 1703, il commandait le vaisseau le *Poly*, et fit un voyage en Guinée.

La même année, le roi de France lui accordait un brevet d'enseigne de vaisseau, à condition de lever et d'équiper une compagnie de cinquante hommes.

En 1714, M. Juchereau de Volezar était capitaine général garde-côte de la capitainerie de Roquedeville en Normandie.

Il mourut au Cap-Français, île Saint-Domingue, en 1741.

Il avait épousé à La Rochelle, le 23 juin 1705, Marguerite Gagneur, fille de Pierre Gagneur, marchand, et de Jeanne Grignon. Devenu veuf il épousa, par contrat de Dupérier, notaire au Cap-Français, le 16 février 1718, Françoise Le Trotteur, veuve Duromp. (2)

M. Juchereau de Vaulezar ne laissa pas d'enfants.

X

JOSEPH JUCHEREAU DES AULNAIES

Né à Beauport le 8 janvier 1673.

---

(1) Voir page 43.

(2) Renseignements fournis par M. Wildens, maire de La Rochelle.

Le 12 mai 1679, le gouverneur de Frontenac et l'intendant Duchesneau concédaient à Nicolas Juchereau de Saint-Denys, pour et au nom de Joseph Juchereau son fils, à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, les terres qui sont le long du fleuve Saint-Laurent du côté du sud, entre celles des sieurs de la Durantaye et de la Bouteillerie, contenant une lieue de front ou environ avec quatre lieues de profondeur.

Joseph Juchereau des Aulnaies décéda à Québec le 11 novembre 1694, et fut inhumé au cimetière de la paroisse.

XI

LOUIS JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Né à Québec le 17 septembre 1676.

Il passa fort jeune en Louisiane.

Dans son second voyage au Mississipi à bord de la *Renommée* en 1699 1700, d'Iberville se fit accompagner par Louis Juchereau de Saint-Denys en qualité d'officier bleu. (1)

Ayant débarqué à l'embouchure du fleuve Saint-Louis, tandis que les premiers colons s'installaient sur les bords du fleuve, il en remonta le cours, parcourut les pays environnants, s'aboucha avec les naturels dont il apprit l'idiome et se concilia à tel point leurs sympathies par son intelligence, sa bravoure, sa justice,

(1) Un officier bleu, en termes de marine, est un officier qu'un capitaine de vaisseau crée dans son bord, pour y servir, faute d'officier major.

son énergie et sa loyauté qu'ils le reconnurent pour un de leurs grands chefs.

Charlevoix nous dit à ce propos : " La Louisiane, lorsque M. d'Iberville en partit au mois d'avril de l'année 1700 n'avait d'habitations françaises, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un fort assez près de l'embouchure du Mississipi, lequel ne subsista que jusqu'en 1705 et un autre au Biloxi, sur le bord de la mer. M. de Sauvole commandait dans ce dernier, qui était le quartier général. D'Iberville avait confié la garde du premier à M. de Bienville son frère et au sieur Juchereau de Saint-Denys, oncle de sa femme, lequel était fort aimé des Sauvages, et parlait assez bien la langue de plusieurs nations. " (1)

M. de Lamothe-Cadillac, gouverneur-général de la Louisiane, voulant établir des relations de commerce avec le Mexique, fit choix de Juchereau de Saint-Denys pour commander l'expédition qu'il y envoyait par terre.

Lamothe-Cadillac lui donna pour dix mille francs de marchandises et convint avec lui qu'il les laisserait en dépôt chez les Natchitoches. M. de Saint-Denys avait fait alliance avec ce peuple en 1701, et quelques-uns de ces Sauvages étaient venus depuis quelques années se loger sur le Mississipi, près de Calapissas.

Il partit de l'île Dauphine le 23 août 1714. Arrivé au village des Natchitoches, situé dans une île de la Rivière Rouge à quarante lieues de son embouchure dans le Mississipi, il y bâtit quelques maisons pour des Français, qu'il avait dessein d'y laisser. Il leur distri-

(1) *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, tome second, page 412.

bua ensuite des outils propres à cultiver la terre, et des grains pour l'ensemencer.

Puis, accompagné de douze Français et de quelques Sauvages, il prit sa route à l'ouest. Après vingt jours de marche il arriva chez les Assinaïs, où il renouvela la prise de possession faite par de la Salle en 1684.

Il prit dans ce village 25 Sauvages pour l'accompagner à la mission de Saint-Jean-Baptiste, à 2 lieues à l'ouest de la rivière du Nord, et à 126 lieues des Assinaïs. Le gouverneur de cette mission espagnole, le capitaine don Remon Sanche de Navarro donna avis au duc de Linarès, vice-roi du Mexique, de l'arrivée de Juchereau de Saint-Denys. Le vice-roi ordonna au gouverneur d'envoyer l'officier canadien à Mexico, où il arriva le 5 juin 1715.

Le vice-roi après avoir regardé ses lettres de créance, le fit jeter en prison. Il y resta plus de trois mois. Heureusement pour lui, quelques Français qui étaient au Mexique au service des Espagnols et qui connaissaient bien M. d'Iberville, dont Juchereau de Saint-Denys était l'oncle du côté de sa femme, (1) parlèrent en sa faveur au vice-roi, qui, le faisant venir une seconde fois, l'engagea à servir le roi d'Espagne en lui offrant une compagnie de cavalerie. Juchereau de Saint-Denys lui répliqua qu'il avait fait serment de fidélité au roi de France et qu'il ne quitterait son service qu'avec la vie.

On avait déjà rapporté au vice-roi que, pendant le temps qu'il avait demeuré à la rivière du Nord, M. Juchereau de Saint-Denys avait fait la cour à la fille

(1) On a vu plus haut que M. d'Iberville avait épousé Marie-Thérèse de la Combe Pocatière, dont la mère, Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys, était la sœur du père de Louis Juchereau de Saint-Denys.

du capitaine don Remon Sanche de Navarro. Le vice-roi lui dit, pour le déterminer, qu'il était plus de la moitié naturalisé espagnol, puisqu'il devait à son retour, se marier à dona Emmanuelle, la fille aînée de don Remon Sanche de Navarro."Je ne vous célerai pas, Monseigneur, repartit Juchereau de Saint-Denys, que j'aime dona Emmanuelle, puisqu'on l'a dit à Votre Excellence, mais je ne me suis jamais flatté de mériter de l'épouser. " Le vice-roi lui assura qu'il pouvait compter que, s'il acceptait l'offre qu'il lui faisait d'une compagnie de cavalerie au service du roi d'Espagne,don Remon serait ravi de lui accorder sa fille en mariage.

Puis il le remit en liberté. Juchereau de Saint-Denys resta encore quelque temps à Mexico.

Lorsqu'il fut sur le point de partir le vice-roi lui fit cadeau d'une bourse bien remplie et d'un très beau cheval bai de son écurie, puis il lui proposa, en s'en retournant, de conduire neuf missionnaires aux nations Adayes, Ayches, Nacocodochy, Inay et Nadaco. Le jeune canadien se chargea avec plaisir de cette mission et partit de Mexico avec les prêtres le 26 octobre de la même année. Après s'être acquitté de cet office, il séjourna plusieurs mois dans les villes et bourgs de Saint-Louis de Potosi, Saint-Louis de La-Paz, Charcas, Saltille, Boca-de-Leon Puis il se dirigea vers la mission Saint-Jean-Baptiste, à la rivière du Nord, où il fut l'hôte du gouverneur don Remon Sanche de Navarro.

Juchereau de Saint-Denys était depuis une semaine environ chez don Remon, lorsqu'arriva un événement qui eut une curieuse influence sur sa destinée. Lais-

sous la parole à Pénicaut, qui a écrit une fort curieuse relation de son séjour à la Louisiane (1) :

"Quatre villages de Sauvages, qui étaient de la domination de l'Espagne, prirent résolution d'abandonner leurs habitudes et de s'en aller chercher à s'établir hors du territoire des Espagnols ; ils chargèrent tout ce qu'ils avaient de leurs meilleurs effets et de leurs grains sur leurs bestiaux et se mirent en marche pour s'en aller du côté des Cadodaquioux, qui sont à près de cent lieues de là.

" Le senor don Remon en fut tout aussitôt averti, et il en était fort chagrin, étant en partie cause de cette défection, pour avoir donné trop de liberté à ses cavaliers, qui étaient toujours chez les Sauvages, à les piller et à les chagriner sans qu'ils osassent se défendre. Don Remon ne savait comment s'y prendre pour arrêter ce départ, outre que personne n'osait aller trouver les Indiens, parce que ces quatre villages réunis formaient plus de mille hommes armés d'arcs et de flèches. M. de Saint-Denys, voyant son embarras, lui offrit, s'il voulait lui permettre d'y aller seul, de faire en sorte de les faire revenir. Don Remon, l'embrassant, lui répondit qu'il n'osait pas l'exposer ainsi, parce que deux nations de ces villages, les plus méchants Sauvages qu'on pût trouver, ne manqueraient pas de le poignarder. Mais M. de Saint-Denys ne s'embarrassa pas de cela. Il monta à cheval suivi de Jalot, son valet de chambre, et alla à eux. Il attacha un mouchoir au bout d'une baguette, qu'il leur montra

(1) Pénicaut fait erreur quand il donne à la femme de Juchereau les noms de Dona Maria de Vilesca. Ses noms et prénoms, ainsi que nous l'avons constaté nous-même sur des documents authentiques, étaient Emmanuelle Sanche de Navarro.

de loin en signe de paix, et, en les abordant, il leur parla en espagnol qu'ils entendaient bien, leur disant de revenir et qu'on leur accorderait tout ce qu'ils voudraient, et il leur promit de la part du capitaine don Remon qu'on ne les inquiéterait plus dorénavant ; puis il leur remontra que hors des terres d'Espagne ils seraient exposés à être tous les jours en guerre avec les Assinaïs ou les Cadodaquioux, qui font mourir cruellement tous ceux qu'ils prennent. Il ajouta que l'on ferait défendre à tous les soldats de mettre jamais le pied dans leur village pour aller les inquiéter sur peine de la vie, et qu'ils n'avaient qu'à le suivre, qu'ils entendraient eux-mêmes faire cette défense tout haut aux soldats.

" Suivant le conseil de M. de Saint-Denys, don Remon fit assembler tous ses cavaliers et fit publier un ban tout haut en présence des chefs des Sauvages, par lequel il était défendu aux cavaliers d'aller dorénavant chez les Sauvages les piller ni les chagriner en aucune manière, sous peine de la vie, et ensuite il exhorta ceux-ci à s'en retourner à leurs villages, qu'ils n'ont jamais quittés depuis.

" Ce petit service, que M. de Saint-Denys avait rendu au capitaine don Remon, avança fort son mariage avec la senora dona Emmanuelle, sa fille. Il se fit, deux mois après, dans l'église du village, qui est desservie par sept Pères Cordeliers espagnols. Quand les articles du mariage furent signés de part et d'autre, don Remon alla à Caoüil pour y acheter des habits de noces. M. de Saint-Denys y envoya avec lui Jalot pour y faire pareillement plusieurs emplettes qu'il rapporta au bout d'un mois, quand il revint avec le senor don Remon. Six ou huit jours après leur retour, le mariage se fit avec pompe. M. de Saint-Denys avait

donné à chacun des cavaliers espagnols trois piastres, une cocarde d'un ruban jaune pour mettre à leur chapeau. Il fit présent à sa femme d'un assez beau diamant qu'il avait apporté de France. La noce dura trois jours, pendant lesquels les soldats espagnols firent bombance, et les décharges de leur mousqueterie ne furent pas ménagées. "

Juchereau de Saint-Denys, après son mariage, resta encore huit mois dans la maison de son beau-père, au bout desquels il partit avec le frère de ce dernier, don Juan de Navarro, pour se rendre chez les Assinaïs. De là, il se rendit auprès de M. de Lamothe-Cadillac pour lui rendre compte de son voyage. Le 25 août 1716, il était de retour à la Mobile, après une absence de trois années.

Juchereau de Saint-Denys était très actif. Aussi il ne resta pas dans l'oiseveté bien longtemps. Quelques semaines après son retour, il proposa aux sieurs Graveline, de Léry, de LaFresnière, Beaulieu et Derbanne de s'associer avec lui pour aller faire le commerce avec les Espagnols de la rivière du Nord. Ils achetèrent pour 43,200 livres de marchandises et partirent de Mobile le 10 octobre 1716. Le 25 novembre suivant, ils arrivèrent aux Natchitoches. M. Juchereau de Saint-Denys prit seul les devants avec les deux tiers des marchandises. Le 24 décembre, il était rendu aux Assinaïs, où il trouva les Espagnols. Le 6 avril 1717, il était rendu au Presidio du Nord. Là ses marchandises furent saisies par les Espagnols. Il se rendit alors à Mexico pour se les faire remettre. Après bien des démarches il put obtenir ses denrées et il les vendit un bon prix. Enfin le 24 mars 1719, il était de retour à l'île Dauphine. Cette fois, son voyage avait duré deux ans et cinq mois.

Le 1er juillet 1720, Juchereau de Saint-Denys était nommé commandant de la Rivière aux Cannes par la Compagnie des Indes. (1)

L'année suivante, le 31 mars, la Compagnie des Indes, en récompense du zèle et des talents de Juchereau de Saint-Denys, lui accordait une gratification de cinq pour cent sur le bénéfice de la vente des marchandises (2)

Le 2 décembre 1721, le commandement de Juchereau de Saint-Denys était étendu aux Nassonites. (3)

Jusque là, M. Juchereau de Saint-Denys avait agi en qualité de *volontaire*, sans paie ni rang. En 1722, le roi de France lui accorda le brevet de capitaine d'une compagnie et de gouverneur du fort des Natchitoches.

C'est là que son épouse et ses enfants vinrent le rejoindre.

Le 31 mai 1740, Louis Juchereau de Saint-Denys, gouverneur du fort des Natchitoches, comparaissait devant Mtre Henry, notaire royal, domicilié à la Nouvelle-Orléans, province de la Louisiane, et donnait à ses nièces, Madeleine-Thérèse de l'Estringant de Saint-Martin et Marie-Anne-Josette de l'Estringant de Saint-Martin, épouse de M. Aubert de la Chesnaye, un terrain qui lui appartenait à Beauport.

Nous avons sous les yeux la lettre qu'il écrivait à madame Aubert de la Chesnaye en lui faisant ce don. Elle est intéressante à tous les points de vue :

---

(1) Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*, volume VI, page 220. La Rivière aux Cannes porte aujourd'hui le nom de Red River ou Rivière Rouge.

(2) Idem, page 222.

(3) Ibidem, page 224.

" Aux Natchitoches, le 3 avril 1741.

" Madame et très chère nièce,

" J'ai reçu votre lettre en date du 12 may 1739 par l'occasion de M. Rouville ; vous en auriez eu la réponse dans la même année si la malheureuse guerre des Tchicachas ne fut point survenue, qui m'a empêché de trouver occasion pour le Canada, parce qu'il a fallu que j'aye moi-même descendu à la Nouvelle-Orléans, pour faire dresser la donation que vous me demandez, dans toutes les formes nécessaires afin que vous n'en receviez aucun trouble, et comme je ne pus descendre qu'au mois de juin, le convoi des Illinois se trouva parti, ce qui m'a obligé de différer jusqu'à présent.

" C'est par l'occasion des chers pères jésuites que je vous écris la présente, parce qu'ils m'ont promis de vous la faire tenir en toute sûreté.

" Je ne saurais vous exprimer le plaisir que j'ai eu en recevant votre lettre d'apprendre de vos nouvelles et de M. votre mari, qui me seront toujours très chères ; mais en même temps je n'ai pas laissé de ressentir vivement le délabrement d'une famille que j'ai toujours chéri et que je chérirai toute ma vie ; mais enfin Dieu dispose toujours de tout comme il lui plaît et c'est à nous à nous conformer à sa sainte volonté. Vous pouvez savoir que nous avons été douze enfants, frères et sœurs, et cependant je me trouve aujourd'hui le seul des souches, âgé de 67 ans. J'avais toujours eu espérance de revoir mon cher pays et ma chère famille, mais la découverte du Mexique m'en a empêché. J'ai jeté les yeux sur une demoiselle de ce pays là, avec laquelle je me suis marié. Je n'ai point regardé cette action là comme une folie puisque depuis mon mariage j'ai toujours vécu très content avec elle.

Nous avons eu 7 enfants. Dieu a disposé de deux, et il nous en reste cinq, qui sont deux garçons et trois filles. Quoique nous soyons dépourvus des biens de la fortune, Dieu ne nous abandonne pas et nous vivons tout doucement. Je n'ai pas pu avoir la consolation de voir un seul de mes parents dans ces pays-ci ; je me trouve hors d'état par mon âge d'espérer d'en revoir jamais. Après tout je ne conseille à aucun d'eux d'y venir, car je puis vous assurer que c'est un indigne pays, heureux celui qui en peut sortir, plus heureux celui qui en est dehors, et infiniment plus heureux celui qui n'y est jamais venu ; et quelqu'âgé que je sois, je souhaiterais de tout mon cœur en être dehors.

" Je vous dirai pour nouvelle que nous avons trois escadres sur ces mers-ci, et qu'on croit la guerre déclarée avec les Anglais ; une des trois est composée de 21 vaisseaux de ligne et commandée en chef par le marquis d'Antin, et le marquis de LaRoche Alard ; la 2ème est de 10 vaisseaux commandée par M. de Gabares, et la 3ème de 8 vaisseaux commandée par M. de Roquefeuille. Il y a aussi une escadre de 17 vaisseaux espagnols qui se doivent joindre à eux ; je ne doute point qu'un d'Auteuil ne soit dans cette dernière, car il est chef d'escadre au service du roi d'Espagne et fort estimé. Vous apprendrez sans doute par les vaisseaux de France la mort de madame de Bethune qui mourut l'an passé. Vous apprendrez également la mort de notre saint père le pape, celle de Monseigneur notre évêque de Québec, celle de l'empereur et celle du grand Turc. Vous ferez part de ces nouvelles à ma nièce Saint-Martin.

" Votre tante et tous vos cousins et cousines vous mbrassent de tout leur cœur, aussi bien que M. Au-

bert et vos chers enfants, ce que je fais avec la plus sincère affection ainsi qu'à vous.

"Ma très chère nièce

Votre très humble et très obéissant serviteur et très affectionné oncle,

Saint-Denys "

Louis Juchereau de Saint-Denys resta jusqu'à sa mort gouverneur du fort de Natchitoches " Il aurait mérité, dit M. Lepage du Pratz, d'être gouverneur de toute la colonie ; il était aussi prudent dans sa manière de gouverner qu'il était bon officier ; il a su toute sa vie se faire aimer et respecter tant des Français que des naturels ! Ces derniers lui étaient si attachés que rien ne leur coûtait. du moment qu'il était question de son service. Ces peuples n'ont rien de plus cher que leur liberté et préfèrent la mort à l'esclavage et même à la domination d'aucun souverain, quelque douce qu'elle puisse être. Cependant vingt ou vingt-cinq nations avaient trouvé en la personne de M. de Saint-Denys un charme si puissant, qu'oubliant qu'elles étaient nées libres, elles s'étaient données à lui volontairement, les chefs et le peuple, tous voulurent l'avoir pour leur grand chef, en sorte qu'au moindre signe il aurait pu se mettre à la tête de trente mille hommes tirés de ces nations, qui de leur propre mouvement s'étaient soumises à ses ordres. Il n'eût pas été besoin qu'il eût été les trouver lui-même pour les faire venir, il eût suffi que M. de Saint-Denys traça sur le papier une jambe bien formée et des figures hiéroglyphiques qui eussent désigné la guerre : la jambe bien formée le désignait lui-même parcequ'ils le nommaient le chef à la grosse jambe. Pour désigner la guerre, on fait la figure d'un casse-tête ; pour marquer le temps auquel on a besoin de secours,on désigne les mois par des lunes,et

les jours par des I, de cette sorte ; si l'on est pressé d'avoir du secours, on marque seulement autant d'I qu'il faut de jours pour faire la route ; on désigne la nation qu'on veut attaquer par la figure qui lui est propre. Le nombre de guerriers ne se marque point, les chefs des nations envoient leurs guerriers ; on sait ce que chaque nation peut en fournir, ainsi on fait savoir son intention à autant de chefs qu'il est nécessaire pour compléter le nombre d'hommes que l'on souhaite. Les flèches désignent aussi la guerre mais seulement pour la déclarer, ce sont alors deux flèches en sautoir écrasé.

" Lorsque M. de Saint-Denys est mort, tous ces peuples l'ont pleuré et regretté comme de bons enfants pleureraient leur père ; mais ce qui doit encore surprendre dans le changement de sentiment de ces peuples en faveur de M. de Saint-Denys, c'est que la plupart de ces nations sont sur les terres des Espagnols, et qu'ils auraient dû plutôt s'attacher à eux qu'aux Français. Les qualités personnelles de M. de Saint-Denys l'avaient emporté sur toute sorte de considérations et telle est la force de la vertu qu'elle se fait respecter par tous les hommes, quoique peu la pratiquent. (1) "

Un autre historien estimé de la Louisiane, M. Charles Gayarré, va encore plus loin que Lepage de Fratz :

" On ne saurait, dit-il, se refuser à payer un tribut d'admiration à Saint-Denys. Cet homme remarquable a droit à une des premières places parmi les fondateurs de la colonie de la Louisiane. C'était une âme de chevalier dans un corps de fer. Aucune entreprise ne paraissait impossible à son audace ; aucun revers ne

(1) *Histoire de la Louisiane*, édition de 1758, volume 1er, pages 8 et seq.

pouvait ébranler sa persévérance. Certes, il ne fallait pas être un homme ordinaire pour oser, à cette époque, aller deux fois de la Mobile à Mexico par terre, et en revenir par la même route, au travers de tant de dangers et d'obstacles sans nombre ! " (1)

Louis Juchereau de Saint-Denys mourut à Natchitoches le 11 juin 1744, et fut inhumé le lendemain dans l'église paroissiale Saint-François. (2)

Madame de Saint-Denys survécut près de quatorze ans à son mari. Elle mourut à Natchitoches le 16 avril 1758, et fut inhumée le même jour dans l'église Saint-François. (3)

Du mariage de Louis Juchereau de Saint-Denys et

---

(1) *Histoire de la Louisiane*, premier volume, page 164.

(2) M. l'abbé A. Andries, curé de la cathédrale de Natchitoches et vicaire-général du diocèse du même nom, a été assez bon de nous communiquer une copie de l'acte de sépulture de Louis Juchereau de Saint-Denys : " L'an sept cent quarante quatre le 12 juin, je soussigné prêtre capucin miss. apostolique, curé de la paroisse de St-François, fort de Jean-Baptiste aux Natchitoches, ai inhumé dans notre église paroissiale muni de tous les sacrements de la Ste-Eglise le corps de Mr. Louis Jucherot de St-Denis, âgé de soixante et dix ans, chevalier de l'ordre de St-Louis, commandant du fort de St-Jean-Baptiste mort le onze du même mois et année en foi de quoi nous avons signé.– fr. Barnabé Capucin Miss. Apostolique, curé des Natchitoches, Juan Leone, fr Fran. X. Balleso. "

Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, volume 5, page 30) a confondu Louis Juchereau de Saint-Denys avec son neveu Joseph-Charles Juchereau de Saint-Denys. Tous les historiens américains qui ont eu à parler de la carrière aventureuse de Louis Juchereau de Saint-Denys ont erré à son sujet. L'un d'eux même, M. Benjamin D. French (*Louisiana Historical Collections*, nouvelle série, page 84) le fait revenir à Montréal en 1726 et mourir dans cette ville.

(3) "L'an mil sept cent cinquante huit le seize avril je soussigné ai inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de madame de Saint-Denys.—Fr. Valentin, curé. "

de Emmanuelle Sanche de Navarro naquirent sept enfants : I Marie-Rose ; II Louis-Charles ; III Marie des Douleurs (Dolores) Simone ; IV Louise-Marguerite ; V Marie-Pétronille-Féliciane ; VI Marie des Neiges ; VII Pierre-Antoine.

I. Marie-Rose Juchereau de Saint-Denys

Née à Saint-Jean-Baptiste du Presidio du Nord.

Mariée, à Natchitoches, église Saint-François, le 6 juillet 1733, à Jacques de La Chaise.

Madame de La Chaise mourut à Natchitoches le 28 avril 1737, et fut inhumée dans l'église paroissiale de Saint-François. (1)

Elle laissait trois enfants :

1. Marie-Louise de La Chaise née à Natchitoches le 21 mai 1734.

2. Anne-Marie de La Chaise née à Natchitoches le 27 janvier 1736.

3. Louis-Antoine de La Chaise né à Natchitoches le 8 mars 1737. Il vivait encore en 1781.

II. Louis-Charles Juchereau de Saint-Denys

Né à Saint-Jean-Baptiste du Presidio du Nord.

En 1765, il servait en Louisiane en qualité de lieutenant.

En 1770, il fut nommé alcade ordinaire de la Nouvelle-Orléans.

Il mourut à Natchitoches le 7 février 1778, et fut inhumé dans l'église Saint-François.

---

(1) " L'an de grâce 1737 le 29 avril, Dame Marie-Rose Jucherot de St-Denis, épouse de Mr. Jacques De LaChaise, âgée de 21 ans et demi, de cette paroisse décédée le 28 du dit mois, a été inhumée en l'église en présence des témoins qui ont signé.—P. Vitry, Prêtre de la Compagnie de Jésus. Maret de la Tour Macdonogh. "

Il avait épousé Marie Barbier.

Nous croyons qu'il mourut sans enfants. Du moins un jugement de 1781 ordonne de partager sa succession entre sa veuve Marie Barbier, et ses héritiers légitimes Félicité de Mezière, sa nièce ; madame de Soto Bermudes, sa sœur ; Antoine de La Chaise et Louis-Charles de Blanc, ses neveux, après avoir déduit le montant apporté au mariage par sa dite épouse.

III. Marie des Douleurs (Dolores) Simone Juchereau de Saint-Denys

Née à Saint-Jean-Baptiste du Presidio du Nord.

Mariée à Natchitoches, église Saint-François, le 9 juin 1750, à messire Césaire de Blanc, commandant du fort royal de Saint-Jean-Baptiste, poste des Natchitoches, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né en la paroisse des Acoules à Marseille.

M. de Blanc mourut à Natchitoches le 8 avril 1763, et fut inhumé dans l'église Saint-François le lendemain.

De leur mariage naquirent deux enfants :

1. Louis-Charles de Blanc né à Natchitoches le 29 avril 1753. Il fut de 1798 à 1803 commandant civil et militaire des postes de Natchitoches et des Attakapas sous le régime espagnol, et l'un des commissaires délégués pour opérer la cession du territoire de la Louisiane par la France aux Etats-Unis en 1803. Il mourut en 1825, sur sa terre qui forme aujourd'hui la portion septentrionale de la Nouvelle-Ibérie, et fut inhumé dans l'ancienne nécropole de Saint-Martinville, où son tombeau rongé par le temps et tombant en ruine, n'indiquera bientôt plus le lieu où repose le plus grand bienfaiteur des réfugiés de la malheureuse Acadie. C'était un brave homme. Les extraits suivants

de son testament prouvent qu'il n'oublia jamais les principes religieux que lui avait inculqués sa pieuse mère pendant son enfance :

" Je suis né et ai été baptisé dans la religion catholique, apostolique et romaine, je veux y mourir en bon chrétien, si Dieu m'en fait la grâce ; il n'y a point en ce monde de vrai consolation, si ce n'est l'espérance que nous devons avoir en la miséricorde du Seigneur, notre rédempteur et notre Dieu ; mettez y tous, mes très chers bien aimés enfants, toute votre plus grande confiance ; priez le avec ferveur, adorez le de tout votre cœur ; demandez lui sincèrement pardon de vos offenses ; il vous bénira et ne vous abandonnera jamais ; persuadez vous bien que la religion est la seule consolation qu'éprouve l'honnête homme en ce monde : elle calme notre esprit, chasse nos mauvaises pensées, adoucit nos peines, tranquillise notre conscience et nous fortifie dans l'espérance, la foi et la charité.

" Je demande pardon à Dieu, de tout mon cœur de l'avoir si souvent offensé ; ah ! que sa miséricorde est grande et inspire de confiance. Oui, je crois en Jésus-Christ, son fils unique ; j'intercède sa bonté toute divine, j'attends tout de son précieux sang expiatoire, versé sur la croix pour le salut des hommes, je supplie la bienheureuse vierge Marie, toujours vierge, saint Louis et saint Charles, mes deux patrons, ainsi que tous les saints et saintes du Paradis de prier pour moi, afin que Dieu, maitre de toutes choses, ait pitié de moi et de toutes mes imperfections, toujours inséparables de la faiblesse humaine, et me fasse la grâce de participer à la vie éternelle.

" Mes très chers enfants, je recommande mon âme à vos bonnes et ferventes prières, et aussi pour celle qui vous a donné le jour, et qui vous a tant aimé, et à

celles de tous les fidèles. Je demande sincèrement pardon à tous ceux que je pourrais avoir offensé, ma conscience ne me reproche rien, je meurs sans en vouloir à personne, seulement avec le plus grand regret de n'avoir pu satisfaire mon cœur, de ce que j'ai si souvent désiré de faire pour le soulagement des pauvres.

" Mes chers enfants, comme de bons citoyens, vous devez dans toutes les occasions être utiles à votre pays, le servir avec tout le zèle possible, et le plus grand désintéressement ; je vous recommande expressément de ne jamais abuser des pouvoirs qui vous seront donnés, d'être toujours justes, de consoler les malheureux, et de les secourir si vous pouvez ; votre père ayant constamment servi son pays, sous tous les différents gouvernements qui l'ont régi, dans la durée de sa longue administration de justice, il n'a toujours suivi que les impulsions de son cœur, et les impressions de ses invariables sentiments ; s'il ne vous laisse pas ce que l'on appelle en ce monde *richesse* dont malheureusement on ne fait que trop souvent le plus mauvais usage, sans penser jamais à connaître une belle œuvre, il vous laisse la fortune la plus précieuse, la plus grande de toutes : l'amour pour le Seigneur notre Dieu, et de plus l'honneur en partage.

" Adieu, mes très chers et bien aimés enfants, adieu pour l'éternité, suivant la volonté du tout puissant Créateur du ciel et de la terre et de toutes choses en ce monde ; vivez en Dieu, pour Dieu, et par Dieu ; ayez toujours de la foi, de l'espérance et de la charité ; je vous le répète la religion seule nous console dans nos peines et nos afflictions, soyez toujours bons et fidèles citoyens, vivez en bons frères, en bonnes sœurs

comme de bons chrétiens, que Dieu répande sur vous et vos familles ses grâces et bénédictions. Amen."

Louis-Charles de Blanc avait épousé à la Nouvelle-Orléans, vers 1772, Elizabeth Pomponne d'Erneville, fille de messire Pierre-Henri d'Erneville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Pélagie Fleurian. De ce mariage naquirent douze enfants :

A. Joseph-Marie-Charles de Blanc né à Natchitoches le 14 avril 1776, marié à Madeleine LaCour, puis, en seconde noces, à Marie-Adèle-Olivier de Vezin. De son premier mariage il eut *A.* Marie-Josephte-Zoé de Blanc née à Natchitoches le 30 novembre 1795. De son second mariage naquirent *B.* Elmina de Blanc, mariée à François Des Mazillières Dusuau de La Croix. *C.* Clara de Blanc, mariée à Charles d'Espanet de Blanc.

B. Marie-Louise-Marthe de Blanc née à Natchitoches le 30 juillet 1777 ; mariée à Neuville-Brognier de Clouet.

C. Louis-Césaire-Marie de Blanc né à Natchitoches le 7 septembre 1779.

D. Jean-Baptiste d'Espanet de Blanc né à Natchitoches le 20 janvier 1782 ; marié, en 1806, à Adélaide, fille de Balthazar Dusuau de LaCroix et de Marie Dufouchard de Gruy. Enfants : *A.* Marie-Estelle-Isabelle d'Espanet de Blanc mariée à Joseph Dusuau de LaCroix. *B.* Louis d'Espanet de Blanc marié à Constance LaBranche. *C.* Charles d'Espanet de Blanc marié à Clara de Blanc. *D.* Adèle d'Espanet de Blanc mariée à Jules-Germain-Olivier de Vezin. *E.* Saint-Denys d'Espanet de Blanc marié à Calistine Villeré. *F.* Emilie d'Espanet de Blanc mariée au docteur William Moore. *G.* Césaire d'Espanet de Blanc marié à

Eliska Villeré. *H.* Adolphe d'Espanet de Blanc marié à Mathilde Fortier. *I.* Rosa d'Espanet de Blanc mariée à Pierre-Charles Des Mazillières Dusuau de LaCroix.

E. Céleste-Mathilde de Blanc née à Natchitoches le 15 juin 1783 ; mariée à Charles-Olivier de Vezin.

F. Jean-Baptiste-Thomas de Blanc né à Natchitoches le 8 septembre 1784 ; marié à Zoé, fille de Emmanuel Des Mazillières Dusuau de LaCroix et de Anne-Françoise-Zoé-Geneviève LeBreton.

G. Pierre-George-Césaire de Blanc né à Natchitoches le 14 janvier 1786.

H. Marie-Aspasie de Blanc née à Natchitoches le 12 mars 1788 : mariée à Jean d'Arby.

I. Isabelle-Mercelite de Blanc née à Natchitoches le 14 avril 1790 ; mariée à Louis Pelletier de la Houssaye.

J. Marie-Josephte-Constance de Blanc née à Natchitoches le 26 octobre 1791 ; mariée à François Saint-Marc d'Arby.

K. Marie-Mélanie de Blanc née à Natchitoches le 4 octobre 1793.

L. Maximilien d'Erneville de Blanc né à Natchitoches le 12 octobre 1794 ; marié, à Saint-Martinville, à Aspasie Castille. Enfant : Joseph-Aristide de Blanc né à Saint-Martinville le 30 novembre 1823 et décédé à la Nouvelle-Orléans le 8 décembre 1882. Il avait épousé, à la Nouvelle-Orléans, le 11 février 1844, Delphine, fille de Claude Jousset de Laloire et de Pélagie-Eliza de Villaneuva, qui lui donna dix enfants. (1)

2. Jacques-Maurice de Blanc né à Natchitoches le 22 octobre 1756.

---

(1) L'un d'eux, M. Joseph-Aristide de Blanc, jr, est caissier de la People's Bank, à la Nouvelle-Orléans.

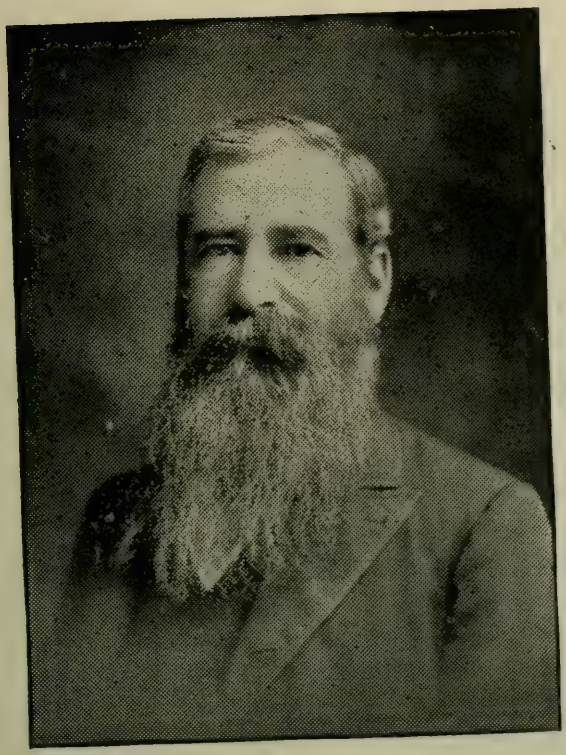

JOSEPH-ARISTIDE DE BLANC, Jr

IV. Louise-Marguerite Juchereau de Saint-Denys

Née à Saint-Jean-Baptiste du Presidio du Nord.

Sa présence est constatée à Natchitoches en mai 1729. Le 15 et le 22 de ce mois elle est marraine à l'église Saint-François.

Elle mourut avant le 3 avril 1741.

V. Marie-Pétronille-Féliciane Juchereau de Saint-Denys

Née à Natchitoches. (1)

Mariée, à Natchitoches, église Saint-François, le 18 avril 1746, à Athanase de Mezières, natif de Paris, paroisse Saint-Sulpice.

Elle mourut à Natchitoches le 1er février 1748, et fut inhumée dans l'église Saint-François.

Une fille était née de son mariage :

Félicité de Mezières.

Athanase de Mezières se remaria, devint commandant du poste de Natchitoches, et mourut le 2 novembre 1779, à San Antonio, Texas.

VI. Marie des Neiges Juchereau de Saint-Denys

Née à Natchitoches le 5 août 1734.

Mariée, à Natchitoches, église Saint-François, le 2 juin 1754, à don Manuel-Antoine de Soto Bermudes.

Madame de Soto Bermudes vivait encore en 1781.

Plusieurs enfants naquirent de son mariage.

VII. Pierre-Antoine Juchereau de Saint-Denys

Né à Natchitoches le 20 juin 1740.

---

(1) " Native de cette paroisse ", dit son acte de mariage.

Il entra dans l'armée et fut fait chevalier de Saint-Louis.

Il mourut à Natchitoches le 29 septembre 1782.

Il ne s'était pas marié.

XII

JACQUELINE-CATHERINE JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

Née à Beauport le 4 septembre 1679.

" Douée d'une sensibilité exquise et d'une vivacité d'esprit extraordinaire, la jeune Jacqueline-Catherine comprit de bonne heure qu'une vie solidement vertueuse peut seule satisfaire l'âme, et que la femme chrétienne, quels que soient son rang et sa fortune, doit mener sur la terre une vie de souffrance et de sacrifice. Ne voulant pas disputer à Dieu l'empire d'un cœur formé entièrement pour lui, elle s'arma d'un grand courage pour assujettir sa nature ardente aux opérations de la grâce. Placée au pensionnat des Ursulines pour son éducation, elle put y faire une juste appréciation des avantages que l'on trouve dans le cloître, pour l'acquisition des vertus dont la pratique est si difficile dans le monde.

" Mademoiselle Juchereau de Saint-Denys fut élevée sous les yeux d'une mère chrétienne qui lui donnait l'exemple de toutes les vertus ; elle aspira, néanmoins, à une perfection plus haute que celle que l'on peut acquérir au milieu des jouissances intimes de la vie de famille, et des embarras réels qui en sont toujours l'apanage. Admise au noviciat des Ursulines à l'âge de seize ans, ses premiers pas dans la religion firent juger de la perfection qu'elle atteindrait dans la suite ;

car c'était sur une humilité vraie et solide qu'elle cherchait à fonder l'édifice de sa vertu.

" A l'époque de l'incendie du monastère des Ursulines, il y avait près de deux ans que sœur Marie des Séraphins portait l'habit de l'ordre, mais n'étant pas liée à la religion par l'émission solennelle des vœux, elle n'était nullement obligée de partager les privations de tout genre qui furent, pour la communauté, la suite nécessaire de cette cruelle épreuve. Sa famille le comprit et fit beaucoup d'instances pour la ramener à Beauport, au moins jusqu'au rétablissement du monastère. Ce fut alors qu'il se livra entre le père et la fille un combat digne d'admiration ; celui-là faisant valoir les droits de la nature, celle-ci plaidant pour les exigences divines de la grâce. Enfin la grâce l'emporta ; ce bon père, considérant qu'une absence tant soit peu prolongée hors du cloître, retarderait de beaucoup la consécration de sa fille au Seigneur, lui accorda la permission de rester au milieu de ses chères Ursulines. Mademoiselle Jacqueline-Catherine Juchereau de Saint-Denys accompagna donc les mères Ursulines à l'Hôtel-Dieu, revint avec elles dans la maison de madame de la Peltrie, et y vécut comme elles d'aumônes et du travail de ses mains, durant l'hiver de 1687.

" Cette fervente novice fit sa profession religieuse dans l'humble chapelle, le 5 février, avec une joie intérieure qui rayonnait dans tous ses traits, et ses progrès dans la vertu furent parfaitement en rapport avec ces heureux commencements. Toujours contente des autres, elle trouvait une satisfaction réelle à rendre service, et son unique ambition était de travailler sans relâche à la gloire de Dieu.

" Sœur Marie des Séraphins fuyait les honneurs autant qu'on les recherche d'ordinaire dans le monde,

et elle redoutait toute espèce de distinction. Son zèle pour l'instruction de la jeunesse était sans bornes, et pendant les longues années qu'elle a été maîtresse générale des classes ou institutrice particulière, si l'on put distinguer en elle quelque sentiment de prédilection pour les unes plutôt que pour les autres, son bon cœur se trahissait toujours envers les élèves les plus pauvres et les moins favorisés de la nature.

" La mère Marie des Séraphins a aussi servi la communauté des Ursulines en qualité de dépositaire et de première portière, offices pénibles où cependant sa patience admirable ne se démentit jamais. Ayant ainsi travaillé jusqu'à l'âge de cinquante-trois ans, elle se vit attaquée d'une fièvre ardente, accompagnée d'un point de côté si violent, qu'elle fut réduite à la mort dans l'espace de cinq jours. Redoublant alors de ferveur et brûlant du désir de posséder son Dieu, elle fit, dit sa notice, " des actes héroïques, " s'abandonnant de tout cœur à celui qu'elle avait aimé dès les premiers jours de son enfance. Comme elle avait conservé le parfait usage de son jugement, elle passa les derniers jours de sa vie à former des actes d'amour divin, et c'est ainsi qu'elle s'endormit dans la paix du Seigneur, le 21 avril 1722. " (1)

(1) *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome premier, pages 448, 449.

IGNACE JUCHEREAU DUCHESNAY DE SAINT-DENYS

Né à Beauport le 3 août 1658.

C'est le premier Juchereau qui prit le nom de Duchesnay. (1)

Le dernier jour de février 1684, les Iroquois surprirent 14 Français qui se rendaient aux Illinois, et ils leur enlevèrent des marchandises pour une valeur de 16,000 livres. Le gouverneur de La Barre, pour les châtier de ce coup d'audace, décida d'aller leur porter la guerre dans leur propre territoire. Il réunit à Montréal les milices de la colonie et les troupes récemment arrivées de France. La petite armée comprenait 1200 hommes, parmi lesquels étaient 350 guerriers sauvages. M. Duchesnay fit partie de cette expédition à la tête de la compagnie de milice de Beauport. On connait l'insuccès de cette campagne. M. Duches-

(1) Ce nom de Duchesnay fut probablement emprunté à la seigneurie de du Chesné-Vidame, paroisse de Puisaye (Eure-et-Loir),qui appartenait aux Bermen de la Martinière, alliés des Juchereau.

nay et ses braves miliciens n'en firent pas moins leur devoir. (1)

Dans l'hiver de 1686, les négociants de Québec et de Montréal proposèrent d'organiser une petite expédition pour aller s'emparer des trois forts que les Anglais occupaient à la baie d'Hudson. Le parti se mit en route dans les premiers jours d'avril 1687. Il était composé de 30 soldats et de 70 Canadiens et avait pour commandant M. de Troyes, assisté de MM. Duchesnay, Catalogne, Lenoir et des trois frères de Saint-Hélène, d'Iberville et de Maricourt. L'expédition eut un plein succès. Les trois forts tombèrent aux mains des braves soldats et Canadiens. A la fin d'octobre de la même année, tous étaient de retour à Montréal. (2)

Le 11 février 1696, Joseph Giffard, qui n'avait pas d'enfant, donnait à son neveu, Ignace Juchereau Duchesnay, sieur de Saint-Denys, la terre, fief, justice et seigneurie de Beauport, circonstance et dépendances, à la condition de lui payer par chacun an une somme de cinq cents livres sa vie durant.

C'est ainsi que la seigneurie de Beauport, après avoir appartenue, de 1634 à 1668, à Robert Giffard, et, de 1668 à 1696, à Joseph Giffard, passa définitivement à la famille Juchereau Duchesnay dans laquelle elle est demeurée pendant près de deux siècles.

M. Duchesnay appliqua toute son énergie et ses capacités à l'exploitation de cette belle propriété. En moins de dix ans elle avait doublé de valeur.

En 1705, Louis XIV appela M. Duchesnay à faire

---

(1) E. B. O'Callaghan, *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, volume IX, page 235.

(2) *Collection de documents*, volume I, page 553.

partie du Conseil Supérieur de Québec. (1) Mais pour des raisons que nous ignorons il ne voulut pas y siéger, et, le 17 juin 1707, M. Michel Sarrazin, médecin du Roi, était nommé à sa place.

L'intendant Raudot, dans une lettre au ministre, dit : " Le sieur Duchesnay n'a pas voulu siéger au Conseil, probablement parce qu'il croit au-dessous de lui de ne pas y occuper la première place. "

M. Raudot avait eu de nombreux différends avec madame de la Forest, sœur de M. Duchesnay, et il n'avait pas toujours eu le dessus. On voit par cette petite malice qu'il se vengeait sur le frère des succès de la sœur.

M Duchesnay décéda à Beauport le 7 avril 1715, et fut inhumé dans l'église le lendemain.

M. Ignace Juchereau Duchesnay, sieur de Saint-Denys, avait épousé, à Beauport, le 24 février 1683, Marie-Catherine Peuvret, fille de Jean-Baptiste Peuvret, conseiller, secrétaire du Roi, greffier en chef du Conseil Souverain, et de Marie-Catherine Nau.

Madame Duchesnay mourut à Beauport le 15 février 1739, à l'âge de 72 ans et 3 mois, et fut inhumée le 17 dans l'église de Beauport.

De leur mariage étaient nés : I Geneviève ; II Joseph ; III Nicolas ; IV Ignace-François ; V Marie-Anne-Louise ; VI Ignace-Augustin ; VII Ignace-Alexandre-Thérèse ; VIII Claude-Alexandre ; IX Marie-Joseph ; X Jeanne-Catherine ; XI Antoine ; XII Louise-Françoise ; XIII Ursule-Louise ; XIV

(1) Ses lettres patentes de nomination signées par Louis XIV étaient entre les mains de M. Gerald-E. Hart. La collection d'autographes de M. Hart a été vendue à l'enchère à New York les 27 et 28 février 1895. Nous ignorons qui s'est porté acquéreur de ce document précieux.

Marie-Madeleine ; XV Marie-Thérèse ; XVI Madeleine-Louise ; XVII Marie-Anne.

I

GENEVIEVE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 28 novembre 1683.

" Elle comprit de bonne heure que le vrai mérite est dans la piété et la vertu ; et dès qu'elle eut entendu la voix intérieure et mystérieuse qui l'appelait à une vie de sacrifice et d'immolation, elle ne balança pas un instant. Ses parents s'opposèrent d'abord à l'exécution de son pieux dessein, mais ils durent céder enfin à ses vives instances, et son père vint lui-même la présenter au monastère de l'Hôpital-Général de Québec, où elle entra le 8 décembre 1709. On remarqua en elle dès son noviciat beaucoup de sagesse, de fermeté, et un grand amour pour le service des pauvres. C'est surtout cette dernière vertu qui la rendit chère et recommandable à Mgr de Saint-Vallier.

" Pendant les vingt années de sa vie religieuse, la mère Geneviève Juchereau Duchesnay de Saint-Augustin fut trois ans première hospitalière, trois ans assistante et dix ans supérieure.

" Elle mourut le 27 mars 1730, dans sa quarante-septième année. " (1)

II

JOSEPH JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 30 mars 1685.

Il contribua à la défense de Port-Royal, en Acadie,

(1) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, page 300.

GENEVIÈVE JUCHEREAU DUCHESNAY DE L'ENFANT JÉSUS

lorsque cette place fut attaquée par les Anglais. Au prix de fatigues et de misères de toutes sortes il conduisit, en hiver et à travers les bois, un certain nombre de Canadiens de Québec pour aller déloger les Anglais. Il fut même blessé au cours de cette campagne.

En 1717, M. Duchesnay passa en France, et il demanda au roi de lui concéder les îles de la Madeleine, de Brion, Ramée et aux Oiseaux, avec leurs dépendances, afin d'y faire la chasse aux renards et d'y établir une tuerie de vaches marines et de loups-marins.

Le Conseil de marine se montra favorable à sa demande. (1)

Le 18 août 1717, le roi lui accordait, en partie, ce qu'il avait demandé. " Les îles que demande le sieur Duchesnay sont peu connues, lisons-nous dans le brevet royal. Veut Sa Majesté qu'il ait seul dans les dites quatre lieues de front sur les côtes ensemble dans les îles et îlots adjacents la faculté d'y faire la pêche des loups-marins et qu'à l'égard des autres pêches, qu'il les fasse concurremment avec les vaisseaux qui viendront aux dites côtes. Lui permet, Sa Majesté, de faire la traite avec tous les Sauvages qui peuvent se trouver sur la côte et terre de Labrador sans que par raison de tout ce qui est dessus il soit tenu de payer à Sa Majesté, ni à ses successeurs rois aucune finance, ni indemnité de laquelle en quelque somme qu'elle puisse monter Sa Majesté lui a fait don et remise par le présent brevet. "

---

(1) *Nouvelle-France. Documents historiques. Correspondance échangée entre les gouverneurs et intendants*, volume I. page 142.

Dans ce même voyage, M. Duchesnay présenta le placet suivant au Conseil du roi :

" Il (M. Duchesnay) s'est appliqué depuis plusieurs années à la construction de vaisseaux, et il en a fait bâtir à Québec 7 en moins de 2 ans, depuis 100 jusqu'à 200 tonneaux, mais il y a lieu de craindre qu'on n'en puisse plus construire à l'avenir dans ce pays là, puisqu'on a aucune attention de conserver les bois, qui s'éloignent de plus en plus, les habitants les coupant sans aucune réserve, pas même pour le chauffage de sorte que les villes en pourront manquer dans peu d'années.

" Il offre d'empêcher ces désordres si le Conseil veut bien lui accorder la commission de grand maître des eaux et forêts. Il ne demande point d'appointements, et il promet de l'exercer avec exactitude et pour le bien de la colonie.

" Il est d'une des plus anciennes familles du Canada et qui a le plus contribué à l'établissement de ce pays. "

Le Conseil du roi transmit ce placet de même qu'un autre qui n'a pas été conservé à MM. de Vaudreuil et Bégon, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, afin d'avoir leur opinion sur M. Duchesnay.

Le 26 octobre 1719, MM. de Vaudreuil et Bégon se prononcaient contre les placets de M. Duchesnay.

Le Conseil du roi, se basant sur l'opinion des deux plus hauts fonctionnaires de la colonie, refusa les demandes de M. Duchesnay.

M. Duchesnay mourut à Québec le 1er avril 1720, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de Beauport.

Il ne s'était pas marié.

III

NICOLAS JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 1er mai 1687.

Décédé à Beauport le 20 août 1687, il fut inhumé le même jour dans le cimetière de la paroisse.

IV

IGNACE-FRANCOIS JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 3 septembre 1688.

Il décéda à Beauport le 2 novembre de la même année, et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse le lendemain.

V

MARIE-ANNE-(1) LOUISE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 15 octobre 1689.

Mariée, à Beauport, le 29 mars 1728, à Philippe d'Amours, sieur de la Morandière, lieutenant dans les troupes du détachement de la marine, veuf de Marie-Madeleine Mesnage.

Après avoir servi comme enseigne de 1723 à 1725, il fut fait lieutenant en 1726 et devint commandant en 1738, chez les Miamis.

Nous trouvons l'appréciation suivante de M. de la Morandière dans un document officiel de 1739 : " Il s'est distingué en plusieurs partis ; quoiqu'infirme il commande aux Miâmis. "

(1) Elle fut baptisée sous les noms de Marie-Louise.

M. de la Morandière mourut avant le mois de février 1747.

Madame de la Morandière décéda en septembre 1759, dans une chambre des dames pensionnaires de l'Hôpital-Général de Québec où elle s'était retirée. (1)

De leur union étaient nés deux enfants : I Ignace-Joseph ; II Jacques-Ignace.

I. Ignace-Joseph D'Amours de la Morandière

Né à Beauport le 3 janvier 1730.

Décédé à Beauport le 13 juin 1733, il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse.

II. Jacques-Ignace D'Amours de la Morandière

Né à Beauport le 9 mars 1731.

VI

IGNACE-AUGUSTIN JUCHEREAU DE SAINT-MICHEL

Né à Beauport le 7 février 1692.

En 1725, il était aux îles d'Amérique.

Il y épousa Anne Gigot ou Guyot.

VII

IGNACE-ALEXANDRE-THÉRÈSE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 6 juin 1694.

Il partit pour Saint-Domingue en 1726.

---

(1) *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, page 370.

Nous croyons qu'il y mourut célibataire en 1762 ou en 1763. Du moins c'est ce que laisse entendre une procuration donnée par Thérèse Duchesnay, veuve d'Antoine d'Ailleboust de Manthet à Claude-Michel Sarrazin de l'Etang, ingénieur ordinaire du Roi, auquel elle donne pouvoir de toucher et recevoir toutes sommes de deniers qui peut lui revenir dans la succession de " feu Denis Juchereau Duchesnay, décédé aux Isles, son frère. "

VIII

CLAUDE-ALEXANDRE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 20 août 1696.

Décédé à Beauport le 24 août 1699, il fut inhumé dans l'église.

IX

MARIE-JOSEPH JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 20 février 1699.

" Entre l'âge de Marie-Joseph et celui de sa sœur Geneviève, écrit l'Annaliste du monastère de l'Hôpital-Général de Québec, il y avait une différence de seize ans ; elles se suivirent de plus près dans la carrière religieuse, la plus jeune n'y ayant été devancée que de quatre ans par son aînée. Nous les y trouvons toutes deux au premier rang peu d'années après : la mère Saint-Augustin, supérieure, ayant pour assistante la mère de l'Enfant-Jésus, âgée seulement de vingt et un ans. C'est ainsi que cette dernière, sous une direction à la fois sage et suave, s'initiait de longue main aux graves responsabilités qu'impose la conduite des

MARIE-JOSEPH DUCHESNAY DE L'ENFANT-JÉSUS

autres. Elle eut aussi occasion de connaître par elle-même les devoirs des offices de première hospitalière, de dépositaire et de discrète, y ayant été employée alternativement jusqu'en 1732 (17 avril), époque à laquelle elle fut élue supérieure pour la première fois. Réélue en sept différents triennats, la mère de l'Enfant-Jésus a passé dix-neuf ans et demi dans les soins et les soucis du gouvernement, et près de vingt autres années dans les emplois que nous avons nommés ci-dessus.

" Son zèle pour le bien des âmes confiées à ses soins, n'était pas moindre que sa sollicitude pour les intérêts matériels de l'établissement. Ici sa charité compatissante trouvait à s'exercer ; là sa bonté, sa patience, sa fermeté, son amabilité, brillaient de tout leur éclat. Dans les occasions journalières où il lui fallait déployer la plus grande activité, elle ne perdait rien de son recueillement intérieur. Sans cesser d'être, selon l'expression du livre des Proverbes, *la femme forte qui veille aux sentiers de sa maison*, elle personnifiait encore la sainte épouse du sacré Cantique qui n'aspire qu'à son bien-aîmé. Chez elle, c'était l'esprit de foi et d'amour qui opérait par les bonnes œuvres.

" Et quelles bonnes œuvres que celles où il fut donné à la mère de l'Enfant-Jésus de prendre une si large part ! Nous l'avons vue, dans l'encombrement de notre hôpital, partager avec ses sœurs le soin des marins et des militaires malades en grand nombre à la fois. Chacune de ses visites à ces lits de souffrances, était pour ces pauvres pestiférés comme une vision céleste, leur laissant dans l'âme, avec les pensées de ce qui survit à la tombe, un sentiment profond et inexprimable de paix, de joie, de sereine et douce résignation.

" Si cette mère nous a paru admirable de confiance et d'abandon lorsque, en des jours de disette, elle ordonnait à la sœur boulangère de donner à une pauvre femme le dernier pain qui lui restât entre les mains, que dirons-nous quand plus tard, après avoir épuisé les autres ressources, elle commandera d'employer au pansement des soldats blessés tout le linge tenu jusque-là en réserve pour l'usage des religieuses ? Quelle épreuve pour son esprit de foi que l'alternative où elle se trouve de laisser ces centaines de malheureux en proie à la douleur, sans nourriture suffisante et sans soulagement efficace, ou bien de risquer en leur faveur, par un acte de charité sublime, toutes les dépenses qu'exige leur triste position ! On sait de quelle côté pencha la balance, et l'on s'incline avec respect au souvenir de celle qui s'étant dès l'aurore, élancée comme un géant pour parcourir sa carrière, l'a remplie jusqu'au soir par des actions toujours plus grandes, toujours plus dignes de ses héroïques débuts.

" En nous approchant de l'humble couche où repose en ses derniers jours de souffrances notre mère bien-aîmée, ne cherchons pas sur son front des traces de tristesse et d'inquiétude au sujet des récents événements. A la vérité, elle ne voit autour d'elle que le dénûment le plus absolu ; mais lorsque ses sœurs viennent, avec émotion, lui exprimer leur amer regret de ne pouvoir lui procurer même les choses les plus nécessaires à son état, la sainte mourante les accueille avec un sourire, essuie leurs larmes et leur montre le ciel. . le ciel qui devait bientôt s'ouvrir pour livrer passage à son âme purifiée sept fois dans le creuset des plus amères tribulations.

" *O Dieu, vous me tourmentez admirablement !*

s'écriait le saint homme Job au plus fort de ses tri bulations. Ces paroles, les mères de l'Hôpital-Général de Québec purent les redire dans un amoureux abandon, lorsque le 20 novembre 1760, elles virent enlever par la mort la révérende et très chère mère Marie-Joseph Duchesnay de l'Enfant-Jésus." (1)

X

JEANNE-CATHERINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 15 avril 1702.

Décédée à Beauport le 11 janvier 1709, elle fut inhumée dans l'église le lendemain. (2)

XI

ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Le continuateur de la lignée.

XII

LOUISE-FRANCOISE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 16 janvier 1705.

Décédée à Beauport le 29 mars 1705, elle fut inhumée dans l'église paroissiale le lendemain.

XIII

URSULE-LOUISE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 3 avril 1706.

---

(1) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, pages 367, 370.

(2) L'acte de sépulture dit Marie-Jeanne mais il s'agit de Jeanne-Catherine.

Décédée à Beauport le 22 mai 1706, elle fut inhumée dans l'église le lendemain.

XIV

MARIE-MADELEINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 11 avril 1707.

Mariée, à Beauport, le 4 septembre 1729, à Jean-Christophe-Marie de Monceaux, fils de défunt Christophe-Marie de Monceaux, écuyer, procureur du Roi au Châtelet de Paris, et de Marie-Catherine Dièvre, de la paroisse de Saint-André-des-Arts de Paris.

Elle mourut à Paris, paroisse Saint-André-des-Arts, le 27 avril 1751.

M. de Monceaux mourut aussi à Paris, mais nous ignorons la date de sa mort. (1)

De leur mariage naquirent deux filles : I Madeleine-Catherine ; II Catherine-Marie.

I. Madeleine-Catherine de Monceaux

Née à Beauport le 30 mai 1730.

Décédée à Beauport le 3 juillet 1730, et inhumée dans cette paroisse.

II. Catherine-Marie de Monceaux

Née à Paris le 4 décembre 1731.

Elle se maria, à Paris, paroisse Saint-André-des-Arts, le 18 octobre 1751, à Claude-Michel Sarrazin de l'Etang.

---

(1) Pendant son séjour dans la Nouvelle-France, M. de Monceaux s'était lié d'amitié avec le procureur-général Verrier. Un commerce de lettres s'établit entre les deux amis. On conserve, aux archives judiciaires de Québec, rue Sainte-Anne, seize belles lettres de M. de Monceaux.

M. Sarrazin de l'Etang était né à Québec le 28 septembre 1722 du mariage de Michel Sarrazin, médecin du roi et conseiller au Conseil Supérieur de Québec, et de Marie-Anne Hazeur. A l'époque de son mariage, il était ingénieur volontaire dans l'armée française.

M. Sarrazin de l'Etang mourut à Paris le 16 vendémiaire, an XII (8 octobre 1802). (1)

Sa veuve mourut à son tour à Paris le 6 thermidor, an XIII (26 juillet 1805).

Ils avaient eu un fils et une fille :

1. Pierre Sarrazin de l'Etang, prêtre, décédé à Paris, vers 1842.

2. Catherine-Marie-Agathe-Hélène Sarrazin de l'Etang née à Troyes le 17 février 1756 ; mariée, à Paris, le 10 floréal, an VII, (30 avril 1799) à Edme-Louis Girauld d'Avrainville, attaché au ministère des finances.

M. Girauld d'Avrainville mourut à Paris le 10 janvier 1829.

Madame Girauld d'Avrainville décéda à Compreignac, canton de Nantiat, (Haute-Vienne) le 18 septembre 1849, laissant trois enfants :

A. Aglaé-Anne-Michelle Girauld d'Avrainville née à Paris le 19 mai 1805 ; mariée à Paris le 5 mai 1831, à Auguste Thirion, officier supérieur en retraite. Il décéda à Metz le 20 juillet 1869. Madame Thirion décéda à Vandelainville (Meurthe-et-Moselle) le 21 octobre 1881. Elle avait eu un fils : Gustave Thirion né à Paris le 29 mai 1832. Il est receveur principal des douanes à Lunéville. Marié à Saint-Malo le 25 août 1863 à Elizabeth Ruellan, il en a eu trois enfants.

---

(1) L'Hôtel Dieu de Québec possède quelques lettres de M. Sarrazin de l'Etang.

B. Marie-Louise-Pauline Girauld d'Avrainville née à Paris le 6 octobre 1806 ; mariée à Paris le 2 août 1826 à Joseph-Mathieu-Ernest Martin, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Il est décédé juge de paix du canton de Nantiat, à Compreignac (Haute-Vienne) le 4 octobre 1858. Madame Martin est morte en 1891. Sa fille, Pauline-Hélène-Blanche Martin, née le 18 avril 1828, mariée à Compreignac le 24 octobre 1849 à Jacques-Emile Soulignac, avocat à la Cour d'Appel de Paris, est décédée en 1896, laissant trois enfants.

C. Achille-Edmond-Louis Girauld d'Avrainville né à Paris le 21 décembre 1807. Il fut avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine du 21 novembre 1838 au 21 février 1873, président du Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Eustache de Paris de 1875 à 1885, membre de la 4me section du bureau d'assistance judiciaire près le tribunal de la Seine de 1870 à 1871, membre de la délégation cantonale et communale d'instruction primaire du canton de Moret (Seine-et-Marne) de 1873 à 1879. Il décéda à Champagne-sur-Seine le 3 octobre 1887. Il s'était marié à Champagne-sur Seine, le 16 août 1841, à Caroline Godard. Ils ont eu trois enfants : *A.* Antoine-Edme-Girauld d'Avrainville né à Paris le 18 novembre 1846 ; marié à Melun, le 21 juillet 1883, à Emilie Pujol. Ils ont eu une fille qui est mariée à René-Ferdinand-Ludovic de Soyer, chef de bataillon d'infanterie. *B.* Henriette-Caroline Girauld d'Avrainville née à Paris le 29 juin 1848 ; mariée à Paris, le 17 mai 1874 ; à Amaury Ruellan, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'Honneur. Ils ont une fille. *C.* Louis-Pierre Girauld d'Avrainville né à Paris le 15 juin 1856. Il est avocat à la Cour d'Appel de Paris.

XV

MARIE-THÉRÈSE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 9 décembre 1708.

Mariée à l'Hôpital-Général de Québec, le 5 octobre 1729, à Guillaume-Emmanuel-Théodore Denis de Vitré, veuf de Marie-Joseph des Bergères. (1)

Elle n'eut aucun enfant de ce mariage.

Marie-Thérèse Juchereau Duchesnay se remaria, à Beauport, le 5 février 1742, à Antoine d'Ailleboust, sieur de Coulonges et de Manthet, veuf de Marie-Louise de Villedonné.

M. d'Ailleboust mourut subitement à Québec le 27 janvier 1750, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse.

Sa veuve décéda à Beauport le 18 août 1778, et fut inhumée le surlendemain dans l'église de Beauport.

De son second mariage naquirent : I Ignace-Louis ; II Philippe-Ignace ; III Louis-Ignace ; IV Catherine-Félicité.

I. Ignace-Louis d'Ailleboust

Né à Beauport le 13 janvier 1743.

Décédé à Beauport le 17 mars 1743, et inhumé dans le cimetière paroissial.

II. Philippe-Ignace d'Ailleboust

Né à Beauport le 12 avril 1744.

---

(1) C'est du premier mariage de M. Denis de Vitré que naquit Théodore-Mathieu Denis de Vitré, celui-là même qui pilota la flotte anglaise jusqu'à l'île d'Orléans, en juin 1759. Voyez sur cet épisode de notre histoire une curieuse étude de M. Philéas Gagnon, dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume III, page 178.

Décédé à Beauport le 18 avril 1745, et inhumé dans le cimetière paroissial.

III. Louis-Ignace d'Ailleboust

Né à Beauport le 28 août 1746.

Décédé à Beauport le 22 juillet 1747, et inhumé dans le cimetière paroissial.

IV. Cathkrine-Félicité d'Ailleboust

Née à Beauport le 28 mars 1749.

Décédée à Beauport le 14 mai 1749,et inhumée dans le cimetière paroissial.

XVI

MADELEINE-LOUISE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 28 mai 1711.

Mariée, à Beauport, le 30 juillet 1750, à Michel d'Irumberry de Salaberry, capitaine de flûte du Roi, veuf de Marie-Catherine Rouer de Villeray, et fils de Martin d'Irumberry de Salaberry et de Marie de Michelance, de la paroisse de Saint-Vincent de Ciboure, diocèse de Bayonne.

" La famille d'Irumberry de Salaberry, originaire du pays de Basque, dans le royaume de Navarre, avait conquis ses titres de noblesse sur les champs de bataille. L'un des ancêtres de notre héros était au combat de Coutras, où il frappa dru et fort. Henri de Navarre, depuis roi de France sous le nom d'Henri IV, aperçut le terrible chevalier au moment où, après avoir terrassé de nombreux et vaillants adversaires, il accordait la vie à un gentilhomme qu'il venait de blesser : " Force à superbe ! Mercy à faible, lui cria le

galant Béarnais, c'est ta devise. " Noble devise ! que les Salaberry ont raison de porter avec orgueil sur leur écusson car ils y ont toujours été fidèles et l'ont illustrée par maintes actions éclatantes. " (1)

M. Michel de Salaberry était venu dans la Nouvelle-France en 1735 en qualité de capitaine dans la marine marchande. Sa bravoure et ses capacités furent bientôt reconnues, et il entra dans la marine de guerre. Il commanda la frégate l'*Anglezea* puis la frégate le *Charriot Royal.*

Quelques années avant la conquête, les guerres d'Europe forcèrent M. de Salaberry à aller résider en France

Madame de Salaberry alla rejoindre son mari en 1761. Elle mourut en France avant 1765.

Quant à M. de Salaberry il mourut aussi en France, mais nous ignorons en quelle année. (2)

Du mariage de M. de Salaberry et de Madeleine-Louise Juchereau Duchesnay naquit un fils : Ignace-Michel-Louis-Antoine.

Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry

Né à Beauport le 4 juillet 1752.

Il prit part à la défense du fort Saint-Jean en 1775, et, deux ans plus tard, il suivit le général Burgoyne dans sa funeste campagne.

En 1796, M. de Salaberry fut nommé major au 1er bataillon du régiment royal des Volontaires Canadiens, commandé par le colonel Dominique-Emmanuel de Longueuil.

---

(1) L.-O. David, *Le héros de Châteauguay*, page 8.

(2) M. l'abbé Daniel (*Histoire des grandes familles du Canada*, page 484) laisse erronément entendre qu'il mourut à Beauport.

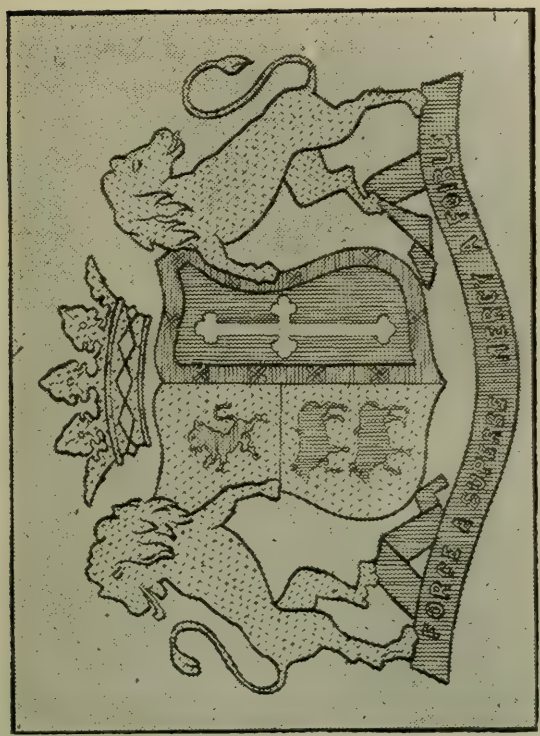

ARMES DES D'IRUMBERRY DE SALABERRY

En 1799, il acceptait la charge de surintendant des Sauvages.

Le 16 novembre 1808, le gouverneur Craig le nommait membre honoraire de son Conseil Exécutif. (1)

En 1812, M. de Salaberry âgé de plus de 60 ans, servit de nouveau comme colonel et commandant le 1er bataillon de la milice d'élite incorporée.

Il siégea à la Chambre d'Assemblée pendant un grand nombre d'années. Il fut tour à tour élu par les comtés de Dorchester, Huntingdon, Québec (comté et basse-ville.)

Sir John Sherbrooke l'appela, en 1817, à faire partie du Conseil Législatif.

On sait l'amitié qui le liait au duc de Kent, père de la reine Victoria, et grand-père du roi Edouard VII. (2)

L'honorable Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry mourut à Québec le 22 mars 1828, et fut inhumé dans l'église de Beauport.

M. de Salaberry avait épousé, à Montréal, le 18 février 1778, Françoise-Catherine Hertel, fille de Joseph Hertel de Saint-François, seigneur de Pierreville, et de Suzanne Blondeau.

Elle était décédée un peu plus de quatre ans avant lui, à Québec, le 28 janvier 1824, le même jour que sa fille bien-aimée madame Juchereau Duchesnay. Elle

---

(1) Douglas Brymner, *Rapport sur les archives du Canada pour* 1893, page 24.

(2) Le docteur W.-J. Anderson, dans sa *Vie du duc de Kent*, a publié plusieurs des lettres du duc à M. de Salaberry. Toutes elles sont empreintes de la plus grande cordialité. Les originaux de ces lettres sont aujourd'hui en la possession de la princesse Louise, petite-fille du duc de Kent.

DUC DE KENT

fut inhumée dans l'église de Beauport, sous le banc seigneurial.

Du mariage de l'honorable Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry et de Françoise-Catherine Hertel naquirent :

I. Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry né à Beauport le 19 novembre 1778. A quatorze ans, il entrait comme volontaire au 44e Régiment de Sa Majesté dans lequel il servit deux ans. En 1794, par l'influence du duc de Kent, il obtint une commission d'enseigne dans le 60e Régiment. (1) Il s'embarqua immédiatement pour aller rejoindre son régiment dans les Indes Occidentales. Là, grâce à sa belle conduite, à ses capacités et à l'incessante protection du duc de Kent, il fut fait lieutenant, puis capitaine. En 1808, il était major de brigade en Irlande. L'année suivante, il prenait part à la malheureuse expédition de Wolcheren, qui coûta cher et rapporta peu de gloire à l'Angleterre. En 1810, le général de Rottenburg passait au Canada, et, sur la demande du duc de Kent, choisissait le capitaine de Salaberry comme son aide de camp. Mais bientôt il allait avoir l'occasion de se distinguer. Les Etats-Unis étaient à la veille de déclarer la guerre à l'Angleterre. La Chambre d'Assemblée adopta une loi pour préparer la défense du pays et armer la milice. Charles-Michel de Salaberry fut chargé d'organiser les Voltigeurs Canadiens, et il

(1) Le voyageur Faribault fait erreur, pour ne pas dire plus, lorsqu'il prétend dans ses notes autobiographiques publiées dans un des volumes des *Minnesota Historical Society's Collections*, que Salaberry obtint la protection du duc de Kent par son entremise. Voir à ce sujet *Les Canadiens de l'Ouest* de M. Joseph Tassé, tome premier, page 311, et le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume IX, page 21.

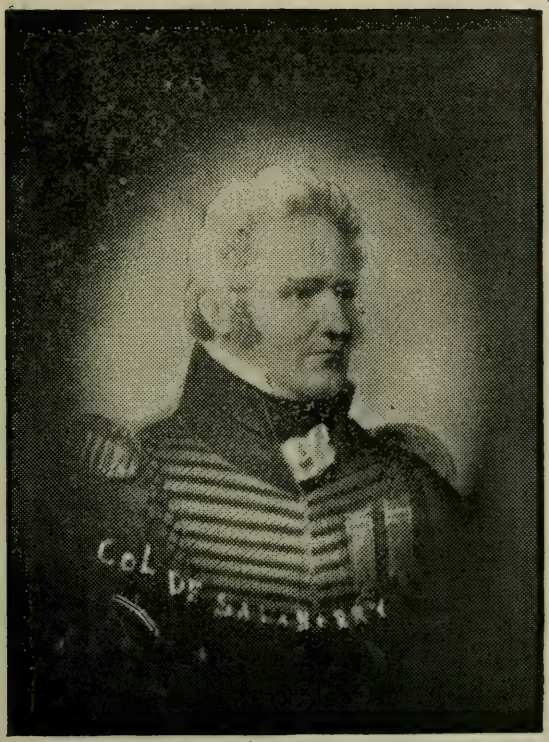

L'HON. CHARLES-MICHEL D'IRUMBERRY DE SALABERRY

fut nommé lieutenant-colonel de ce corps. C'est à la tête de ce beau régiment qu'il remporta, le 26 octobre 1813, l'immortelle victoire de Châteauguay. L'Angleterre elle-même déclara, par la bouche du prince régent et du duc de Kent, que Salaberry et ses braves guerriers étaient les sauveurs du pays. Le lieutenant-colonel de Salaberry fut fait compagnon du Bain, et les chambres provinciales lui votèrent des remerciements. " Il n'eut plus l'occasion de se signaler, remarque M. L. O. David. Il avait conquis tous les grades que l'Angleterre pouvait accorder à un soldat catholique et canadien-français, la protection même du duc de Kent n'aurait pu le faire sortir des rangs accessibles aux médiocrités. Une telle position ne devait pas convenir à notre immortel compatriote. Il renonça à la carrière militaire. " (1) Le 14 décembre 1818, il était appelé au Conseil Législatif de la province du Bas-Canada. Le Léonidas canadien fut frappé d'apoplexie, dans une réunion de famille, chez M. Hatt, à Chambly, le 26 février 1829. Il mourut le lendemain, et fut inhumé dans l'église de Chambly. Il avait épousé, à Chambly, le 14 mai 1812, Marie-Anne-Julie, fille de Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville et de Marie-Anne Hervieux. Elle se remaria, à Chambly, le 15 janvier 1840, au colonel John Glen, ci-devant de Barronquilla, province de Carthagène, Amérique du Sud. Elle mourut à Saint-Mathias de Rouville, chez son fils, le 20 avril 1855, et fut inhumée dans le cimetière de Chambly. Enfants du lieutenant-colonel de Salaberry et de Marie-Anne-Julie Hertel :

A. Melchior-Alphonse d'Irumberry de Salaberry né à

(1) L.-O. David, *Le héros de Châteauguay*, page 28.

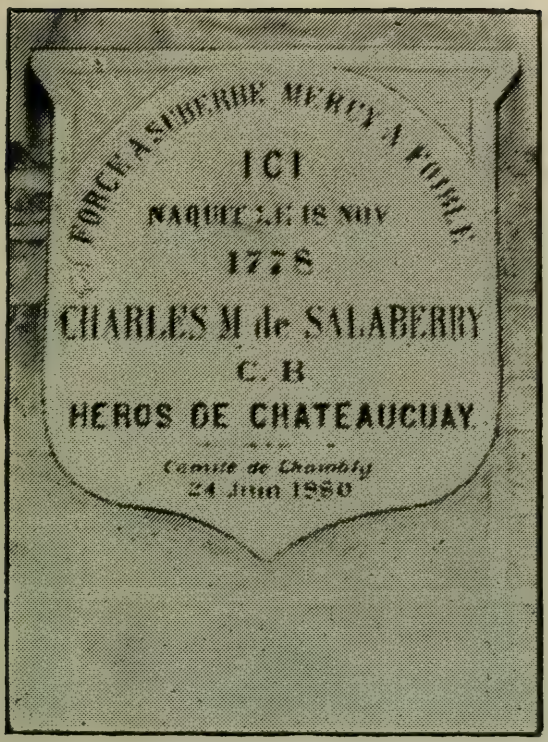

INSCRIPTION PLACÉE SUR LA MAISON OU NAQUIT LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

Saint-Philippe de Laprairie le 20 mai 1813. (1) Il vit reporter sur lui l'es ime et l'affection que possédait son illustre père. Le 22 août 1837, il était appelé au Conseil Législatif. Le 4 mai 1839, il était fait aide de camp provincial extra. Sous l'Union, les électeurs de Rouville le choisirent comme leur député. Il fut élu le 8 avril 1841. Le 4 février 1845, il se faisait recevoir avocat au barreau de Montréal. Deux ans plus tard, le 23 avril 1847, il était nommé, conjointement avec M. Joseph Jones, coroner de Montréal. Le 1er juillet 1848, le gouvernement se rendait aux vœux de toute la Province en lui confiant la charge pleine de responsabilités de député-adjudant-général de la milice du Bas Canada. L'honorable Melchior-Alphonse d'Irumberry de Salaberry mourut à Québec le 27 mars 1867, et fut inhumé dans l'église de Beauport. Il avait épousé, à Montréal, le 22 septembre 1846, Marie-Emélie, cinquième fille de l'honorable Louis Guy, conseiller législatif de la province du Bas-Canada, et de Josephte Curot. Elle est morte à Montréal le 10 avril 1888, et a été inhumée au cimetière de la Côte des Neiges, dans le terrain de la famille Guy. Enfants : *A*. Charles-Louis-Melchior-Alphonse d'Irumberry de Salaberry né à Montréal le 3 juillet 1847. Décédé à Montréal le 24 avril 1848, il fut inhumé dans le cimetière paroissial. *B*. Mathilde-Amélie d'Irumberry de Salaberry née à Montréal le 2 octobre 1848. Mariée, à Montréal, le 28 septembre 1869, à Joseph-Guillaume Bossé, aujourd'hui juge de la Cour d'Appel de la province de Québec. Madame Bossé fut tuée presque instantanément dans un accident de voiture,

(1) Le régiment de son père était alors cantonné à Saint-Philippe.

L'HON. MELCHIOR-ALPHONSE L'IRUMBERRY DE SALABERRY

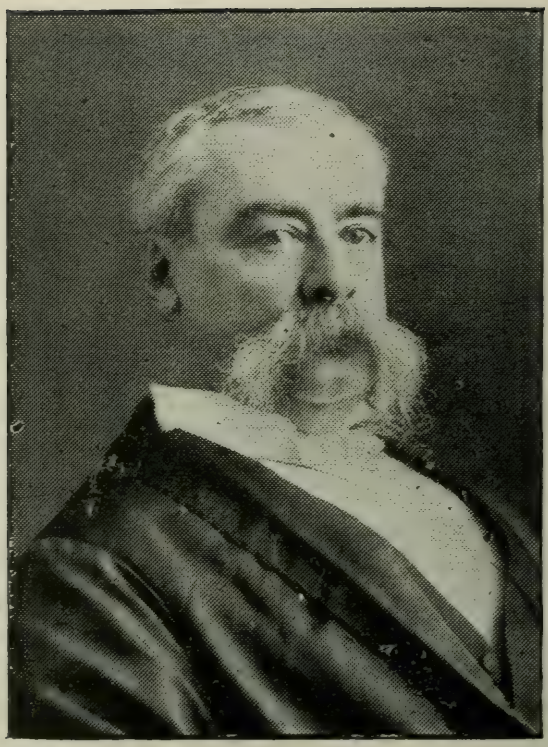

L'HON. JOSEPH-GUILLAUME BOSSÉ

à la Rivière-du-Loup-en-bas, le 15 juillet 1898. Elle fut inhumée au cimetière Belmont, à Québec. Six enfants lui survivent. *C.* Marie-Eugénie d'Irumberry de Salaberry née à Montréal le 14 novembre 1849. Décédée à Québec le 13 mai 1856, elle fut inhumée dans le cimetière de Beauport. *D.* Sauveur-Alfred-Maurice-Romain d'Irumberry de Salaberry né à Montréal le 15 juin 1851. Ingénieur civil. Célibataire. *E.* Henri-Oscar-Paschal d'Irumberry de Salaberry né à Charlesbourg (1) le 5 février 1853. Notaire. Il pratique à Montréal. Célibataire. *F.* Robert-Charles-Châteauguay d'Irumberry de Salaberry né à Charlesbourg le 3 septembre 1854. Décédé à Québec le 10 février 1855, et inhumé dans le cimetière de Beauport. *G.* Marie-Hermine-Cécile d'Irumberry de Salaberry née à Québec le 28 novembre 1855. Mademoiselle de Salaberry a eu l'honneur d'une audience privée de la reine Victoria à laquelle elle fut présentée en 1889 par Son Altesse Royale la princesse Louise, aujourd'hui duchesse d'Argyle. *H.* Châteauguay-George-Hypolite-Guy d'Irumberry de Salaberry né à Saint-Vincent de Paul, comté de Laval, le 13 septembre 1857. Il est notaire et pratique à Montréal. Célibataire.

B. Marie-Anne-Hermine d'Irumberry de Salaberry née à Chambly le 29 juillet 1815. Mariée, à Chambly, le 10 février 1836, au docteur Jacob Glen. M. Glen mourut à Chambly le 19 mai 1837, à l'âge de 30 ans. Madame Glen décéda au même endroit le 17 mars 1844, et fut inhumée dans l'église paroissiale le 21. Elle laissait un fils : Charles-Witshere-Edward Glen né à Chambly le 21 décembre 1836. Il est

(1) Baptisé à Notre Dame de Québec.

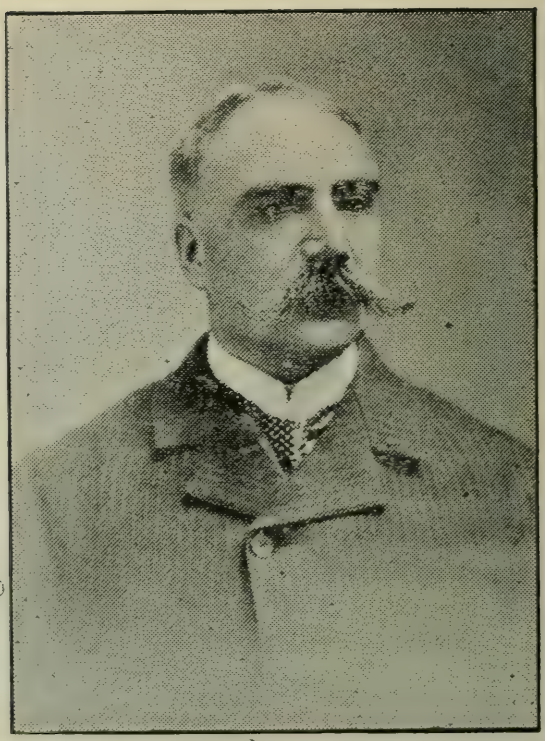

HENRI-OSCAR-PASCHAL D'IRUMBERRY DE SALABERRY

CHATEAUGUAY-GEORGE-HYPOLITE-GUY D'IRUMBERRY DE SALABERRY

médecin et demeure à Chambly. Il ne s'est pas marié.

C. Charlotte-Emélie d'Irumberry de Salaberry née à Chambly le 16 mars 1817. Mariée, à Saint-Hilaire de Rouville, le 28 février 1838, à Augustus Hatt, surintendant des travaux publics de l'écluse de Saint-Ours. Il mourut à Saint-Ours le 28 mars 1853, et fut inhumé dans le cimetière anglican de Sorel. Madame Hatt mourut à Montréal le 21 septembre 1896, et fut inhumée dans le cimetière catholique de Sorel. Neuf enfants étaient nés de leur mariage : *A.* Charlotte-Emélie Hatt née à Chambly le 15 décembre 1838 ; mariée, à Sorel, le 15 juillet 1866, au docteur Herménégilde Préfontaine. Elle est décédée à Saint-Ours le 8 septembre 1900, et a été inhumée dans le cimetière catholique de Sorel. Le docteur Préfontaine était mort à Troy, état de New-York, le 15 octobre 1896, et avait été inhumé dans le cimetière catholique de cette ville. Aucun enfant n'était né de leur mariage. *B.* Marie-Mathilda Hatt née à Chambly le 12 novembre 1840. Elle réside à Saint-Ours. *C.* Staunton-Samuel Hatt né à Chambly le 18 février 1842. Marié, à Philadelphie, le 5 novembre 1882, à Nellie Powell. M. Hatt est mort à Québec le 1er novembre 1901, et a été inhumé dans le cimetière catholique de Sorel. Pas d'enfants. Il était depuis la Confédération gentilhomme huissier de la Verge Noire du Conseil Législatif de la province de Québec. *D.* Hermine-Caroline-Eugénie Hatt née à Chambly le 1er mai 1845. Décédée à Sorel le 18 février 1851, elle fut inhumée dans le cimetière catholique de cette ville. *E.* Charles de Salaberry Hatt né à Chambly le 16 mai 1847. Il se mit dans le commerce aux Etats Unis. Il décéda à Sorel le 30 août 1895, et fut

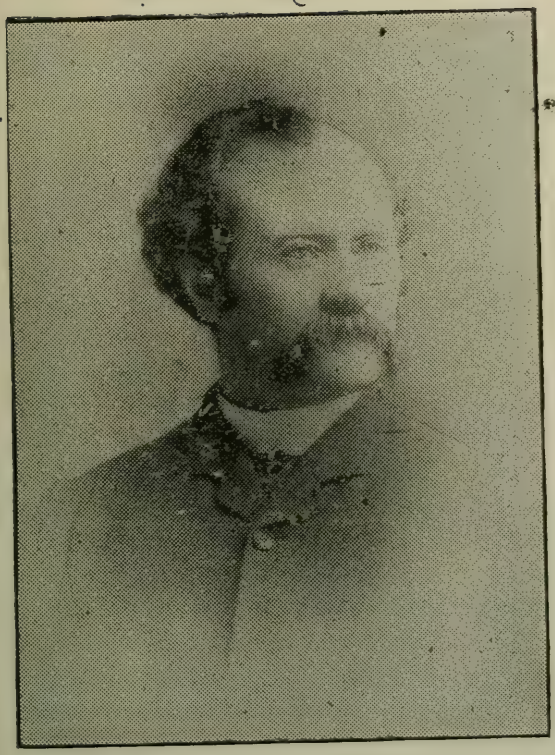

STAUNTON-SAMUEL HATT

inhumé dans le cimetière catholique de cette ville. Il ne s'était pas marié. *F.* Julianne-Eugénie Hatt née à Sorel le 21 avril 1848. Elle est religieuse de Jésus-Marie à Hochelaga. *G.* Amélie-Elizabeth Hatt née à Sorel le 27 mai 1851. Mariée, à Sorel, le 21 octobre 1873, à Louis-Joseph Dezery Beaudry, comptable à l'hôtel de ville de Montréal. Trois enfants sont nés de ce mariage. *H.* Arthur-Richard Hatt né à Saint-Ours le 17 juillet 1853. Il est dans le commerce à Détroit, Michigan. Il s'est marié à Détroit, le 1er février 1883, à Louise Lafferty, fille de Pierre Lafferty. Deux enfants décédés en bas âge. *I.* Marie-Louise-Augustine Hatt née à Saint-Ours le 15 mars 1856. Décédée à Saint-Ours le 14 avril de la même année, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

D. Louis-Michel d'Irumberry de Salaberry né à Chambly le 2 juillet 1818. M. de Salaberry mourut le 14 mai 1870, à l'hospice Sainte-Marie de Monnoir, où il avait été transporté pour se faire traiter d'un cancer à la langue. Il fut inhumé dans le cimetière de Chambly le 17 mai. Il ne s'était pas marié. " Par ses aimables qualités, M. de Salaberry ne laissa que d'heureux souvenirs à ses nombreux amis. (1) "

E. Charles-René-Léonidas d'Irumberry de Salaberry né à Chambly le 27 août 1820. Il entra, en 1855, au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson en qualité d'ingénieur et partit pour le Nord-Ouest, où il resta jusqu'au printemps de 1860. En 1869, il fut nommé par le gouvernement Chauveau garde-forestier pour toute la région de Montréal, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Lors de la première insurrection des Métis, il fut délégué, avec le grand vicaire

(1) La *Minerve*, 17 mai 1870.

Thibault, par le gouvernement de la Puissance, en mission toute spéciale auprès du gouvernement provisoire du Manitoba, dans le but de pacifier les Métis. A peine arrivés sur le territoire de Manitoba, M. de Salaberry et son compagnon furent arrêtés par les partisans de Riel et ce dernier les fit prisonniers sur parole, leur assignant pour prison l'évêché de Saint-Boniface, où ils restèrent jusqu'au retour de Rome de Mgr Taché, qui put alors obtenir de Riel l'ordre de renvoyer les deux délégués au Canada. Le lieutenant-colonel de Salaberry mourut au manoir de l'Assomption, chez son gendre, M. LaRocque, le 25 mars 1882. Il fut inhumé auprès de sa deuxième femme, dans le caveau de la famille Allard, érigé dans le cimetière de Notre-Dame de Richelieu. Il s'était marié trois fois. En première noces, à Saint-Mathias de Rouville, le 30 janvier 1849, il épousa Marie-Victorine-Cordélia Franchère, fille de Thimothée Franchère et de Marie-Anne-Eléonore Faribault, et sœur du célèbre voyageur Gabriel Franchère. Elle mourut à Saint-Mathias de Rouville le 19 avril 1855, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse. De ce mariage naquirent : *A.* Léonidas-Charles d'Irumberry de Salaberry né à Saint-Mathias de Rouville le 18 novembre 1849. Reçu avocat en 1873, il a pratiqué dix ans à Montréal. Il s'établit ensuite à New-York. Il est mort dans cette ville le 12 juillet 1903. Il s'est marié, mais n'a pas eu d'enfants. *B.* Marie-Anne-Cordélia-Lélia d'Irumberry de Salaberry né à Saint-Mathias de Rouville le 11 juin 1851. Elle s'est mariée, à l'Assomption, le 7 avril 1874, à Louis-René-Hertel LaRocque. Ils demeurent maintenant à Montréal. Ils ont eu onze enfants, dont six vivent encore. *C.* Charles-Joseph-Benjamin d'Irumberry de Salaberry né à Saint-Mathias de Rouville le

19 août 1853. Décédé au même endroit le 25 janvier 1854, il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse. En secondes noces, à Chambly, le 1er septembre 1859, le lieutenant-colonel de Salaberry épousa Louise-Joséphine Allard, fille de feu Joseph Allard, seigneur de Chambly, et de Adèle-Bathilde Soupras. Elle mourut à Chambly le 31 mai 1877, et fut inhumée dans le caveau de la famille Allard, cimetière de Notre-Dame de Richelieu. Elle avait eu : *D.* Joseph-Alexandre-René d'Irumberry de Salaberry né à Chambly le 2 juillet 1870. Il fut reçu avocat en juillet 1896. Il pratiqua d'abord à l'Assomption. Il est établi à Hull depuis 1900. Il a épousé, à l'Assomption, le 5 juin 1894, Caroline-Rachel, fille du docteur Charles Faribault et de Catherine Leprohon. Ils ont trois enfants. *E.* Marie-Julie-Bathilde Charlotte-Alice d'Irumberry de Salaberry née à Chambly le 15 octobre 1872. Mariée, à Montréal, le 12 décembre 1899, à James-Graham Lewis, marchand de ferronnerie. Elle est décédée à Montréal le 2 novembre 1900, et a été inhumée dans le cimetière de la Côte des Neiges. De ce mariage est né un fils, six heures avant la mort de sa mère. *F.* Marie-Thérèse-Emélie d'Irumberry de Salaberry née à Chambly le 4 mars 1874. Mariée, à Montréal, le 13 mai 1897, à Charles Archer, avocat, de Montréal. Une fille est née de ce mariage. *G.* Pierre-Marie d'Irumberry de Salaberry né à Chambly le 4 juillet 1876. Décédé le 7 du même mois, il fut inhumé dans le cimetière de Chambly. Enfin, en troisièmes noces, à Joliette, le 3 novembre 1880, M. de Salaberry épousa Marie-Louise Baby. Madame de Salaberry, depuis la mort de son mari, demeure à Montréal, chez son frère, l'honorable juge Baby.

F. Charles-Maurice-Juchereau d'Irumberry de Salaberry né à Chambly le 3 août 1824. Il fut enlevé à sa famille par un accident bien funeste. Etant à la chasse son fusil creva dans ses mains, et il fut affreusement blessé à l'abdomen. Il montra le plus grand courage jusqu'à son dernier soupir, et se serait exposé à l'amputation de la cuisse, si cette opération eut été jugée praticable. Il mourut à Chambly le 15 avril 1837. Il fut inhumé à côté de son père, dans l'église de Chambly, ainsi qu'il l'avait demandé avant de mourir.

G. Catherine-Eugénie d'Irumberry de Salaberry née à Chambly le 12 septembre 1825 Elle mourut du choléra à Chambly le 20 juin 1832, et fut inhumée dans le cimetière de Chambly.

2. Anonyme né et décédé à Beauport le 17 juillet 1779. Inhumé dans le cimetière.

3. Anonyme né et décédé à Beauport le 1er mars 1780. Inhumé dans le cimetière.

4. Anonyme né et décédé à Beauport le 9 février 1781. Inhumé dans le cimetière.

5. Catherine-Adélaïde d'Irumberry de Salaberry née à Beauport le 26 mars 1782. Elle mourut au même endroit le 14 décembre 1839, et fut inhumée dans l'église de Beauport.

6. Maurice-Roch d'Irumberry de Salaberry né à Beauport le 2 octobre 1783. Par l'influence du duc de Kent,il obtint une commission dans l'armée anglaise. Il mourut dans les Indes Orientales, sur la rive gauche de la Tomboodra, le 17 octobre 1809. Ses frères d'armes du 1er Régiment d'Angleterre lui firent élever un superbe tombeau.

7. François-Louis d'Irumberry de Salaberry né à Beauport le 5 janvier 1785. Le duc de Kent le fit

entrer en qualité de lieutenant dans le régiment Royal Scotch qui servait dans les Indes. Il ne put résister longtemps au climat fatal de ce pays. Il mourut à Secumderabad le 5 avril 1811.

8. Charlotte-Hermine-Louise-Catherine d'Irumberry de Salaberry née à Beauport, le 9 janvier 1787 ; mariée à Beauport, le 3 novembre 1808, à Michel-Louis Juchereau Duchesnay. Elle mourut le 28 janvier 1824, et fut inhumée dans l'église paroissiale de Beauport. (1)

9. Catherine-Amélie-Charlotte d'Irumberry de Salaberry née à Beauport le 6 septembre 1788. Elle mourut au même endroit le 2 octobre 1861, et fut inhumée dans le cimetière de Beauport.

10. Edouard-Alphonse d'Irumberry de Salaberry né à Beauport le 20 juin 1792. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par le duc de Kent et la comtesse de Saint-Laurent. C'est son illustre parrain qui se chargea de son avenir. Il fut tué dans la nuit du 6 avril 1812, en conduisant une attaque sur Badajoz.

XVII

MARIE-ANNE (2) JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 26 décembre 1712.

Décédée à Beauport le 15 septembre 1732. Inhumée dans l'église.

---

(1) Pour ses enfants, voir plus loin.
(2) Baptisée sous le nom de Anne seulement.

ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY (1)

Né à Beauport le 20 janvier 1704.

Il se destina à la carrière des armes.

Il se distingua dans toutes les batailles où il se trouva.

A Carillon, sa bravoure lui fit gagner les épaulettes de capitaine.

A la bataille des plaines d'Abraham il fit des prodiges de valeur.

La Cour reconnut ses services en lui accordant la croix de Saint-Louis.

La mort de son frère Joseph, qui n'avait pas contracté mariage, le fit hériter de la seigneurie de Beauport comme l'aîné de la famille.

Lorsque Charles-Denis de Saint-Simon, prévôt de la maréchaussée en la Nouvelle-France, mourut en 1748, MM. de la Galissonnière et Bigot proposèrent à la Cour de le remplacer par M. Duchesnay. " M. de Saint-

(1) Il fut baptisé à Québec le 21 avril 1704 sous le nom d'Antoine. Il signe quelquefois Joseph-Antoine. L'abbé Daniel lui donne erronément les prénoms de Joseph-Antoine-Thomas.

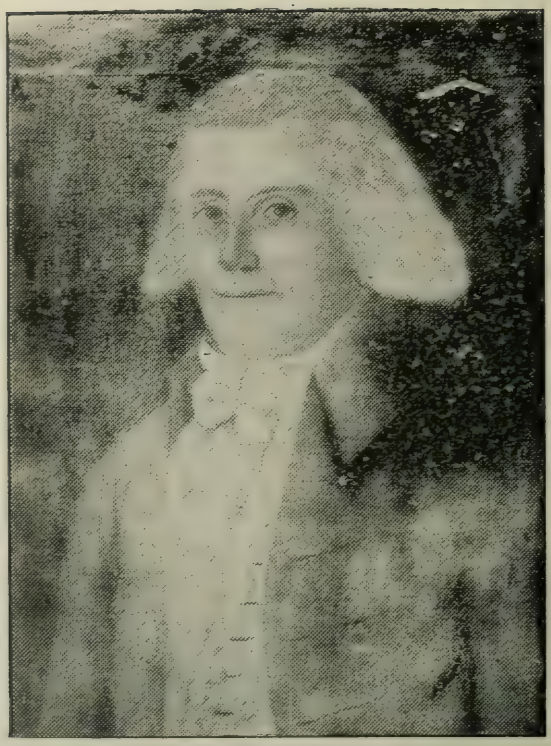

ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, SR

Simon, écrivaient-ils le 1er novembre 1748, est mort depuis deux mois. Nous avons attendu jusqu'à présent à vous proposer cette place ayant cherché quelqu'un qui put y convenir. M. Duchesnay, gentilhomme de ce pays, est celui qui le remplacerait le mieux à ce que nous pensons. Nous ne lui connaissons que de bonnes qualités. " (1)

Charles-Denis Regnard Duplessis, sieur de Morampont, demandait aussi cette position. Son frère, le célèbre père jésuite Duplessis, fit pencher la balance en sa faveur. Il fut nommé le 1er mai 1749.

Le marquis Duquesne de Menneville, gouverneur de la Nouvelle-France de 1752 à 1755, choisit M. Duchesnay comme le capitaine de ses gardes. (2)

M. Antoine Juchereau Duchesnay mourut à son manoir de Beauport le 12 juin 1772, et fut inhumé le surlendemain dans le cimetière de cette paroisse. (3)

Il avait épousé, à Québec, le 13 mai 1737, Marie-Françoise Chartier de Lotbinière, fille de Eustache Chartier de Lotbinière et de Marie-Françoise Renaud d'Avesnes des Meloises.

Elle mourut à l'Hôpital-Général de Québec le 29 décembre 1776.

Le notaire Jean-Claude Panet qui, en 1759, tint un journal des principaux événements arrivés dans la région de Québec, nous fait part d'une curieuse aventure dont madame Duchesnay fut, bien à contre-cœur sans doute, une des héroïnes.

---

(1) Canada. Correspondance générale. 1748. Vol. 91, C. 11.

(2) Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*, page 145.

(3) M. Langevin (*Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, 2ème livraison, page 203) dit qu'il fut inhumé dans l'église. L'acte de sépulture dit formellement " dans le cimetière. "

Pendant le bombardement de la capitale, en juillet 1759, un certain nombre de dames de Québec s'étaient réfugiées à la Pointe-aux-Trembles.

Dans la nuit du 20 juillet, 1300 Grenadiers et Montagnards écossais débarquèrent dans les environs de la Pointe-aux-Trembles sans être aperçus.

" A trois heures et demie du matin, le 21, nous dit M. Panet, les douze cents hommes ont monté à la Pointe-aux-Trembles. Ils ont reçu une fusillade d'environ 40 Sauvages, où ils ont perdu six à sept hommes et autant de blessés Ils ont environné les maisons autour de l'église, et ont fait trois hommes prisonniers, les sieurs Lacasse, Lainé et Frichet. Ils ont emmené environ treize femmes de la ville refugiées au dit lieu, dont mesdames Duchesnay ; De Charnay, sa mère, sa sœur ; Mlle Couillard ; les familles Joly, Mailhiot, Magnan étaient du nombre. Ils les ont traitées avec toute la politesse possible. Le général Wolfe était à la tête, et le sieur Stobo était du nombre, qui a fait bien des compliments. "

" Le lendemain, 22, continue M. Panet, environ les neuf heures, ils ont envoyé un parlementaire de l'Anse des Mères pour offrir de remettre à terre toutes les femmes, à condition qu'on laisserait passer un petit bateau chargé de leurs malades et blessés. Cette offre a été acceptée. Nous avons été recevoir les femmes à l'Anse des Mères à trois heures de relevée, et qui ont été reconduites avec beaucoup de politesse. Chaque officier a donné son nom aux belles prisonnières qu'il avait faites. Les Anglais avaient promis de ne point canonner ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir, pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos, mais que, passé cette heure, ils feraient un feu d'aise. Ils tinrent leur parole ; à neuf

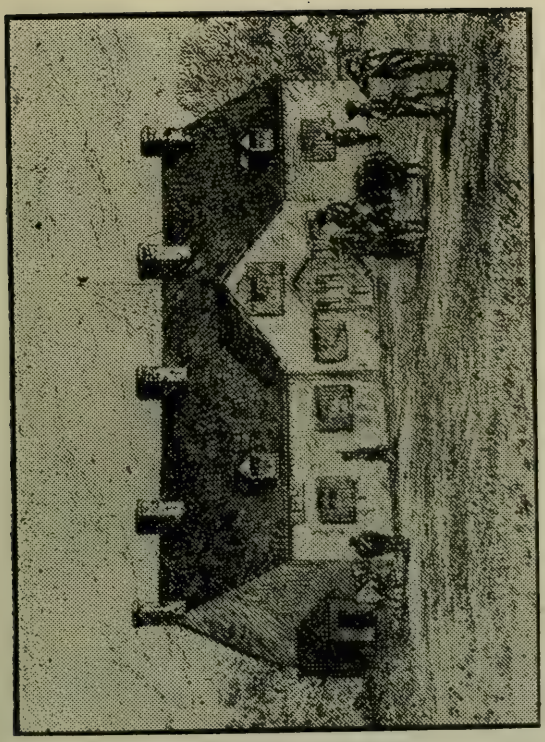

MANOIR DES DUCHESNAY A BEAUPORT

heures, ils tirèrent, par quart d'heure, dix à douze bombes, dont partie remplie d'artifice. " (1)

Du mariage de Antoine Juchereau Duchesnay et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière étaient nés : I Marie-Catherine ; II Antoine ; III Marie-Eustache ; IV Louis-Ignace ; V Louise-Michelle.

I

MARIE-CATHERINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 14 mars 1738.

" A peine âgée de 15 ans elle demanda avec instance d'être admise au noviciat de l'Hôpital-Général de Québec. Son père et sa mère s'opposèrent longtemps à son dessein, n'ayant que cette unique et chère fille ; mais, vaincus par ses sollicitations, ils lui accordèrent enfin sa demande.

" La mère Marie-Catherine Juchereau Duchesnay de Saint-Ignace se distingua par son amour de la sainte règle jusque dans les plus petites choses. Ses talents l'eussent rendue propre aux premiers emplois, et elle fut placée jeune encore à la tête du noviciat, mais une altération dans sa santé fut cause qu'elle ne put être continuée plus d'un an dans cette charge. Dès lors elle n'eut plus en partage que la douleur. Son état parut tellement extraordinaire qu'il fut jugé à propos de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour lui faire subir un traitement particulier : elle en revint sans éprouver une grande amélioration. Aux souffrances physiques se joignirent les souffrances morales ; mais instruite des voies que Dieu se plaît à tenir sur certai-

(1) *Journal précis de ce qui s'est passé de plus intéressant en Canada, depuis la nouvelle de la flotte de M. Canon*, page 17.

nes âmes, la mère Saint-Ignace sut se faire un mérite de ses peines, en se retranchant dans la pratique de l'obéissance et de l'humilité. Son martyre intérieur et extérieur ne fut pas moins long que rigoureux : elle atteignit l'âge de soixante ans, et toujours elle donna à la communauté le touchant exemple de sa patience. Enfin, il plut au Seigneur de couronner ses mérites par une mort des plus édifiantes (5 décembre 1798). Elle avait quarante-trois ans et dix mois de profession. " (1)

II

ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Le continuateur de la lignée.

III

MARIE-EUSTACHE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 24 octobre 1741.

Il passa en France à la chute de Québec.

Il entra dans le corps royal d'artillerie.

Promu au grade de capitaine, il coopéra, en 1769, à la conquête de l'île de Corse.

Lorsque la révolution française se déchaîna sur toute l'Europe il était lieutenant-colonel d'artillerie, et chargé provisoirement des fonctions de directeur de la manufacture d'armes de Charleville.

(1) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, pages 613, 614. La mère Saint-Ignace a été longtemps l'annaliste de l'Hôpital-Général de Québec ; l'Histoire lui est redevable de tous les détails qui nous sont parvenus sur les événements de 1759-60, et sur le siège de Québec par les Américains quinze ans plus tard.

Mais laissons la parole à l'historien le plus autorisé de cette triste époque :

" Le 4 septembre 1792, quatre voitures sortaient de la manufacture d'armes de Charleville et se dirigeaient vers la porte de Flandre, lorsque des volontaires de la Nièvre, de garde à cette porte, arrêtent le convoi et exigent la présentation des papiers d'expédition. Les armes étaient à destination d'Huningue ; aussitôt on s'écrie que les voituriers tournent le dos à la route qu'ils doivent suivre, qu'il y a dans tout cela une trahison manifeste. M. Juchereau, qui cumulait provisoirement les fonctions de directeur de la manufacture et de commandant de la place, survient et veut expliquer que le mauvais état des allées qui réunissent Charleville à Mézières l'a contraint de faire contourner la ville par les voitures. On ne veut rien entendre, la foule s'amasse, déjà lance des pierres et s'apprête à dételer les voitures. Avertis en toute hâte, deux officiers municipaux accourent et croient n'avoir rien de mieux à faire que de conduire à la mairie les voitures et l'officier expéditeur ; mais la foule les suit en proférant les plus effroyables menaces ; dans la salle où siège le conseil général pénètrent avec eux une vingtaine de fédérés d'un bataillon de Seine-et-Oise, arrivé depuis deux jours seulement à Charleville.

" Juchereau est un traître, crient-ils ; à la lanterne, le complice de Brunswick ! " Le maire, Mena, supplie la foule d'écouter au moins les explications du lieutenant-colonel. Un officier municipal lit les pièces que vient de déposer l'accusé ; c'étaient : 1. un ordre du ministre de la guerre, en date du 20 juillet, commandant à la manufacture d'armes de Charleville de fournir 1530 canons de fusils et 2000 tire-bourres pour la place d'Huningue ; 2. une réquisition des trois com-

missaires de l'Assemblée nationale, Kersaint, Autonelle et Péraldi, ordonnant de ne mettre aucun obstacle à la sortie de ce matériel ; 3. une lettre du directeur de l'artillerie d'Huningue, réclamant ces mêmes armes avec instance.

" Juchereau réitère devant la municipalité les explications qu'il a déjà données : le mauvais état des allées l'a seul obligé de modifier, pour la sortie de la ville, l'itinéraire du convoi. Les cris " à la lanterne le traître ! " l'interrompent à chaque instant.

" Le commandant du bataillon de la Nièvre, Baille-Beauregard, essaie de prendre aussi la parole, mais on le traite de royaliste, on le contraint à se retirer. Les salles et jusqu'aux escaliers sont envahis par une population en délire ; du haut des fenêtres, les volontaires de Seine-et-Oise, qui sont entrés les premiers, crient à leurs affidés : " Soyez tranquilles, nous le gardons, nous répondons de lui ; il ne sortira que pour être pendu ; vous n'avez qu'à préparer la corde ! "

" L'officier municipal Routa, qui vient de lire les pièces justifiant pleinement M. Juchereau, est jeté violemment à bas du siège, sur lequel il était monté pour mieux se faire entendre ; le procureur de la commune est saisi au collet ; Juchereau est foulé aux pieds, frappé à coups de crosse de fusil ; le commandant en second des fédérés de Seine-et-Oise, Pechiné, anime lui-même ses hommes en montrant avec ostentation un sabre qu'il dit avoir été saisi dans l'une des voitures. Juchereau est entraîné hors de la salle du conseil ; sous les fenêtres mêmes de la maison commune, on lui porte plusieurs coups de baïonnette, on lui tranche la tëte, on la met au bout d'une pique, pour la promener dans les rues de Charleville et de Mézières ; enfin on

la jette dans la Meuse, entre cette dernière ville et le faubourg du Pont-d'Arches. " (1)

Le lieutenant-colonel Juchereau avait épousé Marie-Thérèse Pasqualini. Elle mourut en 1811, laissant deux enfants : I Antoine Pierre ; II Louis.

I. Antoine-Pierre Juchereau de Saint-Denys

Né à Bastia, Corse, le 14 septembre 1778.

Il fut destiné de bonne heure à la carrière des armes et envoyé à l'école militaire de Brienne, d'où il passa, quelques années après, à l'école du génie de Mézières.

La mort de son père contraignit le jeune officier à quitter la France. Il passa en Angleterre, où, grâce à l'appui de son oncle, Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, il fut admis à l'académie du génie et de l'artillerie de Woolwich. C'est là qu'il acheva ses études, commencées à Mézières ; après quoi il vint rejoindre son oncle au Canada.

Le général Prescott tenait à cette époque les rênes du gouvernement. Le courageux jeune homme lui offrit ses services. Mais Prescott ne voulut ou ne put rien faire pour lui.

" La paix d'Amiens permit à Juchereau de Saint-Denys de rentrer en France ; mais n'y retrouvant plus le patrimoine paternel, qui avait été confisqué comme bien national, il dut, pour assurer son existence, accepter à Constantinople une position qui lui fut offerte. La Porte ottomane était alors dépourvue d'officiers instruits, et ses connaissances spéciales firent bientôt admettre Juchereau de Saint-Denys comme directeur

(1) Mortimer Ternaux, *Histoire de la Terreur*, tome troisième, page 332.

GÉNÉRAL BARON ANTOINE-PIERRE JUCHEREAU DE SAINT-DENYS

et instructeur en chef du génie militaire. Il obtint la confiance et l'estime de Sélim III, qui le chargea de l'inspection générale des fortifications de l'empire turc. Au moment où la guerre allait éclater entre ce pays et la Russie et l'Angleterre, il fut spécialement chargé de fortifier la ligne du Danube, et de mettre en état de défense Constantinople et les deux mers qui l'environnent, le Bosphore et le canal des Dardanelles. Son zèle lui valut, de la part du Sultan, la décoration de commandeur de l'ordre du Croissant.

" La lutte entre le parti des janissaires et Sélim III, qui tentait de remplacer cette milice indisciplinée par un nouveau corps, vint compromettre la position de Juchereau de Saint-Denys. Et après la proclamation de Mustapha IV, Napoléon, avec l'agrément duquel il servait l'empire ottoman, le rappela dans sa patrie. Il l'envoya en Espagne, auprès de son frère Joseph, qui l'employa avec le grade de colonel de génie. C'est en cette qualité que Juchereau de Saint-Denys prit part au siège de Cadix, et qu'il fortifia diverses places du midi de la péninsule. Il contribua, par les fortifications passagères élevées sous sa direction, à la victoire de Bornos.

" Lorsque, en 1814, l'armée du maréchal Soult fut appelée au secours de la France envahie, Juchereau de Saint-Denys continua d'y être employé comme colonel du génie ; et, en 1815, il était chef d'état-major du deuxième corps, commandé par le comte de Lobau, et assistait aux batailles de Ligny et de Waterloo.

" La restauration laissa Juchereau de Saint-Denys en activité de service, et le comprit dans le corps de l'état-major. De 1816 à 1823, il fut placé comme chef d'état-major, en Corse et dans plusieurs autres divi-

sions militaires. Il utilisa les loisirs que lui laissaient ses fonctions, en publiant, en 1819, sous le titre de *Tableau historique des révolutions de Constantinople en* 1807 *et* 1808, un ouvrage rempli de renseignements curieux sur la Turquie, et qui reçut les éloges des hommes compétents. Peu de temps après, la croix de commandeur de la Légion d'honneur lui était conférée.

" Lors de la campagne d'Espagne, en 1823, Juchereau de Saint-Denys fut attaché au corps du maréchal Molitor. Il fut envoyé près de Torijos et de ses compagnons, pour les engager à faire leur soumission au gouvernement français, sut les persuader, et signa la capitulation, qui fut approuvée par le général Bonnemains.

" Egalement versé dans la connaissance de l'artillerie et dans celle du génie, Juchereau de Saint-Denys reçut la mission, en 1826, de se rendre en Angleterre, pour y étudier le nouveau système d'artillerie qu'on y avait adopté, et rechercher en même temps quels étaient les avantages de l'arme à la vapeur, inventée par Perkins. De retour en France, il adressa au ministre de la guerre un rapport, dans lequel il proposait l'adoption, avec quelques modifications, de plusieurs des perfectionnements introduits en Angleterre, mais se montrait peu favorable à l'usage de l'arme à la Perkins.

" La connaissance profonde que Juchereau de Saint-Dnys avait acquise des ressources de l'empire ottoman, les vues exactes qu'il avait portées, dès 1819, sur la probabilité d'une insurrection hellénique, le désignèrent au choix du gouvernement pour aller remplir en Grèce les fonctions de ministre résident. En 1828, il apporta au nouveau royaume, de la part de sa patrie,

un premier secours de cinquante mille francs, et s'employa avec zèle à consolider la nationalité renaissante.

" Vers la fin de 1829, il revenait en France ; c'était le moment où le pouvoir méditait une expédition en Algérie. Juchereau de Saint-Denys, que son séjour près de la Porte avait mis à même de bien apprécier le caractère des populations musulmanes, fut consulté par le ministre de la guerre sur ce qu'il y avait à faire pour préparer cette grande entreprise. Il était, peu de temps après, attaché à l'armée d'expédition comme sous-chef d'état-major général, fonctions qu'il occupa depuis la prise d'Alger jusqu'à sa rentrée en France, en novembre 1830. Il résuma son opinion, touchant la nouvelle conquête, dans une brochure qu'il publia la même année, sous le titre de *Considérations statistiques, politiques et militaires sur la régence d'Alger*, opinions généralement conformes à celles du maréchal Clausel.

" En décembre 1831, Juchereau de Saint-Denys, qui comptait de si longs services comme colonel, fut enfin élevé au grade de maréchal de camp. Mais il fut laissé longtemps en disponibilité, et, en 1844, il passait dans le cadre de la réserve.

" Libre de son temps, cet officier général concentra alors tous ses travaux sur la Turquie, et il fit paraître, en 1844, une *Histoire de l'empire ottoman depuis* 1792 *jusqu'en* 1844. (5 volumes in-8). Dans ce livre, l'auteur, frappé de la position précaire où se trouvait la Turquie, et pressentant les événements qui se sont accomplis depuis, proposait un système de fédération entre les différentes nationalités placées sous la domination du Sultan. Mais cet ouvrage de Juchereau de Saint-Denys n'obtint pas le même succès que sa première publication, malgré les vues excellentes qu'il

renferme, l'attention publique étant alors distraite pas d'autres préoccupations.

" Les événements de 1848 appelèrent le baron Juchereau de Saint-Denys à la retraite.

" Il mourut le 19 septembre 1850. " (1)

Le général baron Juchereau de Saint-Denys pendant son séjour en Orient avait épousé une Levantine. Il n'en eut qu'une fille :

Eliza Juchereau de Saint-Denys née le 3 avril 1808. Elle se maria à M. de L'Espinasse. (2)

II. Louis Juchereau de Saint-Denys

Nous ignorons si comme son frère aîné il émigra après la mort tragique de son père.

Il embrassa la carrière de la magistrature.

Il devint Conseiller à la Cour Royale de Bastia, Corse, et mourut dans cette ville vers 1853.

Il avait épousé mademoiselle de Rossi, fille d'un ancien conseiller au Conseil Supérieur de Corse. Il en eut plusieurs enfants. Nous en connaissons quatre :

1. Eustache Juchereau de Saint-Denys né en 1809. Il accompagna, en 1828, son oncle le général baron Juchereau de Saint-Denys, dans sa mission en Grèce, en qualité d'attaché à la légation française. Ayant embrassé la carrière consulaire, il fut nommé élève-consul avec rang de vice-consul en 1834 et attaché au consulat général de France à Smyrne. Il servit

(1) Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, tome vingt et unième, pages 284 et 285.

(2) M. l'abbé Daniel (*Grandes familles du Canada*, page 335) a confondu ce M. de L'Espinasse avec le général Espinasse qui fut mêlé aux événements de 1852 (coup d'état pour le rétablissement de l'Empire).

ensuite comme consul à Tarsous, dans l'Asie Mineure ; puis à Bilbao, en Espagne ; et enfin à Saint-Domingue, où il arriva peu avant l'époque de l'insurrection des colons d'origine espagnole qui habitaient la partie orientale de l'île d'Haïti contre le gouvernement des nègres et des mulâtres. Il rendit d'utiles services aux deux partis, et empêcha, dans plusieurs circonstances, l'effusion du sang et les représailles d'une féroce vengeance. En récompense de sa noble conduite il reçut la croix de la Légion d'Honneur. Il avait déjà reçu, quelques années auparavant, celle de l'Ordre du Sauveur de Grèce. Eustache Juchereau de Saint-Denys épousa, en avril 1851, Marie, fille de Guilhem-Pierre O'Tard de la Grange et de Amanda-Louise LeMaire de Marne, dont il eut trois enfants :

A. Amédée Juchereau de Saint-Denys né à Bastia, île de Corse, en février 1856. Il a été conseiller de préfecture, puis sous-préfet, mais il s'est retiré de la vie publique lorsque la France a cessé d'être gouvernée pour passer au pouvoir d'une faction. Il porte le titre de marquis de Saint-Denys et demeure à Bastia. Il a épousé, en 1883, mademoiselle Matei, fille d'un premier président de la Cour de Bastia. Pas d'enfants.

B. Louis Juchereau de Saint-Denys. Il entra dans l'armée. Il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur à la suite d'actions d'éclat qu'il accomplit au Tonkin, lors de la dernière guerre. Il est capitaine et tient garnison à Briançon, Hautes-Alpes. Il porte le titre de comte de Saint-Denys. Il s'est marié en 1886. Sa femme est morte l'année dernière, lui laissant une fille qui est élevée au couvent de Bastia.

C. Antoine (Tony) Juchereau de Saint-Denys né à Bastia en 1864. Il a été avocat consultant à Paris.

Il est actuellement juge de paix à Aïn-el-Arba, près d'Oran (Algérie). Célibataire.

2. Eugène Juchereau de Saint-Denys né en 1817. Il mourut en 1852, sans avoir contracté mariage.

3. Sylvestre Juchereau de Saint-Denys. Il est décédé en 1865. Il ne s'était pas marié.

4. .....Juchereau de Saint-Denys. Elle mourut enfant dans un incendie.

IV

LOUIS-IGNACE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 5 août 1743.

Décédé à Beauport le 7 octobre 1743, et inhumé daas l'eglise.

V

LOUISE-MICHELLE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 28 février 1745.

Décédée à Beauport le dernier jour d'avril 1745, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 7 février 1740.

Il entra comme enseigne dans les troupes de la marine.

Ses descendants conservent avec soin l'ordre suivant qui lui fut donné par M. de Bougainville, qui devait s'illustrer quelques années plus tard par ses voyages :

" Louis-Antoine de Bougainville, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant sur la frontière du lac Champlain.

" M. Duchesnay, enseigne en pied de nos troupes de la Marine, partira demain dans un petit canot d'écorce, avec cinq Canadiens, pour se rendre au fonds de la baie de Misiskoui, qu'il fouillera pour découvrir s'il n'y a point de détachement ennemi. Il doublera pour cet effet la pointe du détour, pour se rendre à l'île aux Cochons, et de là vers les rivières de Misiskoui et au Brochet.

" Dans tous les lieux suspects, M. Duchesnay observera de ne marcher que de nuit. En cas qu'il fût obligé par des berges ou la marine ennemi d'abandonner son canot, il se jettera à la côte du Roi de la Baie,

L'HON. ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, Jr

et fera pour se rendre vis-à-vis de l'Ile-aux-Noix, le N.-O. ; arrivé à portée de l'île il fera signal de deux coups de fusil tirés à une demie minute l'une de l'autre. Si M. Duchesnay rencontrait l'armée ennemie ou un détachement considérable d'ici à la pointe du détour ou à l'entrée de la baie de Misiskoui, il reviendrait sur le champ m'en donner avis. Au reste on peut s'en rapporter entièrement au zèle et à l'intelligence de cet officier dont la commission est aussi délicate qu'intéressante.

" Fait à l'île aux Noix ce 16 juillet 1760.

" De Bougainville. "

En 1761, il servit comme capitaine dans un corps canadien levé pour soumettre les Sauvages.

En 1775, il fut un des premiers qui abandonnèrent leurs intérêts pour se rendre au fort Saint-Jean, où après un siège dangereux, il fut fait prisonnier avec nombre de ses compatriotes qui comme lui avaient marché volontairement à la défense de la Province contre l'invasion des rebelles. Après dix-huit mois de captivité dans les colonies bostonnaises, il fut échangé à la Nouvelle-York par le général Howe, conquérant de cette ville, avec tous ceux qui avaient été faits prisonniers en Canada. (1)

On connait les différends du gouverneur Haldimand avec Pierre du Calvet. Pendant que ce dernier était tenu en prison à Québec par le soupçonneux gouver-

(1) M. l'abbé Verreau, dans son ouvrage *Invasion du Canada*, pages 320, 324 et 325, publie trois lettres adressées par M. Duchesnay, pendant sa captivité, à son ami, l'honorable M. François Baby. Les rebelles profitèrent de son absence pour piller son manoir de Beauport. Voyez à ce sujet un curieux procès-verbal dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, volume IX, page 175.

neur, un de ses créanciers, M. Davidson, fit saisir ses propriétés pour une dette de £1061. M. Duchesnay ne connaissait pas même du Calvet, mais touché de ses malheurs il lui prêta tout l'argent nécessaire pour se débarrasser de son peu commode créancier. (1)

Le 10 juillet 1792, M. Duchesnay était élu député de Buckingham à la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada. Ce comté comprenait en tout ou en partie les comtés actuels d'Yamaska, Drummond, Nicolet, Lotbinière, Sherbrooke et Mégantic.

Le 29 décembre 1794, il était nommé au Conseil Exécutif. (2) Il ne recevait pas de traitement.

L'honorable M. Duchesnay mourut à Beauport le 15 décembre 1806. Il fut inhumé dans l'église de Beauport, du côté de l'épitre, sous le banc seigneurial, le 19, avec les honneurs militaires.

" Une grande fortune, déclare le *Canadien* du 20 décembre 1806, accrue par son industrie lui a souvent fourni l'occasion de rendre service à ses concitoyens ; aussi emporte-t-il l'estime et les regrets de ses parents et amis. "

Il était à sa mort seigneur de Beauport, Saint-Roch des Aulnaies, Fossembault, Gaudarville et autres lieux, et colonel des milices de la division de Beauport.

La mort de M. Duchesnay donna lieu à un procès qui mit en ébullition toute la société de Québec.

" M. Duchesnay avait laissé un testament olographe, et la famille, madame veuve Duchesnay, née Catherine

---

(1) Pierre du Calvet a publié dans son livre, *The Case of Peter du Calvet, Esq. of Montreal, in the province of Quebec*, pages 197 et 264, les deux lettres que lui écrivit M. Duchesnay à cette occasion.

(2) Ses lettres patentes arrivèrent à Québec dans l'été de 1795 ; ce qui explique qu'il siégea à la Chambre d'Assemblée même après le 1er janvier 1795.

Dupré, Antoine Juchereau Duchesnay, fils aîné du défunt, l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, et le docteur François Blanchet, ses gendres, avaient requis M. Joseph Planté et M Roger Lelièvre, notaires de Québec, d'ouvrir le dit testament, et d'en vérifier la teneur. Puis ils l'avaient déposé en l'étude de M. Planté, pour servir de minute aux expéditions subséquentes.

" Au mois d'avril une action fut intentée par l'exécuteur testamentaire, M. Gabriel-Elzéar Taschereau, et madame veuve Duchesnay, contre l'honorable John Young, pour le recouvrement d'une dette. M. Olivier Perrault était l'avocat des demandeurs, et produisit une expédition du testament et de l'acte de dépôt, certifié par M. Planté. Le défendeur fit défaut. Au jour fixé pour l'audition *ex-parte*, l'avocat-général, M. Jonathan Sewell, comparut et soutint que l'action devait être renvoyée parce que l'expédition du testament et de l'acte de dépôt signée par le notaire n'était point un acte authentique ni prouvé au désir de la loi. M. Perrault soutint que l'expédition était valide, que le testament était olographe et dans la forme des anciennes lois françaises, qu'il n'avait pas besoin d'être prouvé ni vérifié. La Cour prit la cause en délibéré. Les juges de la Cour du Banc du Roi à Québec, étaient : l'honorable Henry Alcock, juge en chef et grand juge pour la province, et leurs Honneurs MM. Thomas Dunn, Jenkin Williams et P. A. de Bonne.

" Le 20 avril, la Cour du Banc du Roi décida que le testament n'avait pas été valablement authentiqué, et débouta l'action.

" Les héritiers firent alors une requête pour faire authentiquer et vérifier le testament devant la Cour. M. Planté comparut et présenta le document qui fut

vérifié. Puis il demanda qu'on lui remit le testament pour qu'il restât en son étude comme minute. Mais le juge en chef ayant exprimé l'opinion que cette pièce devait rester au greffe de la Cour, le notaire présenta une requête afin d'en conserver le dépôt. M. Joseph-François Perrault, greffier, prétendit que c'était son privilège d'avoir la garde du testament. Un dialogue assez vif s'engagea. M. Olivier Perrault défendit la prétention de M. Planté. Enfin la Cour décida que ce point serait plaidé le 10 juin.

" *L'affaire du testament* avait pris des proportions qui passionnaient le public de Québec. La politique y mêlait sa note aigüe. Le greffier était un chouayen, l'*alter ego* du juge de Bonne. M. Planté, le notaire, était député du comté de Hampshire, et l'un des principaux membres du parti patriote. C'était donc la lutte de chouayen contre patriote qui se transportait du forum, de l'assemblée et de la presse, au tribunal. Plusieurs des premières familles de la société québecquoise, les familles Duchesnay, Taschereau, etc., étant concernées dans l'affaire, on conçoit l'extraordinaire intérêt qu'elle provoquait dans cette ville. Tout le monde parlait de l'*affaire du testament.*

" Au jour fixé, la joûte légale eut lieu avec un grand éclat. Les sommités du barreau étaient aux prises. MM. J. A. Panet, orateur de la Chambre d'assemblée, et député de la Basse-Ville de Québec, et Pierre Bédard, député de Northumberland, comparaissaient pour M. Planté, M. Olivier Perrault comparaissait pour la famille Duchesnay, et M. Sewell, avocat-général et procureur-général, représentait le pouvoir public et les prétentions du greffier de la Cour.

" La Cour décida que le testament devait être déposé au greffe, et *causa finita est.* Les chouayens

l'emportaient, et il dût y avoir réjouissance dans le cercle de MM. de Bonne et Perrault, à l'occasion de cette petite victoire. (1)

L'honorable M Duchesnay avait épousé en premières noces, à Beauport, le 12 août 1765, Julie-Louise Liénard de Beaujeu, fille de Louis Liénard de Beaujeu, chevalier de Saint-Louis, capitaine dans les troupes de la marine, et de Louise-Charlotte Cugnet.

Elle mourut à Beauport le 1er février 1773, à l'âge de 24 ans, et fut inhumée dans l'église paroissiale, le 4.

Enfants : I Antoine-Louis ; II Julie-Marguerite ; III François-Xavier ; IV Louise-Françoise ; V Anonyme.

En secondes noces, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, le 7 mai 1778, il épousa Catherine, fille de Jean-Baptiste LeCompte Dupré, colonel des milices et commissaire de paix de la ville et district de Québec, et de Catherine de Brouague.

Elle mourut à Québec le 14 novembre 1836, à l'âge de 77 ans, 3 mois et 17 jours, et fut inhumée dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault le 17 novembre.

Enfants : VI Jean-Baptiste ; VII Charles-Louis ; VIII Catherine-Henriette ; IX Michel-Louis.

I

ANTOINE-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY

Le continuateur de la lignée.

---

(1) Thomas Chapais, la *Kermesse*, pages 98, 99. On peut aussi consulter sur l'*affaire du testament*, le *Canadien* des 13, 20, 27 juin et 4 et 11 juillet 1807.

II

JULIE-MARGUERITE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 21 juin 1768.

" Elle perdit à l'âge de cinq ans sa mère ; presque à la même époque éclata la révolution américaine, et son père fut appelé aux frontières pour défendre la patrie Cependant la petite Julie-Marguerite avait été placée au pensionnat de l'Hôpital-Général de Québec ; elle s'y trouvait en compagnie de sa sœur cadette et de plusieurs cousines à différents degrés. De plus, sa grand'mère et d'autres dames de sa famille étaient pensionnaires dans cette maison ; le vénérable abbé de Rigauville, le supérieur de l'Hôpital-Général, était son parent. Elevée ainsi au milieu des siens, l'aimable enfant s'habitua à affectionner le monastère presque à l'égal du toit paternel. Lorsque la paix eut été rendue au pays et que le manoir de Beauport eut repris ses gais atours, sous l'intelligente direction d'une nouvelle *châtelaine*, M. Duchesnay rappela ses filles auprès de lui. Julie-Marguerite avait treize ans,—âge heureux où l'âme ne s'ouvre encore qu'aux joies les plus simples et les plus pures,—et ces joies s'offraient à la jeune fille avec tous leurs charmes, au sein d'une famille chérie. Néanmoins, elle n'y voulut goûter que comme en passant, car déjà son cœur soupirait après les plaisirs d'une nature toute céleste. Laissant à ses sœurs Louise-Françoise et Catherine-Henriette ce que le monde envisage comme de brillantes alliances, Julie-Marguerite résolut d'être tout entière à celui qui, dès ses plus tendres années, l'avait appelée à son service. Elle n'avait pas dix-sept ans, lorsqu'elle se dirigea de nouveau vers le

saint asile où déjà elle avait passé tant de beaux jours (14 mars 1785).

" *Le royaume des cieux souffre violence :* une bouche divine l'a dit, et les divins exemples l'ont démontré. La mère Julie-Marguerite de Saint-Antoine ne fut pas exempte de cette loi universelle, et sa vertu, mise à l'épreuve, ne se démentit point. Elle eut de bonne heure en partage les infirmités ; l'asthme lui causait des insomnies habituelles, mais sans lui servir de prétextes pour se dispenser du lever de quatre heures ; il en était de même pour tous les autres points de sa règle. La sainte communion faisait les délices de cette âme aimante : elle y puisait des forces pour supporter en paix toutes ses souffrances. L'heure de la rémunération sonna pour cette fervente religieuse le 28 avril 1818. Elle était âgée de quarante-neuf ans, et elle avait trente et un ans de profession. (1) "

III

FRANCOIS-XAVIER JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Québec le 11 mars 1770.
Décédé avant 1795.

IV

LOUISE-FRANCOISE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 21 août 1771.
Mariée, à Beauport, le 3 novembre 1789, à l'honora-

(1) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, pages 614, 615.

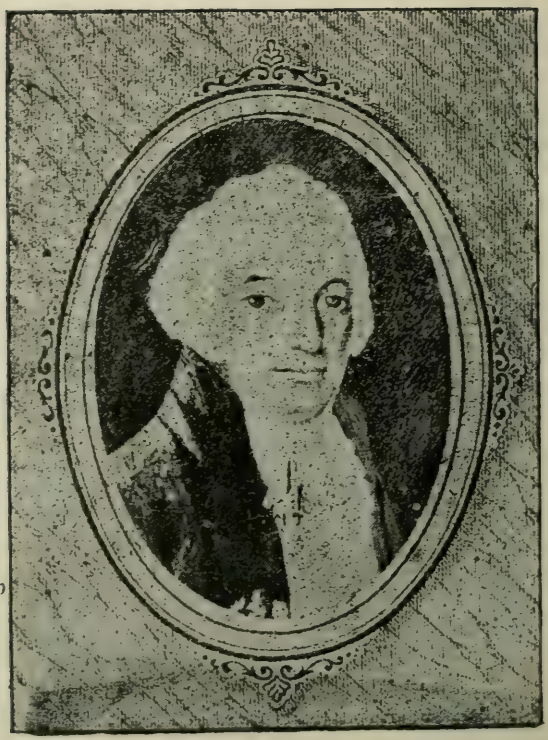

L'HON. GABRIEL-ELZÉAR TASCHEREAU

ble Gabriel-Elzéar Taschereau, veuf de Marie-Louise-Elizabeth Bazin.

M. Taschereau mourut à son manoir, à Sainte-Marie de la Beauce, le 18 septembre 1809. Il fut inhumé le 20, dans l'église paroissiale, au milieu d'un concours immense de ses censitaires.

" La *Gazette de Québec*, d'ordinaire peu prodigue d'éloges, disait de M Taschereau au lendemain de ses funérailles : " Les vertus qui distinguaient ce citoyen vraiment respectable ne peuvent être énumérées dans une notice biographique ordinaire. Sa vie mériterait d'être connue, même dans ses détails les plus infimes. Qu'il nous suffise de remarquer qu'il a rempli les différentes charges qu'on lui a confiées avec un ordre et un discernement remarquables ; comme grand voyer il contribua beaucoup au progrès de la Province et c'est grâce à lui si la Nouvelle-Beauce est devenue en peu d'années un établissement prospère. Personne ne fut plus zélée pour le service de son Roi. Il a hérité d'une seigneurie de peu de valeur ; ses talents et son industrie lui ont permis d'amasser une des fortunes les plus considérables du Canada.

" Il a vu venir la mort avec fermeté car sa conscience était pure et sans reproche ; sa mort a été celle du juste. Les larmes, les regrets, le chagrin véritable de sa famille sont les meilleures preuves de ses vertus domestiques. "

L'annaliste du monastère des Ursulines de Québec renchérit sur la *Gazette de Québec*. Pour notre part, écrit-elle, nous devrons à jamais le regarder comme un de nos insignes bienfaiteurs. Touché de l'embarras où il voyait sa chère sœur (la mère Saint-François-Xavier) lorsqu'elle fut mise pour la première fois dépositaire, il s'offrit à démêler nos affaires et s'y

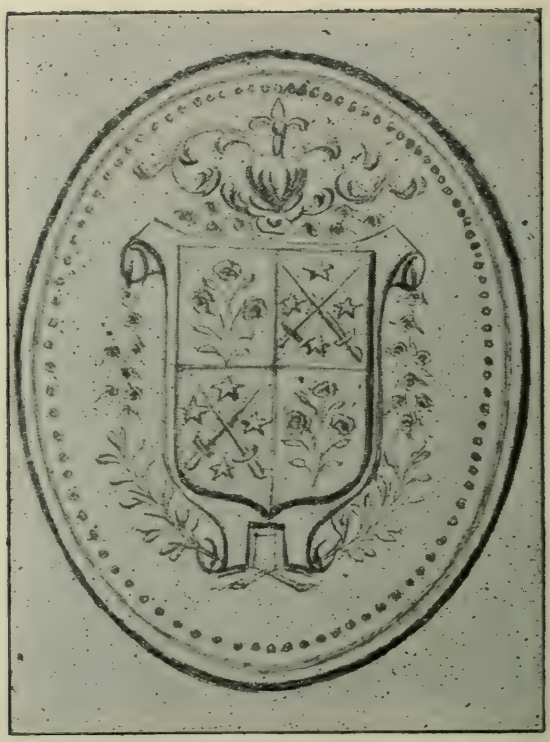

ARMES DE LA FAMILLE TASCHEREAU

appliqua avec un soin infatigable, n'épargnant ni veilles ni voyages. Il serait difficile de se former une juste idée des soins et des peines qu'il s'est donnés pour débrouiller nos titres et autres papiers ; il y employa tout un hiver, ayant eu pour cela permission d'entrer chaque jour au dépôt. Il concéda nos terres et seigneuries qui nous donnent aujourd'hui plus de rentes que nous n'en retirions ci-devant de France. Et tous ces services inappréciables nous ont été rendus sans autre intérêt de sa part que de satisfaire les inclinations d'un cœur qui aimait à faire du bien et à obliger ; nous pouvons le regarder comme le restaurateur de nos affaires temporelles. " (1)

Madame Taschereau survécut plusieurs années à son mari. Elle décéda à Sainte-Marie de la Beauce le 3 janvier 1841. Elle fut inhumée dans l'église paroissiale le 7.

Du mariage de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau et de Louise-Françoise Juchereau Duchesnay naquirent trois enfants : I Antoine-Charles ; II George-Louis ; III Louise-Julie.

I. Antoine-Charles Taschereau

Né à Québec le 26 octobre 1797.

Il résida un grand nombre d'années à Sainte-Marie de la Beauce, et sut s'attirer l'estime et la confiance des électeurs de Beauce qui l'élirent leur député, le 28 septembre 1830, au Parlement du Bas-Canada.

C'est lui qui, le 21 février 1834, en sa qualité de président du comité préposé à l'examen de l'état de la Province, eut l'honneur de présenter à la Chambre

(1) *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome quatrième, page 658. Le *Canadien* du 23 septembre 1809 fait aussi l'éloge de M. Taschereau.

Antoine-Charles Taschereau

Antoine-Charles Taschereau

Philippe-M.-T. Angers

d'Assemblée, les fameuses 92 *Résolutions*. On sait que leur adoption fut proposée par MM. Elzéar Bédard et A.-N. Morin, et qu'elles furent votées à une grande majorité.

Sous l'Union, le 8 avril 1841, M. Taschereau fut élu député de Dorchester. Il représenta ce comté jusqu'au 24 septembre 1844.

Nommé officier de la douane à Québec, en 1849, il remplit son emploi honorablement et à la satisfaction générale.

M. Antoine-Charles Taschereau mourut le 11 juin 1862, à Saint-Joseph de Deschambault, où il habitait depuis plusieurs années, après neuf ans de souffrances qu'il endura avec une patience admirable. Il fut inhumé dans l'église de Deschambault.

Il avait épousé, à Saint-Joseph de Deschambault, le 18 janvier 1819, Adélaïde-Elizabeth, fille de Louis Fleury de la Gorgendière, seigneur de Deschambault, et de Marie-Amable Aubry.

Elle mourut à Saint-Joseph de Deschambault le 7 novembre 1871, à l'âge de 74 ans, et fut inhumée dans l'église de cette paroisse.

De leur mariage étaient nés douze enfants :

1. Louis-Charles-Elzéar Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 28 janvier 1820. Marié à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 février 1840, à Rosalie, fille de Jean-Baptiste L'Heureux et de Véronique Bilodeau. M. Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 19 juillet 1874, et fut inhumé dans le cimetière paroissial. Madame Taschereau lui survit. Elle réside à Sainte-Marie de la Beauce. Enfants :

A. Rosalie-Olympe Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 17 juillet 1841. Décédée au même

endroit le 2 septembre 1844, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

B. Sophie-Adine Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 13 avril 1843. Décédée au même endroit le 26 octobre 1865, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

C. Antoine-Charles Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 20 décembre 1845. Lorsque, en 1868, les zouaves canadiens volèrent à la défense du Saint-Siège, il fut un des premiers à s'enrôler. Il partit avec le premier détachement qui s'embarqua à New-York le 22 février 1868 et arriva à Rome le 10 mars. Le jeune Taschereau mourut à Rome, à l'hôpital des Sœurs de la Charité, le 29 août 1869. Son corps repose au cimetière Saint-Laurent.

D. Louis-Elzéar Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 29 août 1847. Marié à Boston, Massachusetts, le 31 mars 1872, à Caroline, fille de Célestin Milot et de Charlotte Oneille. Ils demeurent à Boston depuis leur mariage. Ils ont eu neuf enfants, dont quatre vivent encore.

E. Amédée-Adolphe-Auguste Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 13 août 1849. Il se noya dans la rivière Chaudière, près de l'église de Sainte-Marie de la Beauce, le 20 décembre 1861. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

F. Alphonse-Alfred Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 2 novembre 1851. Noyé dans la rivière Chaudière le 2 mai 1869. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

G. Marie-Hermine-Elmina Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 11 février 1854. Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 5 novembre 1885, à Jean-Baptiste Couturier, négociant, de Saint-Etienne de la

Malbaie. Ils ont eu six enfants, dont quatre sont vivants.

II. Joseph-Auguste Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 25 novembre 1856. Décédé au même endroit le 7 août 1858, et inhumé dans le cimetière de la paroisse.

I. Achille-Alexandre Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 5 octobre 1860. Marié, à Sainte-Marie de la Beauce, le 26 octobre 1891, à Marie-Louise-Célina, fille de Olivier Gingras et de Elizabeth Denis. Pas d'enfants. Ils résident à Sainte-Marie de la Beauce.

2. Marie-Louise-Amable-Adélaïde (Adèle) Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 8 janvier 1822. Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 4 avril 1842, à François-Réal Angers, avocat. Elle décéda à Saint-Joseph de Deschambault le 29 août 1849, et fut inhumée dans l'église. M. Angers décéda à Québec le 28 mars 1860. Il s'était remarié à Marie-Louise Panet.

3. Thomas-Antoine-Fleury Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 23 juin 1824. Décédé au même endroit le 29 septembre 1835, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

4. Sophie-Claire Elmina Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 13 février 1826. Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 20 février 1843, à François-Xavier-Albert Angers, négociant. M. Angers mourut à Saint-Roch de Québec le 1er mars 1887. Madame Angers décéda au même endroit le 7 janvier 1888. Tous deux furent inhumés dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis. Ils avaient eu treize enfants :

A. Marie-Elizabeth-Emma Angers née à Saint-Joseph de Lévis le 11 décembre 1843. Mariée à Saint-Roch de Québec, le 21 mai 1866, à Jean-Ephrem Proux, notaire, de Saint-François de la Beauce. Elle mourut dans cette paroisse le 23 septembre 1881, et fut inhumée dans l'église paroissiale. Elle avait eu huit enfants. M. Proux est décédé à Saint-François de la Beauce le 28 janvier 1897.

B. Marie-Adélaïde-Anne-Adine Angers née à Saint-Joseph de Lévis le 22 janvier 1846. Elle a fait profession religieuse au monastère des Ursulines de Québec le 8 mai 1869, sous le nom de mère Sainte-Marie-Madeleine.

C. Marie-Flore Angers née à Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, le 21 décembre 1848. Mariée, à Saint-Roch de Québec, le 8 juillet 1884, au docteur Antoine-Alexandre Marsan, de Saint-Joseph de Lévis, veuf de Marie-Hertense-Célanire LeBel. De ce mariage naquit un enfant mort au berceau. Le docteur Marsan est décédé subitement à Saint-Joseph de Lévis le 19 octobre 1900.

D. Anonyme née et décédée à Québec le 15 avril 1850. Inhumée au cimetière Saint-Louis.

E. Joseph-François-Xavier-Charles-Albert Angers né à Saint-Roch de Québec le 6 janvier 1852. Décédé célibataire le 19 décembre 1890, il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

F. Joseph-Fleury-Choiseul Angers né à Saint-Roch de Québec le 25 décembre 1853. Marié, à Saint-Roch de Québec, le 12 février 1873, à Marie-Anna, fille de Pierre Royer et de Marie Roussel. Il est décédé à Sherbrooke le 10 mars 1902. Pas d'enfants.

G. Joseph-François-Xavier-Arthur Angers né à Saint-Roch de Québec le 29 janvier 1856. Il est dé-

cédé à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 23 juillet 1890. Il s'était marié, à Saint-Roch de Québec, le 3 juillet 1876, à Marie-Ursule, fille de Louis Shink et de Ursule Robitaille. Elle mourut le 13 avril 1878, et M. Angers épousa en secondes noces, à Saint-Sauveur de Québec, le 24 janvier 1879, Elmire Martineau. Six enfants lui survivent, tous nés de son second mariage.

II. Philippe-Malvine-Taschereau Angers né à Saint-Roch de Québec le 28 avril 1858. Notaire à Saint-François de la Beauce. Il a épousé, à Notre-Dame de Beauport, le 17 octobre 1882, Clarita-Marie-Anne, fille de Pierre Genest et de Marie-Eulalie Foisy. Neuf enfants sont nés de cette union, dont cinq sont vivants.

I. Marie-Louise-Elmina Angers née à Saint-Roch de Québec le 29 novembre 1859. Mariée, à Saint-Roch de Québec, le 4 juin 1889, à Blaise-Ferdinand Letellier, avocat, aujourd'hui de Saint-François de la Beauce. Il ont eu huit enfants. Cinq sont vivants.

J. Joseph-Jules-Eugène-Aurélien Angers né à Saint-Roch de Québec le 13 février 1862. Ordonné prêtre à Québec le 13 juin 1886, il fut d'abord professeur au collège de Lévis, puis vicaire à Sainte Croix de Lotbinière, de 1886 à 1889, et à Saint-Augustin de Portneuf de 1889 à 1891. Il mourut à Santa-Cruz, île de Trinidad, le 27 juin 1894.

K. Joseph-François-Xavier-Alfred-Albert-Robert Angers né à Saint-Roch de Québec le 16 mai 1861. Il a fait sa profession solennelle, sous le nom de Père Aurélien, à la Trappe d'Oka, le 16 mai 1901.

L. Marie-Valentine-Fernande Angers née à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 18 octobre 1866.

M. Marie-Caroline-Desanges Angers née à Saint-Roch de Québec le 9 novembre 1868. Mariée, à la

L'abbé Aurélien Angers

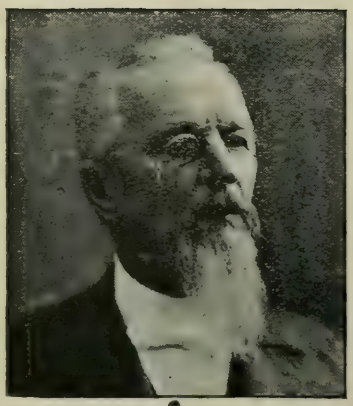

Antoine-Alexandre Marsan

Blaise-Ferdinand Letellier

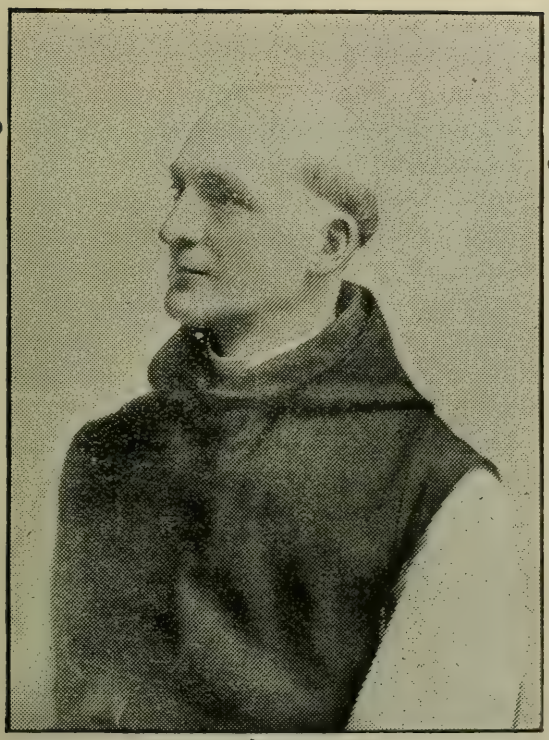

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-ALBERT-ROBERT ANGERS

chapelle Saint-Louis de la basilique de Québec, le 19 juin 1890, à Félix-Alphonse LaRue, notaire. Ils ont eu huit enfants, dont quatre sont vivants.

5. Narcisse-Jacques-Achille Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 16 avril 1828. Décédé au même endroit le 19 août 1828, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

6. Anonyme né et décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 19 décembre 1829. Inhumé dans l'église.

7. Julie-Antoinette Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 10 janvier 1834. Décédée au même endroit le 10 février 1835, et inhumée dans l'église.

8. Achille-Antoine-Fleury Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 3 avril 1836 et décédé à Saint-Vincent, Minnesota, Etats-Unis, le 16 septembre 1886. Il avait épousé, à Québec, en 1858, Jane Beamish, veuve de Drummond Ross. Elle est morte à Saint-Vincent, Minnesota, le 19 août 1889. Elle avait eu deux enfants :

A. Charles-Fleury Taschereau né à Québec le 24 mai 1859. Il est marchand à Spokane Falls, Washington, Etats-Unis. Il a épousé à Victoria, C. A , le 6 septembre 1899, Isabelle Atkinson, qui lui a donné un fils.

B. Adélaïde-Jane Taschereau née à Québec le 22 juillet 1861. Elle est décédée non mariée à Pembina, Dakota, E. U., le 11 mars 1886.

9. Anne-Amédine Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 23 novembre 1837. Décédée à Québec le 11 février 1853, et inhumée dans l'église de Saint-Joseph de Deschambault.

10. Marie-Hélène Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 août 1839. Mariée, à Saint-Joseph de Deschambault, le 19 novembre 1860, à son cousin-

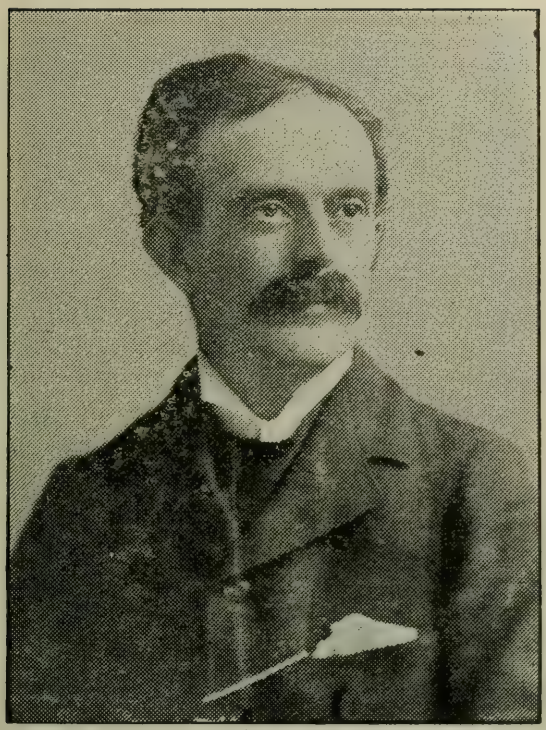

FÉLIX-ALPHONSE LARUE

germain Louise-Achille Taschereau. Elle est décédée à Montréal le 19 décembre 1891, et a été inhumée au cimetière de la Côte des Neiges. (1)

11. George-Stanislas-Léon Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 avril 1841. Décédé au même endroit le 2 octobre 1841, et inhumé dans l'église paroissiale.

12. Jules-Réal-Choiseul Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 1er mars 1843. Décédé au manoir de Deschambault le 29 septembre 1843, et inhumé dans l'église paroissiale.

II. George-Louis Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 26 juin 1805.

Il épousa, à Québec, le 26 juillet 1831, Eléonore, fille de Nicolas-François Mailhiot et de Marie-Marguerite Roussel.

George-Louis Taschereau décéda à Sainte-Marie de la Beauce le 28 mai 1837, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Sa veuve se remaria, à Sainte-Marie de la Beauce, le 24 février 1840, au notaire L.-C.-A. Fleury de la Gorgendière. Elle est morte à Portneuf le 25 septembre 1883.

Du mariage Taschereau-Mailhiot naquirent :

1. George-Antoine Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 21 mai 1832. Décédé au même endroit le 26 mai 1832, et inhumé dans l'église.

2. Louis-Achille Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 19 mai 1833. Il épousa, à Saint-Joseph de Deschambault, le 19 novembre 1860, sa cousine germaine Marie-Hélène, fille de Antoine-Charles Tas-

(1) Pour ses enfants, voir plus loin.

chereau et de Adélaïde-Elizabeth Fleury de la Gorgendière Il décéda à Sainte-Marie de la Beauce le 26 octobre 1879, et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne. Il avait eu quatorze enfants :

A. Hélène-Adèle Taschereau née à Saint-Joseph de Deschambault le 12 novembre 1861. Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 14 août 1871, et inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

B. Louis-George Taschereau né à Saint-Joseph de Deschambault le 25 juin 1863. Il est arpenteur et réside à Sainte-Marie de la Beauce. Il a épousé, à la Rivière-Ouelle, le 13 novembre 1894, Adèle, fille de Charles Letellier de Saint-Just, seigneur de La Bouteillerie, et de Marie-Eliza Chapais. Pas d'enfants.

C. George-Richard-Achille Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 15 novembre 1864. Il est pharmacien à Montréal. Il a épousé, à Sorel, le 3 septembre 1894, Marie-Henriette-Amélia, fille de Charles Dorion, magistrat du district de Richelieu, et de Elizabeth Mondor. Trois enfants.

D. Marie-Anne-Evangeline Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 14 août 1866. Mariée, à Montréal, le 17 septembre 1894, à Charles-Perrault Lindsay, avocat, veuf de Amélie Taschereau. Ils résident au manoir de Sainte-Marie de la Beauce et ont deux enfants.

E. Marie-Caroline Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 avril 1868. Décédée au même endroit le 18 mai 1868, et inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

F. Marie-Joseph-George-Elzéar Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 27 mars 1869. Il a épousé, à Saint-Ours, le 9 janvier 1900, Marie-Amélie, fille de l'honorable Joseph-Adolphe Dorion, conseiller

Louis-George Taschereau

Richard Achille Taschereau

Jos-George-Elzear Taschereau

législatif, et de Henriette-Amélie de Saint-Ours. Un enfant.

G. Marie-George-Adolphe Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 14 septembre 1870. Décédé au même endroit le 27 octobre 1870, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

H. Marie George-Adolphe Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 18 mars 1872. Décédé au même endroit le 23 février 1873, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

I. Joseph-Achille-George-Marie-Pierre-Paul Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 29 juin 1873.

J. Marie-Louise-Hélène-Joséphine-Cléophée-Gabrielle Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 25 septembre 1874. Décédée au même endroit le 6 octobre 1875, et inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

K. Marie-Raoul-Lucien-George-Tancrède-Hughes Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 13 décembre 1875. Décédé au même endroit le 21 mars 1876, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

L. Marie-George-Louis-Gabriel-Elzéar-Joseph Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 2 mars 1877.

M. Marie-Joseph-George-Charles Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 12 juillet 1878. Décédé au même endroit le 15 février 1879, il fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

N. Marie Joseph-Louis Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 20 février 1880.

III. Louise-Julie Taschereau

Née à Québec le 15 mars 1808.

Mariée, dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-

Marie de la Beauce, le 15 octobre 1827, à Richard-Achille Fortier, médecin.

Elle mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 11 janvier 1839.

Le docteur Fortier décéda au même endroit le 18 janvier 1870.

De leur mariage étaient nés trois enfants :

1. Gabriel-Narcisse-Achille Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 19 juillet 1829. Marié, à Saint-Michel de Bellechasse, le 24 juillet 1849, à Hermine-Emilie, fille du docteur François Fortier et de Angélique-Olympe Perrault Il est mort à Sainte-Marie de la Beauce le 1er octobre 1898 Enfants :

A. François-Elzéar-Achille-Taschereau Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 13 août 1850. Il est avocat et régistrateur du comté de Beauce, à Saint-François. Il a épousé, à Saint-François de la Beauce, le 17 octobre 1901, Marie-Caroline-Alexandra, fille de Robert-Shore-Milnes Bouchette et de Clara Lindsay. Un enfant.

B. Marie-Richard-Alphonse-Tancrède Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 7 mai 1852. Il est médecin dans sa paroisse natale. Il a épousé, à Saint-Joseph de la Beauce, le 16 août 1876, Marie-Eliza-Anna, fille de Thomas-Jacques Taschereau, shérif, et de Marie-Elizabeth-Josephte Massue. Six enfants.

C. Julie-Olympe-Hermine-Léda Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 24 janvier 1854. Décédée à l'Hôpital-Général de Québec le 21 mars 1894.

D. Rodolphe-Albert-Auguste-Raymond Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 juin 1856. Il demeure à Sainte-Marie de la Beauce où il s'occupe d'agriculture. Célibataire.

E. Narcisse-Edmond-Emile-Hugues Fortier né à

RICHARD-ACHILLE FORTIER

Gabriel-Narcisse-Achille Fortier

F.-E. A. Taschereau Fortier

M.-R.-A. Tancrède Fortier

Sainte-Marie de la Beauce le 23 juin 1858. Décédé au même endroit le 7 décembre 1865.

2. Marie-Julie-Anna Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 26 juillet 1832. Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 23 janvier 1855, à Louis Delorme, avocat, qui fut plus tard député de Saint-Hyacinthe aux Communes, puis greffier de l'Assemblée législative de Québec. Elle mourut subitement, des suites d'une affection pulmonaire, à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 1864. Elle fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce. Elle laissait quatre enfants :

A. Marie-Louis-Richard Delorme né à Saint-Hyacinthe le 16 janvier 1856. Décédé à Saint-Hyacinthe le 24 mai 1871, et inhumé dans l'église Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.

B. Charles-Emile Delorme né à Saint-Hyacinthe le 4 août 1857. Il fait partie de la raison sociale Delorme Frères, négociants à Montréal. Marié à l'église paroissiale Saint-Joseph, Montréal, le 14 février 1893, à Marie-Louise-Julie Saucier, veuve de Adjutor Larue, et fille de Théodore Saucier et de Aurélie Normand. Pas d'enfants.

C. Gustave-Maurice Delorme né à Saint-Hyacinthe le 7 novembre 1858. En société avec son frère. Célibataire.

D. Marie-Zéphirine-Anna Delorme née à Saint-Hyacinthe le 23 octobre 1860. Elle réside à Montréal.

En secondes noces, à Québec, le 11 mai 1871, M. Louis Delorme épousa Flore-Sara-Odile Paradis, veuve de Anton Jorgensen. M. Delorme est décédé à Montréal le 18 juin 1895 et a été inhumé dans le cimetière de la Côte des Neiges.

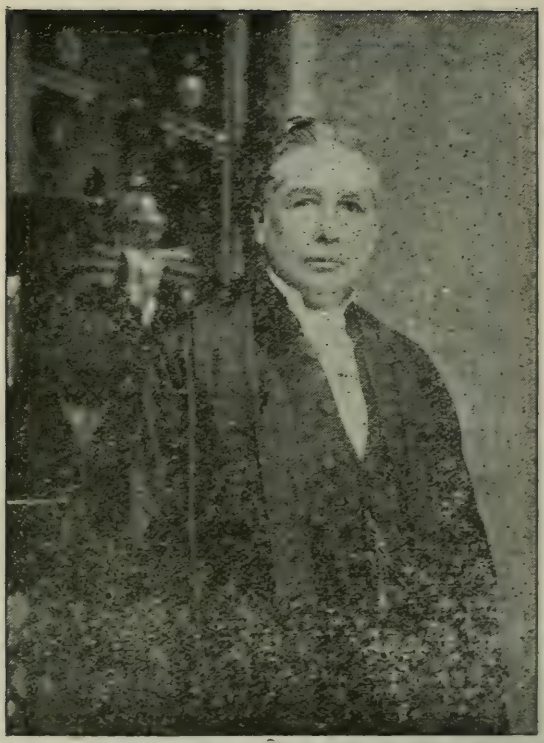

LOUIS DELORME

CHARLES-EMILE DELORME

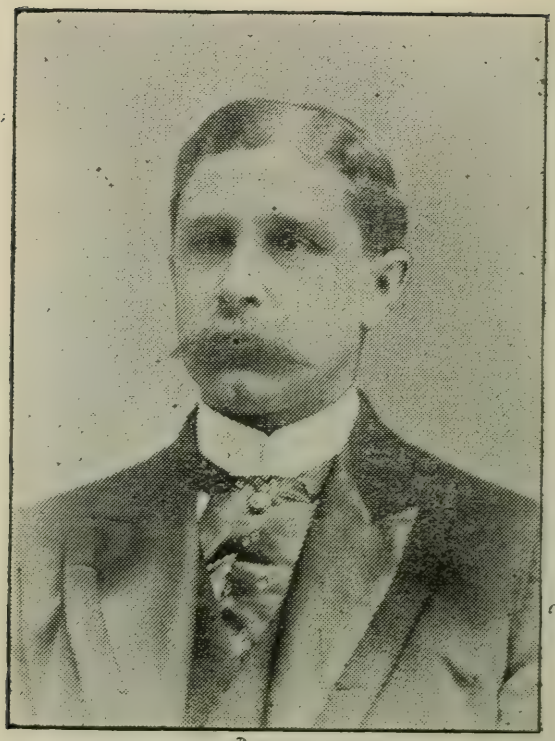

GUSTAVE-MAURICE DELORME

3. Joseph-Elzéar Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 21 octobre 1838. Médecin. Il demeure à Québec où il occupe la position de percepteur du revenu de la Province. Il a épousé, à Québec, le 21 octobre 1863, Joséphine, fille de George-Honoré Simard, député de Québec-Centre, et de Louise-Julie Measam. Elle mourut à Québec le 28 janvier 1877. En secondes noces, à Québec, le 30 septembre 1879, il a épousé Joséphine, fille de l'honorable sénateur Pierre Baillargeon et de Marie-Geneviève Painchaud.

Du mariage Fortier-Simard sont nés cinq enfants :

A. Joseph-Richard-Jules-Arthur Fortier né à Québec le 2 octobre 1864. Décédé au même endroit le 9 août 1867. Inhumé au cimetière Belmont.

B. Georges-Emile-René Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 août 1866. Médecin et professeur à l'université Laval de Québec. Il a épousé, à Québec, le 12 octobre 1896, Marie-Alice-Alexandrine, fille de l'honorable Pierre-René Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction Publique, et de Marie-Alice-Victorine Leclère. Quatre enfants.

C. Marie-Julie-Joséphine-Anna Fortier née à Québec le 17 juin 1868.

D. Marie-Félix-Georges Fortier né à Québec le 28 juin 1870. Notaire à Saint-François de la Beauce. Il a épousé à Québec, le 2 octobre 1894, Marie-Christine-Eva, fille de François-Olivier Vallerand, ancien marchand, et de Philomène Wells. Trois enfants.

E. Marie-Julie-Eugénie Fortier née à Québec le 4 juin 1873. Décédée au même endroit le 6 février 1879, et inhumée au cimetière Belmont.

Du mariage Fortier-Baillargeon sont nés :

F. Marie-Pierre-Joseph-Arthur Fortier né à Québec le 31 mai 1880.

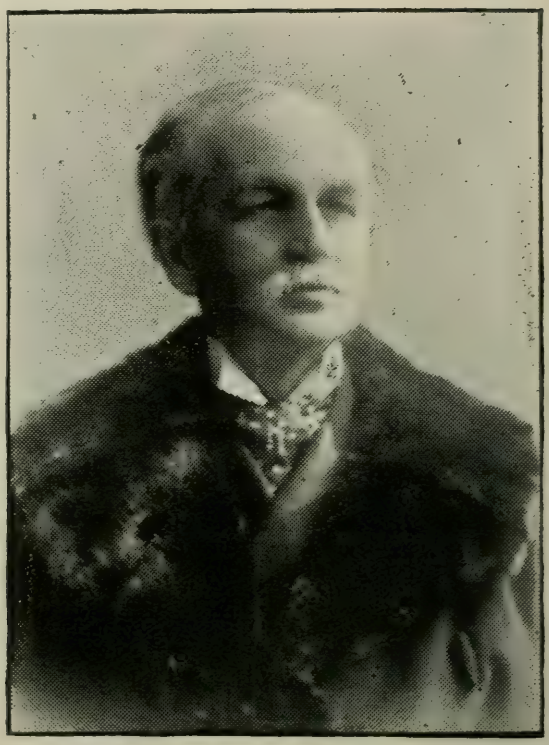

JOSEPH-ELZÉAR FORTIER

Hughes Fortier

Geo.-Emile-René Fortier

Félix-Geo. Fortier

MARIE PIERRE-JOSEPH ARTHUR FORTIER

G. Marie-Julie-Eugénie Fortier née à Québec le 3 octobre 1881.

H. Marie-Louise-Antoinette-Joséphine Fortier née à Québec le 7 avril 1883.

I. Marie-Charles Emile-Edgar Fortier né à Québec le 14 avril 1885.

V

ANONYME

Né et décédé à Beauport le 27 janvier 1773. Inhumé le lendemain dans l'église.

VI

JEAN-BAPTISTE JUCHEREAU DUCHESNAY(1)

Né à Beauport le 16 février 1779.

Il obtint une commission dans le 60e de Ligne et servit pendant plusieurs années dans ce régiment.

Lorsque survint la guerre de 1812 on lui donna le commandement d'une compagnie dans le corps des Voltigeurs Canadiens formé par le lieutenant-colonel de Salaberry. Il se distingua par son intrépidité et sa bravoure en plusieurs occasions mais plus particulièrement à la glorieuse bataille de Châteauguay.

Dans sa dépêche au ministre des colonies en date du 30 octobre 1813, dans laquelle il rend compte de la bataille de Châteauguay, sir George Prévost écrit :

" J'ai signalé particulièrement l'aide habile que le lieutenant-colonel de Salaberry a reçu du capitaine Ferguson, commandant la compagnie légère des Fen-

(1) Il fut connu sous le nom de chevalier Duchesnay.

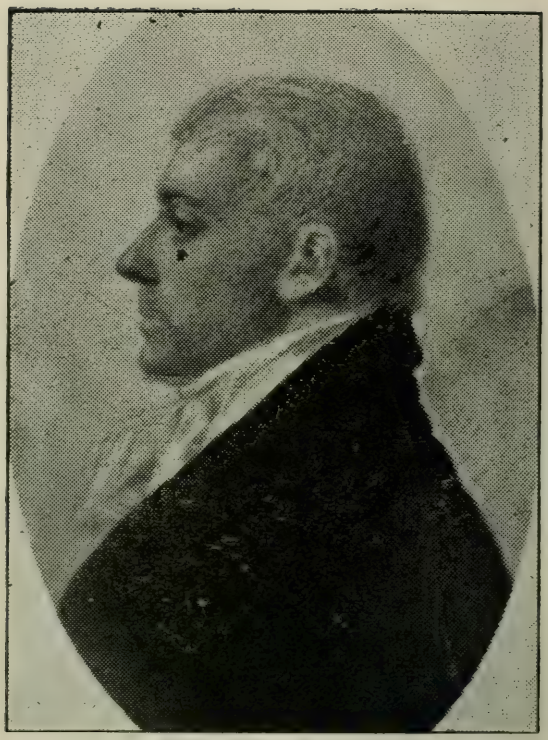

L'HON. JEAN-BAPTISTE JUCHEREAU DUCHESNAY

cibles Canadiens ; et du capitaine J. B. Duchesnay, du capitaine Juchereau Duchesnay, de l'adjudant Hebden, des Voltigeurs, de l'adjudant O'Sullivan, de la milice sédentaire, et du capitaine LaMotte appartenant au corps des guerriers sauvages. "

Le 28 mars 1821, pour récompenser son mérite, le gouverneur Dalhousie le nommait aide de camp provincial, avec le grade de lieutenant-colonel dans la milice, en remplacement du lieutenant-colonel B. J. Frobisher, décédé.

En 1828, lorsqu'il était inspecteur des milices avec MM. de Bellefeuille et Heriot,il reçut les compliments les plus flatteurs de lord Dalhousie sur le point de repasser en Angleterre : " Le gouverneur en chef, est-il dit dans l'ordre du 2 avril, croit plus particulièrement de son devoir de remarquer que le lieutenant-colonel chevalier Duchesnay a présenté d'excellents diagrammes de chaque bataillon sous son inspection, sans aucun frais pour le service public. Son Excellence les regarde comme une addition précieuse à être déposée dans le bureau de l'adjudant général, afin qu'on puisse y avoir recours en tout temps. "

Le 4 avril 1832, le gouverneur Aylmer appelait le lieutenant-colonel Duchesnay au Conseil Législatif.

Pendant le choléra de 1832, l'honorable Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay fut nommé membre du bureau de santé de Québec. Il se dévoua généreusement au service de l'humanité et il fut un des membres les plus actifs de ce bureau de santé qui rendit alors des services inappréciables.

Il mourut, après quelques jours de maladie, le 12 janvier 1833. Il fut inhumé dans l'église de Beauport, sous le banc du capitaine, le 15.

" Une maladie de quelques jours, lisons-nous dans le *Canadien* du 14 janvier 1833, enlève à sa famille, à ses amis, à ses concitoyens, un homme qui leur était cher par son urbanité, ses vertus et son empressement à se rendre utile à la société. Après avoir affronté tant de fois la mort, il l'envisagea dans sa dernière maladie avec résignation à la volonté de son Créateur et plein de confiance en ses miséricordes. "

Il était à sa mort seigneur de Saint-Roch des Aulnaies.

L'honorable Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay avait épousé Eliza Jones, née en Angleterre.

Elle mourut subitement à Québec le 23 octobre 1838, à l'âge de 51 ans.

Enfants : I Marie-Anne ; II Anonyme ; III Edwin-Denis-Philippe ; IV Anonyme.

I. Marie-Anne Juchereau Duchesnay

Elle se maria, à Québec, le 10 juillet 1821, à Pierre Miville Dechêne, marchand.

Décédée à Québec le 15 juin 1832, elle fut inhumée dans le cimetière Saint-Louis.

M. Dechêne se remaria à Geneviève Perrault, veuve de Etienne Etchenback. Il est mort à Saint-Roch des Aulnaies le 24 juillet 1859. (1)

II. Anonyme

Née et décédée à Québec le 23 août 1808.

III. Edwin-Denis-Philippe Juchereau Duchesnay

Né à Beauport le 10 août 1809.

---

(1) Grand-père de feu l'honorable Gilbert Miville Dechêne, le regretté ministre de l'agriculture.

Décédé à Beauport le 23 octobre 1810, il fut inhumé dans l'église.

IV. Anonyme

Né et décédé à Beauport le 20 septembre 1810. Inhumé dans le cimetière.

VII

CHARLES-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 26 mai 1780.

Décédé au même endroit le 8 octobre 1780. Inhumé dans l'église.

VIII

CATHERINE-HENRIETTE (1) JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 6 juillet 1784.

Mariée, le 9 septembre 1802, à François-Xavier Blanchet, médecin.

Elle décéda à Québec le 13 mars 1841, et fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud le 26.

Le docteur Blanchet était mort à Québec le 24 juin 1830, et avait été inhumé dans l'église de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud trois jours plus tard.

M. Blanchet était né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud en 1776. Son père était un propriétaire aisé qui cultivait lui-même ses terres.

Il reçut son éducation au séminaire de Québec et prit ses degrés en médecine à New-York où il publia,

(1) L'acte de naissance porte Henry.

FRANÇOIS-XAVIER BLANCHET

en 1800, un ouvrage sur l'application de la chimie à la médecine intitulé : *Recherches sur la médecine* ou l'*Application de la chimie à la médecine.*

Il s'établit définitivement à Québec comme médecin pratiquant.

Le 23 novembre 1809, son comté natal (Hertford) l'élisait pour le représenter à la Chambre d'Assemblée. Il en fut le député jusqu'en 1816.

M. Blanchet avait été en 1806 l'un des fondateurs du *Canadien* avec MM. Pierre Bédard, Joseph Levasseur-Borgia, Louis Bourdages, Joseph Planté et Jean-Thomas Taschereau. Le 14 juin 1808, le gouverneur Craig le démettait de son grade de chirurgien de la milice de Québec, " parce qu'il était l'un des propriétaires d'une publication libelleuse et séditieuse, répandue par de grands efforts, dans la province, et qui est expressément destinée à vilipender le gouvernement de Sa Majesté, et de créer un esprit de mécontentement parmi ses sujets, aussi bien que la désunion et l'animosité entre les deux partis qui composent la population. " Le 19 mars 1810, le docteur Blanchet était arrêté en même temps que Bédard et J. T. Taschereau. Il était accusé de *pratiques traîtresses.* Il ne fut libéré qu'en juin.

Pendant la guerre de 1812, le gouverneur Prévost mit le docteur Blanchet à la tête de l'état-major médical de la province.

Il fut toujours l'ami sincère de l'éducation du peuple. Ce fut lui qui, en 1814, proposa la première loi à ce sujet.

En 1820, il ressuscita le *Canadien.*

En 1824, il publia une brochure politique qui fit sensation : *Appel au gouvernement impérial.* (1)

Du mariage du docteur François-Xavier Blanchet et de Catherine-Henriette Juchereau Duchesnay naquirent quatre enfants : I Catherine-Henriette ; II Françoise-Julie-Hermine ; III Françoise-Hélène-Fanny ; IV Antoine-François-Denis.

I. Catherine-Henriette (2) Blanchet

Née à Québec le 11 juillet 1803.

Mariée, à Québec, le 7 mai 1822, à William-Unsworth Chaffers.

Elle mourut à Rimouski, le 11 décembre 1848, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

M. Chaffers épousa en secondes noces, à Montréal, le 15 août 1850, Mary Provandié, veuve Ledward.

M. Chaffers mourut à Saint-Césaire de Rouville le 1er février 1852, et fut inhumé dans l'église de cette paroisse.

Il était né en 1799 à Liverpool, en Angleterre, d'une famille catholique et très distinguée. Son père était médecin. Il arriva ici vers 1820 comme officier dans un régiment anglais. Il résigna bientôt sa commission et se mit dans les affaires d'abord à Québec puis à Saint-Césaire. Il amassa une fortune considérable. Quand éclatèrent les tragiques événements de 1837, M. Chaffers se trouva dans une position difficile. Les discours de Papineau et du docteur Wolfred Nelson avaient ameuté la population canadienne-française

(1) Un député qui avait siégé avec M. Blanchet à la Chambre d'Assemblée et qui par conséquent avait pu le connaître intimement fait un bel éloge de ses qualités dans la *Minerve* du 28 juin 1830.

(2) L'acte de naissance porte Henri.

contre les Anglais. Aussi, il crut plus prudent de s'éloigner de Saint-Césaire pendant un certain temps. Il revint bientôt cependant et ses concitoyens ne tardèrent pas à reconnaître qu'il était leur sincère ami.

Un de ceux à qui il avait fait du bien écrivait dans la *Minerve* du 6 février 1852 :

" Toujours disposé à se rendre utile, et à faire le bien, il ne sut jamais fléchir devant aucune difficulté. Possédant une érudition peu ordinaire, il appliqua en tout temps, et en toutes circonstances, au bien-être de ses concitoyens, ses connaissances acquises en prodiguant avec plaisir à qui lui en demandait, les conseils les plus salutaires.

" Magistrat intègre, il sût toujours allier à la sévérité de la loi, qu'il était appelé à exercer, une aménité propre à adoucir l'amertume de la condamnation que l'exigence du cas requérait. Aussi toutes les fois qu'il était appelé à agir comme un des gardiens de la morale publique, il savait remplir les devoirs ardus et délicats que lui imposait sa charge de juge de paix avec une douceur telle que le coupable semblait se consoler à la vue de la manière bénigne avec laquelle il venait d'entendre prononcer la sentence qui le condamnait.

" Mais s'il fut un objet vers lequel se dirigèrent ses vœux les plus ardents, ce fut l'éducation de la jeunesse dont il chercha constamment à favoriser l'avancement de toutes les manières possibles. Sachant que c'était le seul moyen de placer sa patrie adoptive au degré de hauteur qu'elle doit occuper un jour parmi les autres nations de la terre, il n'oublia jamais en aucun temps de recommander aux autres, et d'adopter lui-même les mesures les plus propres à atteindre ce grand but. Aussi fut-il reconnu à Saint-Césaire, comme le

principal mobile de cette grande œuvre qui semble y avoir pris une racine certaine et profonde. L'empressement des enfants des écoles du village, qui se joignirent à la grande multitude pour accompagner sa dépouille mortel au lieu de la sépulture, n'est-il pas une preuve authentique et incontestable de l'appréciation de l'encouragement qu'il n'a cessé de leur donner, et ne témoigne-t-il pas hautement du respect et de la gratitude qu'ils sentent lui devoir ? "

M. Chaffers eut deux enfants de son premier mariage :

1. Marie-Catherine-Henriette Chaffers née à Québec le 12 septembre 1824. Mariée, à l'église Notre-Dame, Montréal, le 19 mai 1852, à Joseph Lévy, gérant de la Compagnie de navigation du Richelieu. M. Lévy mourut subitement à Montréal le 3 janvier 1863, et fut inhumé dans le cimetière de la Côte des Neiges. L'*Ordre* du 6 janvier 1863 nous raconte dans quelles circonstances arriva la mort de M. Lévy : " Il faisait une partie de billard à l'hôtel Donegana avec un de ses amis M. O'Brien, et comme la partie était chaudement disputée il y mettait beaucoup d'entrain, lorsque se penchant pour frapper un dernier coup qui devait lui assurer la victoire, il sentit sa bouche s'emplir de sang, et quitta l'hôtel avec M. O'Brien pour se rendre à sa résidence, qui est à très peu de distance de là, rue Saint-Louis. Arrivé chez lui, M. Lévy se sentit beaucoup mieux, il offrit un verre de vin et des gâteaux à M. O'Brien, et le pria seulement de passer chez son médecin, le docteur McCallum. Le docteur n'étant pas chez lui, M. O'Brien lui laissa un mot. Le docteur rentra presqu'aussitôt et se rendit immédiatement chez M. Lévy. En entrant dans la chambre de M. Lévy, il le trouva dans les bras de M. Daley, qui

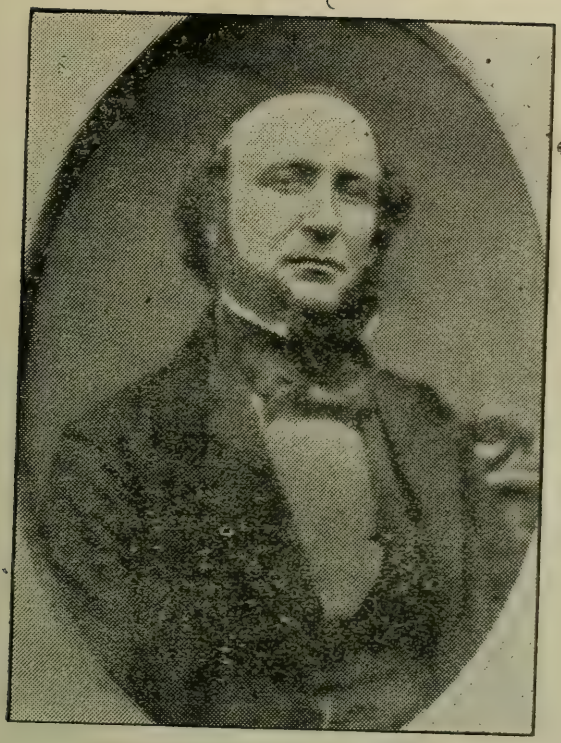

JOSEPH LÉVY

lui dit : " Venez-vite, docteur, il est évanoui." " Il n'est pas évanoui, il est mort, " dit le docteur. Il n'y avait que vingt minutes que M. Lévy avait pris un verre de vin avec M. O'Brien. Il y avait près de deux ans qu'il n'avait pas été malade, du moins qu'il n'avait pas été sous les soins du médecin. " M. Lévy par son aptitude aux affaires et son activité avait pu ramasser une belle fortune. Gérant-général de la Compagnie du Richelieu (aujourd'hui la Cie de navigation Richelieu et Ontario) pendant plusieurs années, on peut dire qu'il en fut l'âme. C'est à son habileté, à son zèle et à ses talents que cette puissante compagnie fut redevable en grande partie de ses immenses succès. " Il apporta dans la tombe les regrets sincères d'un cercle nombreux d'intimes qui le chérissaient comme un frère, à cause de la bonté de son cœur, de la franchise et de la noblesse de son caractère et de son humeur enjouée, assemblage de qualités qui en faisait à la fois un ami incomparable par son obligeance et son dévouement, et un agréable compagnon, par sa gaieté. " (1) Madame Lévy est morte à Montréal le 20 novembre 1900, et a été inhumée, elle aussi, au cimetière de la Côte des Neiges. De leur mariage étaient nés six enfants :

A. Joseph-Guillaume-Arthur Lévy né à Montréal le 1er juillet 1853 ; décédé à Montréal le 24 octobre 1854. Inhumé au cimetière de la Côte des Neiges

B. Marie-Emélie-Hortense Lévy née à Montréal le 30 juin 1854 ; décédée à Montréal le 8 juillet 1854. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

C. Joseph-Charles-Emile Lévy né à Montréal le 29 septembre 1855. Notaire. Il représente le quartier

(1) La *Minerve*, 7 janvier 1863.

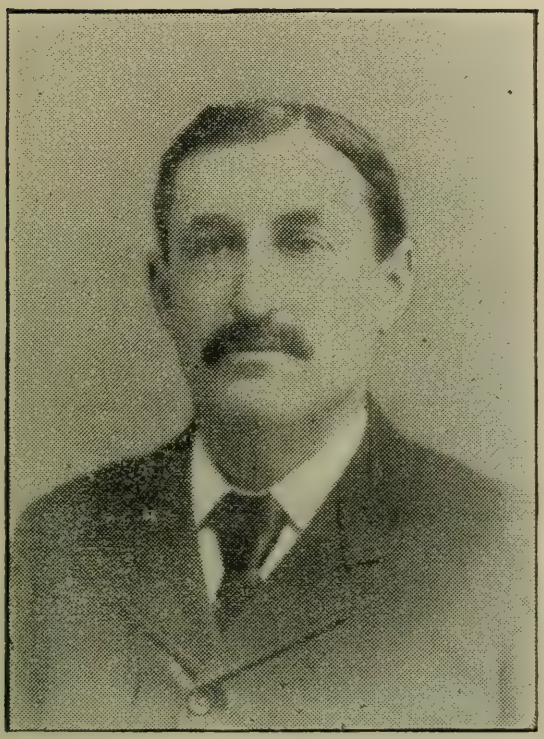

JOSEPH-CHARLES-EMILE LÉVY

Est au Conseil de ville de Montréal depuis le 30 mars 1903. M. Lévy a épousé, à Cambridge, Massachusetts, Etats-Unis, le 30 avril 1884, Emérance Desrosiers, fille de Louis-Eugène Desrosiers et de Caroline Maguire. Enfants : *A.* Joséphine-Eugénie Lévy née à Montréal le 6 mars 1885. *B.* Marie Lévy née à Montréal le 6 mai 1886 *C.* Edith Lévy née à Montréal le 7 juin 1888. *D.* Madeleine Lévy née à Montréal le 10 décembre 1891. *E.* Louise-Lilian Lévy née à Montréal le 10 avril 1893 ; décédée au même endroit le 12 avril 1893 et inhumée au cimetière de la Côte des Neiges *F.* Marguerite-Irène Lévy née à Montréal le 2 décembre 1897.

D. Ernest-Guillaume Lévy né à Montréal le 13 mai 1857. Avocat. Il épousa, à Montréal, le 28 avril 1884, Marie-Eugénie-Caroline, fille de Michel Désautels, bourgeois, et de Françoise Archambault. Elle mourut à Montréal le 27 août 1888, lui laissant une fille : Marie-Eugénie-Caroline Lévy née à Montréal le 16 avril 1885. M. Lévy est décédé à Montréal le 5 décembre 1889, et a été inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

E. Marie-Catherine-Henriette Lévy née à Montréal le 22 avril 1859.

F. Henri-Thomas Lévy né à Montréal le 26 janvier 1862. Célibataire. Il est agent d'immeubles à Montréal.

2. William-Henry Chaffers né à Québec le 2 août 1827. Il se livra au commerce à Saint-Césaire. Il acquit une grande influence dans son comté et, le 4 octobre 1856, il était élu député de Rouville. Il siégea un an et se retira aux élections générales de 1857. En 1864, il fut élu conseiller législatif pour la division de Rougemont, et, le 22 mai 1867, il était appelé au Sénat.

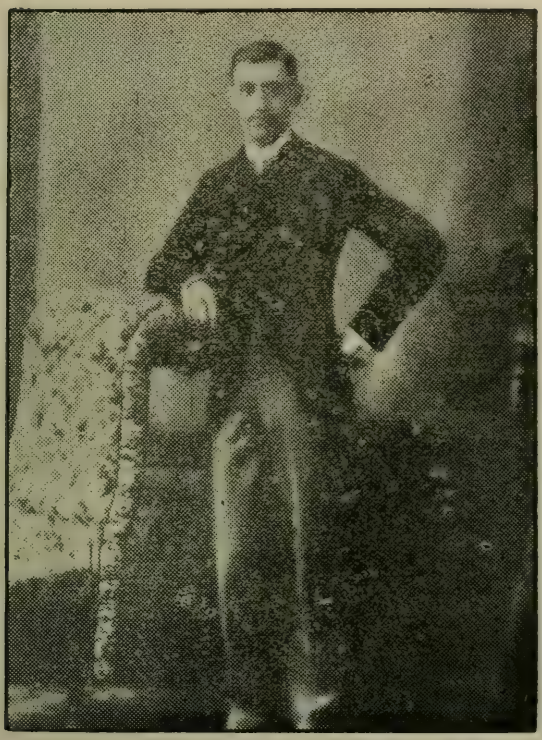

ERNEST-GUILLAUME LÉVY

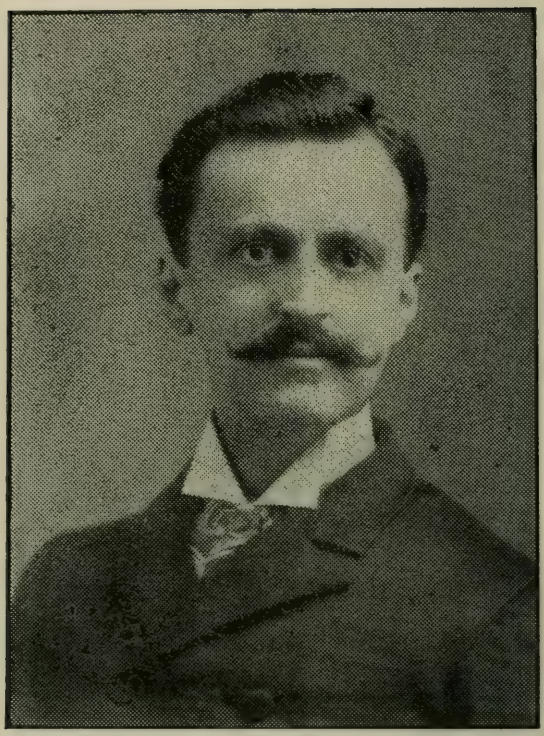

HENRI-THOMAS LÉVY

L'HON. WILLIAM-HENRY CHAFFERS

Il fut tour à tour maire de Saint-Césaire, préfet du comté de Rouville, président de la Société d'agricul ture, etc, etc. C'était un homme de bien, un excellent catholique. L'honorable sénateur Chaffers mourut à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le 15 juillet 1894, et fut inhumé dans le nouveau cimetière de Saint-Césaire. Il s'était marié, à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le 8 octobre 1849, à Marie-Louise O'Leary, fille du docteur James O'Leary et de Marie-Josephte Tourangeau. Elle mourut à Saint-Césaire le 14 mars 1870. D'abord inhumée dans l'ancien cimetière de Saint-Césaire elle fut plus tard transportée dans le nouveau. Enfants :

A. Joseph-Henri-Jacques Chaffers né à Saint-Césaire le 24 septembre 1854. Il s'occupa de la culture de la terre à Saint-Césaire puis à Saint-Paschal, comté de Kamouraska. Il décéda célibataire à Saint-Paschal le 12 octobre 1897, et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

B. Charles-Edouard-Jacques Chaffers né à Saint-Hyacinthe le 12 octobre 1855. Il a fait ses études au collège de Montréal et une partie de sa cléricature au grand séminaire de la même ville. Ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre le 9 février 1879, il a été successivement vicaire à Belœil et à Saint-Ours, professeur au collège de Sorel et au petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir. M. l'abbé Chaffers est chapelain des Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe depuis le 1er mai 1889.

C. Joseph-Guillaume-Antoine-Emile Chaffers né à Saint-Césaire le 13 mai 1857. Médecin. Il est mort à Worcester, Massachusetts, Etats-Unis, le 12 janvier 1898, et a été inhumé dans le cimetière de Saint-Césaire. Il s'était marié, à Montréal, le 24 juillet 1886,

L'ABBÉ CHARLES-EDOUARD-JACQUES CHAFFERS

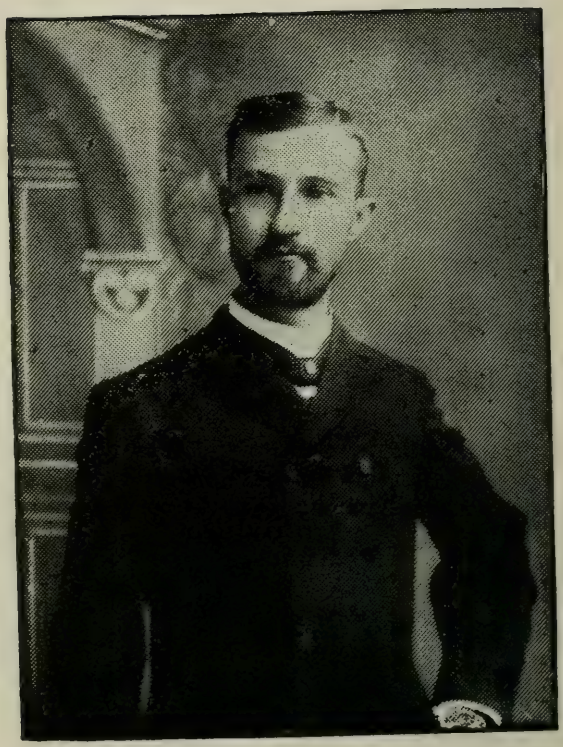

JOSEPH-GUILLAUME-ANTOINE-EMILE CHAFFERS

à Maria-Anna-Rose, issue du mariage de Guillaume DesOrmiers dit Cusson avec Louisa Perrault. Enfants : *A.* William Chaffers né à Worcester le 1er juillet 1887. *B.* John Chaffers né à Montréal le 11 avril 1893. *C.* Lilian Chaffers née à Worcester le 24 juin 1894. *D.* Marie-Venezuela Chaffers née à Worcester le 12 avril 1896.

D. Marie-Louise-Joséphine Chaffers née à Saint-Césaire le 14 janvier 1859. Elle a fait profession au monastère des Ursulines de Québec le 28 novembre 1878 sous le nom de mère Marie de l'Enfant Jésus. Elle est maintenant au monastère des Ursulines de Roberval où elle a été envoyée comme aide.

E. Edouard-Patrick-O'Leary Chaffers né à Saint-Césaire le 31 juillet 1860. Professeur de musique à Pensacola, Californie, Etats-Unis.

F. Jean-Alfred-Emile Chaffers né à Saint-Césaire le 25 juillet 1863. Médecin. Il pratique à Détroit, Michigan, Etats-Unis, où il a épousé, le 25 août 1896, Kittie, fille de Conrad Berghoefer. Enfants : *A.* Patricia-Joséphine Chaffers née à Détroit le 11 juin 1897. *B.* Emile-James-O'Leary Chaffers né à Détroit le 9 septembre 1901. *C.* Louise-Yvonne Chaffers née à Détroit le 2 avril 1902.

G. Jean-Etienne Chaffers né à Saint-Césaire le 27 décembre 1864. Avocat. Il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le 5 juin 1899, et a été inhumé à Saint-Césaire. Il avait épousé, à Montréal, église Saint-Jacques, le 26 octobre 1891, Marie-Louise, fille de Clivier-Maurice Augé, avocat, et de Mélina Roy. Elle mourut à Montréal le 20 décembre 1897, et fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges. Pas d'enfants.

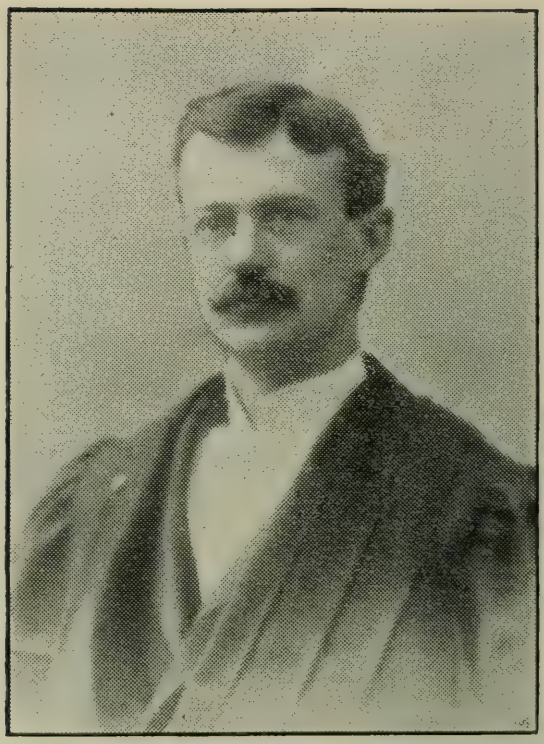

JEAN-ALFRED-ÉMILE CHAFFERS

II. Francoise-Julie-Hermine Blanchet

Née à Québec le 1er juin 1808.

Mariée à Rimouski, le 24 août 1841, à Joseph-Eusèbe Hudon, médecin, de la Rivière-du-Loup (en bas).

Elle mourut à la Rivière-du-Loup le 9 février 1862, et fut inhumée dans le cimetière de la paroisse. Elle souffrit pendant longtemps, sans jamais murmurer et avec une patience toute chrétienne et exemplaire, les douleurs de la maladie cruelle qui la conduisit au tombeau. Les pauvres et les institutions d'éducation perdirent par sa mort une protectrice bien charitable et bien zélée. (1)

Le docteur Hudon se remaria, à la Rivière-du-Loup, le 10 mai 1869, à Attala-Eugénie, fille de Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*.

Il décéda à la Rivière-du-Loup le 1er mai 1876, et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Madame Hudon est morte à la Rivière-du-Loup le 10 septembre 1887, et a été inhumée dans le cimetière paroissial. Aucun enfant n'était né de son mariage.

Du mariage du docteur Hudon et de Françoise-Julie-Hermine Blanchet naquirent :

1. François-Eusèbe-Gustave Ernest Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 6 septembre 1843. Ordonné prêtre à Québec le 3 juin 1871, il a été vicaire à Sainte-Marie de la Beauce, et à Saint Roch de Québec. En 1881, il était nommé curé de Saint-Antonin, comté de Témiscouata, et, en 1886, curé de Sainte-Jeanne de Neuville. Il est curé de

(1) Le *Courrier du Canada*, 12 février 1862.

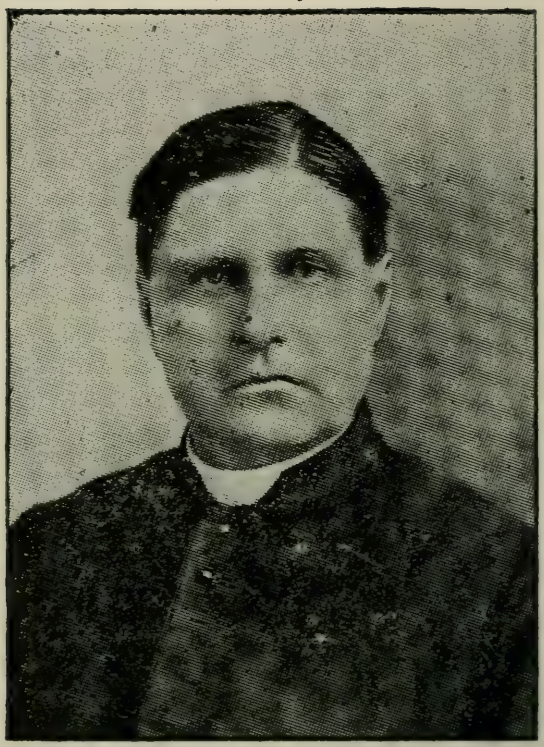

L'ABBÉ FRANÇOIS-EUSÈBE-GUSTAVE-ERNEST HUDON

Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, depuis 1900.

2. Léon-Adhémar-Emile Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 16 novembre 1844. Conducteur de malles à l'emploi du gouvernement du Canada. Il a fait partie de la milice pendant près de quarante ans. Il s'en est retiré en janvier 1899 avec le grade de lieutenant-colonel. Il épousa, à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, le 28 septembre 1870, Sara Beaulieu, fille de Guillaume-Henri Beaulieu, notaire, et de Sara Hayward. Elle mourut à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 2 novembre 1884, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse. Enfants nés de ce mariage :

A. Léon-Emile-Guillaume Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 8 septembre 1871. Agent d'assurances à Montréal.

B. Joseph-Arthur Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 4 février 1873. Voyageur de commerce. Il a fait la campagne du Sud-Africain avec le 1er contingent et a été blessé deux fois le même jour à la fameuse bataille de Paaderberg.

C. Joseph-Ernest Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 19 février 1874. Décédé à Québec le 30 avril 1898, il a été inhumé dans le cimetière de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup.

D. Marie-Clotilde-Corinne Hudon née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 1er septembre 1875. Décédée au même endroit le 3 novembre 1875, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

E. Juliana-Marie Hudon née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 16 novembre 1876. Décédée au même endroit le 20 septembre 1877, et inhumée dans le cimetière paroissial.

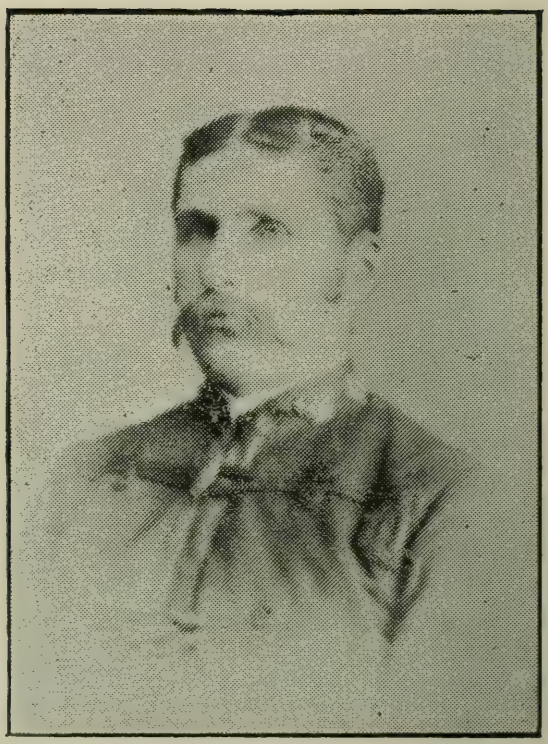

LÉON-ADHÉMAR-EMILE HUDON

En secondes noces, le lieutenant-colonel Hudon a épousé, à Québec, le 10 novembre 1885, Elizabeth Hagens, fille de Hans Hagens et de Ann Donnelly. Dix enfants sont nés de ce mariage :

F. Léon-Hans-Emile-Albert Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 9 novembre 1886.

G. Elizabeth-Anne-Hermine Emélie Hudon née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 23 novembre 1888. Décédée au même endroit le 24 décembre 1888. Inhumée dans le cimetière paroissial.

H. Marie-Stella-Elmire-Emélie Hudon née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 2 novembre 1889.

I. Joseph-Louis-Denis Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 31 août 1891.

J. Marie-Joseph-Antoine-Horace Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 12 novembre 1892. Décédé à Québec le 29 décembre 1895, il fut inhumé dans cette ville.

K. Marie-Joseph-Roderick-Hagens Hudon né à Québec le 9 octobre 1893. Décédé à Québec le 25 mai 1894. Inhumé dans cette ville.

L. Marie-Joseph-Léonce-François Hudon né à Québec le 8 novembre 1894. Décédé à Trois-Pistoles, le 20 juin 1895, il a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

M. Marie-Joséphine-Hermine Hudon née à Québec le 18 avril 1896.

N. Marie-Alphonse-Eveline Hudon née à Québec le 3 août 1897. Décédée à Québec le 16 novembre 1897. Inhumée dans cette ville.

O. Marie-Joseph-Maurice-Alphonse Hudon né à Québec le 6 février 1899. Décédé à Québec le 4 août 1899. Inhumé dans cette ville.

3. Louis-Basile-Paschal-Denis Hudon né à Saint-

Patrice de la Rivière-du-Loup le 28 avril 1846. Il est agent d'assurances à Québec. Le lieutenant-colonel Hudon a commandé le 89e Régiment d'infanterie de Rimouski et Témiscouata. Il a épousé à l'église Saint-Patrice, Québec, le 6 août 1873, Sophie Moisan, fille de Joseph Moisan et de Eléonore Gingras. Enfant :

Marie-Eveline-Hermine-Juliette Hudon née à Québec le 31 août 1883.

4. François-Xavier-Horace Hudon né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 14 août 1848. Médecin. Il est établi dans sa ville natale. Il s'est marié à l'église Saint-Patrice, Québec, le 6 septembre 1870, à Martha, fille de Hans Hagens et de Ann Donnelly. Pas d'enfant.

5. Fanny-Hermine-Juliana Hudon née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 12 juillet 1851. Mariée, au même endroit, le 30 septembre 1874, à David Bertrand, marchand et propriétaire de moulins à farine, de Trois-Pistoles.

Enfants :

A. Appolline-Juliana-Anne-Marie Bertrand née à Trois-Pistoles le 24 juillet 1875.

B. Marie-Hélène-Corinne Bertrand née à Trois-Pistoles le 22 juillet 1876.

III. Francoise-Hélène-Fanny Blanchet

Née à Québec le 26 janvier 1812.

Mariée, à Québec, le 13 octobre 1840, au docteur François-Xavier Poulin. Il mourut à Rimouski le 1er décembre 1871 et fut inhumé dans le cimetière paroissial. Madame veuve Poulin mourut à Rimouski le 2 septembre 1883. Elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

LOUIS-BASILE-PASCHAL-DENIS HUDON

De leur mariage étaient nés deux enfants :

1. Alphonse Poulin né à Rimouski le 11 novembre 1843. Notaire. Il épousa, à Rimouski, le 26 octobre 1869, Marie-Agathe-Virginie, fille de Pierre Ringuet et de Mathilde Lepage. Le notaire Poulin est décédé à Rimouski le 1er février 1895, laissant un fils :

Joseph-Ernest Poulin né à Rimouski le 20 juillet 1870. Il est fonctionnaire au département des terres, forêts et pêcheries à Québec. Il s'est marié, à Rimouski, le 10 avril 1892, à Marie-Sophie-Claudia, fille de Octave Sansterre et de Rose de Lima Bélanger. Enfants : *A.* Joseph-Octave-Ernest Poulin né à Rimouski le 27 juin 1894. *B.* Anne-Marie-Virginie-Claudia Poulin née à Rimouski le 9 octobre 1896. *C.* Marie Marcelline-Ivonne Poulin née à Rimouski le 8 avril 1898.

2. Louis-Denis Poulin né à Rimouski le 4 février 1847. Il épousa, à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, le 14 avril 1879, Euphémie, fille de Norbert Cloutier et de Marie-Euphémie Desrosiers. Ils eurent deux enfants :

A. Louis-Denis-François-Xavier Poulin né à Saint-Patrice de la Rivière du Loup le 11 juillet 1880. Décédé au même endroit le 13 novembre 1881.

B. Marie-Françoise-Euphémie Poulin née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 8 février 1882.

Louis-Denis Poulin décéda à Saint-Patrice de la Rivière du Loup le 23 janvier 1895. Sa veuve se remaria, à Saint-Patrice de la Rivière du Loup, le 10 janvier 1898, à Jean-Elisée April. Ils demeurent aux Etats-Unis.

IV. Antoine-Francois-Denis Blanchet

Né à Québec le 19 juin 1813.

Il fut admis à la pratique de la médecine le 13 janvier 1840.

Il mourut à Québec, à l'âge de 30 ans, le 19 novembre 1845, et fut inhumé le 24 dans l'église de Saint-Pierre de la Rivière du-Sud.

" Ce jeune homme, par ses talents et ses connaissances, promettait de s'élever à un rang éminent dans sa profession et de faire honneur à son pays. " (1)

IX

MICHEL-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 14 décembre 1785. (2)

Il obtint, comme son frère Jean-Baptiste, une commission dans le 60e de Ligne.

Lorsque son beau-frère, le lieutenant-colonel de Salaberry, forma le régiment des Voltigeurs Canadiens, il lui offrit le commandement d'une des compagnies de ce corps d'élite.

Parlant de ses habiles évolutions à la tête de ce corps immortel, et de celles de son frère, l'auteur anonyme de la *Relation de la bataille de Châteauguay* dit : " Les officiers et soldats engagés dans cette journée mémorable se sont tous couverts de gloire. Le capitaine Ferguson, de l'infanterie légère du régiment canadien, et les deux capitaines Duchesnay se sont grandement distingués dans le commandement de leurs compagnies respectives, et en exécutant plusieurs mouvements difficiles avec autant de sang-froid et de précision qu'en un jour de parade. "

Sir George Prévost ne manqua pas de le signaler au ministre des colonies dans la dépêche où il rendait compte de la bataille de Châteauguay.

---

(1) Le *Canadien*, 19 novembre 1845.
(2) Il ne fut baptisé que le 15 mars 1786.

MICHEL-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY

Son beau-père, M. de Salaberry, père du héros de Châteauguay, écrivait à M. Duchesnay en apprenant sa noble conduite :

" A Beauport, 6bre 1813.

" Je te félicite de tout mon cœur et de toute mon âme de votre glorieuse et étonnante victoire, à laquelle tu as contribué très essentiellement, à ce que dit ton colonel, j'ai failli dire général. Tu ne t'en fâcheras pas, puisque tu dis toi-même à notre chère Hermine, qu'il s'est conduit en *bon et excellent général.* Le poids de cette tâche difficile, est allégé quand on est secondé par de si braves officiers. Ce que vous avez fait est au-dessus de tout éloge. Jamais combat ne fut plus disproportionné, plus extraordinaire, et conséquemment plus glorieux. "

Ls de Salaberry

Le 19 juin 1823, M. Duchesnay fut nommé agent à Québec pour le département des Sauvages.

Le 23 mars 1827, il succédait au lieutenant-colonel Taschereau comme député-adjudant-général des milices du Bas-Canada.

Le 14 avril 1828, il était promu surintendant du département des Sauvages à Québec, en remplacement de son beau-père, M. de Salaberry. Il abandonna cette charge le 1er octobre 1837, et obtint une pension.

Il conserva néanmoins sa charge de député-adjudant-général jusqu'à sa mort. (1)

(1) Le comte de Dalhousie lui donna une carabine des magasins d'ordonnance comme marque de satisfaction pour ses services. Cette carabine est entre les mains de son petit-fils, M. Arthur Duchesnay.

Il décéda à sa maison de campagne, Petite-Rivière, le 17 août 1838. Il fut inhumé le surlendemain dans la chapelle paroissiale de Sainte-Catherine de Fossembault, sous le banc seigneurial.

M. Duchesnay avait épousé, à Beauport, le 3 novembre 1808, Charlotte-Hermine-Louise-Catherine, fille de Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry, surintendant des Sauvages et colonel des milices de la division de Beauport, et de Françoise-Catherine Hertel.

Elle mourut à Beauport, le 25 janvier 1824, à l'âge de 37 ans et 16 jours, et fut inhumée dans l'église de Beauport, sous le banc seigneurial.

M. Duchesnay était à sa mort seigneur de Gaudarville et de Fossembault.

De son mariage avec mademoiselle de Salaberry naquirent : I Edouard Louis-Antoine-Charles ; II Hermine-Marie-Catherine ; III Louis-Maurice ; IV Henriette-Julie-Anne ; V Amélie-Charlotte ; VI Louis-Charles ; VII Jean-Philippe ; VIII Caroline-Elisa ; IX Auguste ; X Sophie-Aménaïde ; XI Théophile-Narcisse.

I. Edouard-Louis-Antoine-Charles Juchereau Duchesnay

Né à Québec le 8 novembre 1809.

Il fut admis à la pratique du droit le 10 janvier 1832.

En 1837, il acceptait la charge de député shérif du district de Montréal.

Le 23 mai 1839, il était nommé assistant-adjudant-général des milices canadiennes avec le rang de major. Il conserva cette position jusqu'à son abolition en 1842.

Il n'abandonna pas complètement la milice, car, le

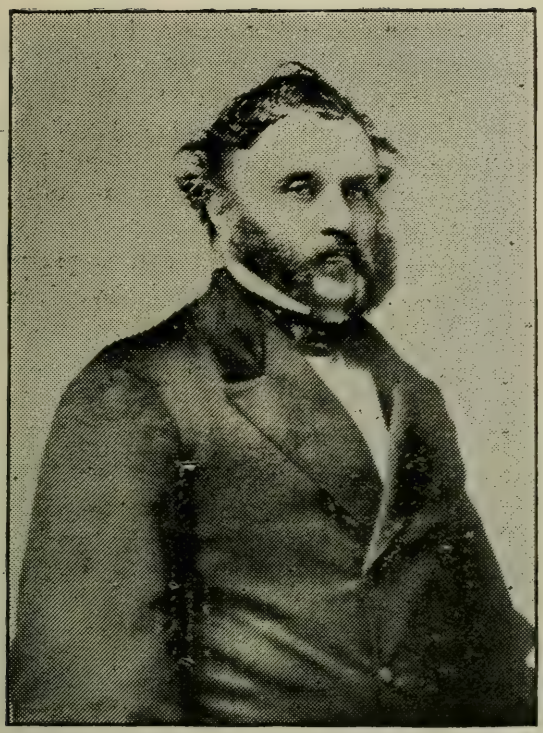

HON. EDOUARD-LOUIS-ANTOINE-CHARLES JUCHEREAU DUCHESNAY

16 juin 1847, il acceptait le commandement du 4e bataillon de milice de Portneuf avec le grade de lieutenant-colonel.

Sous l'Union, le 24 janvier 1848, il fut élu député de Portneuf et il siégea jusqu'à la dissolution de la Chambre d'Assemblée le 6 novembre 1851.

Le 12 novembre de la même année, il adressait une lettre ouverte aux électeurs de Portneuf pour leur annoncer qu'il n'avait pas l'intention de solliciter de nouveau leurs suffrages. (1)

Les électeurs du comté de Portneuf, et particulièrement ceux de la paroisse de Sainte-Foye, reconnaissants des services que leur avait rendus M. Duchesnay, se réunirent au Cap-Rouge, le 16 novembre 1851, et adoptèrent des résolutions pour le prier de les représenter de nouveau. (2) Mais il ne revint pas sur sa décision.

En 1858, les électeurs de la division de La Salle firent de très fortes instances auprès de M. Duchesnay pour le faire consentir à les représenter au Conseil législatif. Plusieurs conseils municipaux de cette importante division adoptèrent même des résolutions unanimes insistant pour qu'il acceptât. " C'est l'opinion de ce conseil, lisons-nous dans les résolutions adoptées par le Conseil municipal de l'Ancienne-Lorette, que le lieutenant-colonel Antoine Juchereau Duchesnay est par son intégrité, ses talents et l'indépendance de sa position, le mieux qualifié pour remplir cette charge, et représenter dignement dans le Conseil législatif les

(1) Le *Canadien*, 14 novembre 1851.

(2) Le *Canadien*, 21 novembre 1851.

intérêts de ce collège. " (1) M. Duchesnay se laissa fléchir et se porta candidat. Il fut élu à l'unanimité le 1er octobre 1858, et siègea jusqu'à la Confédération.

Le 22 mai 1867, l'honorable M. Duchesnay était appelé au Sénat.

Il résigna son siège le 7 janvier 1871.

L'honorable M. Duchesnay décéda à Québec le 10 septembre 1886, et fut inhumé sous le banc seigneurial, dans l'église de Sainte-Catherine de Fossembault.

Il était à sa mort propriétaire des seigneuries de Fossembault et de Gaudarville.

M. Duchesnay avait épousé en premières noces Elizabeth Levallée, veuve de John Lynd.

Elle mourut à Québec le 13 mars 1872, à l'âge de 49 ans, et fut inhumée sous le banc seigneurial, dans l'église de Sainte-Catherine de Fossembault.

En secondes noces, à Québec, le 2 mai 1877, il épousa Marie-Eleonore-Arline Laroche, veuve de Ludger-Napoléon Voyer, en son vivant surintendant de la police. Il n'eut pas d'enfant de ce mariage.

Enfants de l'honorable M. Duchesnay et de Elizabeth Levallée :

1. Edouard Juchereau Duchesnay né à la Petite Rivière, près Québec, le 28 août 1849. Il suivit un cours à l'Ecole militaire de Québec alors sous le contrôle d'officiers de l'armée anglaise, et obtint, le 5 juillet 1867, un certificat de capacités lui permettant d'occuper le grade de capitaine d'infanterie. Il servit pendant quelque temps comme lieutenant dans le Régiment des Voltigeurs. Il fut nommé en 1873, l'un des

(1) Le *Journal de Québec*, du 14 septembre 1858 publie sa lettre d'adieu aux électeurs de la division La Salle.

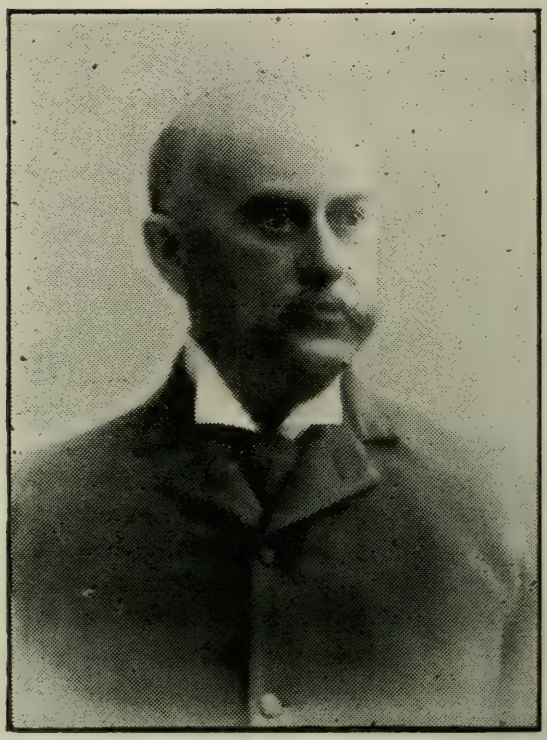

EDOUARD JUCHEREAU DUCHESNAY

officiers du Sénat, à Ottawa, et démissionna, en 1875, pour entrer au service civil de la province de Québec dans lequel il occupa une position au Secrétariat de cette province pendant plusieurs années. Candidat malheureux aux élections générales du Parlement Fédéral, en 1887, à Portneuf, M. Duchesnay fut élu maire de Saint-Malo, près Québec, en 1895. Il occupa cette charge ainsi que celle de préfet du comté de Québec, pendant plusieurs années, étant toujours élu à l'unanimité à ces deux positions. Il a épousé, le 21 octobre 1874, à Sillery, Honoria-Ann, fille unique de l'honorable John Sharples, membre du Conseil législatif de la province de Québec, sœur de l'honorable John Sharples, qui a été appelé à siéger au Conseil législatif en remplacement de son père. Madame Duchesnay mourut à Québec le 29 avril 1875, à l'âge de 20 ans et sept mois. Elle fut inhumée dans le cimetière Saint-Patrice, à Sillery.

2. Louise-Elizabeth Juchereau Duchesnay née à la Petite-Rivière, près Québec, le 3 juin 1852. Mariée, à Québec, le 25 mai 1874, à Oscar Prévost, capitaine dans l'artillerie royale canadienne. M. Prévost était né à Montréal le 9 mai 1845. Après un brillant cours d'études au collège des Jésuites, il se décida à étudier le droit. Il fit sa cléricature sous la direction de sir George-Etienne Cartier. Admis au barreau en octobre 1866, il pratiqua quelque temps en société avec sir Adolphe Chapleau. Mais le goût naturel et les aptitudes de M. Prévost lui firent préférer à la vie presque sédentaire de l'avocat, l'existence au grand air et toute d'action du soldat. Il fit, en qualité de lieutenant au 45e bataillon, la campagne contre les Féniens, en 1866. Quatre années plus tard, il entrait au *Quebec Rifle Regiment* et partait pour le Nord-Ouest sous

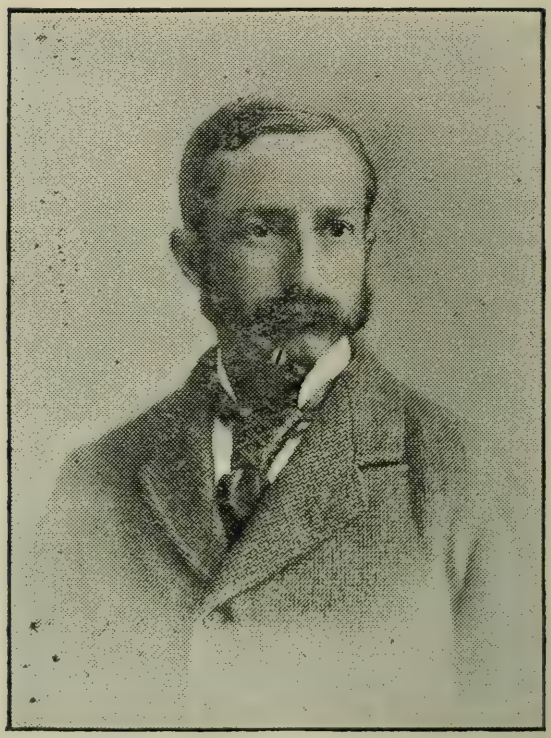

OSCAR PRÉVOST

le commandement du futur général en chef de l'armée anglaise, lord Wolseley. En 1872, il était promu capitaine et attaché à la Batterie B en garnison à Québec. En 1880, le gouvernement canadien envoyait le capitaine Prévost suivre un cours spécial à Woolwich, en Angleterre. C'est à son retour au pays, l'année suivante, qu'il fut nommé directeur de la cartoucherie de Québec. M. Prévost a consacré à cette œuvre toutes ses forces et toute son intelligence. On peut dire qu'il en est le fondateur. Major en 1887, M. Prévost fut nommé lieutenant-colonel en 1894. Il est mort à Québec le 16 septembre 1895, et a été inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault le 19 du même mois. La carrière du lieutenant-colonel Prévost n'a pas été absolument longue, mais elle a été utile à son pays. Madame Prévost mourut à Québec le 27 janvier 1897, et fut inhumée dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault. De leur mariage étaient nés :

A. Marie-Louise-Léonie Prévost née à Québec le 10 mai 1875 ; décédée à Québec le 2 mai 1876, elle fut inhumée dans la chapelle des Ursulines.

B. Marie-Louise-Aline Prévost née à Québec le 26 avril 1877 ; mariée à Québec, le 1er avril 1897, à Jean-Jacques-Félix-Charles Lamère, employé civil. Ils ont deux enfants : *A.* Louise-Clara-Thérèse Lamère née à Québec le 6 juillet 1898. *B.* Alphonse-Oscar-Charles Lamère né à Québec le 8 octobre 1899.

C. Anonyme né à Québec le 6 janvier 1880 ; décédé au même endroit le lendemain, et inhumé au cimetière Belmont.

D. Charles-Arthur de Saint-Denys Prévost né à Québec le 24 mars 1882.

JEAN-JACQUES-FÉLIX-CHARLES LAMÈRE

CHARLES-ARTHUR DE SAINT-DENYS PRÉVOST

E. Marie-Clara-Hermine Prévost née à Québec le 8 janvier 1885.

F. Marie-Louise Prévost née à Québec le 16 février 1887.

3. Marie-Clara Juchereau Duchesnay née à la Petite-Rivière, près Québec, le 6 décembre 1854. Mariée, à Québec, le 22 octobre 1879, à Eugène-Etienne Taché, veuf de Olympe-Eléonore Bender. M. Taché est le fils aîné de feu sir E.-P. Taché. Il est, depuis plus d'un quart de siècle, sous-ministre du département des terres,forêts et pêcheries de la province de Québec. Le nom de M. Taché est connu dans tout le Canada. Le roi d'Angleterre a reconnu son mérite en le créant, tout récemment,compagnon de l'Ordre du Service Civil. " M. Taché, il faut le dire, est un modeste, un modeste sincère. Dans l'administration provinciale, après tant d'années de bons et loyaux services rendus à l'Etat, il est le seul à ne pas croire à tous ses mérites. Lorsqu'on le loue, il prend d'instinct l'attitude d'un jeune employé à qui on annonce un avancement qu'il n'a pas sollicité : il est surpris et confus. C'est un travailleur consciencieux et assidu, appliqué à remplir tous ses devoirs, les moindres comme les plus importants. Même au début de sa carrière, on ne l'a jamais vu hors de son bureau, dans les heures occupées ; guère, dans les heures inoccupées. Dans les rues de Québec, ici animées comme les rues d'une grande ville, là silencieuses comme les rues d'une ville de province française, on le rencontre pressé toujours de se rendre à son bureau. Heureusement que, par une grâce particulière, la Providence lui a toujours donnés des chefs

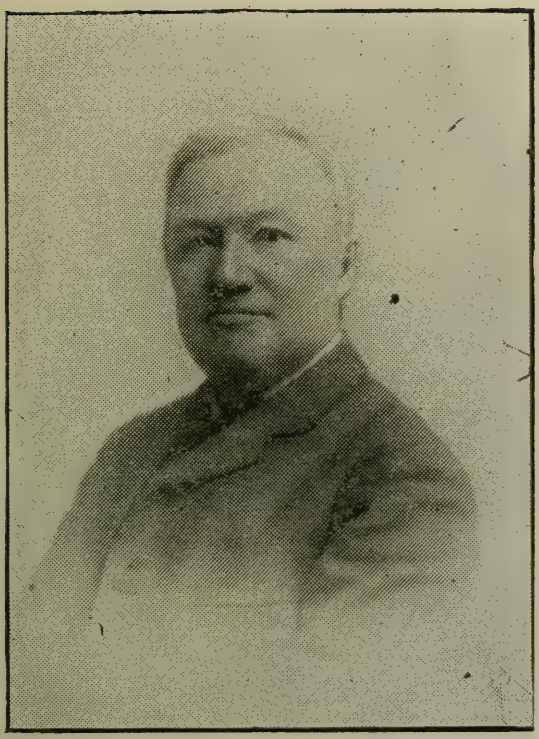

EUGÈNE-ETIENNE TACHÉ

laborieux comme lui, jadis M. Flynn, aujourd'hui M. Parent." (1) Enfants :

A. Marie-Antoinette-Claire-Eléonore Taché née à Québec le 1er août 1880 ; décédée au même endroit le 19 mars 1882. Inhumée dans le cimetière de Saint-Thomas de Montmagny.

B. Marie-Eugène-Alexandre-Juchereau Taché né à Québec le 17 février 1882 ; décédé au même endroit le 17 mars 1892. Inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

C. Marie-Louise Taché née à Québec le 12 décembre 1883.

D. Jean-Antoine-Alphonse de Rodriguez Taché né à Québec le 21 février 1886 ; décédé au même endroit le 25 mars 1901. Inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

E. Marguerite-Marie-Elizabeth Taché née à Québec le 21 février 1886.

F. Marie-Joseph-Paschal Taché né à Québec le 7 avril 1887 ; décédé au même endroit le 1er mars 1892. Inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

G. Roland Etienne-Adolphe Taché né à Québec le 10 mars 1889. Décédé à Sainte-Catherine de Fossembault le 10 juillet 1889 Inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

H. Anne-Marie-Claire Taché née à Québec le 9 août 1890 ; décédée au même endroit le 17 décembre 1900. Inhumée dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

---

(1) Le *Canada*, de Paris, juin 1903. Article de M. Fabre. On trouvera une biographie de M. Taché dans le *Canadian Biographical Dictionary* publié en 1881.

I. Marie-Clara-Hélène Taché née à Québec le 30 août 1892.

J. Anonyme née et décédée à Québec le 10 mai 1894. Inhumée dans le cimetière Belmont.

4. Arthur Juchereau Duchesnay né à la Petite Rivière, près Québec, le 21 février 1860. Il entra au service du département de la milice, à l'arsenal de la Puissance à Québec, le 27 novembre 1882. Cet établissement organisé par le lieutenant-colonel Prévost, beau-frère de M. Duchesnay, a eu des débuts assez modestes, mais est devenu une fabrique considérable et forme une partie importante du système militaire du pays. Depuis plusieurs années M. Duchesnay en est le comptable. M. Duchesnay a épousé, à Saint-Sauveur de Québec, le 26 mars 1896, mademoiselle Thérèse-Félicie Foulon, de Paris, France.

II. Hermine-Marie-Catherine Juchereau Duchesnay

Née à Québec le 1er novembre 1810.

Mariée, à Québec, le 30 mai 1833, à Roch-François de Saint-Ours.

M. de Saint-Ours était le fils de l'honorable Charles-Louis-Roch de Saint-Ours, qui fut conseiller législatif du Bas-Canada de 1808 à 1834, et de Josephte Murray. Il naquit à Saint-Ours le 23 octobre 1800. Député du comté de Richelieu de 1824 à 1832, il fut appelé, le 1er janvier 1832, à siéger au Conseil législatif. Le 3 avril 1837, on lui confiait la charge importante de shérif de Montréal. Il mourut dans cette ville le 10 septembre 1839, et fut inhumé dans l'église de Saint-Ours.

Madame de Saint-Ours mourut à Saint-Ours le 12 novembre 1884, et fut inhumée à côté de son mari dans l'église de Saint-Ours.

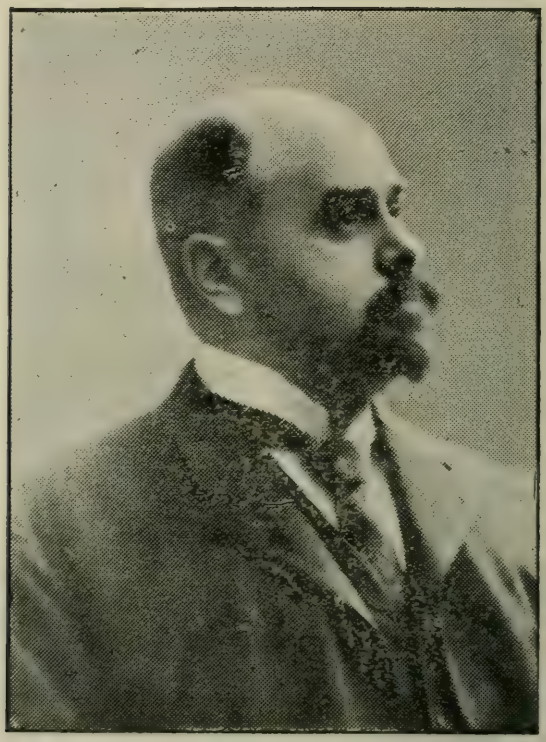

ARTHUR JUCHEREAU DUCHESNAY

L'HON. ROCH-FRANÇOIS DE SAINT-OURS

De leur mariage étaient nés quatre enfants :

1. Louise-Hermine-Josephte de Saint Ours née à Saint-Ours le 21 avril 1834. Elle est décédée à Saint-Ours le 19 septembre 1900, et a été inhumée dans l'église paroissiale.

2. Caroline-Virginie de Saint-Ours née à Saint-Ours le 24 juillet 1835. Mariée, à Saint-Ours, le 21 octobre 1868, à Alexandre-Edouard Kierskowski, veuf de Louise Debartzch. M. Kierskowski était né dans le grand duché de Posen, en 1816. Son père avait servi avec distinction dans les armées du premier empire. Pendant la révolution de 1830-31, le jeune Kierskowski combattit en Pologne à côté de son père, pour la cause nationale et reçut deux blessures. Forcé de prendre le chemin de l'exil, il se rendit à Paris où il étudia le génie civil. C'est en 1841 qu'il vint au Canada. Il se livra ici à sa profession et à diverses entreprises industrielles. Elu en 1858 au Conseil législatif, pour la division de Montarville, et à la Chambre d'Assemblée en 1861 pour le comté de Verchères, il se vit privé de son siège dans ces deux occasions par la décision des comités nommés pour juger de la contestation de ces élections. Il fut plus heureux sous le régime de la Confédération. Le 10 septembre 1867, il fut élu par le comté de Saint-Hyacinthe pour la Chambre des Communes. L'honorable M. Kierskowski mourut à Saint-Ours le 4 août 1870, et fut inhumé dans l'église de Saint-Charles de Richelieu. Il avait su s'attirer l'estime de tous, amis et adversaires, par ses nobles qualités. Madame Kierskowski mourut à Saint-Ours le 25 juillet 1894. Elle fut inhumée dans l'église de Saint-Ours. Du mariage de M. Kierskowski et de Caroline-Virginie de Saint-Ours naquit une fille :

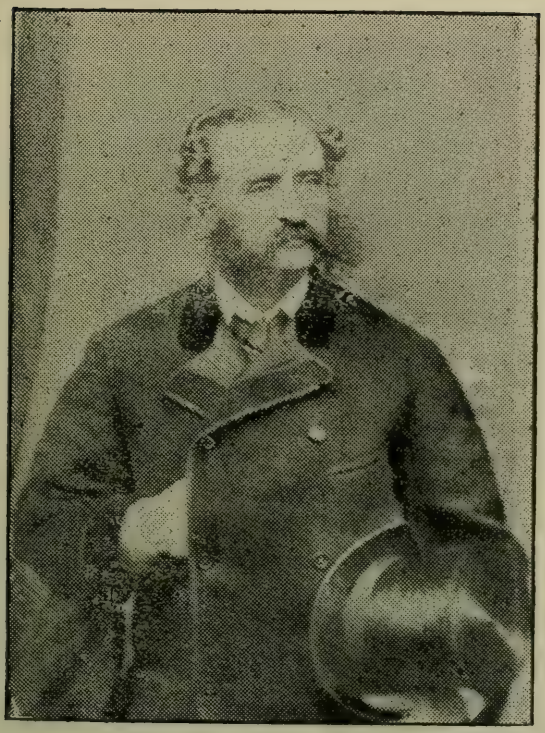

L'HON. ALEXANDRE-EDOUARD KIERSKOWSKI

Marie-Virginie-Hermine-Aline Kierskowski née à Montréal le 16 octobre 1869. Elle s'est mariée, à Saint-Ours, le 14 juin 1893, à Maurice-Louden-Roch Rolland qui est décédé à Montréal le 3 mai 1903, et a été inhumé à Saint-Ours. Enfants : *A.* Alexandre-Guillaume-Charles-Roch Rolland né à Montréal le 1er août 1895. *B.* Philippe de Saint-Ours Rolland né à Westmount le 5 août 1896 et décédé à Saint-Ours le 16 août 1897. *C.* Marie-Amélie-Virginie Rolland née à Montréal le 13 février 1899. *D.* Marie de Saint-Ours Rolland née à Montréal le 13 février 1899 et décédée à Saint-Ours le 15 juin 1899.

3. Henriette-Amélie de Saint-Ours née à Saint-Ours le 25 juillet 1837. Mariée, à Saint-Ours, le 5 juillet 1865, au notaire Joseph-Adolphe Dorion, fils du docteur Dorion, de Saint-Ours, qui siégea à la Chambre d'Assemblée et prit une part si active aux événements de 1837-38. M. Dorion était, pour ainsi dire, prédestiné à la politique. Candidat dans le comté de Richelieu aux élections générales de 1861, il fut battu. Le 27 juin 1871, il fut élu député à l'Assemblée Législative pour le même comté et il conserva son mandat jusqu'au 7 juin 1875. Le 6 décembre 1882, il remplaçait l'honorable Pierre-Euclide Roy comme conseiller législatif de Sorel. Le mauvais état de sa santé le força à résigner le 13 décembre 1897. L'honorable M. Dorion est décédé à Saint-Ours le 24 octobre 1900, laissant deux enfants :

A. Marie-Amélie Dorion née à Saint-Ours le 1er juin 1866 ; mariée, à Saint-Ours, le 9 janvier 1900, à Marie-Joseph-George-Elzéar Taschereau. Enfants : *A.* Anonyme né et décédé à Saint-Ours le 17 mars 1901. Inhumé dans l'église paroissiale. *B.* Margue-

L'HON. JOSEPH-ADOLPHE DORION

rite-Marie-Hélène-Amélie Taschereau née à Saint-Ours le 19 septembre 1902.

B. Eugène-Alexandre Dorion de Saint-Ours (1) né à Saint-Ours le 13 août 1871.

4. Adélaïde-Victorine de Saint-Ours née à Saint-Ours le 11 avril 1839. Décédée à Saint-Ours le 18 du même mois, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

III. Louis-Maurice Juchereau Duchesnay

Né à Québec le 27 février 1812. (2)

Décédé à Beauport le 1er août 1813, et inhumé dans l'église paroissiale.

IV. Henriette-Julie-Anne Juchereau Duchesnay

Née à Beauport le 19 septembre 1813.

Mariée, à Saint-Ours, le 25 novembre 1841, au major Thomas-Edmund Campbell.

M. Campbell naquit à Londres en 1809. A l'âge de quinze ans, il entra au collège militaire de la Compagnie des Indes Orientales à Addiscombe.

En 1825, il obtenait une commission dans les Ingénieurs Royaux. Mais il résigna bientôt pour accepter le grade d'enseigne dans le 52ème Régiment d'infanterie légère. En 1826, il devenait lieutenant au 2ème Dragoon Guards. En 1832, il passait son examen final, et était nommé aide de camp du major-général Campbell. Il commanda ensuite une compagnie détachée du 1er Régiment Royal, puis entra au 7ème Hussards.

(1) La Législature de Québec lui a permis, en 1902, de changer son nom de Dorion en celui de Saint-Ours. Voyez le Statut 2, Edouard VII. chapitre 128.

(2) Baptisé à l'Hôpital-Général de Québec.

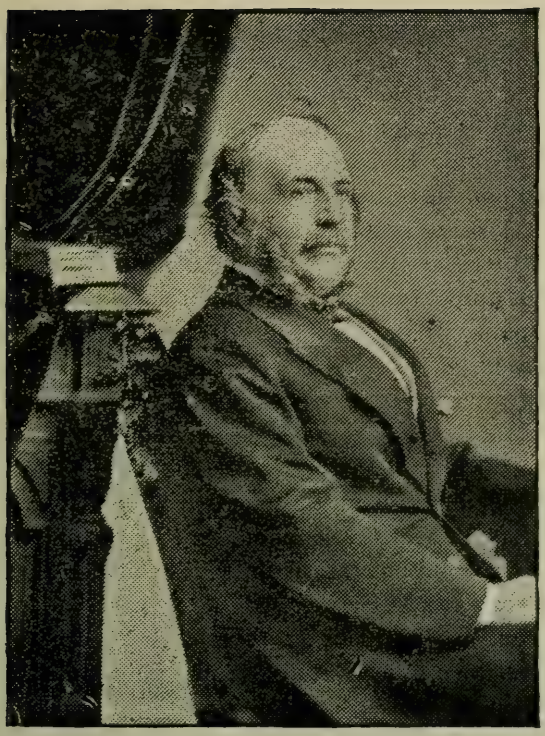

THOMAS-EDMUND CAMPBELL

Le 4 juin 1838, le major Campbell débarquait à Québec avec son régiment.

C'est bien ici l'endroit pour rendre un tribut d'hommage à la justice et à l'humanité de ce brave soldat. La rébellion avait éclaté à Beauharnois le 4 novembre 1838. Les seigneurs avaient été faits prisonniers et les patriotes s'étaient emparés du village. Sir John Colborne ordonna à un régiment de Glengarry (Ecossais), à un détachement de volontaires de Lachine, et à une compagnie du 7ème régiment de Hussards, commandée par M. Campbell, de se concentrer le samedi suivant à Beauharnois. Le détachement de Lachine fit du zèle et arriva avant les autres détachements. Aussitôt après son arrivée le feu éclata à plusieurs endroits du village. M. Campbell arrêta l'œuvre de destruction.

Pour sauver ce qui restait aux malheureux habitants, il fut forcé de renvoyer les volontaires dans leurs quartiers. Les volontaires de Lachine avaient mis le feu aux maisons : ceux de Glengarry, plus pratiques, essayaient de sauver les meubles et les animaux ... qu'ils chargaient ou attelaient à leurs voitures et emmenaient chez eux. De plus ils étaient venus à pied, en fantassins, et ils s'en retournaient à cheval, comme des cavaliers. M. Campbell arrêta ce pillage et nourrit un certain nombre d'habitants avec les vivres militaires jusqu'au jour où ils purent suffire à leurs besoins. (1)

En 1839, le gouverneur-général, C. Poulett Thompson, plus tard lord Sydenham, choisissait le major Campbell comme son aide de camp. Peu de temps après le major Hall, secrétaire militaire, résignait son

(1) La *Presse*, 7 décembre 1894.

office et M. Campbell le remplaçait. Il demeura avec lord Sydenham, jusqu'à sa mort arrivée en 1841.

Le major Campbell rejoignit ensuite son régiment en Angleterre.

En 1846, il se retirait à demi-paye et venait s'établir au Canada où il avait fait l'acquisition de la seigneurie de Saint-Hilaire.

Lord Elgin le pria, en 1847, de lui donner son aide comme secrétaire. Il remplit les devoirs de cette charge jusqu'au transfert du siège du gouvernement de Montréal à Toronto.

En 1852, le ministère Taché-Hincks lui offrit un siège au Conseil législatif. Le major Campbell refusa cet honneur.

En 1854, Sa Majesté nommait M. Campbell compagnon du Bain (C. B.).

L'année suivante, en 1855, on lui offrit le poste d'adjudant-général des milices du Canada. Pour une raison que nous ne connaissons pas, il refusa cette offre.

Sollicité par un grand nombre d'électeurs influents de la division de Rougemont, M. Campbell accepta, en 1856, de se présenter comme candidat au Conseil législatif. Trompé par quelques-uns de ceux qui lui avaient promis leur appui, M. Campbell refusa cependant de se laisser mettre en nomination.

Les électeurs de Rouville le vengèrent des intrigues de ses quelques adversaires en l'élisant, en 1858, à la Chambre d'Assemblée, par une forte majorité.

En 1863, on le pria de briguer de nouveau les suffrages des électeurs de Rouville. M. Campbell aurait préféré rester tranquille chez lui. Mais il se rendit à la demande de ses amis. Il fut battu par M. Drummond, plus tard juge.

A deux reprises depuis, en 1867 et en 1872, on le pria de se présenter, mais il refusa énergiquement.

D'ailleurs, ses fonctions de président de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, de directeur de la banque de Montréal, du chemin de fer du Grand-Tronc, et de la Société d'assurance mutuelle Reliance, etc., requéraient tous ses instants.

M. Campbell mourut d'une attaque d'apoplexie à Saint-Hilaire de Rouville le 5 août 1872, et fut inhumé dans le caveau de la famille à Chambly. (1)

Madame Campbell s'éteignit doucement à Saint-Hilaire de Rouville, le 13 juin 1873, à la suite d'une longue et douloureuse maladie qui la tenait alitée depuis deux ans. Elle fut inhumée dans la chapelle du couvent de Saint-Hilaire.

" Madame Campbell laissa un nombreux cercle d'amis pour déplorer sa perte prématurée. Toute sa famille lui était particulièrement attachée. Douée d'un bon et noble cœur, elle se faisait des amis dévoués de tous ceux qui avaient l'avantage d'être admis dans son intimité. C'était une nature d'élite sous tous les rapports, et sa bienfaisance et sa charité resteront les plus beaux fleurons de sa couronne de chrétienne.

" La paroisse de Saint-Hilaire, où elle passa la plus grande partie de sa vie, possédait en elle la femme de bon exemple et de bon conseil qui commande tout à la fois le respect et la confiance. Personne n'a su mieux qu'elle harmoniser de fortes convictions religieuses avec les habitudes du meilleur monde et ses devoirs d'épouse et de mère. Les femmes comme

(1) Sur M. Campbell on peut consulter *Biographie du major T. E. Campbell, C. B.*—Montréal—1874.

madame Campbell laissent dans les localités où elles ont vécu un vide impossible à combler, et ce n'est ordinairement que par leur départ pour une vie meilleure que l'on découvre tout le bien qu'elles savent répandre autour d'elles. " (1)

Enfants de Thomas Edmund Campbell et de Henriette-Julie-Anne Juchereau Duchesnay :

1. Edmund-Alexander-Charles Campbell né à Brighton, Angleterre, le 11 octobre 1843. Il fit son cours militaire à Sandhurst, et entra ensuite, en 1864, dans le 92ème Highlanders avec lequel il servit en Irlande, en Ecosse et dans les Indes. Le général Macdonald, qui après s'être brillamment conduit pendant la guerre sud-africaine a eu une si triste fin, devait son avancement relativement rapide au capitaine Campbell. C'est grâce à ses démarches que le jeune Macdonald alors simple soldat dans sa compagnie, obtint une commission d'officier. En 1872, M. Campbell hérita de la seigneurie de Rouville. Ce n'est cependant qu'en 1876 qu'il vint habiter Saint-Hilaire. Pendant son séjour ici il s'occupa beaucoup de sport. Il accepta aussi le commandement du régiment des *Royal Scots* de Montréal. En 1884, M. Campbell vendit ses propriétés à son frère et s'en alla résider à Twyford, Hants, Angleterre. C'est là qu'il est mort presque subitement le 10 mars 1902. Il avait épousé dans les Indes, en 1874, Ellen Lind, fille du commissaire en chef de Meerut. Il laissa deux fils et une fille :

A. Edmund-Archibald Campbell.

(1) La *Minerve*, 17 juin 1873.

B. Bruce-Hutchison Campbell.

C. Henrietta Campbell.

2. Archibald-Grey Campbell né à Kennilworth, Angleterre, le 13 novembre 1844. Il est décédé à Saint-Hilaire de Rouville le 13 mars 1899, et a été inhumé dans le caveau de la famille à Chambly. Il ne s'était pas marié.

3. Thomas Juchereau Campbell né à Saint-Hilaire de Rouville le 9 octobre 1846. Décédé à Saint-Hilaire de Rouville le 12 mai 1856, il fut inhumé dans le caveau de la famille à Chambly. " Il donnait les plus belles espérances, par une intelligence précoce et des dispositions naturelles, que les soins éclairés de la tendresse paternelle avaient déjà développées avec beaucoup de succès. " (1)

4. Bruce-Frederick Campbell né à Saint-Hilaire de Rouville le 5 août 1848. M. Campbell a été pendant plusieurs années lieutenant-colonel du 84ème bataillon d'infanterie. Il est secrétaire et gérant du Saint-James's Club, à Montréal.

5. Marie-Hermine-Laura Campbell née à Saint-Hilaire de Rouville le 15 septembre 1850. Décédée à Saint-Hilaire de Rouville le 19 mars 1862, elle fut inhumée dans la chapelle du couvent de cette paroisse.

6. Robert-Peel-William Campbell né à Saint-Hilaire de Rouville le 27 août 1853. Il est avocat et réside à Québec. Célibataire.

7. Duncan-John-D'Urban Campbell né à Saint-Hilaire de Rouville le 16 juillet 1855. Il est shérif et directeur de la poste à Macleod, Alberta, Territoires du Nord-Ouest. Il a épousé, à Halifax, le 21 août

(1) La *Patrie*, 14 mai 1856.

BRUCE-FREDERICK CAMPBELL

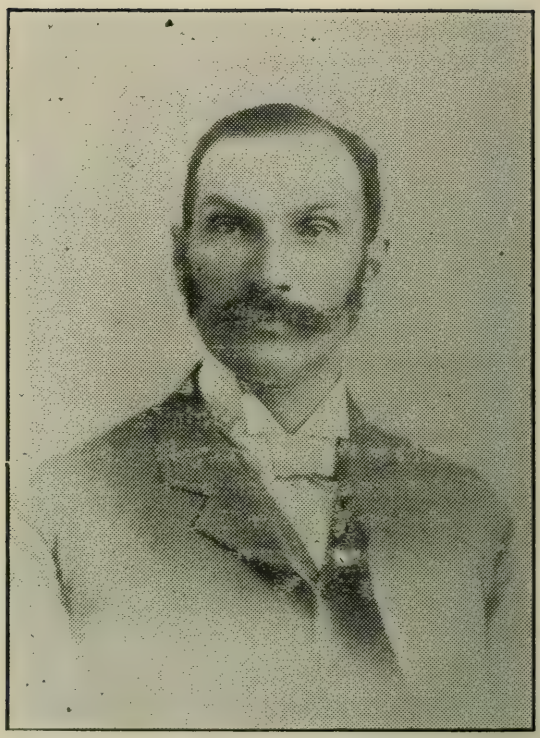

ROBERT-PEEL-WILLIAM CAMPBELL

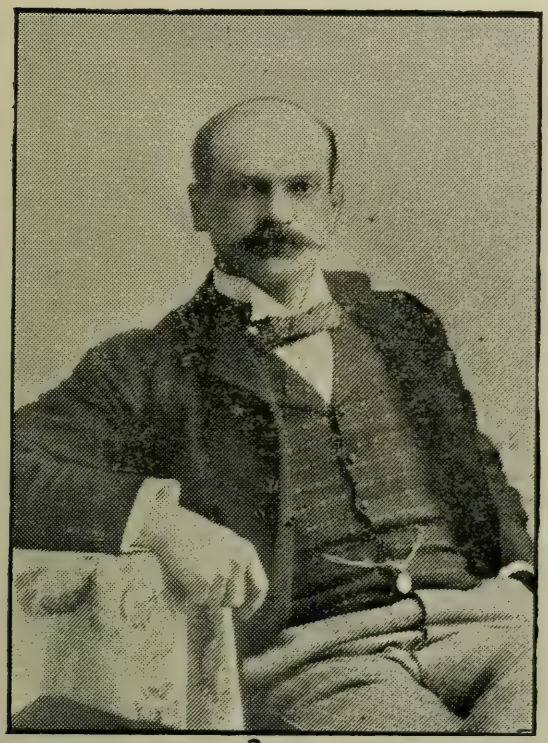

DUNCAN-JOHN-D'URBAN CAMPBELL

1894, Eleanor-Mackubin Wood, fille du capitaine John-Taylor Wood et de Lola Mackubin, et a trois fils :

A. Duncan-John-Macleod Campbell né à Macleod le 14 novembre 1895.

B. Archie-Bruce-Duchesnay Campbell né à Macleod le 24 mars 1899.

C. .... Campbell né à Macleod le 25 janvier 1903.

8. Donald-Eyre-Patrick Campbell né à Saint-Hilaire de Rouville le 17 mars 1857. Décédé au même endroit le 14 février 1897, il fut inhumé dans le caveau de famille à Chambly.

9. Colin-Augustus-Monk Campbell né à Saint-Hilaire de Rouville le 28 mai 1860. Il est le propriétaire du manoir de la famille à Saint-Hilaire, mais ne l'habite que l'été. Il a épousé, à Montréal, le 26 avril 1886, Mabel Allan, fille de sir Hugh Allan, dont il a eu trois enfants :

A. Ened-Margaret Campbell née à Montréal le 23 février 1889.

B. Phoebe-Duchesnay Campbell née à Montréal le 20 novembre 1895.

C. Colin-Andrew-Allan Campbell né à Montréal le 22 mars 1897. Décédé à Saint-Hilaire de Rouville le 18 août 1898. Inhumé dans le caveau de la famille à Chambly.

V. Amélie-Charlotte Juchereau Duchesnay

Née à Québec le 27 février 1815.(1)

Elle mourut à Québec le 22 décembre 1835, et fut inhumée dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

---

(1) Baptisée à l'Hôpital-Général de Québec.

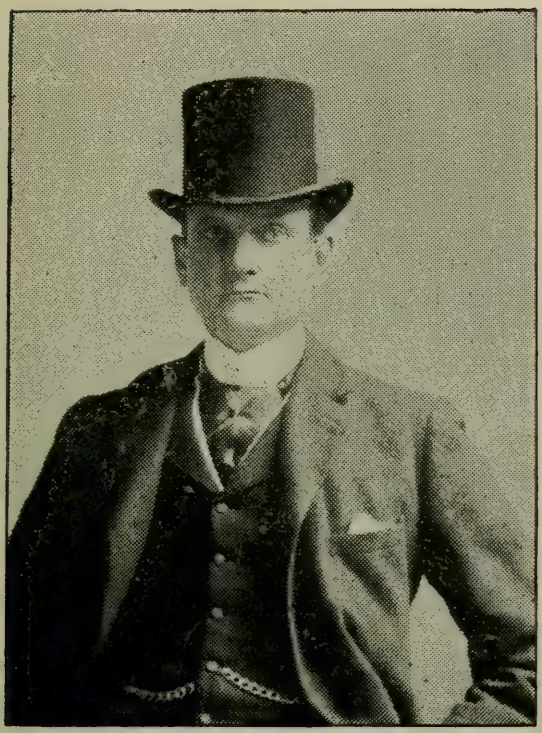

COLIN-AUGUSTUS-MONK CAMPBELL

" Cette charmante jeune personne enlevée dans peu de temps par une cruelle maladie. à une famille qui la chérissait tendrement, était ornée de tous les dons, que la nature n'accorde que si rarement aux mortels, Un esprit des plus séduisants, un caractère des plus doux, une figure des plus expressives et des plus belles, où se peignaient les sentiments de bonté et de bienveillance qui occupaient son âme ; cette âme si jeune qui se livrait avec tant de ferveur aux inspirations de la plus céleste piété, dans laquelle elle puisait toutes les vertus, qui en faisaient le plus bel ornement de la société, au milieu de laquelle elle vivait, et où sa mort a fait une impression de deuil et de tristesse qui ne s'effacera jamais. Mais qui pourrait oublier cette aimable Amélie, qui à chaque pas qu'elle fit dans sa trop courte existence, laissa tomber sur les malheureux, un rayon de cette auréole de bonté qui l'environnait. Elle s'est envolée au bonheur. Dieu n'a pas permis qu'une si tendre fleur essuyât les orages de ce monde ; il l'a rappelée auprès de lui, avant qu'elle eût éprouvé les chagrins et les douleurs, que nous avalons à longs traits, dans la coupe de la vie, et que sa mort fait ressentir si vivement à sa famille et à ses amis.

" Jeune et touchant objet d'un deuil trop légitime
Le ciel de tous ses dons se plût à te combler ;
Il semblait se presser d'orner une victime
Que la mort à nos yeux se pressa d'immoler.
Nous t'avons vu briller un moment sur la terre,
Espoir de tes amis, orgueil de tes parents " (1)

VI. Louis-Charles Juchereau Duchesnay

Né à Québec le 8 septembre 1816.

Il reçut son éducation au séminaire de Québec et

(1) Le *Canadien*, 8 janvier 1836.

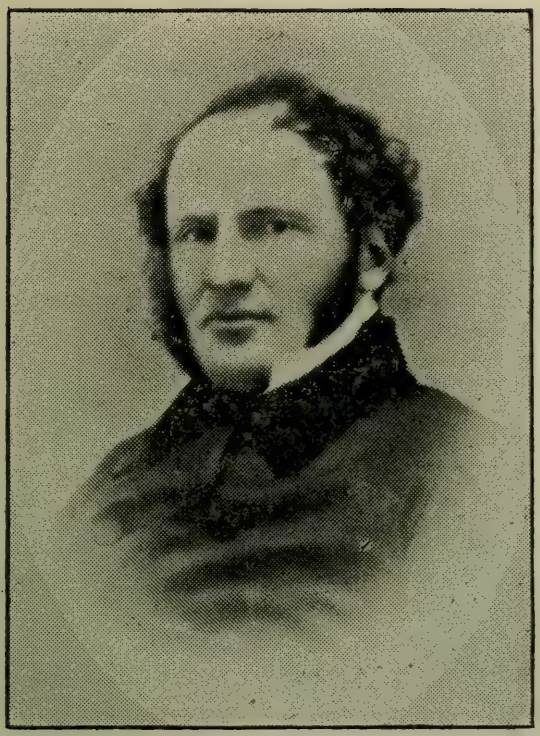

LOUIS-CHARLES JUCHÉREAU DUCHESNAY

demeura dans cette ville jusqu'à son mariage. Il s'établit alors à Saint-Ours où il mena une vie très active, s'occupant de la culture de la terre et de l'élevage des animaux. Ses méthodes améliorées de culture furent bientôt suivies par ses concitoyens qui s'en trouvèrent très bien.

M. Duchesnay mourut le 12 octobre 1858, et fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Ours.

Il avait épousé, à Boston, le 30 juin 1846, Harriett-Maria, fille de feu Charles Bradbury, négociant aux Indes Orientales, et de Eleonora Cumming.

Madame Duchesnay est morte à Sainte-Anne de Bellevue, le 13 janvier 1879, et a été inhumée dans le cimetière de Saint-Ours, où le corps de son mari avait été déposé lors de la construction d'une nouvelle église.

De leur mariage étaient nés deux enfants :

1. Blanche Juchereau de Saint-Denys Duchesnay née à Saint-Ours le 13 juillet 1848. Mariée, à Montréal, le 19 juin 1871, à Ivan Wotherspoon, avocat et conseil du Roi. M. Wotherspoon a pratiqué en société avec sir John Abbott, qui fut premier ministre du Canada, puis avec sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieure à Montréal. Il a publié deux éditions du Code de Procédure : *Manual of the practice and procedure in the several courts having civil jurisdiction in the province of Quebec*—, l'une en 1870 et l'autre en 1879, et un Commentaire de l'acte de faillite de 1875 : *The Insolvent Act of* 1875 *: with the Rules of practice and tariffs of fees in force in the different provinces of the Dominion.* En 1884, M. Wotherspoon, atteint de cécité, était obligé d'abandonner une carrière dans laquelle il avait tant de succès. Depuis cette époque, bientôt vingt ans, M. Wotherspoon a

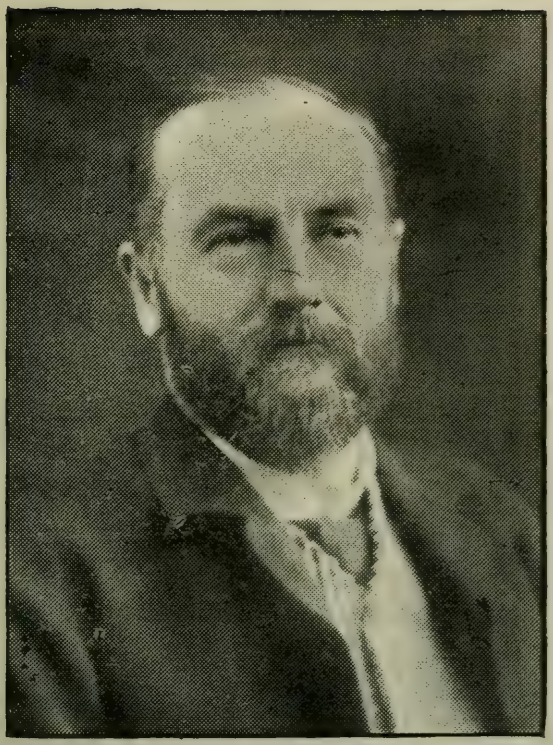

IVAN WOTHERSPOON

vécu d'une manière très retirée. Après avoir habité Sainte-Anne de Bellevue pendant treize ans, il est retourné à Montréal où ses amis viennent souvent causer avec lui d'histoire, de droit et de littérature. Enfants :

A. Cecil Juchereau de Saint-Denys Wotherspoon né à Montréal le 31 août 1872. Il est à l'emploi de la banque de Montréal.

B. Ivan-Stuart Wotherspoon né à Montréal le 25 septembre 1873. Il est agent et courtier.

C. Guy-Moreton Wotherspoon né à Sainte-Anne de Bellevue le 25 juillet 1876. Décédé à Montréal le 23 janvier 1878. Inhumé au cimetière Mont-Royal.

D. Hugh-Clapham Wotherspoon né à Montréal le 31 décembre 1880. Etudiant en médecine à l'université McGill.

2. Henri-Charles-Philippe Juchereau Duchesnay né à Saint-Ours le 14 avril 1856. Noyé dans la rivière Richelieu, en face de Belœil, le 29 février 1896. Inhumé dans le cimetière de Saint-Mathieu de Belœil. Il avait épousé, à Moncton, Nouveau-Brunswick, le 24 septembre 1877, Emma-Brookland, fille du révérend William-N. Bowyer et de Caroline Bowyer. Elle demeure à Montréal.

Enfants :

A. Charles-Harry-William Juchereau Duchesnay né à Moncton, Nouveau-Brunswick, le 2 septembre 1878.

B. Antoinette-Torrance Juchereau Duchesnay née à Sainte-Anne de Bellevue le 13 août 1879.

C. Emma-Louise-Ada Juchereau Duchesnay née à Montréal le 4 juin 1887.

D. Eleonora-Harriett Juchereau Duchesnay née à Saint-Hilaire de Rouville le 31 juillet 1888.

CECIL-JUCHEREAU DE SAINT-DENYS WOTHERSPOON

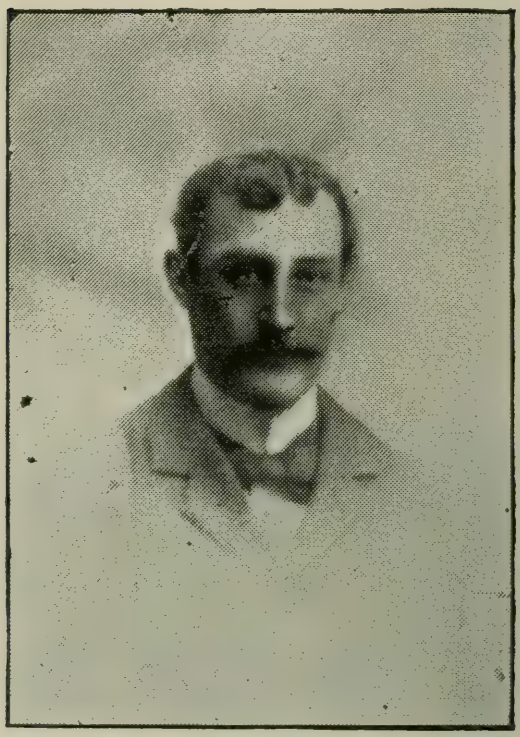

IVAN-STUART WOTHERSPOON

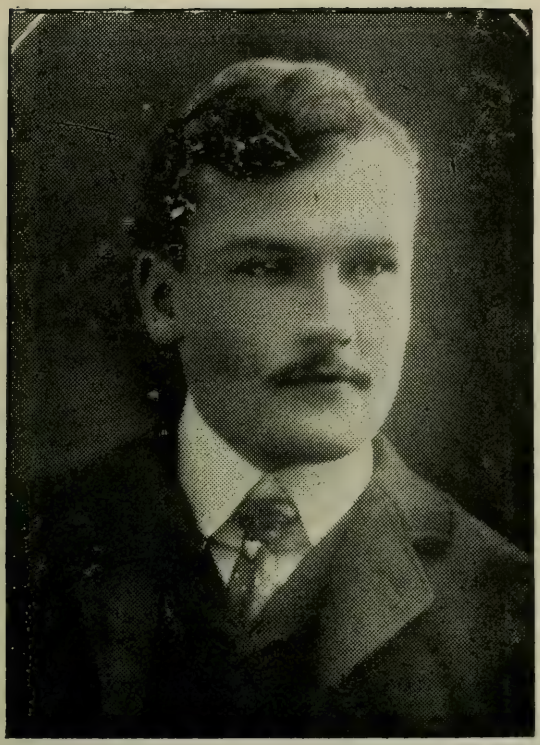

HUGH-CLAPHAM WOTHERSPOON

E. Louis-Arthur Juchereau Duchesnay né à Saint-Hilaire de Rouville le 16 novembre 1892.

VII. Jean-Philippe Juchereau Duchesnay

Né à Québec le 1er mai 1818.

Le 20 mars 1838, sir John Colborne lui accordait une commission d'enseigne dans le 1er Bataillon de milice.

Le 19 janvier, 1839, il était promu lieutenant dans les *Kennebec Rangers.*

Le 13 décembre 1852, il fut fait aide de camp du comte d'Elgin, gouverneur-général du Canada. Il reçut en même temps le grade de lieutenant-colonel de milice.

Les successeurs du comte d'Elgin lui confièrent la même charge.

Il mourut à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 31 mai 1870, et fut inhumé dans l'église de Notre-Dame du Rosaire de Saint-Hyacinthe.

Il avait épousé, à Montréal, le 20 juillet 1852, Margaret Wilson, fille aînée de Joseph Wilson et de Margaret French.

Madame Duchesnay réside maintenant à Montréal.

Huit enfants naquirent de ce mariage :

1. Marie-Anne-Marguerite-Hermine Juchereau Duchesnay née à Montréal le 31 octobre 1853. Mariée, à Montréal, le 14 juin 1883, au général Charles Tracey, de Albany, New-York, Etats-Unis. M. Tracey est né à Albany en mai 1847. Il fit ses études dans sa ville natale. Lorsque les hordes piémontaises envahirent les Etats Pontificaux, M. Tracey fut un des premiers à voler au secours de Pie IX. Enrôlé dans les zouaves pontificaux, il fut fait prisonnier à la prise de Rome. Pie IX le récompensa en le créant chevalier de Saint-

JEAN-PHILIPPE JUCHEREAU DUCHESNAY

GÉNÉRAL CHARLES TRACEY

Grégoire-le-Grand. En 1875, le gouverneur de l'état de New-York, Samuel-J. Tilden, choisit M. Tracey comme son aide de camp. Deux années plus tard, il devenait commissaire-général des subsistances pour l'état de New-York. En 1887, M. Tracey fut élu un des représentants de l'état de New-York au Congrès américain. Il a été réélu pendant quatre termes consécutifs. Enfants :

A. Marie-Thérèse Tracey née à Albany le 2 mai 1884.

B. Charles Tracey né à Albany le 22 septembre 1885.

C. Philippe-Duchesnay Tracey né à Albany le 6 avril 1887.

D. James Tracey né à Washington le 16 janvier 1889 ; décédé à Montréal le 20 novembre 1889. Inhumé dans le cimetière Sainte-Agnès, à Albany.

E. John Tracey né à Albany le 29 février 1892.

2. Marie Angélique Juchereau Duchesnay née à Saint-Charles de Richelieu le 22 janvier 1855. Mariée, à Montréal, le 2 octobre 1878, à James Starnes, fils de feu l'honorable Henry Starnes, conseiller législatif M. Starnes mourut à Montréal le 24 juin 1879, laissant un fils :

A. James-Henry-Juchereau Starnes né à Montréal le 2 octobre 1879. Il est à l'emploi de la American Steel & Wire Trust Co, à Pittsburg.

Madame veuve Starnes se remaria, à Montréal, le 4 janvier 1882, au docteur Napoléon Jacques, de Worcester, Massachusetts, Etats-Unis. Enfants de ce second mariage :

B. Pauline Jacques née à Worcester le 24 septembre 1883.

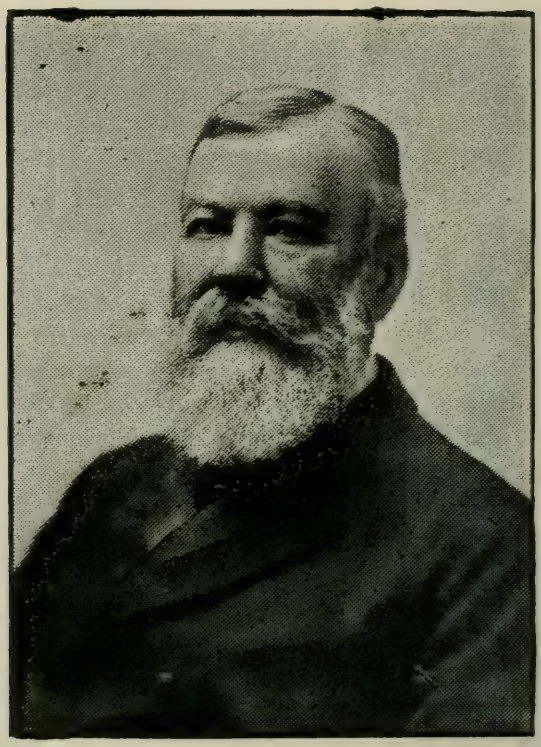

NAPOLÉON JACQUES

C. Philippe-Duchesnay Jacques né à Worcester le 7 octobre 1884.

D. Léo Jacques né à Worcester le 6 novembre 1888.

3. Charles-Henri-Alexandre Juchereau Duchesnay né à Saint-Charles de Richelieu le 1er avril 1857. Admis à la pratique de la dentisterie en 1873, il a exercé son art au Canada, dans les Etats-Unis et en Angleterre. Il réside maintenant à Saint-Lambert, près de Montréal. Il épousa, à Montréal, le 3 octobre 1878, Virginie-Cordélie Rolland, fille aînée de feu le docteur Henri Rolland, seigneur de Rougemont et de Richelieu. Elle mourut à Montréal le 11 avril 1887, lui laissant deux enfants :

A. Annette-Marguerite d'Estimauville Juchereau Duchesnay née à Chambly le 28 octobre 1880.

B. Marie Marguerite Juchereau Duchesnay née à Worcester, Massachusetts, Etats-Unis, le 5 février 1883.

Le docteur Duchesnay s'est remarié à Bay City, Michigan, Etats-Unis, le 9 juillet 1888, à Edith, fille de John Royle, fabricant de soie, de Middleton, Lancashire, Angleterre. Enfants nés de ce second mariage :

C Joseph-Walter Juchereau Duchesnay né à Détroit, Michigan, Etats-Unis, le 4 juillet 1889.

D. Marie-Florence-Edith Juchereau Duchesnay née à Montréal le 8 avril 1891.

E. Jean-Louis Juchereau Duchesnay né à Notre-Dame de Richelieu le 12 mai 1893.

F. Hermine Juchereau Duchesnay née à Middleton Lane, Angleterre, le 5 septembre 1894.

G. Pauline Juchereau Duchesnay née à Middleton Lane, Angleterre, le 28 juillet 1896.

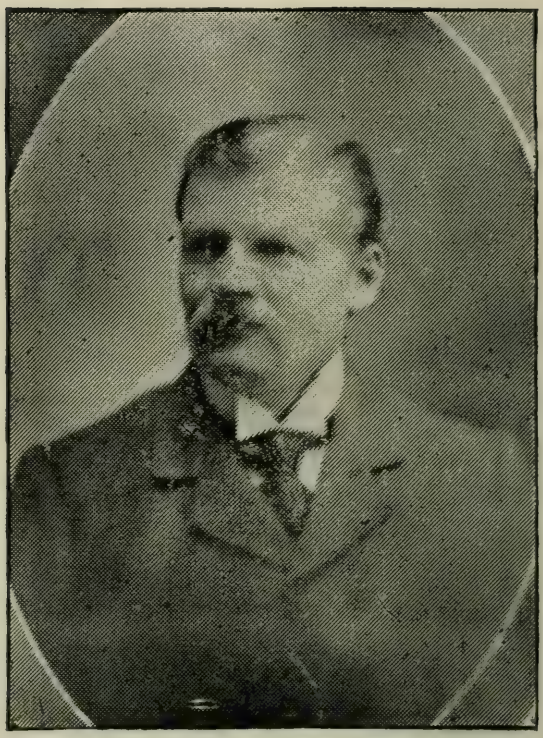

CHARLES-HENRI-ALEXANDRE JUCHEREAU DUCHESNAY

H. Louis Juchereau Duchesnay né à Southport Lane, Angleterre, le 1er août 1898.

4. Joseph-Philippe-Théodore Juchereau Duchesnay né à Saint-Hilaire de Rouville le 12 février 1859. Il réside au manoir seigneurial, à Notre-Dame de Richelieu. Il a épousé à Brantford, Ontario, le 31 janvier 1883, Maggie-Maud Carroll, fille de George Carroll et de Hester Curtis, de Paris, Ontario. Enfants :

A. Frances-Hermine-Maud Juchereau Duchesnay née à Montréal le 7 décembre 1883 ; décédée à Notre-Dame de Richelieu le 23 septembre 1886. Inhumée dans le cimetière paroissial.

B. Philip-Lewis-Granville Juchereau Duchesnay né à Notre-Dame de Richelieu le 4 avril 1885.

C. Joseph-Auguste-Juchereau Duchesnay né à Notre-Dame de Richelieu le 30 avril 1886.

D. Joseph-Henri de Saint-Denys Juchereau Duchesnay né à Notre-Dame de Richelieu le 17 août 1888.

E. Gwendoline-Muriel-Margaret Juchereau Duchesnay née à Notre-Dame de Richelieu le 17 décembre 1889.

F. Montague-Charles Juchereau Duchesnay né à Notre-Dame de Richelieu le 27 décembre 1891.

G. Philip-Patrick de Saint-Denys Juchereau Duchesnay né à Notre-Dame de Richelieu le 17 mars 1894.

5. Annie-Adèle Juchereau Duchesnay née à Montréal le 1er janvier 1862. Mariée, à Montréal, le 19 septembre 1893, au docteur Henri-Guillaume Desjardins, oculiste. Enfant :

Anne-Henriette-Louise Desjardins née à Montréal le 9 juin 1894.

6. Edouard Juchereau Duchesnay né à Montréal le 1er janvier 1862. Décédé à Notre-Dame de Saint-Hya-

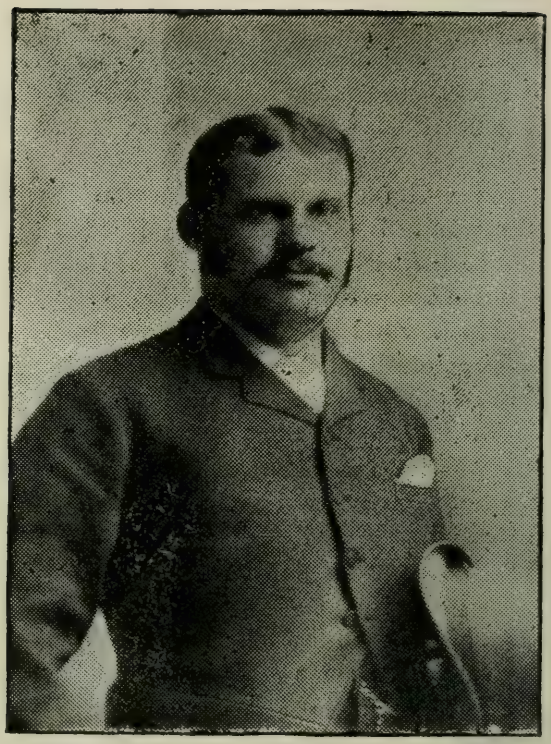

JOSEPH-PHILIPPE-THÉODORE JUCHEREAU DUCHESNAY

cinthe le 3 juin 1858. Inhumé dans l'église de Notre-Dame du Rosaire de Saint-Hyacinthe.

7. Louise-Amélie Juchereau Duchesnay née à Saint-Hilaire de Rouville le 6 octobre 1865. Mariée, à Montréal, le 3 juin 1885, au capitaine Damase Sincennes. Enfants :

A. Anne-Denyse Sincennes née à Montréal le 7 mars 1886.

B. Marguerite-Irène Sincennes née à Montréal le 19 octobre 1888.

C. Colinette Sincennes née à Montréal le 23 décembre 1889.

8. Pierre-Auguste Juchereau Duchesnay né à Saint-Hyacinthe le 10 mars 1864. Décédé à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 13 novembre 1865. Inhumé dans l'église de Notre-Dame du Rosaire de Saint-Hyacinthe.

VIII. Caroline-Elisa Juchereau Duchesnay

Née à Québec le 22 mai 1819.

Mariée, au manoir de Saint-Ours, le 14 juillet 1845, à Frederick-William Ermatinger, chevalier de Saint-Ferdinand, inspecteur et surintendant de police pour le district de Montréal.

Le lieutenant-colonel Ermatinger servit pendant plusieurs années avec distinction dans la guerre de la succession d'Espagne, et il fut aide de camp successivement de sir Duncan McDougall et du général Sochmus, qui fut plus tard maréchal dans l'armée autrichienne. Il reçut le grade de lieutenant-colonel au service de l'Espagne pour sa bravoure à la décisive bataille qui plaça Isabelle sur le trône. Peu après il reçut les remerciements du général Espartero, et fut fait chevalier de Saint-Ferdinand.

La guerre terminée, le lieutenant-colonel Ermatin-

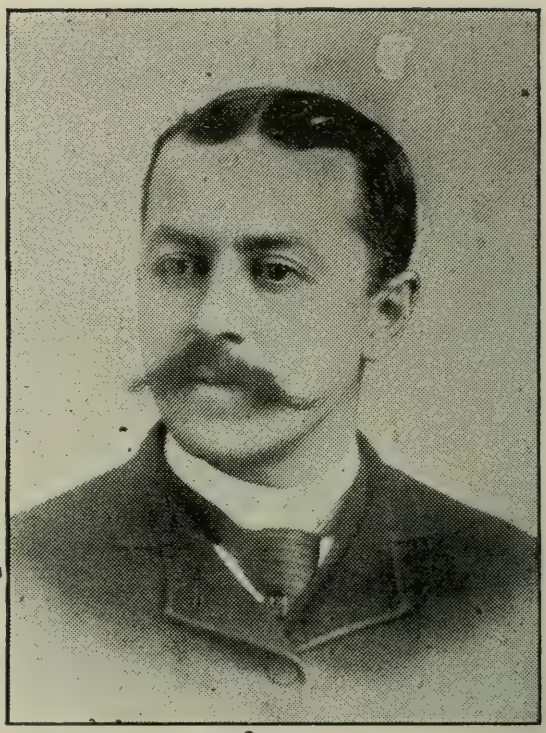

DAMASE SINCENNES

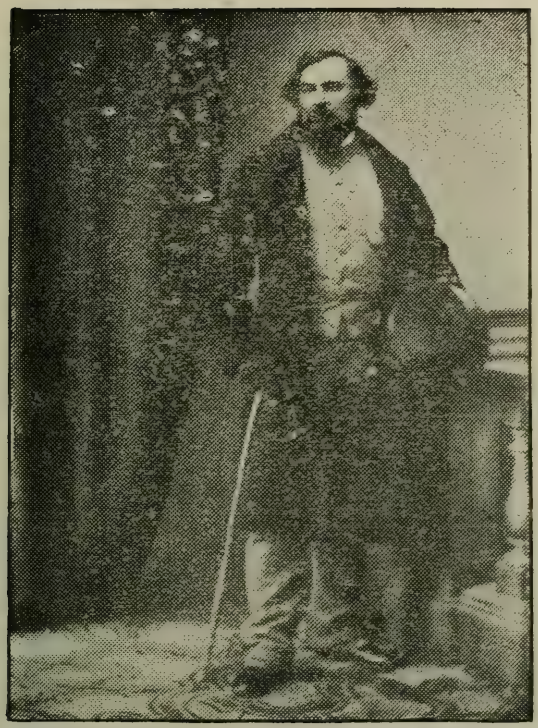

FREDERICK-WILLIAM ERMATINGER

ger revint au pays et occupa les charges importantes de surintendant de police pour le district de Montréal, puis de greffier de la paix pour le même district, conjointement avec l'honorable M. Dessaulles.

M. Ermatinger mourut à Montréal le 23 janvier 1869 et fut inhumé au cimetière Mont-Royal.

" C'est avec regret, lisons-nous dans le *Montreal News* du 25 janvier 1869, que nous avons à annoncer la mort du lieutenant-colonel Ermatinger arrivée samedi dans la soirée, après une maladie douloureuse supportée avec calme et résignation. Il a occupé plusieurs positions importantes où on apprécia beaucoup son grand jugement, sa haute habilité et sa délicatesse. Ses manières aimables, son esprit cultivé lui avaient créé un grand nombre d'amis qui regretteront longtemps sa perte. "

Madame Ermatinger est décédée au manoir de Saint-Ours le 7octobre 1890. Elle fut inhumée dans l'église de Saint-Ours.

Du mariage du lieutenant-colonel Ermatinger et de Caroline-Elisa Juchereau Duchesnay naquirent six enfants :

1. William-Roch-Daly Ermatinger né à Montréal le 28 octobre 1846. Il mourut à Montréal vers 1870.

2. Charles-Henry-Catawabiddy Ermatinger né à Montréal le 14 juin 1848. Il réside aux Etats-Unis depuis plusieurs années. Pas marié.

3. Edward Ermatinger né à Montréal le 12 juin 1851. Il est décédé en avril 1891.

4. Edmund Ermatinger né à Montréal le 21 décembre 1855. Il est aux Etats-Unis. Célibataire.

5. Wilhelmina Ermatinger née à Montréal le 25 avril 1857. Elle est mariée à P. E. Smith, avocat,

professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal. Ils n'ont pas d'enfants.

6. Hildebrand Ermatinger né à Montréal le 1er août 1858. Décédé.

IX. Auguste Juchereau Duchesnay

Né à Québec le 13 janvier 1821. (1)

Il épousa, à Trois-Rivières, le 21 juillet 1847, Marie-Angélique, fille de l'honorable Hughes Heney, membre du Conseil Exécutif de 1833 à 1841.

Elle décéda à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 30 ans, le 13 avril 1858, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

En secondes noces, à Saint-Hyacinthe le Confesseur, le 14 mars 1861, M. Duchesnay épousa Mary-Ann, fille de Richard Nagle et de Mary Madden

Elle décéda à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le 26 janvier 1863, et fut inhumée dans l'église de cette paroisse. Elle était âgée de 24 ans.

M. Duchesnay ne lui survécut pas longtemps. Il mourut à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, six mois plus tard, le 13 août 1863, et fut inhumé dans l'église de cette paroisse.

Aucun enfant n'était né des deux mariages de M. Duchesnay.

X. Sophie-Aménaide Juchereau Duchesnay

Née à Québec le 30 novembre 1822.

Décédée à Québec le 8 septembre 1823, elle fut inhumée dans l'église de Beauport.

XI. Théophile-Narcisse Juchereau Duchesnay

Né à Québec le 25 décembre 1823.

Décédé à Québec le 13 janvier 1824, il fut inhumé le 15 dans l'église de Beauport, sous le banc seigneurial.

---

(1) Baptisé à l'Hôpital-Général de Québec.

AUGUSTE JUCHEREAU DUCHESNAY

PREMIÈRE GÉNÉRATION : JEAN JUCHEREAU, SIEUR DE MAUR
DEUXIÈME GÉNÉRATION : NICOLAS JUCHEREAU, SIEUR DE SAINT-DENYS
TROISIÈME GÉNÉRATION : IGNACE JUCHEREAU DUCHESNAY DE SAINT-DENYS
QUATRIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, SR
CINQUIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, JR
SIXIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY

ANTOINE-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Québec le 18 février 1767.

En 1798, il était lieutenant au service de Sa Majesté dans le premier bataillon du Royal Canadien Volontaire. Il servit jusqu'au licenciement de ce régiment.

Le 6 août 1804, il était élu pour représenter le comté de Hampshire (aujourd'hui Portneuf) à la Chambre d'Assemblée.

Le 21 novembre 1809, il recevait la nomination de député adjudant général des milices du Bas-Canada, à la place de Pierre Marcoux, décédé.

L'année suivante, le gouverneur Craig l'appelait au Conseil législatif.

Le 6 janvier 1812, il était fait conseiller exécutif honoraire.

Le 29 avril 1813, l'honorable M. Duchesnay remplaçait M. Vassal de Montviel comme commissaire des transports pour le district de Québec.

Enfin, le 18 janvier 1817, il devenait conseiller exécutif effectif.

Lors des funérailles du duc de Richmond, gouver-

L'HON. ANTOINE-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY

neur-général du Canada, enlevé d'une façon si tragique, il fut l'un des porteurs du poêle.

L'honorable M. Duchesnay mourut subitement au manoir de Beauport le 17 février 1825.

Ses funérailles se firent à Beauport le 22 février 1825. Il fut inhumé dans l'église paroissiale, sous le banc seigneurial.

C'est Mgr Plessis, évêque de Québec, qui lui rendit les derniers devoirs, et il ne voulut pas laisser disparaître celui qui avait toujours été son ami, sans lui adresser une parole d'adieu :

" Nous sommes assemblés ici, mes frères, pour rendre les derniers devoirs au respectable seigneur de cette paroisse, devoirs qui sont bien pénibles, puisque en les accomplissant nous déposons son corps au tombeau, d'où il ne se relevera qu'au jour de la résurrection générale. Si vous voyez réunis ici dans cette église un si grand nombre d'étrangers, si parmi eux se trouvent la plupart des membres du Parlement provincial, n'allez pas croire qu'ils sont attirés ici par la curiosité. Ils viennent pour honorer la mémoire d'un homme que la société chérissait pour sa bonté de cœur, son vrai patriotisme, le respect qu'il professait pour le gouvernement, son hospitalité et sa bienfaisance, et pardessus tout pour son sincère attachement à notre religion dont il remplissait les devoirs si scrupuleusement qu'il vous était un exemple digne de votre admiration.

" Tel est le témoignage que nous portons de ses excellentes qualités ; mais comme les jugements du Tout Puissant diffèrent de ceux des hommes, et que son œil découvre des taches où nous ne voyons que des vertus, n'oublions donc pas que le cher objet de nos regrets peut avoir quelque chose à satisfaire à la jus-

tice divine. Vous donc, fidèles catholiques, qui croyez avec moi que nos supplications peuvent être utiles à ceux qui descendent dans la tombe avant nous, avec le signe de la Foi, joignez vos prières à celles de l'Eglise, afin de hâter son bonheur éternel.

" Mais ce n'est pas tout. Que sa mort soudaine vous serve de leçon. Apprenez à vous détacher du péché, et à vivre dans l'état où vous voudriez être à votre mort, car vous ne savez pas le jour ni l'heure à laquelle il plaira à Dieu de vous appeler à son tribunal. *Vigilate itaque*, etc., Mathieu, 25. "

L'honorable M. Duchesnay avait épousé, à Saint-Joseph de Deschambault, le 11 février 1793, Marie-Louise Fleury de la Gorgendière, fille de feu messire Louis Fleury de la Gorgendière, seigneur de Deschambault et de Saint-Joseph de la Nouvelle-Beauce, et de Nathalie Boudreau.

Elle mourut du choléra à Beauport le 2 juillet 1832, et fut inhumée le même jour.

De leur mariage étaient nés : I Antoine-Narcisse ; II Louise-Amable-Julie ; III Louise-Sophie ; IV Adélaïde-Hermine ; V Charles-Maurice ; VI Catherine-Hermine-Louise ; VII Henri-Elzéar.

I

ANTOINE NARCISSE JUCHEREAU DUCHESNAY

Le continuateur de la lignée

II

LOUISE-AMABLE-JULIE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Deschambault le 28 juin 1799.

Elle mourut au manoir seigneurial de Beauport le 31 octobre 1812, et fut inhumée dans l'église paroissiale le 3 novembre

III

LOUISE-SOPHIE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Deschambault le 15 juillet 1802.

Mariée, à Montréal, le 13 août 1828, à Bartholomew-Conrad-Augustus Gugy.

Elle mourut à Montréal le 8 juin 1842, et fut inhumée dans l'église de Beauport deux jours plus tard.

M. Gugy mourut à Beauport le 11 juin 1876, et fut inhumé au cimetière Mount Hermon, à Québec. Il s'était remarié à Mary McGrath.

M Gugy était né à Trois-Rivières le 6 novembre 1796. Il était le fils de l'honorable Louis Gugy, Suisse de naissance, qui fut colonel au service de l'Angleterre après avoir été officier au régiment de Schomberg qui se distingua par sa fidélité à la cause royaliste, en France, pendant la Révolution. L'honorable M. Gugy fut shérif de Trois-Rivières, puis de Montréal, et conseiller législatif.

Le 25 mars 1812, le jeune Gugy obtenait une commission d'enseigne dans les *Canadian Fencibles*. Il prit part à la bataille de Châteauguay, et quelques semaines plus tard, le 13 novembre 1813, il était promu lieutenant.

La guerre terminée, M. Gugy étudia le droit, et le 7 août 1822, il se faisait admettre au barreau. Il ne tarda pas à se faire une nombreuse et lucrative clientèle.

Le 24 septembre 1831, M. Gugy était élu membre de la Chambre d'Assemblée par le comté de Sher-

brooke. Il devait y siéger jusqu'au 27 mars 1838. Il fut naturellement du côté du gouvernement, et il eut de nombreuses et émouvantes passe d'armes avec le grand Papineau.

Lors des troubles de 1837-38, il laissa là sa clientèle pour s'enrôler dans la milice. Le colonel Wetherall le chargea d'une mission de paix auprès des insurgés de Saint-Charles. Il échoua. Sir John Colborne l'amena ensuite avec lui dans son expédition dans le comté des Deux-Montagnes. C'est lui qui commandait la cavalerie à l'affaire de Saint-Eustache, le 14 décembre 1837. Il y fut blessé assez grièvement. (1)

Le 22 novembre 1838, M. Gugy était nommé magistrat stipendiaire pour le district de Montréal.

Le 8 juillet 1840, il recevait sa commission de magistrat de police pour le même district.

Lord Sydenham le récompensa de son zèle en le nommant, le 14 mars 1841, adjudant-général des milices du Bas-Canada à la place de Vassal de Montviel, mis à sa retraite.

La même année, M. Gugy se présentait dans le comté de Saint-Maurice mais il fut battu par l'honorable J. E. Turcotte.

Le 24 janvier 1848, le comté de Sherbrooke réélisait M. Gugy son représentant à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Il y siégea jusqu'en 1851. Il fut l'un des plus violents adversaires de lord Elgin.

---

(1) On a accusé le colonel Gugy d'avoir traité les Canadiens avec cruauté pendant les malheureux événements de 1837-38. Une brochure assez rare que nous avons en ce moment sous les yeux, *Attestations de six curés au sujet de la conduite du colonel Gugy en* 1837-38, établit qu'on a mis beaucoup plus de passion politique que de vérité dans ces accusations.

BARTHOLOMEW-CONRAD-AUGUSTUS GUGY

A l'exposition de Londres en 1851, M. Gugy représenta le Canada et s'acquitta avec succès de ses délicates fonctions.

Le 10 octobre 1853, M. Gugy était nommé inspecteur et surintendant de la police pour la cité de Montréal. Cette nomination était temporaire seulement et pour aider au capitaine Ermatinger.

C'est la même année qu'il quitta Montréal pour venir s'établir à Québec. On se rappelle ses procès avec Brown qui ont duré vingt-deux années et ne se sont terminées que par l'incendie du palais de justice de Québec, le 1er février 1873.

M. Raphaël Bellemare apprécie ainsi le colonel Gugy : " Il était propriétaire des seigneuries de Machiche et de la Rivière-du-Loup, Grandpré, Grosbois et Dumontier. Il en était encore seigneur au temps de l'abolition du régime féodal en Canada, en 1854. Il était fidèle à collecter ses rentes, mais nous ne croyons pas qu'il ait jamais eu recours à des procédés vexatoires. Plus sage administrateur de ses affaires personnelles que l'avait été son père, il n'a pas laissé à ses héritiers de grosses dettes à payer, mais des rentes à recevoir.

" Dans la vie publique, comme avocat, comme colonel de milice, comme commissaire et président de la cour des sessions de la paix, comme adjudant-général et ensuite comme membre du parlement, il a toujours fait grande et belle figure. Il n'a jamais été, croyons-nous, un ennemi haineux des Canadiens-Français, mais il n'a pas été populaire parmi eux, parce qu'en politique il épousait généralement les causes et les sentiments des Anglais de son temps contre nous. Ces sentiments alors étaient beaucoup plus hostiles et injustes qu'aujourd'hui.

" Quoique d'origine suisse et canadien de naissance, il était ce qu'on appelle maintenant, *britisher to the core*, " Anglais jusqu'à la moëlle des os " ! Il avait du sang huguenot dans les veines et cependant le fanatisme religieux n'a jamais paru au fond de son caractère. Il était plutôt indifférent en cette matière.

" Avec lui le nom de Gugy a disparu du Canada."(1)

Du mariage de Bartholomew-Conrad-Augustus Gugy et de Louise-Sophie Juchereau Duchesnay naquit une fille :

I. Bertha-Louisa Gugy

Née à Montréal le 2 mai 1829.

Mariée, à Montréal, en septembre 1849, à William-Edward Holmes, avocat, fils de feu le docteur W. E. Holmes, de Québec.

Elle mourut à Montréal le 7 avril 1855.

M. Holmes mourut au même endroit le 8 décembre 1861.

Il laissait deux fils :

1. William-Edward-Gugy Holmes né à Montréal le 31 décembre 1850. Il est établi à High River, Alta, Nord-Ouest, depuis 1882. Il a épousé à Calgarry, le 13 janvier 1886, Jennie, fille cadette de John Douglass, et a huit enfants :

A. William-Edward-Meredith Holmes né à High River le 14 décembre 1886.

B. Frederick-Henry Holmes né à High River le 23 janvier 1888.

---

(1) *Les bases de l'histoire d' Yamachiche*, page 100. Pour plus amples détails sur M. Gugy, on peut consulter l'ouvrage de M. H.-J. Morgan, *Sketches of celebrated canadians and persons connected with Canada*, page 517.

C. Charles-Douglass Holmes né à High River le 18 septembre 1889.

D. Augustus-George Holmes né à High River le 23 avril 1891.

E. Emeretta-Louise Holmes née à High River le 31 décembre 1892.

F. Arthur-Paul Holmes né à High River le 25 mai 1895.

G. Homfray-Gordon Holmes né à High River le 16 septembre 1897.

H. Laura-Mathilda-Sophia Holmes né à High River le 21 février 1902.

2. Augustus-Henry Holmes né à Montréal le 19 avril 1852. Il est décédé à London, Ontario, le 27 février 1898. Il avait épousé, à Montréal, le 11 juillet 1881, Annie, fille de A. F. Venner, de Toronto. Elle est morte au commencement de 1903 à Truro, Nouvelle-Ecosse. Une fille lui survit :

Bertha-Mathilda Holmes.

IV

ADÉLAIDE-HERMINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Deschambault le 18 juillet 1803.

Décédée à Deschambault le 19 avril 1804. Inhumée dans le cimetière de cette paroisse le 20.

V

CHARLES-MAURICE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Deschambault le 8 mars 1805.

Il fut admis à la pratique du droit le 29 mars 1827.

Il épousa, à Québec, le 30 août 1831, Claire-Charlotte, fille de l'honorable juge Jean-Baptiste-Olivier Perrault et de Marie-Louise Taschereau.

Elle mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 11 mars 1837 et fut inhumée dans l'église de cette paroisse le 15.

Son mari la suivit bientôt dans la tombe. Il mourut à Montréal, chez son beau-frère, M. Bartholomew-Conrad-Augustus Gugy, le 26 juin 1840, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce, à côté de sa femme, le 30.

Par son testament fait à Québec le 6 novembre 1837, M. Duchesnay léguait une somme de $2000 pour fonder une pension, au séminaire de Nicolet, en faveur de sa famille. Depuis 1844, année où ce legs fut délivré à la corporation du séminaire de Nicolet, la famille Duchesnay a toujours compté un élève au séminaire de Nicolet, et elle aura le même droit jusqu'en 1944. (1)

Du mariage Duchesnay-Perrault naquirent : I Antoine-Louis ; II Louise-Adèle.

I. Antoine-Louis Juchereau Duchesnay

Né à Québec le 20 septembre 1835.

Décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 31 mai 1837. Inhumé dans l'église.

II. Louise-Adèle Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 12 novembre 1836.

Décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 8 mai 1837. Inhumé dans l'église.

---

(1) L'abbé Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, page 226.

VI

CATHERINE-HERMINE-LOUISE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 23 juillet 1807.

Elle décéda à Beauport le 25 novembre 1807 et fut inhumée le lendemain dans l'église paroissiale.

VII

HENRI-ELZÉAR JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 19 juillet 1809.

Son père et sa mère présidèrent à sa première éducation, et le confièrent bientôt à d'habiles précepteurs. Grâce à leurs soins, grâce à ses communications constantes avec l'élite de notre société, il acquit cette variété de connaissances pratiques, cette distinction de manières, cette noblesse et cette franchise de caractère qui devaient le conduire aux postes les plus élevés de notre pays.

Il fut admis à la profession d'avocat le 10 janvier 1832.

Le 2 juillet 1839, il était nommé magistrat stipendiaire pour le district de Montréal.

L'année suivante, il recevait sa nomination de magistrat de police pour le même district.

En 1843, il se retira à Sainte-Marie de la Beauce.

Il lui fallut quitter les douceurs de sa retraite pour répondre à la confiance de ses compatriotes. Le 29 septembre 1856, il fut pour la première fois unanimement élu membre du Conseil législatif, par la division de Lauzon. Le 5 octobre 1865, la même unanimité le portait au même honneur.

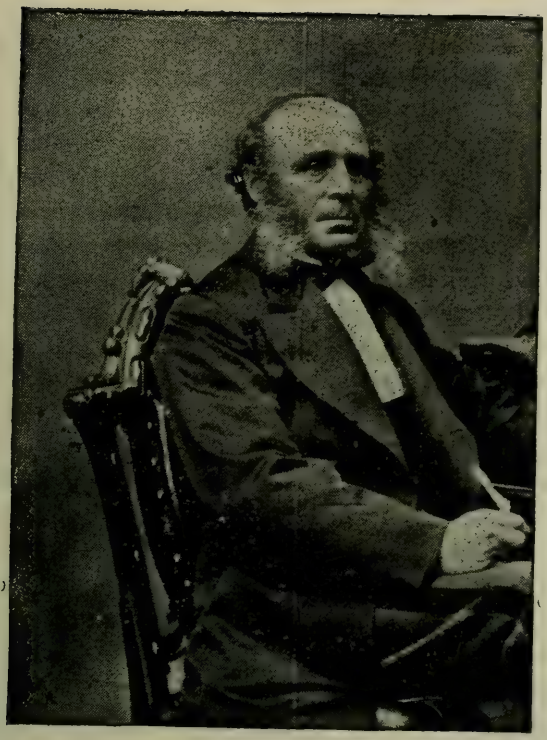

L'HON. HENRI-ELZÉAR JUCHEREAU DUCHESNAY

Il fut appelé au Sénat de la Puissance le 23 octobre 1867.

C'est à Sainte-Marie de la Beauce, à l'âge de 61 ans et 10 mois, qu'il s'éteignit, le 12 mai 1871. Il fut inhumé dans l'église paroissiale

" L'honorable M. Duchesnay a été dans toute la force du mot, le *vir probus*, l'homme loyal, intègre et probe.

" Sur un théâtre moins vaste que celui de la politique, M. Duchesnay a déployé des qualités plus admirables encore. Son influence à Sainte-Marie, cette capitale de la Beauce, s'étendait à tout : agriculture, éducation, œuvres de charité, son activité paraissait tout embrasser. C'était pour lui comme un besoin impérieux de son cœur de faire du bien à autrui : les pauvres et les affligés avaient, avant tout, une large part à ses avis, à ses lumières et surtout à ses abondantes aumônes.

" Pour favoriser les progrès de l'agriculture, dans les comtés dont il était le délégué, il avait fait l'acquisition des instruments aratoires les plus utiles et les moins dispendieux. Il invitait les cultivateurs à venir les voir fonctionner et il se faisait un devoir de leur en expliquer le mécanisme et le maniement.

" Avocat, il se donnait une peine infinie pour arrêter les procès de ses co-paroissiens. Il réussit ainsi à empêcher la ruine d'un grand nombre de personnes : sa maison était ouverte à tous ceux qui avaient quelques difficultés. Quand on ne venait pas le trouver, il ne craignait pas de se rendre auprès des parties qui voulaient aller en cour, il s'informait de leur malentendu, et presque toujours, il réussissait à le faire disparaître.

" Il serait impossible de redire, ici, ce que la paroisse

de Sainte-Marie lui doit pour l'éducation de ses enfants. M. Duchesnay, pendant quatorze ans, s'est condamné à prélever la contribution volontaire des habitants de sa paroisse, pour subvenir à dix écoles.

" Ces œuvres d'un intérêt public ne l'absorbaient pas au point de lui refuser le bonheur d'une bienfaisance d'un autre genre. C'était en 1849, aux premières neiges de l'hiver. Un incendie venait de réduire en cendres la grange d'un cultivateur. Grain, voitures, fourrage, bétail, tout avait été enveloppé dans le même désastre. La perte était considérable. M. Duchesnay assemble la paroisse, le dimanche suivant ; il organise chaque rang pour venir au secours de cet infortuné. Un mois et demi après l'incendie, la grange sortait de ses ruines, aussi remplie qu'auparavant, et ne laissait plus au sieur Gagné que le devoir d'une reconnaissance sans bornes envers son bienfaiteur. Les chevaux et les voitures de M. Duchesnay avaient transporté les effets collectés, pendant quinze jours. Lui-même avait présidé à la construction du bâtiment, comme au reste.

" Un jour, une suite de malheurs incontrôlables força un cultivateur à vendre sa terre et tous ses biens. Ses créanciers payés, il lui restait encore une dette d'arrérage chez le seigneur Duchesnay, pour grains achetés à ses moulins. Avant de s'éloigner de Sainte-Marie pour aller prendre une terre en bois debout, le pauvre ruiné se rend chez M. Duchesnay et lui demande son compte.

" —C'est juste cinquante louis.

" —Eh bien ! voilà vos cinquante louis, dit le malheureux, comptez et payez-vous.

" —Mais, mon cher ami, lui demande le bienfaisant

seigneur, vous reste-t-il quelque chose pour recommencer votre petite fortune ?

" —Pas une obole, monsieur, pas même de quoi acheter du pain pour mon voyage.

" —Eh bien ! mon ami, reprend avec émotion M. Duchesnay, je ne veux, ni ne puis vous arracher la vie. Si vous réussissez, vous me paierez quand vous pourrez ; sinon vos enfants paieront mes enfants. Sinon, nous serons payés ailleurs.

" M. Duchesnay revenait d'une des concessions reculées de Sainte-Marie. Il faisait nuit noire. Tout le monde semblait reposer d'un profond sommeil. Cependant, au bord du bois, dans une petite cabane, une pauvre femme dangereusement malade, veillait avec sa douleur, et à son chevet, se tenait un enfant qui essayait, par ses soins, d'abréger la longueur de la nuit. Tout à coup la malade et l'enfant entendent le bruit d'une voiture.

" —Vas vite, dit la mère à l'enfant, c'est peut-être un médecin.

" L'enfant accourt, M. Duchesnay arrête aussitôt sa marche, se rend auprès de l'infortunée, s'informe avec bonté de son état, et lui laisse tout l'argent qu'il porte sur lui, et lui promet un médecin pour le lendemain. Il tint parole, et lui-même conduisit, auprès d'elle, le docteur Wistaff. Pendant près de deux mois, aux frais du distingué bienfaiteur, deux fois la semaine, le même médecin prodigua des soins à cette femme délaissée, et réussit à la ramener à la santé. " (1)

L'honorable M. Duchesnay avait épousé, à Sainte-Marie de la Beauce, le 24 juillet 1834, Julie, fille de

(1) L'abbé N.-A. Leclerc, *Gazette des familles canadiennes et acadiennes*, 15 juin 1871.

l'honorable juge Jean-Baptiste-Olivier Perrault et de Marie-Louise Taschereau.

Elle décéda à Sainte-Foye, le 22 août 1838, et fut inhumée le 24 du même mois dans l'église des Ursulines de Québec.

Trois enfants naquirent de ce mariage : I Henri-Olivier ; II Elzéar-Edmond ; III Louise-Amélie.

En secondes noces, l'honorable M. Duchesnay épousa, à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 juin 1844, Elisabeth-Suzanne, fille de l'honorable juge Jean-Thomas Taschereau et de Marie Panet, et sœur de Son Eminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau.

Madame Duchesnay mourut à Québec le 10 mars 1888, et fut inhumée dans l'église du monastère de l'Hôpital-Général de Québec, le 14.

De cette seconde union étaient nés sept enfants : IV Henri-Jules ; V Maurice-Elzéar ; VI Marie-Louise-Suzanne ; VII Sophie-Corinne ; VIII Adèle-Caroline-Agnès ; IX Charles-Edmond ; X Marie-Louise-Isabelle.

I. Henri-Olivier Juchereau Duchesnay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 26 mai 1835.

Décédé au même endroit le 10 mai 1837. Inhumé dans l'église.

II. Elzéar-Edmond Juchereau Duchesnay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 14 août 1836.

Décédé au même endroit le 18 mars 1838. Inhumé dans l'église.

III. Louise-Amélie Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 24 mars 1838.

Mariée, dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie

de la Beauce, le 23 septembre 1861, à Charles-Alexandre Lindsay, notaire, de Québec.

Pas d'enfants de cette union.

IV. Henri-Jules Juchereau Duchesnay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 6 juillet 1845.

Il fit ses études classiques au séminaire de Québec et suivit les cours de droit des universités Laval et McGill.

Reçu avocat en 1866, il alla s'établir à Sainte-Marie de la Beauce.

M. Duchesnay s'occupa beaucoup de milice. Le 19 mai 1871, il prenait le commandement du 23e bataillon de Beauce avec le grade de lieutenant-colonel.

Le 3 janvier 1874, il était nommé magistrat stipendiaire du comté de Beauce.

L'année suivante, le gouvernement lui confiait aussi la charge d'inspecteur des mines pour la région de la Beauce.

Aux élections générales du 22 février 1887, il fut élu député de Dorchester à la Chambre des Communes.

Atteint des fièvres typhoïdes, M Duchesnay succomba à Sainte-Marie de la Beauce le 6 juillet 1887. Il fut inhumé le surlendemain dans la chapelle Sainte-Anne.

Il avait épousé, à Québec, le 21 septembre 1869, Marie-Caroline, fille de Cirice Têtu, marchand, et de Julie-Caroline Dionne.

Ils ont eu dix enfants :

1. Marie-Caroline-Amélie Juchereau Duchesnay née à Québec le 23 octobre 1870. Mariée, à Montréal, le 9 septembre 1890, à Gustave Hamel, avocat, fils du

Henri-Jules Juchereau Duchesnay

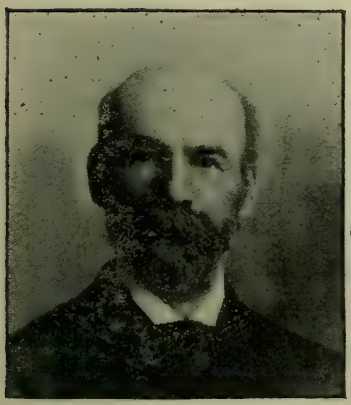

Charles-Alexandre Lindsay

H.-J.-J.-B. Chouinard

GUSTAVE HAMEL

peintre Théophile Hamel. Ils demeurent à Sainte-Marie de la Beauce. Enfants :

A. Jeanne Hamel née à Québec le 17 septembre 1891.

B. Amélie Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 25 septembre 1892.

C. Marie-Claire Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 9 septembre 1897 ; décédée au même endroit le 15 août 1898. Inhumée dans le cimetière de la paroisse.

D. Berthe Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 30 juillet 1900.

E. Marie-Madeleine-Marguerite-Henriette Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 25 avril 1902.

2. Marie-Blanche Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 15 octobre 1872. Mariée, à Québec, le 10 octobre 1893, à Donald-Ronald-Rodrigue McDonald, agent de l'Intercolonial à Québec. Enfants :

A. Marguerite-Marie-Françoise-Anne McDonald née à Québec le 25 octobre 1899.

B. Marie Annette-Blanche McDonald née à Québec le 20 février 1901.

3. Elzéar-Henri Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 1er juin 1874. Décédé au même endroit le 24 mai 1876. Inhumé dans l'église de Sainte-Marie.

4. Charles Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 22 février 1876. Décédé au même endroit le 3 mars 1885. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

5. Elzéar-Henri-Alexandre Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 février 1878.

DONALD RONALD RODRIGUE McDONALD

Décédé au même endroit le 27 janvier 1879. Inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce.

6. Marie-Henriette-Caroline Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 15 octobre 1879. Mariée, à Québec, le 7 janvier 1901, à Elzéar-Lucien-Gilbert Fiset, avocat. Enfant :

Marie-Lucie-Gabrielle Fiset née à Québec le 10 janvier 1903.

7. Corinne-Elisa Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 7 décembre 1880.

8. Marie-Louise Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 29 janvier 1883. Mariée, à Québec, le 2 février 1903, à Sainte-Foye Belleau, avocat.

9. Antoine-Elzéar-Thomas Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 janvier 1885.

10. Paul Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 8 novembre 1886. Décédé à Montréal le 10 juillet 1888. Inhumé dans le cimetière Belmont, à Québec, le 12 juillet.

V. Maurice-Elzéar Juchereau Duchesnay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 juin 1847.

Il fut admis à la pratique du notariat le 21 novembre 1869.

La même année, il recevait une commission dans le Régiment canadien d'artillerie. En 1870, il faisait partie de l'expédition de la Rivière-Rouge. Il revint à Québec au mois de juin 1871.

Le 1er avril 1879, il prenait du service dans la police montée du Nord-Ouest.

En décembre 1892, il résignait sa commission et venait s'établir à Saint-Eusèbe de Stanfold. Cinq ans plus tard, il quittait cette paroisse pour aller pratiquer comme notaire à Sainte-Julie de Somerset, comté de

SAINTE-FOYE BELLEAU

ANTOINE-ELZÉAR-THOMAS JUCHEREAU DUCHESNAY

MAURICE-ELZÉAR JUCHEREAU DUCHESNAY

Mégantic. Enfin, en décembre 1899, il s'établissait à Saint-Calixte de Somerset (Plessisville), où il fut peu après nommé secrétaire-trésorier des deux conseils de paroisse et de village.

Le 11 octobre 1900, la sœur de M. Duchesnay, madame Chouinard, cédant à son invitation pressante, prenait le train du Grand-Tronc à Lévis pour se rendre auprès de lui à Saint-Calixte de Somerset.

Vers les deux heures, M. Duchesnay, accompagné de sa belle-sœur, mademoiselle Roberge, partait de chez lui en voiture pour aller au-devant de madame Chouinard. Après avoir laissé sa belle-sœur à la gare, il allait attacher son cheval dans la cour de l'hôtel voisin. Au moment où il déposait les guides, il tomba foudroyé par la mort. Le docteur Triganne, se trouvant sur les lieux, fut un des premiers rendus et constata le décès.

A ce moment le train entrait en gare et le docteur Triganne se précipita à la descente des voyageurs où il rencontra madame Chouinard et mademoiselle Roberge, toutes deux dans une ignorance complète du terrible événement. On peut se figurer la scène de désolation qui se déroula alors dans la gare.

M. Duchesnay fut inhumé le 13 octobre dans le cimetière de Saint-Calixte en présence d'un grand concours de peuple de la localité et des paroisses environnantes. Détail touchant et qui montre en quelle estime il était tenu, le maire et les conseillers de Plessisville voulurent porter eux-mêmes de leurs mains, le cercueil de leur secrétaire-trésorier, renouvelant ainsi pour le fils, l'hommage que les paroissiens de Sainte-Marie de la Beauce rendirent en 1871 à son père, l'honorable sénateur Duchesnay.

M. Duchesnay avait épousé à Lethbridge, district

de Calgary, Nord-Ouest, le 3 février 1892, Aurélie Roberge. Elle mourut à Sainte-Julie de Somerset le 18 avril 1900, et fut inhumée à Saint-Eusèbe de Stanfold le 21. Elle lui laissait quatre enfants :

1. Corinne-Marie Juchereau Duchesnay née à Saint-Eusèbe de Stanfold le 8 septembre 1894.

2. Elzéar-Antoine Juchereau Duchesnay né à Saint-Eusèbe de Stanfold le 15 avril 1896.

3. Paul Henri Juchereau Duchesnay né à Sainte-Julie de Somerset le 11 octobre 1897.

4. Maurice-Omer-Léon Juchereau Duchesnay né à Saint-Calixte de Somerset le 11 février 1900. Décédé au même endroit le 27 juillet 1900. Inhumé à Saint-Eusèbe de Stanfold le 29.

VI. Marie-Louise-Suzanne Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 19 juin 1848.

Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 10 avril 1857. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, le 13.

VII. Sophie-Corinne Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 17 juillet 1850.

Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 26 août 1872, au docteur Charles-Edmond de Sales Laterrière, seigneur des Eboulements.

Elle décéda au manoir des Eboulements le 6 décembre 1875, et fut inhumée dans le caveau de la famille de Sales Laterrière.

Le docteur de Sales Laterrière survécut deux mois à sa femme. Il succomba à une attaque d'apoplexie à Saint-Tite des Caps le 6 février 1876. Il fut inhumé aux Eboulements, dans le caveau de sa famille.

De ce mariage était né un fils :

Marie-Elzéar-Marc-Paschal-Edmond de Sales Laterrière né aux Eboulements le 8 juillet 1874. Notaire le 11 septembre 1897. Marié à Québec, le 21 septem-

Chs-Ed de S. LaTerrière

Elzéar-Lucien-Gilbert Fiset

M.-E.-M.-P.-Ed. de S. Laterrière

bre 1897, à Maria, fille de Alphonse Charlebois, entrepreneur, et de Marie-Charlotte Valois. M. Laterrière qui est seigneur des Eboulements exerce sa profession dans sa paroisse natale. Enfant :

Marie-Eulalie-Charlotte-Jeanne-Renée de Sales Laterrière née aux Eboulements le 11 septembre 1900.

VIII. Adèle-Caroline-Agnès Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 9 avril 1853.

Décédée à l'Hôpital-Général de Québec le 15 avril 1885. Inhumée dans l'église de l'Hôpital Général de Québec.

IX. Charles-Edmond Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 23 juin 1854.

Après un cours littéraire et scientifique à l'université Laval, il suivit les cours élémentaire et supérieur de milice et d'artillerie sous la direction d'officiers très compétents.

Il passa avec succès ses examens comme arpenteur et plus tard comme ingénieur civil.

Au printemps de 1875, il devenait un des ingénieurs du chemin de fer du Nord, alors la propriété du gouvernement provincial.

C'est en mars 1881 qu'il entra au service du Pacifique Canadien. Dans cette compagnie, il a successivement occupé les emplois d'ingénieur de construction, de surintendant et d'assistant surintendant général pour la Colombie anglaise. Sa promotion à ce dernier poste, en avril 1901, fut l'occasion d'un grand banquet qui lui fut offert à Revelstoke, par les principaux personnages de cette province.

M. Duchesnay fut tué par la chute d'un bloc de pierre sur la ligne du Pacifique, pendant qu'il surveil

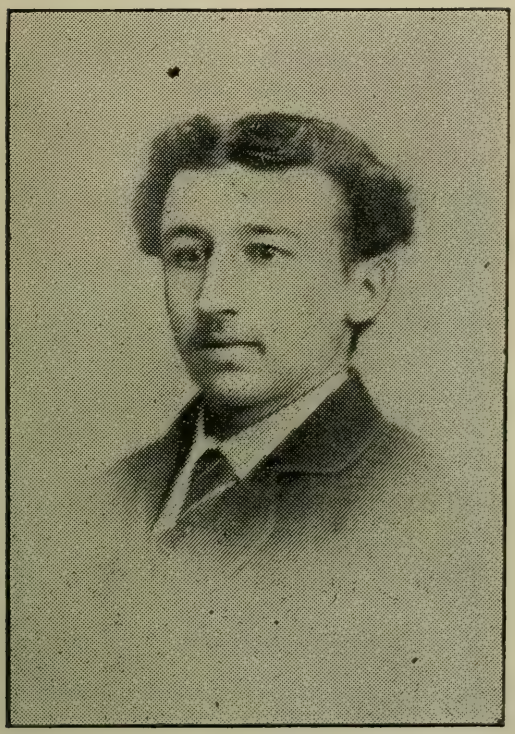

CHARLES-EDMOND JUCHEREAU DUCHESNAY

lait la reconstruction du tunnel de Cariboo Joe's, à quelques milles de Vancouver, Colombie Anglaise, le 4 septembre 1901. Ses funérailles eurent lieu à l'église du Très Saint-Rosaire, à Vancouver, le 6, au milieu d'un concours immense.

M. Duchesnay avait épousé, à Sudbury, Nord-Ouest, le 24 janvier 1884, Elisabeth Whitnall, fille d'un des employés supérieurs de la Cie du Pacifique Canadien.

Il laissait quatre enfants :

1. Albert-Edmond Juchereau Duchesnay né à Sudbury, Nord-Ouest, le 6 novembre 1884.

2. Viola Juchereau Duchesnay née à Chapleau, Algoma, le 17 février 1888.

3. De Saint-Denis Juchereau Duchesnay né à Vancouver le 6 septembre 1892.

4. Frank Juchereau Duchesnay né à Vancouver le 8 octobre 1893.

X. Marie-Louise-Isabelle Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 19 août 1857.

Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 23 septembre 1884, à Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard, avocat.

M. Chouinard a remplacé son beau-frère M. Duchesnay comme député de Dorchester, le 7 janvier 1888.

Il est greffier de la cité de Québec depuis le 4 octobre 1889.

M. Chouinard a entrepris la tâche patriotique d'écrire l'histoire de nos fêtes nationales. Déjà quatre volumes ont été publiés.

Enfants :

1. Marie-Joseph-Elzéar-Henri-Julien Chouinard né à Québec le 28 juin 1885 ; décédé à Québec le 26 août 1885. Inhumé au cimetière Belmont.

2. Suzanne-Elizabeth-Célina Chouinard née à Québec le 3 juin 1886 ; décédée à Québec le 10 juillet 1886. Inhumée au cimetière Belmont.

3. Marie-Anne-Marguerite Chouinard née à Sainte-Pétronille de Beaulieu, île d'Orléans, le 26 juillet 1888 ; décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 20 décembre 1888. Inhumée au cimetière Belmont.

4. Anonyme né et décédé à Québec le 17 novembre 1890. Inhumé au cimetière Belmont.

5. Anonyme né à Québec le 2 janvier 1892 ; décédé au même endroit le 6 janvier 1892. Inhumé au cimetière Belmont.

6. Charles-François-Xavier Chouinard né à Québec le 4 novembre 1893.

7. Joseph-Julien Chouinard né à Québec le 19 mars 1896.

8. Marie-Marguerite-Louise Juchereau Duchesnay Chouinard née à Québec le 29 mars 1902.

PREMIÈRE GÉNÉRATION : JEAN JUCHEREAU, SIEUR DE MAUR
DEUXIÈME GÉNÉRATION : NICOLAS JUCHEREAU, SIEUR DE SAINT-DENYS
TROISIÈME GÉNÉRATION : IGNACE JUCHEREAU DUCHESNAY DE SAINT-DENYS
QUATRIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, SR
CINQUIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, JR
SIXIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY
SEPTIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE-NARCISSE JUCHEREAU DUCHESNAY

ANTOINE-NARCISSE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Deschambault le 19 novembre 1793.

Il devint seigneur de Beauport à la mort de son père.

Il n'avait pas encore 19 ans en 1812, mais il s'enrôla dans les Voltigeurs Canadiens, régiment dans lequel deux de ses oncles, Jean-Baptiste Duchesnay et Michel-Louis Duchesnay, étaient capitaines.

Il prit part à la glorieuse bataille de Châteauguay.

Promu capitaine, il assista avec un détachement de Voltigeurs Canadiens à la bataille de Chrysler's-Farm, où trois mille Américains furent forcés de céder à leurs adversaires, beaucoup moins nombreux.

Antoine-Narcisse Duchesnay mourut subitement à Sainte-Marie de la Beauce le 24 juin 1851. Il fut inhumé dans l'église paroissiale le surlendemain.

Il était à sa mort lieutenant-colonel de milice.

Il avait épousé, à Saint-Denis de Richelieu, le 24 juin 1818, Sophie, fille de Pierre Guerout, lieutenant-colonel, commandant la division de milice de Belœil, et de Josephte-Marie Woolsey.

ANTOINE-NARCISSE JUCHEREAU DUCHESNAY

Elle mourut à Québec le 29 avril 1831, à l'âge de 28 ans.

Enfants : I Louis-Narcisse ; II Louise-Sophie ; III Guillaume-Amédée ; IV Emma-Julie ; V Charles-Horace.

En secondes noces, à Québec, le 5 juin 1833, M. Duchesnay épousa Suzanne, fille de William Lindsay, ci-devant greffier de la Chambre d'Assemblée, et de Marie-Anne Melvin.

Madame Duchesnay décéda à Sainte-Marie de la Beauce le 28 février 1838, à l'âge de 34 ans, et fut inhumée le 1er mars dans l'église paroissiale.

Enfants : VI Alexandre ; VII Marie-Virginie ; VIII Henri-Théodore ; IX Antoine George.

I

LOUIS-NARCISSE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Saint-Denis de Richelieu le 8 juin 1819.

Décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 24 avril 1849, il fut inhumé le surlendemain dans le cimetière de cette paroisse.

II

LOUISE-SOPHIE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Beauport le 17 juillet 1821.

Mariée, à Québec, le 9 mars 1842, à l'honorable John-Henry Dunn. (1)

---

(1) C'est du premier mariage de M. Dunn que naquit le célèbre colonel Alexander-Robert Dunn qui gagna la croix Victoria à la bataille de Balaklava, le 25 octobre 1854. Voir J.-Hampden Burnham, *Canadians in the imperial, naval and military service*, page 141, et Henry.-J. Morgan, *Sketches of celebrated Canadians*, page 701.

M. Dunn était arrivé dans notre pays en 1820. Il fut presque aussitôt nommé receveur-général et membre des conseils exécutif et législatif du Haut-Canada. Il garda ces différentes charges jusqu'à l'union des provinces.

Il mourut à Londres le 21 avril 1854.

Madame Dunn est déeédée au même endroit le 12 janvier 1894.

Elle laissait un fils et une fille : I Albert Dunn ; II Louisa Dunn.

I. Albert Dunn

Il entra dans l'armée et mourut à Malte.

II. Louisa Dunn

Elle est mariée à sir Henry Green.

III

GUILLAUME-AMÉDÉE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 7 février 1825.

Arpenteur.

Décédé à Saint-Vital de Lambton le 4 janvier 1881. Inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

Il ne s'était pas marié.

IV

EMMA-JULIE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 22 juin 1827.

Mariée, à Québec, le 14 septembre 1843, à Robert-Auguste LeMoine, avocat, plus tard greffier du Sénat.

Elle mourut à Notre-Dame du Portage le 29 août

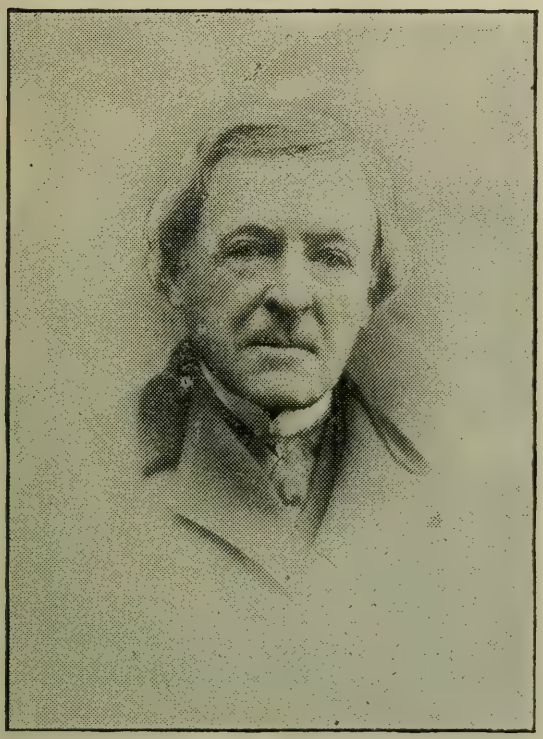

ROBERT-AUGUSTE LEMOINE

1879, et fut inhumée dans l'église du Château-Richer le 2 septembre.

M. LeMoine est décédé à Aylmer le 12 juin 1888, à l'âge de 72 ans et 10 mois, et a été inhumé dans l'église du Château-Richer.

Enfants : I Emma-Julie ; II Emma-Sophie-Marie ; III Juchereau de Saint-Denys ; IV Charles-Rodolphe-Amédée ; V Robert-Auguste.

I. Emma-Julie LeMoine

Née à Montréal le 25 juillet 1847.

Décédée à Montréal le 15 août 1847. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

II. Emma-Sophie-Marie LeMoine

Née à Montréal le 15 octobre 1848.

Mariée, à Chicago, le 1er février 1880, à l'honorable Joseph-Edouard Cauchon, veuf de Maria-Louisa-Nolan.

M. Cauchon mourut dans la Vallée de la Rivière Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest, le 23 février 1885, et il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Boniface le 2 mars suivant.

M. Cauchon était né le 31 décembre 1816. Ses ancêtres habitaient Dieppe, en Normandie, et étaient venus s'établir au Canada vers l'an 1636.

Admis au barreau en 1843, il s'occupa peu ou presque pas de sa profession. Ayant un goût prononcé pour le journalisme, il avait déjà pris part, le 2 décembre 1842, à la fondation du *Journal de Québec.* C'est dans cette voie qu'il s'engagea.

Elu député de Montmorency en 1844, il représenta ce comté sans interruption jusqu'en 1867 Il fut élu neuf fois au Parlement du Canada-Uni, dont quatre

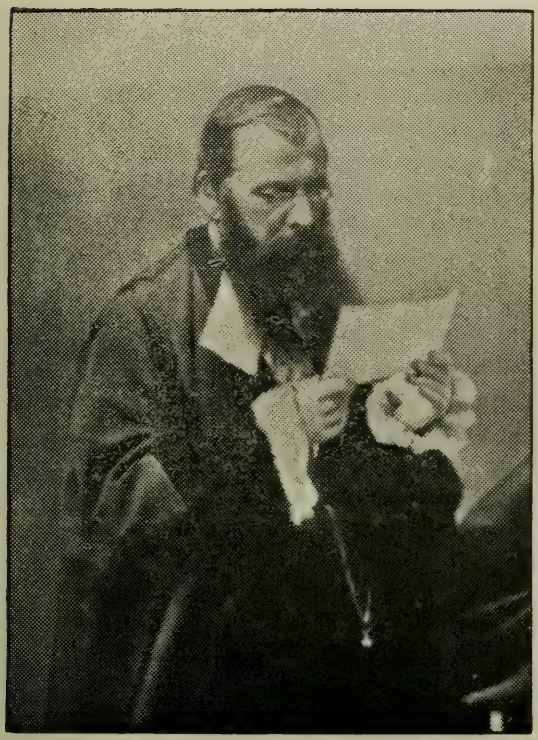

L'HON. JOSEPH-EDOUARD CAUCHON

fois à la suite d'oppositions excessivement acharnées.

Le 27 janvier 1855, on lui confiait le portefeuille de commissaire des Terres de la Couronne dans le ministère MacNab-Taché. Il le conserva lorsque le ministère fut reconstitué le 23 mai 1856. Il fit d'incroyables efforts pour placer sur un bon pied le vaste département qui lui était confié, et quand il se retira, le 30 avril 1857, il emporta avec lui les regrets des colons qu'il protégea énergiquement et efficacement.

Le 13 juin 1861, il entrait dans le cabinet Cartier-Macdonald en qualité de commissaire des travaux publics. Un peu moins d'un an plus tard, le 23 mai 1862, le ministère Cartier-Macdonald dut faire place au ministère Macdonald-Sicotte, et M. Cauchon se trouva dans l'opposition.

Quand la question de la Confédération se produisit, elle créa presque de la consternation, surtout en Bas-Canada. M. Cauchon écrivit alors en faveur de la Confédération une série d'articles qui, de l'aveu même de ses adversaires, entraînèrent l'opinion du Bas-Canada.

En 1866, M. Cauchon était unanimement élu maire de Québec ; l'année suivante, on lui faisait le même honneur. C'est pendant son terme d'office que le feu dévora une partie du faubourg Saint-Roch et presque toute la paroisse Saint-Sauveur. Il déploya, dans cette circonstance malheureuse, une énergie incessante.

Le 26 août 1867, il était élu député de Montmorency et pour la Chambre des Communes du Canada et pour l'Assemblée législative de Québec

Quelques semaines plus tard, le 5 novembre 1867, il

acceptait la présidence du Sénat, et il dût abandonner son siège dans la Chambre des Communes.

Lors des élections générales pour les Communes, en 1872, il résigna son siège de sénateur pour se présenter dans Québec-Centre, où il eut pour adversaire le millionnaire James Ross. M. Cauchon sortit victorieux de cette lutte terrible.

Le 7 décembre 1875, il entrait dans le ministère MacKenzie comme président du Conseil, et, le 8 juin 1877, il prenait le ministère du revenu de l'Intérieur.

Enfin, le 2 décembre 1877, il était nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba, poste qu'il occupa pendant cinq ans. A l'expiration de son terme d'office, le 1er décembre 1882, M. Cauchon entra dans la vie privée.

A la suite de spéculations malheureuses, qui engloutirent sa fortune, il dût, sur le conseil de ses médecins, se résigner à un repos absolu. Il alla alors résider avec son fils, établi sur une ferme à Qu'Appelle, Territoire du Nord-Ouest. C'est là que la mort est venu le chercher. (1)

M. Cauchon s'était marié trois fois. Il n'eut pas d'enfant de son mariage avec mademoiselle LeMoine.

Madame veuve Cauchon réside aujourd'hui à Montréal.

III. Juchereau de Saint-Denys LeMoine

Né à Toronto le 12 juillet 1850.

Il est sergent d'armes du Sénat depuis le 9 février 1884.

M. LeMoine a épousé, à l'église Saint-Joseph, Ottawa, le 29 avril 1875, Marguerite-Louise, fille de William MacKey et de Nancy-Jane Armstrong.

(1) *Journal de Québec*, 26 février 1885.

JUCHÉREAU DE SAINT-DENYS LEMOINE

Enfants :

1. Marguerite-Louise LeMoine née à Ottawa le 14 avril 1876.

2. Rodolphe LeMoine née à Ottawa le 18 mai 1877. Décédé à Ottawa le 17 mars 1878, il fut inhumé dans le cimetière catholique de cette ville.

3. Pauline-Emma LeMoine née à Ottawa le 27 novembre 1879.

IV. Charles-Rodolphe-Amédée LeMoine

Né à Québec le 18 août 1852.

Décédé à Québec le 16 mai 1860, il fut inhumé dans l'église du Château-Richer.

V. Robert-Auguste LeMoine

Né à Québec le 13 décembre 1861.

Décédé à Québec le 10 décembre 1865, il fut inhumé dans l'église du Château-Richer.

V

CHARLES-HORACE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Beauport le 27 avril 1830.

Décédé à Beauport le 8 octobre 1830. Inhumé à Beauport.

VI

ALEXANDRE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Québec le 30 mars 1834.

VII

MARIE-VIRGINIE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 23 février 1835.

Mariée, à Montréal, le 21 juin 1852, à Maurice Cuvillier.

Elle mourut à Montréal le 9 novembre 1886, et fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

M. Cuvillier est mort à Montréal le 16 mars 1891, à l'âge de 75 ans, et a été inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

Enfants : I Suzanne ; II Augustin-Maurice ; III Marie-Lucie-Emélie ; IV Marie-Claire ; V George-Symes ; VI Côme-Austin ; VII Marie-Louise-Alexandrina-Florence ; VIII Joseph-Georges-Etienne-Cartier-Maurice ; IX Mary-Ann.

I. Suzanne Cuvillier

Née à Belleville en 1853.

Décédée à Belleville en 1855, elle fut inhumée au cimetière catholique de cette ville.

II. Augustin-Maurice Cuvillier

Né à Belleville en 1855.

Décédé à Montréal le dernier jour de mai 1860, il fut inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

III. Marie-Lucie-Emélie Cuvillier

Née à Belleville le 9 août 1856.

Mariée, à Montréal, le 19 mai 1874, à Francis-Alexander Routh, marchand à commission et consul du Portugal à Montréal.

Enfants :

1. Marie-Hélène Routh née à Montréal le 12 août 1875.

2. Louis-Joseph Routh né à Montréal le 8 février 1879 ; décédé à Montréal le 3 novembre 1891. Inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

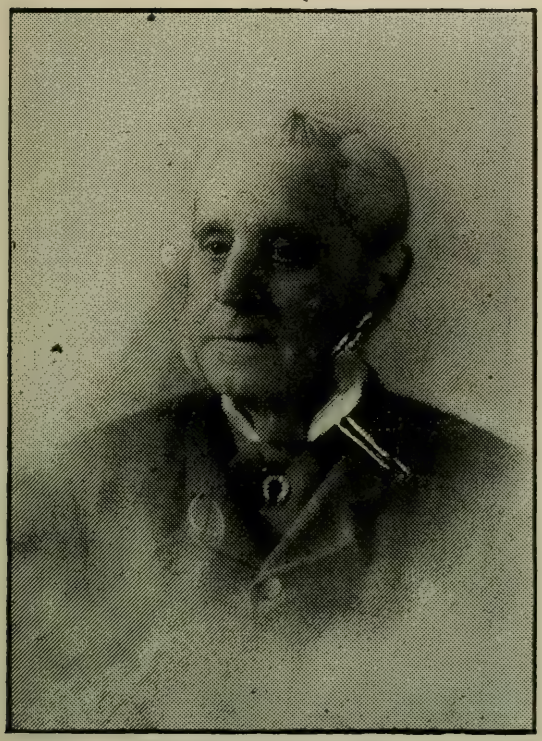

MAURICE CUVILLIER

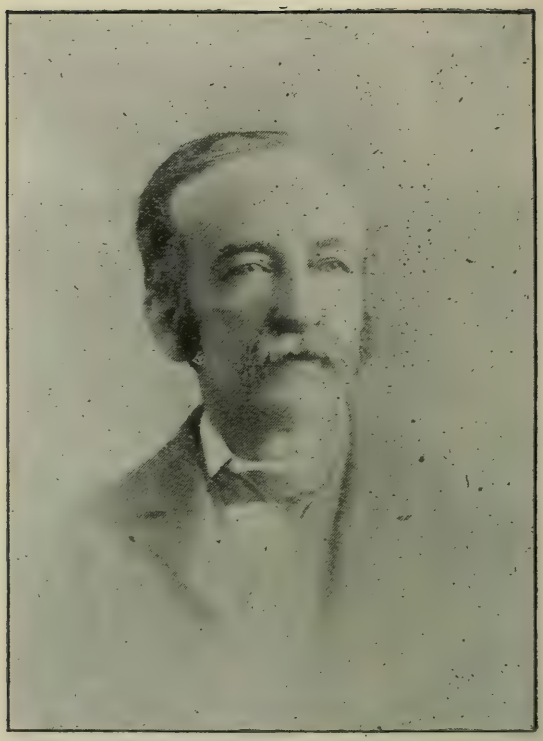

FRANCIS-ALEXANDER ROUTH

3. Frank-Cuvillier Routh né à Montréal le 27 août 1880.

4. Lucy-Mary-Ann Routh née à Montréal le 20 décembre 1882.

5. Mary-Maud Routh née à Montréal le 14 septembre 1884 ; décédée à Montréal le 26 juillet 1889. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

6. Mary-Blanche Routh née à Montréal le 3 avril 1886.

7. Marguerite (Daisy) Routh née à Montréal le 14 novembre 1887.

8. Aileen Routh née à Montréal le 25 avril 1891 ; décédée à Montréal le 11 février 1901. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

9. George Routh né à Montréal le 9 septembre 1892 ; décédé à Montréal le 5 juillet 1894. Inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

10. May Routh née à Montréal le 11 août 1895 ; décédée à Montréal le 4 novembre 1896. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

11. Antoinette-Hazel Routh née à Montréal le 13 juin 1899.

IV. Marie-Claire Cuvillier

Née à Montréal le 13 octobre 1858.

Mariée, à Montréal, le 25 septembre 1879, à James J. Foy, avocat, de Toronto. M. Foy représente à l'Assemblée législative d'Ontario une des divisions de Toronto.

Elle se noya, en tombant du steamer *Macassa*, à Oakville, près de Hamilton, le 23 juillet 1903.

Enfants :

1. James-Cuvillier Foy né à Beaumont, Hochelaga, le 11 juillet 1880 ; marié, à Niagara, le 4 octobre 1902,

JAMES-J. FOY

à Ruby-Christina Croil, fille de Arthur Croil et de Nettie Irving.

2. Marie-Claire Foy née à Beaumont, Hochelaga, le 4 septembre 1881.

3. Marie-Florence Foy né à Toronto le 27 septembre 1882.

4. Pauline-Gertrude Foy née à Toronto le 15 décembre 1883.

5. Edmund-Laurence Foy née à Toronto le 17 janvier 1887.

V. George-Symes Cuvillier

Né à Montréal le 2 septembre 1860.

Il est agent d'assurances à Montréal.

Il a épousé, à Montréal, le 9 octobre 1889, Hermine, fille de René-Auguste-Richard Hubert et de Hermine Viger.

Pas d'enfants.

VI. Come-Austin Cuvillier

Né à Montréal le 15 mai 1862.

Décédé à Montréal le 15 juillet 1862. Inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

VII. Marie-Louise-Alexandrina-Florence Cuvillier

Née à Elmwood, Longue-Pointe, le 15 septembre 1868.

Décédée à Montréal le 21 septembre 1868. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

VIII. Joseph-Georges-Etienne-Cartier-Maurice Cuvillier

Né à Montréal le 18 février 1870.

Décédé à Montréal le 28 avril 1875, et inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

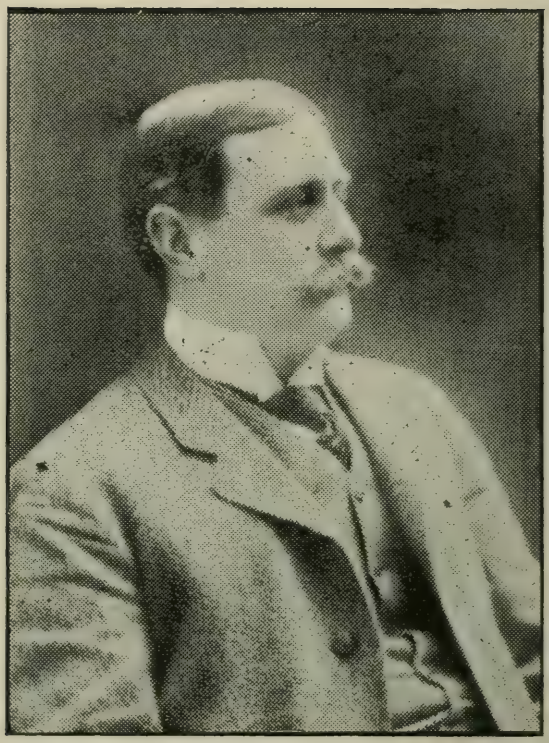

GEORGE SYMES CUVILLIER

IX. Mary-Ann Cuvillier

Née à Montréal le 30 septembre 1873.

Décédée à Montréal le 5 novembre 1882, et inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

VIII

HENRI-THÉODORE JUCHEREAU DUCHESNAY

Le continuateur de la lignée.

IX

ANTOINE-GEORGE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 18 octobre 1837.

Il a épousé à Saint Jean-Baptiste de Québec, le 6 mai 1896, Malvina, fille de Vital Latulippe et de Adélaïde Gourde.

Pas d'enfants.

PREMIÈRE GÉNÉRATION : JEAN JUCHEREAU, SIEUR DE MAUR
DEUXIÈME GÉNÉRATION : NICOLAS JUCHEREAU, SIEUR DE SAINT-DENYS
TROISIÈME GÉNÉRATION : IGNACE JUCHEREAU DUCHESNAY DE SAINT-DENYS
QUATRIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, SR
CINQUIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY, JR
SIXIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE-LOUIS JUCHEREAU DUCHESNAY
SEPTIÈME GÉNÉRATION : ANTOINE-NARCISSE JUCHEREAU DUCHESNAY
HUITIÈME GÉNÉRATION : HENRI-THÉODORE JUCHEREAU DUCHESNAY

HENRI-THEODORE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Québec le 2 avril 1836.

Il fit ses études au séminaire de Nicolet.

Dès 1855, il faisait ses premières armes comme simple soldat dans une compagnie de zouaves canadiens commandés par le capitaine Zéphirin Leblanc.

En 1858, lors de la formation du 100ème Régiment, il reçut une commission de lieutenant. Pour sa part il avait recruté quarante beaux et solides gars pour ce nouveau corps. Il servit dans le 100ème Régiment au Canada, en Angleterre et à Gibraltar.

En 1860, il passa dans le King's Own Borderers, et y resta deux années.

Le 21 novembre 1862, M. Duchesnay était nommé major de brigade du 7ème district militaire, avec quartiers généraux à la Rivière du Loup (en bas).

Le 6 mai 1876, le lieutenant-colonel Duchesnay succédait au lieutenant-colonel Casault en qualité de député adjudant-général du 7ème district militaire.

" Le lieutenant-colonel Duchesnay a un état de services des plus honorables, disait un journal de Québec

HENRI-THÉODORE JUCHEREAU DUCHESNAY

le lendemain de sa nomination. Il s'est dévoué de tout cœur à l'organisation et au maintien de la milice volontaire de sa division de brigade. Il jouit à un haut degré de la confiance, de l'estime et de la considération des officiers de son district. Il rendra sans doute d'inportants services dans la nouvelle position élevée qu'il occupera avec beaucoup d'honneur pour lui-même et beaucoup d'avantages pour la force volontaire sous son commandement. "

Le lieutenant-colonel Duchesnay s'est retiré du service le 15 juillet 1897. Il avait fait partie de l'état-major de la milice canadienne pendant trente-cinq ans, et était à la tête du 7ème district militaire depuis plus de vingt ans.

" On a bien souvent fait la remarque, écrivait M. Léon Ledieu en 1892, faisant allusion au lieutenant-colonel Duchesnay, que nombre de descendants des guerriers d'autrefois ne pourraient pas supporter le poids de l'armure de leurs ancêtres et, certes, l'aspect filiforme de viveurs fin de siècle, porteurs de grands noms, semble parfois justifier assez cette réflexion, mais ils ne sont pas aussi communs qu'on serait tenté de le croire.

Voilà bien six mille ans que les hommes sont faits,
Et depuis quatre mille on ne cesse d'écrire
Que l'homme dégénère et que le monde empire. (1)

" Non, non, l'homme ne dégénère ni au physique ni au moral, et, pour preuve, regardez ce colosse haut de six pieds et demi, à la poitrine large, aux bras de fer, à la tête intelligente et fière. "

(1) Viennet.

Puis, après avoir énuméré les nombreuses et importantes alliances de la famille Duchesnay depuis deux siècles, M. Ledieu ajoutait :

" Si belles que soient toutes ces alliances, si brillants que soient beaucoup de noms que je viens de citer, le colonel Duchesnay n'en est pas plus fier pour cela ; du vieux manoir de Beauport, il ne reste rien ; les fiefs et arrières-fiefs ne sont plus, mais il est un héritage qui n'a pu disparaître, l'*homme*, et certes il est bien conservé dans la famille et surtout par l'excellent commandant du district militaire de Québec.

" Ayant toujours le devoir pour guide, si le colonel Duchesnay a pu arriver à une des plus belles positions militaires du pays, il s'en est acquise une plus grande encore dans l'estime de ses concitoyens. " (1)

Le lieutenant-colonel Duchesnay avait épousé, à Montréal, le 18 juin 1867, Marie-Louise Perret, de Neufchâtel, en Suisse.

De ce mariage naquirent : I Charles-Alexandre-Théodore ; II Henri-Narcisse ; III Berthe-Caroline ; IV Sophie-Amélie ; V Marie-Eugénie ; VI Marie-Suzanne-Thérèse.

Madame Duchesnay mourut à Québec le 23 novembre 1879, et fut inhumée au cimetière Mount-Hermon.

Le 29 novembre 1882, à Québec, M. Duchesnay contractait une nouvelle alliance avec Emma-Caroline, fille de l'honorable juge Ulric-J. Tessier et de Marguerite-Adèle Kelly.

Quatre enfants sont nés de cette union : VII Anonyme ; VIII Marie-Adèle-Juliette-Yvonne ; IX Antoine de Saint-Denys ; X Jeanne-Marguerite.

---

(1) Le *Monde illustré*, 3 décembre 1892.

I

CHARLES-ALEXANDRE-THÉDORE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Lévis le 3 juin 1868.

Décédé à Lévis le 7 août de la même année, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

II

HENRI-NARCISSE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Lévis le 2 juillet 1869.

III

BERTHE-CAROLINE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Lévis le 12 juillet 1871.

Mariée, à Québec, le 15 janvier 1896, à James-M. Mitchell, courtier en immeubles, de Montréal.

Enfants :

I. Berthe-Marie Mitchell

Née à Montréal le 28 décembre 1896.

II. Robert-Théodore-Duchesnay Mitchell

Né à Bordeaux (près Montréal) le 1er août 1901.

IV

SOPHIE-AMÉLIE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 23 juin 1873.

V

MARIE-EUGÉNIE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 28 avril 1875.

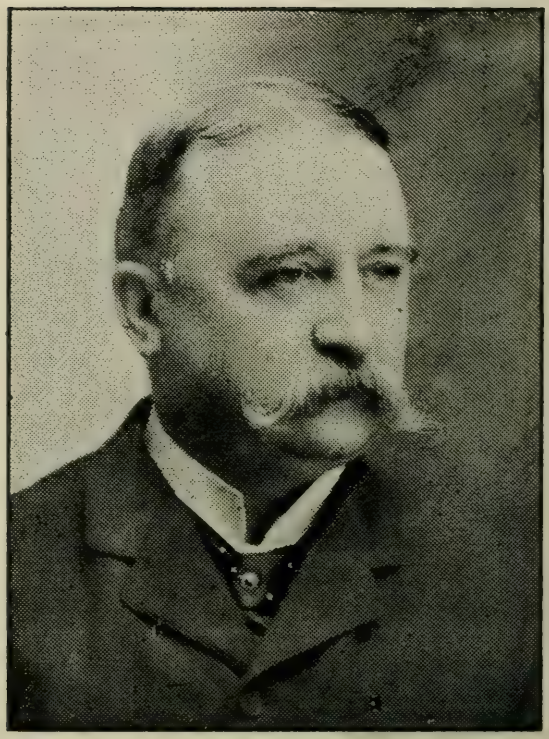

JAMES-M. MITCHELL

Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 8 août 1875, et inhumée dans cette paroisse.

VI

MARIE-SUZANNE-THÉRESE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 6 février 1878.

VII

ANONYME

Né et décédé à Québec le 26 octobre 1886. Inhumé au cimetière Belmont.

VIII

MARIE-ADELE-JULIETTE-YVONNE JUCHEREAU DUCHESNAY

Née à Québec le 13 septembre 1888.

IX

ANTOINE DE SAINT-DENYS JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Québec le 13 février 1891.

Décédé à Québec le 24 mars 1891. Inhumé au cimetière Belmont.

X

JEANNE-MARGUERITE JUCHEREAU DUCHESNAY

Né à Québec le 26 mai 1893.

APPENDICE

LA SEIGNEURIE DE BEAUPORT (1)

Dès 1598, dix ans avant la fondation de Québec, Henri IV donnait au marquis de LaRoche le pouvoir " de faire baux des terres de la Nouvelle-France aux gentilshommes, en fiefs, châtellenies, comtés, vicomtés et baronnies, à la charge de tuition et défense du pays, et à telles redevances annuelles, dont il jugerait à propos de les charger, mais dont les preneurs seraient exempts pour six années. "

Plus tard, lorsque, en 1627, le cardinal de Richelieu, premier ministre de Louis XIII, forma la Compagnie des Cent-Associés, il lui fit accorder par le roi toute la Nouvelle-France en pleine propriété, seigneurie et justice, avec le pouvoir d'attribuer aux terres inféodées tels titres, honneurs, droits et facultés qu'elle jugerait convenables, et d'ériger même des duchés, marquisats, comtés, vicomtés et baronnies, sauf confirmation par le roi. (2)

La puissante Compagnie ne pouvait songer à cou-

(1) Voyez page 175.
(2) F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, tome I, page 171.

vrir de duchés et de marquisats un pays sans habitants, elle se contenta de concéder des seigneuries.

La première seigneurie accordée par la Compagnie des Cent-Associés ou de la Nouvelle-France fut celle de Beauport. (1)

Le 15 janvier 1634, en effet, Robert Giffard se faisait donner et concéder l'étendue et consistance de une lieue de terre à prendre le long de la côte du fleuve Saint-Laurent sur une lieue et demie de profondeur dans les terres à l'endroit où la rivière appelée Notre-Dame de Beauport entre dans le dit fleuve, icelle rivière comprise.

Cette concession était faite en toute justice, propriété et seigneurie à perpétuité, à la réserve toutefois de la foi et hommage que le dit Giffard et ses successeurs devaient porter au fort Saint-Louis de Québec par un seul hommage lige à chaque mutation de possesseur des dits lieux avec une maille d'or du poids d'une onze et le revenu d'une année de ce que le dit Giffard se reserverait après avoir donné en fief ou à cens et rentes tout ou partie des dits lieux. (2)

Le 31 mars 1653, M. de Lauzon, gouverneur général de la Nouvelle-France, donnait et concédait à Robert Giffard deux lieues et demie de profondeur pour faire avec la lieue et demie à lui accordée par la Compagnie de la Nouvelle-France quatre lieues de profondeur sur la lieue de front de la dite seigneurie de Beauport, le tout borné d'un côté par la rivière Notre-Dame de Beauport icelle comprise et de l'autre par la rivière du Sault Montmorency. (3)

On croit généralement que Robert Giffard était

---

(1) L'abbé H. A. Verreau, *Des commencements de Montréal — Mémoires et Comptes-Rendus de la Société Royale du Canada pour l'année* 1887, tome V, page 150.

(2) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, page 386.

(3) Idem, page 388.

sieur de Beauport et que c'est de lui que la seigneurie et la paroisse de Beauport tirent leur nom. M. Langevin, plus que tout autre, a contribué à répandre cette erreur. (1) Dans son contrat de mariage passé devant Mtre Mathieu Poitevin le Jeune à Mortagne, Perche, le 12 février 1628, Giffard est qualifié de sieur du Moncel. Avant même 1634, la rivière Beauport était connue sous le nom de " Notre-Dame de Beauport. " Nous voyons cela en toutes lettres dans l'acte de concession accordée à Giffard le 15 janvier 1634. Ce n'est donc pas Giffard qui a donné son nom à la seigneurie de Beauport, mais bien cette dernière qui l'a qualifié.

Mais alors d'où vient ce nom de Beauport ? Sur la côte de Bretagne, remarque M. J.-Edmond Roy, il y a une baie de Beauport qui avec sa belle plage ovale couverte d'un sable qui couvre et découvre ressemble étonnamment à la nôtre. (2) Ne serait-ce pas là l'origine du nom de Beauport ?

Robert Giffard laissa sa seigneurie à son fils, Joseph Giffard, marié à Michelle-Thérèse Nau.

Le deuxième seigneur de Beauport n'ayant pas eu d'enfants voua une vive affection au fils de sa sœur, Ignace Juchereau Duchesnay. Au contrat de mariage de ce dernier passé à Québec le 17 février 1683, Joseph Giffard et son épouse donnent par donation pure et simple et entre vifs à Ignace Juchereau Duchesnay et à sa future épouse Marie-Catherine Peuvret, " en faveur de leur mariage," la terre, fief, justice et seigneurie de Beauport.

Le 11 février 1696, par acte passé pardevant Mtre Genaple, Ignace Juchereau Duchesnay et son épouse s'obligent d'acquitter les dettes dues par Joseph Giffard et de lui payer en outre, par chacun an, la somme de cinq cents livres sa vie durant.

Le 2 juillet 1698, par acte passé devant Mtre Duprac,

---

(1) *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, 1ère livraison, page 5.

(2) *Bulletin des Recherches Historiques*, volume I, page 189.

Ignace Juchereau Duchesnay et son épouse déclarent que leur intention est d'effectuer en son entier l'accord fait avec Joseph Giffard le 11 février 1696 et en conséquence de demeurer propriétaires du dit fief, seigneurie et justice de Beauport circonstances et dépendances et pour cet effet de payer annuellement au dit Joseph Giffard la somme désignée et convenue. Ignace Juchereau Duchesnay avait cependant pris possession de la seigneurie de Beauport dès 1696 puisque le 24 mars de cette année, nous le voyons faire une concession de terre.

A la mort de Ignace Juchereau Duchesnay, le 7 avril 1715, la seigneurie de Beauport passa à son fils aîné, Joseph Juchereau Duchesnay. Celui-ci se lança dans la construction des navires et faillit par ses entreprises hasardées dissiper tout le bien que son père lui avait laissé. Il mourut sans s'être marié, le 1er avril 1720. Ses frères et sœurs acceptèrent sa succession sous bénéfice d'inventaire.

C'est son frère Antoine Juchereau Duchesnay qui lui succéda comme seigneur de Beauport. Il mourut le 12 juin 1772, laissant deux fils, Marie-Eustache, qui alla s'établir en France, et Antoine, à qui il légua sa seigneurie.

Antoine Juchereau Duchesnay, qui fut membre de la Chambre d'Assemblée et conseiller exécutif, décéda le 15 décembre 1806, laissant six enfants : Antoine-Louis, Julie, Marguerite, Louise-Françoise, Jean-Baptiste, Catherine-Henriette et Michel-Louis.

Antoine-Louis Juchereau Duchesnay comme fils aîné hérita de la seigneurie de Beauport. Il fut membre de la Chambre d'Assemblée, conseiller législatif et conseiller exécutif. L'honorable M. Duchesnay mourut le 17 février 1825.

Antoine-Narcisse Juchereau Duchesnay, son fils aîné, fut le dernier Duchesnay seigneur de Beauport. La seigneurie fut vendue, après saisie des biens de ses enfants mineurs, le 27 mai 1844, par le shérif de Québec et adjugée pour 8,800 louis à Peter Paterson. Elle était restée juste 148 ans dans la famille Duchesnay.

LA SEIGNEURIE DE MAUR OU SAINT-AUGUSTIN (1)

Le 18 septembre 1647, le gouverneur de Montmagny concédait à Jean Juchereau, sieur de Maur, " cinquante arpents de terres situées le long du fleuve Saint-Laurent, proche Québec. " C'est la seigneurie de Maur ou Saint-Augustin. La Compagnie de la Nouvelle-France ratifia cette concession le 29 mars 1649. Juchereau de Maur fut mis en possession de sa seigneurie par le gouverneur d'Ailleboust, le 9 avril 1650. (2)

Jean Juchereau, sieur de Maur, mourut à Beauport le 7 février 1672.

Jean Juchereau de Maur, sieur de la Ferté, son fils aîné, hérita de la seigneurie de Maur ou Saint-Augustin. Il mourut le 16 novembre 1685. Il laissa sa seigneurie à son fils Paul-Augustin Juchereau de Maur. Celui ci périt dans l'automne de 1714, dans le naufrage du *Saint-Jérome* sur l'île de Sable.

Il ne s'était pas marié et légua ses biens, y compris la seigneurie de Maur, à son neveu François Aubert, sieur de Maur et de Mille-Vaches. Ce dernier fut le quatrième propriétaire de la seigneurie de Maur.

François Aubert, sieur de Maur et de Mille-Vaches, fut comme son père conseiller au Conseil Souverain. Il périt dans le naufrage du *Chameau*, sur l'île Royale (Cap Breton), dans la nuit du 27 au 28 août 1725.

Le 22 septembre 1734, la seigneurie de Maur ou Saint-Augustin était adjugée pour le prix de 19,000 livres aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui l'avaient saisie sur dame Marie-Thérèse Gayon de la Lande, veuve de François Aubert, au nom et comme mère et tutrice de Pierre-François Aubert, son fils mineur, héritier. Il était dû, sur cette propriété, plus de 10,000 livres aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui

(1) Voyez page 15.

(2) On a écrit de Maur, de Maure, Des Maures, de More. Maur est la véritable orthographe.

étaient créancières privilégiées. Par la sentence d'adjudication, elles étaient obligées de payer la balance du prix d'achat aux héritiers du premier seigneur, Jean Juchereau, sieur de Maur

De ce jour, la seigneurie de Maur ou Saint-Augustin prit le nom de *Seigneurie des pauvres*. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu adressèrent, peu après leur acquisition, une supplique à Sa Majesté la priant de leur faire remise, en faveur des pauvres, des droits revenant à la couronne. Le roi accéda à cette demande par son brevet du 21 mars 1735.

L'Hôtel-Dieu de Québec garda la seigneurie de Maur ou Saint-Augustin (Seigneurie des pauvres) pendant 134 ans. La loi seigneuriale qui abolissait les lods et ventes en les remplaçant par une indemnité payée par le gouvernement, engagea les dames de l'Hôtel-Dieu à vendre leur seigneurie. M. J.-Docile Brousseau s'en porta acquéreur, le 8 avril 1868, pour la somme de $4000. M. Brousseau avait déjà acheté, le 8 mai 1860, le moulin banal pour la somme de $2,200.

La seigneurie de Maur ou Saint-Augustin est, depuis le 14 mai 1887, la propriété de M. Arthur Juchereau Duchesnay, descendant direct du premier seigneur Jean Juchereau, sieur de Maur. Il est le septième seigneur de Maur ou Saint-Augustin.

LE FIEF SAINT-DENYS (1)

Le 12 mai 1679, le gouverneur de Frontenac et l'intendant Duchesneau concédaient à Nicolas Juchereau de Saint-Denys, pour et au nom de Joseph Juchereau son fils, âgé de six ans, à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, les terres qui sont le long du fleuve Saint-Laurent du côté du sud, entre celles des sieurs de la Durantaye (Kamouraska) et de la Bouteillerie (Rivière-Ouelle), contenant une

(1) Voyez page 149.

lieue de front ou environ avec quatre lieues de profondeur. (1)

Cette concession fut ratifiée par le Roi l'année suivante.

Joseph Juchereau mourut sans s'être marié le 11 novembre 1694, et le fief Saint-Denys resta à sa mère

A la mort de cette dernière, en 1714, il passa entre les mains de son petit-fils, Joseph-Charles Juchereau de Saint-Denys, qui alla s'établir à Saint-Domingue et devint membre du Conseil Supérieur de cette colonie. Il en était encore le propriétaire en 1743. Le 23 septembre de cette année, l'intendant Hocquart condamne tous ses censitaires à lui exhiber leurs titres pardevant M. Boucault de Godefus, notaire.

C'est de lui que Antoine-Juchereau Duchesnay acquit le fief Saint-Denys.

A sa mort, le 12 juin 1772, le fief Saint-Denys passa à ses deux fils Antoine et Marie-Eustache. Ce dernier, par acte de cession consenti le 8 avril 1775 devant Mtre Philippe-Emilien Pélisson, à Chambly (France), céda ses droits à son frère pour la somme de douze mille livres.

Le 15 décembre 1806, par la mort de l'honorable Antoine Juchereau Duchesnay, le fief et seigneurie de Saint-Denys se trouva divisé comme suit : 1/5 au docteur François Blanchet, époux de Catherine-Henry Juchereau Duchesnay ; 1/5 au chevalier Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay ; 1/5 à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, époux de Louise-Françoise Juchereau Duchesnay ; 1/5 à Michel-Louis Juchereau Duchesnay ; et enfin 1/5 à Antoine-Louis Juchereau Duchesnay.

En 1809, le docteur Blanchet avait acheté les parts des quatre autres héritiers, de sorte qu'il se trouvait le seul propriétaire du fief Saint-Denys.

Le docteur Blanchet mourut à Québec le 24 juin 1830. Par son testament fait la veille devant Mtre C.

---

(1) *Insinuations du Conseil Supérieur*, Cahier B., folio 36.

D. Planté il léguait ses biens à ses quatre enfants, savoir : 1. Catherine-Henriette (Mme Chaffers) avec substitution à ses enfants ; 2. Françoise-Julie-Hermine (Mme Hudon) ; 3. Françoise-Hélène-Fanny (Mme Poulin) ; 4. Antoine-François-Denis Blanchet.

En septembre 1831, les 4/5 du fief Saint-Denys furent vendus par le shérif de Québec, en vertu d'un bref émané à Québec, le 8 mai 1831, à la poursuite de D. Taylor and sons, de Londres, pharmaciens, contre les biens de Catherine-Henry Juchereau Duchesnay, veuve Blanchet. Celle-ci racheta.

Le docteur Antoine-François-Denis Blanchet mourut célibataire le 19 novembre 1845. Par son testament reçu le 13 du même mois par Mtre Defoy il donnait l'usufruit de ses biens à Mme Poulin, sa sœur, pour à sa mort la propriété être divisée entre les enfants de ses deux sœurs Mmes Poulin et Hudon, et Mlle Henriette Chaffers, sa nièce. Lors de sa mort M. Blanchet était propriétaire indivis de la moitié du fief Saint-Denys, et Mmes Poulin, Hudon et Mlle Chaffers étaient propriétaires indivis pour chacune un tiers de l'autre moitié.

Par la mort du docteur Blanchet, donc, Mme Poulin se trouva usufruitière de la moitié du fief sa vie durant et l'autre moitié se divisa entre elle-même, Mme Hudon et Mlle Chaffers (plus tard Mme Lévy). Il en fut ainsi de 1845 jusqu'à la mort de Mme Hudon décédée intestat à la Rivière-du-Loup le 9 février 1852. Sa part, c'est-à-dire le 1/6 indivis, passa alors à ses enfants : Ernest Hudon, Emile Hudon, Denis Hudon, Horace Hudon, Juliana Hudon. Cette dernière mariée à M. Bertrand et M. l'abbé Ernest Hudon seuls ont gardé leurs parts.

Mme Poulin est décédée à Rimouski le 2 septembre 1883 léguant le 1/6 dont elle était propriétaire à ses deux fils, Denis Poulin (maintenant décédé et représenté par sa seule enfant Françoise Poulin) et Alphonse Poulin (également décédé et représenté par sa veuve).

Par la mort de Mme Poulin, la demie indivise dont elle jouissait s'est divisée entre les cinq héritiers Hudon, Mme Lévy, et ses deux fils, et Denis et Alphonse Poulin. Mme Lévy est décédée à Montréal le 20 novembre 1900, nommant son fils, M. H. E. Lévy, son exécuteur testamentaire.

Les propriétaires actuels du fief Saint-Denys sont : M. H. E. Lévy, es-qualité, pour 1/6 ; Mme Alphonse Poulin, pour 1/12 et 1/16 ; Mlle Françoise Poulin, pour 1/12 et 1/16 ; Mme Bertrand, pour 1/30 et 1/16 ; M. l'abbé Ernest Hudon, pour 1/30 et 1/16 ; le séminaire de Québec, pour 3/30 et 3/16.

LA SEIGNEURIE DE GAUDARVILLE (1)

Le 8 février 1652, Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France, concédait à son fils, Louis de Lauzon, déjà seigneur de la Citière et de Lauzon, l'espace compris entre les bornes suivantes : au sud, le chemin qui va de Québec au Cap Rouge ; à l'est, Sillery ; et à l'ouest, la rivière du Cap Rouge. Cette concession avait environ 45 arpents de front sur quatre lieues de profondeur.

Le chemin de Québec au Cap Rouge séparait la nouvelle concession des fermes déjà exploitées par Antoine Martin dit Montpellier, Nicolas Chaigneau, Pierre Gareman, François Boulé, René Mézeré, Charles Gautier dit Boisverdeur, Guillaume Boisset, Pierre Gallet, Jacques Archambault, Nicolas Pinel et Etienne Dumetz. Le 15 novembre 1653, toutes ces terres étaient annexées à la concession de M. de Lauzon.

Parmi les motifs de ces vastes concessions, les actes font mention de la volonté bien arrêtée du dit Louis de Lauzon " de s'habituer en la Nouvelle-France et de faire défricher, déserter et ensuite habiter le plus de familles qu'il lui serait possible afin de peupler cette vaste province, et de la fortifier contre ceux qui la

(1) Voyez page 215.

voudraient attaquer, aussi la résolution du dit seigneur de Gaudarville de construire quelques redoutes pour défendre ces lieux exposés, par l'éloignement de tout secours, aux irruptions des Iroquois et menacés d'un abandon complet par la mort ou la captivité de quelques-uns de ceux qui s'y étaient établis et la désertion des autres."

Louis de Lauzon donna à son fief le nom de Gaudarville en mémoire de sa mère Marie Gaudard.

Le premier seigneur de Gaudarville épousa, le 5 octobre 1655, Marie-Catherine Nau, fille de feu Jacques Nau de Fossembault et de Catherine Granger. Il périt en 1659, en revenant en canot de l'île d'Orléans. Il avait eu deux enfants mais ils moururent au berceau. Sa veuve, deux mois et demi après sa fin tragique, épousa Jean-Baptiste Peuvret du Mesnu, qui devint plus tard greffier en chef du Conseil Souverain.

La succession de Louis de Lauzon était restée grevée d'une rente de quatre cents livres en faveur de Marie-Catherine Nau. Pour s'en libérer, Charles de Lauzon-Charny céda à celle-ci, le 6 février 1662, le fief de Champigny dans l'île d'Orléans, dix arpents de terre sur le Cap aux Diamants, et la seigneurie de Gaudarville.

Peuvret du Mesnu eut cinq enfants : Denis, mort au berceau ; Claude-Armand, qui se noya en 1686 ; Marie-Catherine mariée en 1683 à Ignace Juchereau Duchesnay ; Jeanne et Alexandre, qui se maria à Geneviève Bouteville, puis à Marie-Anne Gauthier.

Alexandre Peuvret du Mesnu, successeur de son père décédé greffier en chef du Conseil Souverain, hérita des deux tiers de la seigneurie de Gaudarville et acquit en 1701, l'autre tiers qui était échu à sa sœur, Marie-Catherine Peuvret, épouse d'Ignace Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport.

Du second mariage de Alexandre Peuvret du Mesnu naquirent deux enfants, Marie-Anne et Alexandre-Joseph. Ils héritèrent de la seigneurie de Gaudarville,

Alexandre-Joseph pour les 2/3, et Marie-Anne pour l'autre 1/3.

Alexandre-Joseph Peuvret du Mesnu alla s'établir à Saint-Domingue. Il y mourut avant 1731, et la seigneurie de Gaudarville devint en entier la propriété de sa sœur.

On ignore la date de la mort de Marie-Anne Peuvret du Mesnu. Les archives de Beauport où elle demeurait sont muettes à son sujet. Elle était décédée en 1767, puisque, à cette date, Antoine Juchereau Duchesnay, fils d'Ignace Juchereau Duchesnay et de Marie-Catherine Peuvret du Mesnu, était seigneur de Gaudarville.

A la mort de celui-ci, en 1772, la seigneurie de Gaudarville passa à ses deux fils, Antoine et Marie-Eustache. Celui-ci, le 8 avril 1775, abandonna tous ses droits à son frère qui se trouva le seul propriétaire de Gaudarville.

Par son testament fait à Beauport, le 24 décembre 1802, l'honorable Antoine Juchereau Duchesnay légua sa seigneurie de Gaudarville à son fils Michel-Louis.

Michel-Louis Juchereau Duchesnay mourut le 17 août 1838, laissant Gaudarville à son fils aîné l'honorable Edouard-Louis-Antoine-Charles Juchereau Duchesnay.

A la mort de ce dernier arrivée le 10 septembre 1886, la seigneurie de Gaudarville passa à son fils, Arthur Juchereau Duchesnay, le seigneur actuel. (1)

LA SEIGNEURIE DE FOSSEMBAULT (2)

Le fief et seigneurie de Fossembault fut concédé le 20 février 1693 par le gouverneur Frontenac et l'inten-

(1) Pour plus de renseignements consultez l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon* de M. J.-Edmond Roy et l'*Histoire de Notre-Dame de Sainte-Foy* de M. l'abbé H. A. Scott.

(2) Voyez page 215.

dant Bochart Champigny à Alexandre Peuvret, écuyer, sieur de Gaudarville.

Ce fief est ainsi décrit dans l'acte de concession : " Trois lieues de profondeur au derrière du fief de Gaudarville, ensemble toutes les terres attenant qui sont derrière les fiefs des sieurs de Maur (Saint-Augustin) et Guillaume Bonhomme, et ce jusqu'à la profondeur de la même ligne du nord et au sud-ouest qui terminera les dites trois lieues en sorte que tout ce qui est compris en la présente concession sera borné d'un bout pardevant au sud-est des lignes qui terminent les profondeurs des dits fiefs de Gaudarville, Bonhomme et de Maur et par derrière au nord-ouest d'une ligne courant aussi nord-est et sud-ouest qui terminera à la profondeur des dites trois lieues par derrière le dit fief de Gaudarville, et sera prolongée droit jusqu'au fief de Neuville ; et par un côté au nord-est, d'une partie des terres du fief de Sillery, d'une partie de celles de Gaudarville et des terres du dit Bonhomme, et d'autre côté au sud ouest bornée des terres du fief de Neuville. "

Le nouveau fief fut nommé Fossembault par le comte de Frontenac à la demande même d'Alexandre Peuvret, dont la mère Catherine Nau, mariée en premières noces à Louis de Lauzon de la Citière, était fille de Jacques Nau de Fossembault, conseiller du roi et trésorier des finances en Berry.

Alexandre Peuvret du Mesnu mourut à Québec le 30 décembre 1702, et laissa Fossembault à ses enfants Alexandre-Joseph Peuvret, pour 2/3, et Marie-Anne Peuvret, pour l'autre tiers.

En 1731, cette dernière était propriétaire de toute la seigneurie.

A la mort de Marie-Anne Peuvret, Fossembault passa à Antoine Juchereau Duchesnay.

Depuis, Gaudarville et Fossembault ont eu le même sort, c'est-à-dire qu'ils ont toujours eu les mêmes propriétaires.

LA SEIGNEURIE DE SAINT-ROCH DES AULNAIES (1)

(Grande-Anse)

Le 1er avril 1656, le gouverneur de Lauzon concédait à Nicolas Juchereau, écuyer, sieur de Saint-Denys, trois lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent, du côté du sud, au lieu appelé par les Sauvages Kamourasska, à prendre les dites trois lieues de front à commencer une lieue au-dessus de la pointe du sud-ouest en montant et deux lieues en descendant au nord-est, et deux lieues de profondeur dans les terres avec toutes les îles et battures qui se rencontrent vis-à-vis de la dite étendue. (2)

En 1765, Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, était propriétaire de la seigneurie de Saint-Roch des Aulnaies ou de la Grande Anse.

Elle passa ensuite à son fils.

Par son testament olographe fait à Beauport le 24 décembre 1802, l'honorable Antoine Juchereau Duchesnay donnait la seigneurie de Saint-Roch des Aulnaies à son fils, Jean-Baptiste. S'il mourait sans enfants, elle devait retourner à ses deux frères, Antoine-Louis et Michel-Louis.

L'honorable Jean-Baptiste Duchesnay mourut le 12 janvier 1833. Il ne laissait pas d'enfants.

L'honorable M. Amable Dionne se rendit acquéreur de la seigneurie de Saint-Roch des Aulnaies en 1833 et en 1837.

A sa mort, sa seigneurie passa à son fils, Paschal-Amable Dionne.

Le 2 février 1894, le docteur J. B. Blouin, agissant en qualité d'exécuteur testamentaire de sa défunte épouse, Holmina Dionne, et comme procureur des autres héritiers de feu Paschal-Amable Dionne, ven-

(1) Voyez page 85.
(2) *Cahiers d'intendance*, Nos 10 à 17, folio 665.

dait la seigneurie de Saint-Roch des Aulnaies à Arthur Miville Déchêne pour la somme de $8000.

Par son testament reçu par le notaire Dupont le 14 mars 1901, l'honorable sénateur Déchêne a légué sa seigneurie à son fils, Arthur Miville Déchêne.

DENIS-JOSEPH JUCHEREAU DE LA FERTE (1)

En 1688, M. Juchereau de la Ferté était commandant du poste de Michillimakinac. Le baron de La Hontan en parle dans une de ses lettres.

" Le 18 d'avril, écrit-il, nous arrivâmes à Michillimakinac. La première chose que les Hurons de notre troupe firent ce fut de tenir conseil sur la destination de leur quatorze prisonniers iroquois. Ils en partagèrent douze entre eux ; ils firent présent des deux autres, du treizième à M. de Juchereau, commandant du lieu, et du dernier aux Outaouais. Qui vous donnerait à deviner, monsieur, qui de ces deux esclaves avait eu le meilleur sort, vous gageriez cent contre un que ce fut celui de M. de Juchereau. En effet, le bon sens dicte qu'un officier français et chrétien doit être plus humain que des Sauvages. Vous vous trompez fort, néanmoins. M. de Juchereau n'eut pas plutôt reçu son Iroquois qu'il se donna le joli divertissement de le faire fusiller, au lieu que les Outaouais accordèrent la vie au leur. " (2)

Plus loin, le baron de La Hontan revient encore sur cette exécution d'un Iroquois. Ecrivant de Michillimakinac, il dit :

" Il s'est passé ici une histoire digne de votre curiosité. Ce parti de Hurons dont je vous ai parlé, ayant fait présent d'un esclave iroquois à M. de Juchereau, pour lors commandant des coureurs de bois, cet officier le fit fusiller tout d'abord. Le rusé manœuvre avait son but dans cette cruelle exécution, et il n'y a que

(1) Voyez page 54.

(2) *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, édition de 1705, tome premier, page 141.

moi qui le sache, parce que je suis le meilleur de ses amis. Je ne vous dévoilerai point ici ce mystère, une lettre n'est pas assez sûre ; mais si j'ai le plaisir de vous voir l'année prochaine vous saurez tout. Cependant notre homme a sagement fait pour son profit de ne m'apprendre le mal que lorsqu'il n'y avait plus de remède, car il n'y a amitié qui tienne, j'en aurais donné avis à M. de Denonville. " (1)

TESTAMENT DE LOUIS JUCHEREAU DE SAINT-DENYS (2)

Par devant moi Jean Baptiste Besson, faisant fonction de notaire au poste des Natchitoches, province de la Louisiane, diocèse de Québec, fut présent monsieur Louis de Juchereau de St-Denis, chevalier de St-Louis, commandant de la Rivière Rouge et du poste des Natchitoches, étant malade de corps sain néanmoins d'entendement comme il m'est connu et aux témoins qui ont assisté au présent acte, lequel connaissant que l'heure de la mort est incertaine et ne voulant pas être prévenu sans disposer des biens qu'il a plu à Dieu de lui accorder, nous a déclaré qu'il voulait faire son testament et sans suggestion d'aucune personne mais de son propre mouvement, nous a dicté et nommé les articles suivants.

Comme bon chrétien il recommande son âme lorsqu'elle sera séparée de son corps à Dieu le père tout puissant, à Jésus-Christ, notre Sauveur et au Saint-Esprit un seul Dieu en trois personnes, à la glorieuse vierge Marie, à saint Louis, son patron, et à tous les saints qu'il prie d'être ses intercesseurs auprès de Dieu pour la rémission de ses péchés, et pour son corps il désire qu'il soit enterré dans l'église de cette paroisse ; il ordonne qu'auparavant toute chose ses dettes seront

(1) *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, édition de 1705, tome premier, page 172.

(2) Voyez page 150.

payées par son exécuteur testamentaire et que tout le tort qu'il a fait à son prochain sera réparé.

Par les mémoires que monsieur de Lafrenière a dit avoir de moi, il lui sera remis quinze cents livres ; sept cent livres à madame d'Iberville qui seront remises à monsieur de Noyan.

Mil huit cent livres que je redois au Roy pour avances qu'il m'a faites à la Nouvelle-Orléans.

Neuf mil livres à la Compagnie et pour exécuter le contenu du présent testament le testateur a nommé madame Manuelle Zauchez Navarre, son épouse, à laquelle il a donné pouvoir d'accomplir ce présent testament selon sa forme et teneur laissant entre ses mains tous biens meubles, papiers, immeubles et autres choses qui lui appartiennent pour en disposer conformément au dit testament qu'il veut être sa dernière volonté prétendant néanmoins le dit testateur que les dettes et donations payées l'on suivra la coutume pour le partage des biens restant c'est-à-dire qu'il donne et lègue à dame Manuelle Zanchez Navarre son épouse la moitié des biens meubles, immeubles, l'autre moitié sera partagée à ses enfants : don Louis de St-Denis, Pierre-Antoine et demoiselle Marie-Pétronille, Marie-Dolore et Marie des Neiges, et révoquant tout autre testament ou disposition qu'il aurait pu faire auparavant lequel testament ainsi à moi dicté et nommé j'ai lu et relu clairement, intelligiblement au dit testateur qui a déclaré l'avoir ainsi voulu et entendu en présence de messieurs Athanase de Mezières, cadet de la garnison du dit poste, du révérend père Dagobert, missionnaire et curé de la paroisse des Natchitoches qui ont avec le dit testateur et moi signé le dit testament le vingt-six du mois de mars mil sept cent quarante quatre en la maison du dit sieur testateur.

St-Deny
F. Dagobert, cap
A. de Mezière.

Par devant moy
Besson fezant fonction de notaire.

LE MANOIR DE LA FAMILLE DUCHESNAY A BEAUPORT (1)

On trouvera un historique de ce manoir dans les *Monographies et Esquisses* de sir James-M. LeMoine, pages 279 et seq.

LE SEIGNEUR DUCHESNAY ET L'OTAGE STOBO (2)

Dans ses *Maple Leaves*, 1894, pages 82 et 129, sir James-M. LeMoine reproduit deux lettres de l'otage Stobo prisonnier à Québec en 1755 adressées à son ami George Washington.

Dans la première, pas datée, nous lisons :

" Since my close captivity, I have had many visitors in my prison, and the honorable family, whose head I saved, as you know, from impending death, has not deserted me in my hour of trouble, even though many of the fashionables have done so. Monsieur Duchesnay, Madame and her two lovely daughters have done all which lies in their power to soften the horrors of my captivity ; one of these daughters is a perfect angel of love and intellect. "

La seconde est écrite le jour de Noël 1755 :

" You, no doubt, will be surprised to hear that the athletic French officer, Pean's friend, whom I purchased for forty pistoles from the Mohawks, just as they were preparing to scalp him, has turned up in Quebec. Whilst I was here on *parole*, I used to meet him in the best *salons*, at Vaudreuil's, and at the *petits-soupers* of that charming little rascal, Bigot. His name is Duchesnay : he is laird of a *seigneurie* facing Quebec. His manor, at Beauport, is within three miles of the city. It contains two budding beauties of uncommon

(1) Voyez page 219.

(2) Voyez page 215.

promise. Gratitude made him extend to me, in my wretchedness, a helping hand ; his doors were ever open to me. I sometimes wish I had never crossed the threshold. "

Ces deux fragments de lettres ont servi de points de départ à sir Gilbert Parker pour bâtir son roman, *The Seats of the Mighty*. Seulement, il donne à Stobo le nom de Maray et sous sa plume Duchesnay devient Duvarnay.

Ironie des choses humaines ! Les lettres que nous venons de citer sont apocryphes. Et la preuve en est bien facile à faire. En 1755, le seigneur Duchesnay n'avait qu'une fille, et elle était religieuse à l'Hôpital-Général de Québec. Voyez le présent ouvrage, page 220.

Dans ces mêmes *Maple Leaves*, 1894, sir James-M. LeMoine publie (page 126) une lettre de Reine-Marie Duchesnay à Hermine Taschereau, dans laquelle il est beaucoup question de Robert Stobo.

Cette lettre est également apocryphe. Reine-Marie Duchesnay n'a jamais existée. Hermine Taschereau est aussi un mythe.

M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD (1)

M. Chouinard a été président de l'Institut Canadien de Québec, président du club Cartier, de Québec, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, président de la Société de Géographie de Québec, directeur et plus tard vice-président de la Compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, échevin de la cité de Québec (1880-1889), candidat à la Chambre des Communes dans le comté de l'Islet en 1882, etc, etc.

(1) Voyez page 390.

INDEX DES GRAVURES

Angers, Joseph-François-Xavier-Albert-Robert.. 253
" L'abbé Aurélien..... 252
" Philippe-Malvine-Taschereau..... 246
Aubert de la Chesnaye, Armes de la famille..... 40
" " " " Charles..... 38
Belleau, Sainte-Foye..... 382
Blanc, jr, Joseph-Aristide de..... 169
Blanchet, François-Xavier..... 276
Bossé, L'hon. Joseph-Guillaume..... 204
Campbell, Bruce-Frederick..... 331
" Colin-Augustus-Monk..... 335
" Duncan-John-D'Urban..... 333
" Robert-Peel-William..... 332
" Thomas-Edmund..... 325
Cauchon, L'hon. Joseph-Edouard..... 399
Chaffers, Jean-Alfred-Emile..... 292
" Joseph-Guillaume-Antoine-Emile..... 290
" L'abbé Charles-Edouard-Jacques 289
" L'hon. William-Henry..... 287
Chien d'or, Inscription du..... 109
Chouinard, Honoré-Julien-Jean-Baptiste..... 377
Cuvillier, George-Symes..... 410
" Maurice..... 405
D'Auteuil, Pierre..... 101

Delorme, Charles-Emile..... 265
" Gustave-Maurice..... 266
" Louis..... 264
Dorion, L'hon. Joseph-Adolphe..... 323
Duchesnay, sr, Antoine..... 216
" Antoine-Elzéar-Thomas..... 383
" Antoine-Narcisse..... 394
" Armes des..... 7
" Arthur..... 318
" Auguste..... 358
" Charles-Edmond..... 389
" Charles-Henri-Alexandre..... 350
" Edouard..... 308
" de Saint-Augustin, Geneviève..... 179
" Henri-Jules..... 377
" Henri-Théodore..... 414
" Jean-Philippe..... 345
" Joseph-Philippe-Théodore..... 352
" L'hon. Antoine..... 234
" L'hon. Antoine-Louis..... 360
" L'hon. Edouard-Louis-Antoine-Charles.. 305
" L'hon. Henri-Elzéar..... 371
" L'hon. Jean-Baptiste..... 272
" Louis-Charles..... 337
" Manoir des..... 219
" de l'Enfant-Jésus, Marie-Joseph..... 185
" Maurice-Elzéar..... 384
" Michel-Louis..... 302
Ermatinger, Frederick-William..... 355
Fiset-Elzéar-Lucien-Gilbert..... 387
Fortier, François-Elzéar-Achille-Taschereau..... 262
" Gabriel-Narcisse-Achille..... 262
" George-Emile-René..... 269
" Hughes..... 269
" Joseph-Elzéar..... 268
" Marie-Félix-George..... 269
" Marie-Pierre-Joseph-Arthur..... 270
" Marie-Richard-Alphonse-Tancrède..... 262
" Richard-Achille..... 261
Foy, James J..... 408

Gaspé, L'hon. Pierre-Ignace Aubert de..... 45
" Philippe Aubert de..... 47
Gugy, Bartholomew-Augustus-Conrad..... 365
Hamel, Gustave..... 378
Hatt, Staunton-Samuel..... 209
Hervey, Alexandre LeCoq, baron d'..... 127
Hudon, L'abbé François-Eusèbe-Gustave Ernest. 294
" Léon-Adhémar-Emile..... 296
" Louis-Basile-Paschal-Denis..... 299
Iberville, Pierre LeMoyne d'..... 94
Jacques, Napoléon..... 348
Juchereau de Saint-Denys, Antoine-Pierre..... 225
" de Saint-Ignace, Jeanne-Françoise..... 24
Kent, Le duc de..... 197
Kierskowski, L'hon. Alexandre-Edouard..... 321
Lamère, Jean-Jacques-Félix-Charles..... 312
LaRue, Félix-Alphonse..... 255
Laterrière, Charles Edmond de Sales..... 387
" Marie-Elz.-Marc-Paschal-Ed. de Sales. 387
LeMoine, Juchereau de Saint-Denys..... 402
" Robert-Auguste..... 397
Lery, François-Joseph Chaussegros de..... 68
Letellier, Blaise-Ferdinand..... 252
Levy, Ernest-Guillaume..... 285
" Henri-Thomas..... 286
" Joseph..... 281
" Joseph-Charles-Emile..... 283
Lindsay, Charles-Alexandre..... 377
Lotbinière, L'hon. Michel-Eust.-Gaspard-Alain de. 70
Luppé, Irène de..... 124
" Maurice de..... 125
" Olivier de..... 126
Marsan, Antoine-Alexandre..... 252
McDonald, Donald-Ronald-Rodrigue..... 380
Mitchell, James-M..... 418
Noé, Frank de..... 122
Prévost, Charles-Arthur de Saint-Denys..... 313
" Oscar..... 310
Repentigny, Louis LeGardeur de..... 112

Routh, Francis-Alexander..... 406
Saint-Denys, Amédée-Louis-Vincent Juchereau de 116
" " Charles Juchereau de..... 131
" " Louis-Barbe Juchereau de.... 114
" " Marie-Jean-Léon LeCoq d'Hervey... 129
Saint-Ours, L'hon. Roch-François de..... 319
Salaberry, Armes de la famille de.... 195
" Châteauguay-George-Hypolite-Guy de... 207
" Henri-Oscar-Paschal de..... 206
" Insc. sur la maison de Chs. Michel de... 201
" L'hon. Charles-Michel..... 192
" L'hon. Melchior-Alphonse..... 209
Saint Ours, L'hon. Roch-François de..... 319
Salaberry, Armes de la famille de..... 195
" Châteauguay-George-Hypolite-Guy de.. 207
" Henri-Oscar-Paschal de..... 206
" Inscription sur la maison de Chs-Michel. 201
" L'hon. Charles-Michel..... 199
" L'hon. Melchior-Alphonse..... 203
Sazilly, Jules Torterüe de..... 120
" René Torterüe de..... 121
Sincennes, Damase..... 354
Taché, Eugène-Etienne..... 315
Taschereau, sr, Antoine-Charles..... 246
" jr, Antoine-Charles..... 246
" Armes de la famille..... 244
" L'hon. Gabriel-Elzéar..... 242
" Louis-Georges..... 258
" Marie-Joseph-George-Elzéar..... 258
" Richard-Achille..... 258
Tracey, Charles..... 346
Wotherspoon, Cecil Juchereau de Saint-Denys.. 341
" Hugh-Clapham..... 343
" Ivan..... 339
" Ivan-Stuart..... 342

INDEX DES PRINCIPAUX NOMS CITES DANS CET OUVRAGE

Aillboust de Manthet, Antoine d' 192
Albergatti-Vezza, François-Luc d' 39
Allard, Louise-Joséphine 212
Angers, François-Réal 249
" François-Xavier-Albert 249
" Joseph-Fleury-Choiseul 250
" Joseph-Frs-X.-Alfred-Albert-Robert 251
" Joseph-François-Xavier-Arthur 250
" Joseph-Jules-Eugène-Aurélien 251
" Marie-Caroline-Desanges 251
" Marie-Flore 250
" Marie-Louise-Elmina 251
" Marie-Valentine-Fernande 251
" Philippe-Malvine-Taschereau 251
Arby, Jean d' 168
Archer, Charles 212
Aubert de Gaspé, Angélique 46
" " " Charlotte-Josephte 48
" " " Geneviève 44
" " " Ignace-Philippe 44
" " " Marie-Anne-Angélique 44
" " " Marie-Anne-Joseph 44

Aubert de Gaspé, Marie-Catherine..... 46
" " " Pierre..... 43,62
" " " Pierre-Ignace..... 46
Aubert de la Chesnaye, Charles..... 37
" " " Claire-Agathe..... 43
" " " François..... 37
" " " Ignace-François-Gabriel 39
" " " Madeleine-Louise..... 43
" " " Marie-Charlotte..... 48
" " " Marie-Thérèse-Barbe..... 42
" " " Marie-Ursule..... 41
" " " Pierre..... 41
Aubert du Forillon, Louis..... 49
Augé, Marie-Louise..... 291
Aulnaies, Joseph Juchereau des..... 149
Avrainville, Achille-Edmond-Louis Girauld d'..... 191
" Aglaé-Anne-Michelle-Girauld d'..... 190
" Edme-Louis Girauld d'..... 190
" Louis-Pierre Girauld d'..... 191
" Marie-Louise-Pauline Girauld d'..... 191
Baby, Marie-Louise..... 212
Bailly de Messein, Michel..... 44
Barbançois, Charles-Urbain-Helyon..... 110
Beauport, La seigneurie de..... 421
" Le manoir de..... 437
Beaudry, Louis-Joseph-Dezery..... 210
Beaujeu, Julie-Louise Liénard de..... 239
" Louis Liénard de..... 107
Belleau, Sainte-Foye..... 381
Bergères de Rigauville, Charles-Régis..... 141
" " " Jean-Baptiste-Marie des..... 140
" " " Louise-Françoise des..... 140
" " " Nicolas-Blaise des..... 138
Bermudes, Manuel-Antoine de Soto..... 170
Berthier, Alexandre..... 59
" Charlotte-Catherine..... 60
" Isaac..... 59
Berthier de Villemur, Alexandre..... 60,138
Bertrand David..... 298
Bethune, Louis de..... 95

Blainville, Jean-Baptiste Céloron de..... 73
Blanc, Césaire de..... 164
" Joseph-Aristide de..... 168
" Joseph-Marie-Charles..... 167
" Louis-Charles de..... 164
Blanchet Antoine-François-Denis..... 300
" François-Xavier..... 275
" Françoise-Hélène-Fanny..... 298
" Françoise-Julie-Hermine..... 293
Blondeau, Catherine..... 75
Boisseau, Nicolas-Gaspard..... 46
Bossé, L'hon. Joseph-Guillaume..... 202
Boucherville, Marie-Madeleine Boucher de..... 61
Bradbury, Harriett-Maria..... 338
Campbell, Archibald-Grey..... 330
" Bruce-Frederick..... 330
" Colin-Augustus-Monk..... 334
" Donald-Eyre-Patrick..... 334
" Duncan-John-D'Urban..... 330
" Edmund-Alexander-Charles..... 329
" Robert-Pell-William..... 330
" Thomas-Edmund..... 324
" Thomas-Juchereau..... 330
Cardonnière, Augustin Rouer de la..... 73
Carroll, Maggie-Maud..... 351
Cauchon, L'hon. Joseph-Edouard..... 398
Chaffers, L'abbé Charles-Edouard-Jacques..... 288
" Edouard Patrick-O'Leary..... 291
" Jean-Alfred-Emile..... 291
" Jean-Etienne..... 291
" Joseph-Guillaume-Antoine-Emile..... 288
" Joseph-Henri-Jacques..... 288
" Marie-Louise-Joséphine..... 291
" L'hon. William-Henry..... 284
" William-Unsworth..... 278
Charlebois, Maria..... 388
Châtelets, Noel Juchereau, sieur des..... 9
Chesnaye, Charles-Aubert de la..... 37
" Claire-Agathe Aubert de la..... 43
" François Aubert de la..... 37

Chesnaye, Ignace-Frs.-Gabriel Aubert de la... 39,146
" Madeleine-Louise Aubert de la..... 43
" Marie-Thérèse-Barbe Aubert de la.... 42
" Marie-Ursule Aubert de la..... 41
" Pierre Aubert de la..... 41
Chouinard, Honoré-Julien-Jean-Baptiste.... 390, 438
Courcy, Charles Potier de..... 97
" Henry de..... 98
Courtemanche, Augustin LeGardeur de..... 73
Couturier, Jean-Baptiste..... 248
Crisasy, Antoine de..... 96
" Thomas de..... 97
Cuvillier, George-Symes..... 409
" Marie-Claire..... 407
" Marie-Lucie Emélie..... 404
" Maurice..... 404
Damours de Clignancour, René..... 83
Damours de la Morandière, Philippe..... 182
Damours de Louvières, Charles-Nicolas-Joseph.. 74
Daneau de Muy, Pierre..... 100
D'Auteuil, Claire-Marie Ruette..... 96
" François-Madeleine-Fortuné Ruette.. 92
" Pierre..... 100
Dechêne, L'hon. Gilbert Miville..... 274
" Pierre Miville..... 274
Delisle, Jacques-Philippe..... 100
Delorme, Charles-Emile..... 263
" Gustave-Maurice 263
" Louis..... 263
DeSelles de Marbrelle, François..... 97
Desjardins, Henri-Guillaume..... 351
Desrosiers, Emérance..... 284
Dorion, Eugène-Alexandre..... 324
" L'hon. Joseph-Adolyhe..... 322
" Marie-Amélie..... 322
Douville, Louis-Jérémie..... 76
Drouard, Michel..... 80
Duchesnay, Adèle-Caroline-Agnès..... 388
" Alexandre..... 403
" Amélie-Charlotte..... 304,334

Duchesnay, Annie-Adèle 351
" sr, Antoine 188,215, 437
" Antoine Elzéar-Thomas 381
" Antoine-George 411
" Antoine-Narcisse 362,393
" Arthur 317
" Auguste 304,357
" Berthe-Caroline 417
" Blanche de Saint-Denys 338
" Caroline-Elisa 304,353
" Charles-Edmond 375,388
" Charles-Henri-Alexandre 349
" Charles-Maurice 368
" Corinne-Elisa 381
" Edouard 307
" Elzéar-Henri-Alexandre 379
" Emma-Julie 396
" Geneviève 178
" Guillaume-Amédée 396
" Henri-Charles-Philippe 340
" Henri-Jules 375,376
" Henri-Narcisse 417
" Henri-Théodore 413
" Henriette-Julie-Anne 304,324
" Hermine-Marie-Catherine 304,317
" Ignace 135,175
" Jean-Philippe 304,344
" Jeanne-Marguerite 419
" Joseph 178
" Joseph-Philippe-Théodore 351
" Julie-Marguerite 240
" jr, L'hon. Antoine 221,233
" L'hon. Antoine-Louis 259,359
" L'hon. Edouard-Louis-Ant.-Charles.. 304
" L'hon. Henri-Elzéar 370
" L'hon. Jean-Baptiste 271
" Louis-Charles 304,336
" Louise-Amélie 353,375
" Louis-Maurice 304,324
" Louise-Elizabeth 309

Duchesnay, Louise Françoise..... 241
" Louise-Sophie..... 363,395
" Marie-Adèle-Juliette-Yvonne..... 419
" Marie-Angélique..... 347
" Marie-Anne-Louise..... 182
" Marie-Anne-Marguerite-Hermine.... 344
" Marie-Blanche..... 379
" Marie-Caroline-Amélie..... 376
" Marie-Catherine..... 220
" Marie-Clara..... 314
" Marie-Eustache..... 221
" Marie-Henriette-Caroline..... 381
" Marie-Joseph..... 184
" Marie-Louise..... 381
" Marie-Louise-Isabelle..... 375,390
" Marie-Suzanne-Thérèse..... 419
" Marie-Thérèse..... 192
" Marie-Virginie..... 403
" Maurice-Elzéar..... 375,381
" Michel-Louis..... 239,301
" Sophie-Amélie..... 417
" Sophie-Aménaïde..... 304, 357
" Sophie-Corinne..... 386
" Théophile-Narcisse..... 304, 357
Dunn, Albert.... 396
" Alexander-Robert..... 395
" L'hon. John-Henry..... 395
Dupré, Catherine LeCompte..... 239
Dupuy, Léon..... 117
Ermatinger, Charles Henry-Catawabiddy..... 356
" Edmund..... 356
" Frederick-William..... 353
" Wilhelmina..... 356
Espinasse, M. de L'..... 229
Estringant de St-Martin, Jos.-Alexandre de l'.... 145
" Marie Anne-Josette..... 145
Fafard dit Laframboise, Jean-Baptiste..... 63
Feltz, Charles-Clémy-Joseph-Alex.-Ferdinand de 41
Ferté, Charlotte Juchereau de la..... 49
" Denis-Joseph Juchereau de la..... 54, 434

Ferté, Jean Juchereau, sieur de la..... 18
" Jeanne-Françoise Juchereau de la..... 23
" Marie Juchereau de la..... 52
" Marie Louise Juchereau de la..... 37
" Noël Juchereau de la..... 21
Fiset, Elzéar-Lucien Gilbert..... 381
Forillon, Louis Aubert du..... 49
Forest, François de la..... 136
Fortier, François-Elzéar-Achille Taschereau..... 260
" Gabriel Narcisse Achille..... 260
" George-Emile-René..... 267
" Joseph Elzéar..... 267
" Marie Félix Georges..... 267
" Marie Richard-Alphonse-Tancrède..... 260
" Pierre-Michel..... 46
" Richard Achille..... 260
Fossembault, La seigneurie de..... 431
Foy, James J..... 407
Foulon dit Dumont, Marie-Madeleine..... 75
Franchère, Marie Victorine-Cordélia..... 211
Fréchette, Michel..... 76
Gannes de Falaise, Louis de..... 84
Gaspé, Angélique Aubert de..... 46
" Attala Eugénie Aubert de..... 293
" Charlotte Josephte Aubert de..... 48
" Geneviève Aubert de..... 44
" Ignace-Philippe Aubert de..... 44
" Marie-Anne-Angélique Aubert de..... 44
" Marie-Anne Joseph Aubert de..... 44
" Marie Catherine Aubert de..... 46
" Marie Charlotte Aubert de..... 48
" Pierre Aubert de..... 43, 62, 148
" Pierre-Ignace Aubert de..... 46
Gaudarville, La seigneurie de..... 429
Gaudion de la Vannerie, Jean..... 95
Giffard, Marie..... 21
" Marie-Thérèse..... 91
Glen, Charles Witshere-Edward..... 205
" Jacob..... 205
" John..... 200

Gorgendière, L-C.-A. Fleury de la..... 256
Green, Sir Henry..... 396
Guérout, Sophie..... 393
Gugy, Bartholomew-Conrad Augustus..... 363
" Bertha-Louisa..... 367
Guy, Marie-Emélie..... 202
Hamel, Gustave..... 376
Hatt, Arthur-Richard..... 210
" Augustus..... 208
" Charles de Salaberry..... 208
" Julianne-Eugénie..... 210
" Marie-Mathilda..... 208
" Staunton-Samuel..... 208
Heney, Marie-Angélique..... 357
Hertel, Françoise-Catherine..... 196
Hertel de Rouville, Marie-Anne-Julie..... 200
Hervey, Alexandre LeCoq d'..... 123
Hervey de Saint-Denys, Marie-Jean-Léon LeCoq d' 123
Holmes Augustus-Henry..... 368
" William-Edward..... 367
" William-Edward-Gugy..... 367
Hudon, François-Xavier-Horace..... 298
" Joseph-Arthur..... 295
" Joseph-Eusèbe..... 293
" L'abbé Frs-Eusèbe Gustave-Ernest..... 293
" Léon-Adhémar-Emile..... 295
" Léon-Emile-Guillaume..... 295
" Louis-Basile-Paschal-Denis..... 297
Iberville, Pierre LeMoyne d'..... 93
Jacques, Napoléon..... 347
Juchereau de Maur, Geneviève..... 57
" " " " Jean..... 15
" " " " Noël..... 56
" " " " Paul-Augustin..... 50
Juchereau des Aulnaies, Joseph..... 149
Juchereau des Châtelets, Noël..... 9
Juchereau de Saint-Denys, Louis... 150, 229, 230, 435
" " " " Marie-Anne..... 91
" " " " Marie-Catherine..... 107
" " " " Marie-Thérèse..... 147
" " " " Nicolas..... 56, 85

Juchereau de Volezar, François..... 149
Kierskowski, L'hon. Alexandre-Edouard..... 320
" Marie-Virginie-Hermine-Aline..... 322
LaLande-Gayon, Marie-Thérèse de..... 42, 147
" " Pierre de..... 147
Lambert, Louis Joseph..... 77
Lamère, Jean-Jacques-Félix-Charles..... 311
Lanaudière, Catherine Tarieu de..... 46
Landriève des Bordes, Jean-Marie..... 71
Langlois, Marie..... 17
Lantillac de Sedière, M..... 115
LaRocque, Louis-René-Hertel..... 211
LaRue, Félix-Alphonse..... 254
Laterrière, Charles-Edmond de Sales..... 386
" Marie-Elz.-Marc-Paschal-Ed.-de Sales. 386
Le Borgne-Belisle, Marie-Anne..... 76
LeGardeur de Repentigny, Louis-Gaspard..... 111
" " " Jean-Baptiste-René... 107
" " " P.-J.-B.-F.-X..... 108
LeGardeur de Tilly, Antoine-Gustave..... 62
" " " Armand..... 81
" " " Augustin..... 73
" " " Catherine..... 57
" " " Charles..... 57
" " " Etienne-Simon..... 62
" " " Jean-Baptiste..... 81
" " " Jean-Baptiste-Olive..... 62
" " " Madeleine-Angélique..... 43,62
" " " Marie..... 59
" " " Marie-Louise..... 73
" " " Nicolas..... 62
" " " Pierre-Noël..... 60
LeGoues de Grais, Louis-Joseph..... 64
Le Maire de Marne, François-Auguste..... 118
LeMoine, Juchereau de Saint-Denys..... 401
" Robert-Auguste..... 396
LeMoyne de Longueuil, Charles..... 65
Lery, Gaspard-Joseph Chaussegros de..... 67
" Joseph-Gaspard Chaussegros de..... 66
" Vicomte..... 69

Letellier, Blaise-Ferdinand..... 251
Lévy, Ernest-Guillaume..... 284
" Henri-Thomas..... 284
" Joseph..... 280
" Joseph-Charles-Emile..... 282
" Marie-Catherine-Henriette..... 284
Lewis, James-Graham..... 212
Lignery, Constant Marchand de 41
Lindsay, Charles-Alexandre..... 376
" Charles-Perrault..... 257
" Suzanne..... 395
Lorimier, Joseph-Antoine-Guillaume de..... 84
" Marie de..... 84
Lotbinière, Marie-Françoise Chartier de..... 217
" Michel Chartier de..... 69
" Michel-Gasp.-Eust--Alain Chartier de.. 69
Luppé, Henri de..... 123
" Irène de..... 123
" Maurice de..... 123
" Olivier de..... 123
Margane de la Valtrie, Geneviève..... 65
Marsan, Antoine-Alexandre..... 250
Martin, Joseph-Mathieu-Ernest..... 191
Maur, Geneviève Juchereau de..... 57
" Jean Juchereau de..... 15
" Noël Juchereau de..... 56
" Paul-Augustin Juchereau de..... 50
Maur ou Saint-Augustin, La seigneurie de..... 425
McDonald, Donald-Ronald-Rodrigue..... 379
Mezières, Athanase de..... 170
Migeon de Bransac, Denise-Thérèse..... 107
Mitchell, James M..... 417
Moncarville, Charles-Augustin LeGardeur de.... 63
Monceaux, Jean-Christophe-Marie de..... 189
Montéléon, Louis de..... 145
Montigny, Jean-Baptiste-Pierre Testard de..... 84
Morandière, Philippe Damours de la..... 182
Muy, Pierre Daneau de..... 100
Navarro, Emmanuelle Sanche de 154, 162

Noé, Amédée de..... 119
" Francis de..... 123
" Frank de..... 119
" Marc de 123
" Roger de..... 119
" Samuel de..... 119
O'Leary, Marie-Louise..... 288
Pasqualini, Marie-Thérèse..... 224
Perreault, Claire-Charlotte..... 369
" Julie..... 374
Perret, Marie-Louise 416
Peuvret, Marie-Catherine..... 177
Pollet de la Combe Pocatière, François..... 91
" " " " " Marie-Thérèse.... 93
Poulin, Alphonse..... 300
" François-Xavier..... 298
" Joseph-Ernest..... 300
" Louis-Denis..... 300
Préfontaine, Herménégilde..... 208
Prévost, Charles-Arthur de Saint-Denys..... 311
" Marie-Louise-Aline..... 311
" Oscar..... 309
Proulx, Jean Ephrem..... 250
Repentigny, Jean-Baptiste-René LeGardeur de.. 107
" Louis LeGardeur de..... 69, 111
" Louis-Gaspard LeGardeur de..... 111
" Pierre-Frs-Xavier-LeGardeur de... 110
" Pierre-Jean-Bte-Frs-X. LeGardeur de 108
Rigauville, Charles-Régis des Bergères de..... 141
" Jean-Bapt.-Marie des Bergères de... 140
" Louise-Françoise des Bergères de... 140
" Nicolas-Blaise des Bergères de..... 138
Roberge, Aurélie..... 386
Rolland, Maurice-Louden Roch..... 322
" Virginie-Cordélie..... 349
Routh, Francis-Alexander..... 404
Royle, Edith..... 349
Saint-Aigne, Amable-Jean-Joseph Came de..... 43
Saint-Denys, Amédée Juchereau de..... 230
" Amédée-Louis-Vincent Juchereau de 117

Saint-Denys, Antoine (Tony)..... 230
" Antoine-Pierre Juchereau de..... 224
" Catherine Juchereau de..... 148
" Charles Juchereau de..... 102,130
" Charlotte-Françoise Juchereau de.. 135
" Eugène Juchereau de..... 231
" Eustache Juchereau de..... 229
" Jacqueline-Cath. Juchereau de. 43, 171
" Joseph-Charles Juchereau de..... 113
" Le fief..... 426
" Louis Juchereau de.. 150, 229, 230, 435
" Louis-Barbe Juchereau de..... 115
" Louise-Anne-Thérèse Juchereau de. 132
" Madeleine-Louise Juchereau de.... 145
" Marie-Catherine Juchereau de..... 107
" Marie-Jean-Léon LeCoq d'Hervey de 123
" Marie-Thérèse Juchereau de..... 147
" Nicolas Juchereau de..... 56, 85
" Sylvestre..... 231
Saint-Martin, Jos.-Alex.-de l'Estringant de..... 145
" " Marie-Anne-Josette de l'Estringant de 145
Saint-Ours, Caroline-Virginie de..... 320
" " Henriette-Amélie de..... 322
" " L'hon. Roch-François de..... 317
" " Louise-Hermine Josephte de 320
" " Marie-Barbe de..... 66
" " Pierre de..... 65
Saint-Roch des Aulnaies, La seigneurie de..... 433
Salaberry, Catherine-Adélaïde de..... 213
" Catherine-Amélie-Charlotte de..... 214
" Charles-Maurice-Juchereau de..... 213
" Charles-Michel de..... 198
" Charles-René Léonidas de..... 210
" Charlotte-Emélie de..... 208
" Charlotte-Her.-Louise-Catherine de 214,304
" Châteauguay-George-Hy-Guy de..... 205
" Edouard-Alphonse de..... 214
" François-Louis de.. 213
" Henri-Oscar-Paschal de..... 205
" Ignace-Michel Louis Antoine de..... 194

Salaberry, Joseph Alexandre René de..... 212
" Léonidas-Charles de..... 211
" Louis Michel de..... 210
" Marie-Anne-Cordélia-Lélia de..... 211
" Marie-Hermine-Cécile..... 205
" Mathilde-Amélie de..... 202
" Maurice Roch de..... 213
" Melchior-Alphonse de..... 200
" Michel de..... 80,193
Salvail de Frémont, Antoine..... 64
Sarrazin de l'Etang, Claude-Michel..... 189
" " " Pierre..... 190
Saurel, Pierre de..... 57
Sazilly, Jos.-Marie-Gust.-Edwin Torterüe de..... 119
" Jules Torterüe de..... 119
" René Torterüe de..... 119
Sincennes, Damase..... 353
Smith, P. E..... 356
Soulignac, Jacques Emile..... 191
Starnes, James..... 347
" James-Henry-Juchereau..... 347
Stobo L'otage..... 437
Taché, Eugène-Etienne..... 314
" Marguerite-Marie-Elizabeth..... 316
" Marie-Clara-Hélène..... 317
" Marie-Louise..... 316
Taschereau, Achille-Antoine-Fleury..... 254
" Antoine-Charles..... 245
" Charles-Fleury..... 254
" Elizabeth-Suzanne..... 375
" Gabriel-Elzéar..... 241
" George-Louis..... 256
" George-Richard-Achille..... 257
" Louis-Achille..... 256
" Louis-Charles-Elzéar..... 247
" Louis Elzéar..... 248
" Louis George..... 257
" Marie-Joseph George-Elzéar..... 257, 322
" Sophie Claire Elmina..... 249
Techtermann, Maximilien de..... 119

Tessier, Emma-Caroline 416
Têtu, Marie-Caroline 376
Thirion, Auguste 190
" Gustave 190
Tilly, Antoine Gustave LeGardeur de 62
" Armand LeGardeur de 81
" Augustin LeGardeur de 73
" Catherine LeGardeur de 57
" Charles LeGardeur de 57
" Etienne-Simon LeGardeur 62
" Jean-Baptiste LeGardeur de 81
" Jean-Baptiste-Olive LeGardeur de 62
" Madeleine-Angélique LeGardeur de 43, 66
" Marie LeGardeur de 59
" Marie-Louise LeGardeur de 73
" Nicolas LeGardeur de 62
" Pierre-Noël LeGardeur de 60
Tracey, Charles 344
Trousset, Laurent 119
" Laurette 119
Viennay-Pachot, François 135
" " Jean-Daniel Marie 142
" " Marie-Françoise 60, 138
" " Marie Josette 143
Villeray, Benjamin Rouer de 78
" Jacques-Augustin Rouer de 75
" Louis Rouer de 74
" René-Benjamin Rouer de 78
Villiers, Marie-Anne Coulon de 44
Vitré, Guillaume-Emmanuel-Théodore Denis de . . 192
Volant, Marguerite 61
Volczar, François Juchereau de 149
Waru, Jacques de 128
Whitnall, Elizabeth 390
Wilson, Margaret 344
Wotherspoon, Cecil Juchereau de Saint-Denys . . . 340
" Hugh Clapham 340
" Ivan 338
" Ivan-Stuart 340

CANADIANA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAY 10 '78

10 AVR '84

14 AVR '84

31 MAR '84

JUN 05 1990

04 JUIN 1990

NOV 24 1990

SEP 18 2004

UO SEP 12 2004

JAN 05 2009

UO DEC 12 2008

CB 1

a39003 003388658b

CS 90 .J9 1903
ROY, PIERRE GEORGES.
FAMILLE JUCHEREAU DUCH

CA CS 0090
.J9 1903
C02 ROY, PIERRE FAMILLE JUCH
ACC# 1052204

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 03 09 08 02 14 0